

© André Sauge

Ouvrage déposé à la SGDL, édité par Golias, juillet 2025

Première Partie

Les Actes et Paroles de Jésus de Nazareth

Tirés du texte en grec de la *koinè* dans l’Evangile de Luc

Traduits de l’araméen par Silas, compagnon de Paul de Tarse

Traduction française et notes : André Sauge

Avant-propos

J'ai de manière générale adopté le texte digitalisé dans le Thesaurus Linguae Græcæ (TLG), © Université de Californie, Irvine. Le TLG est « A Digital Library of Greek Literature », la bibliothèque en ligne de toute la littérature grecque ancienne, depuis les origines jusqu'à la fin de la période byzantine (1452).

Le texte digitalisé dans le TLG est celui de l'Evangelium secundum Lucam, éditeurs K. Aland, M. Black, C.M. Martini, B.M. Metzger and A. Wikgren, in The Greek New Testament, 2nd edn. Stuttgart: Wetzger and A. Wikgren, The Greek New Testament. Etant donné, toutefois, que le texte du CB (désormais CB ou D) remonte, selon une hypothèse plausible, à la première édition de « l'Evangile », je l'ai utilisé comme contre-épreuve et j'en ai retenu la plupart des leçons. Malheureusement, ce texte, ci-après D, n'est pas toujours une copie fidèle du texte le plus ancien de l'Evangile (voir par exemple certaines variantes dans le récit de la Passion) ; il s'y trouve également des fautes de langue. Il est le moins fiable pour les « péricopes » communes à Marc et à Luc (communes aux synoptiques). Le récit de la guérison du paralytique montre par exemple que le copiste, quand il disposait d'un terme de comparaison avec Marc, y puisait des formules ou du vocabulaire. Les leçons divergentes du Codex sont les plus intéressantes lorsque le copiste ne disposait d'aucun terme de comparaison, pour tout ce qu'il est convenu d'appeler le bien propre à Luc (voir par exemple, le récit de la pêche extraordinaire). Dans l'établissement du texte en grec, j'ai signalé les emprunts au Codex par l'emploi des italiques. J'ai parfois maintenu entre parenthèses des mots ou groupes de mots qui en étaient absents, ou qui n'étaient pas attestés dans d'autres manuscrits.

Le CB est publié sous le titre Bezae Codex Cantabrigiensis : Being an Exact Copy, In Ordinary Type, Of The Celebrated Uncial Graeco-latin Manuscript Of The Four Gospels And Acts Of The Apostles, Université of Cambridge, édité par F. H. Scrivener, juin 1864 ? Il en existe désormais une version en ligne, en consultation libre, publiée par l'université de Cambridge.

Il m'est arrivé de recourir à des leçons attestées dans d'autres manuscrits, même en minuscules. Je les ai signalées.

Enfin, je n'ai pas hésité à corriger le grec quand la langue le requérait. Je me suis laissé guider par la thèse selon laquelle le traducteur et rédacteur du « récit de Simon » et du « recueil des paroles de Jésus de Nazareth », Silas, compagnon de Paul, était Judéen hellénophone.

*Mon texte de référence pour l'ensemble des variantes est le New Testament Greek Manuscripts. Variant Readings Arranged in Horizontal Lines Against Codex Vaticanus. LUKE. Reuben Swanson, éditeur, Sheffield (1995). Pour le CB, j'ai également utilisé L'Evangile de Luc et les Actes des Apôtres selon le Codex Cantabrigiensis, S. Chabert d'Hyères éd. (2009). Boismard (2000, *Le texte occidental des Actes des Apôtres*) est un complément utile.*

J'ai conservé les subdivisions des éditions des Evangiles, et donc celles de l'Evangile de Luc d'où j'ai extrait le texte en grec de la koinè. J'ai cependant ajouté des titres qui annoncent le contenu de chacune des unités narratives ou discursives repérables.

On trouvera dans cette édition une série de texte composés en plus petits caractères et imprimés en retrait de la marge normale ; ce sont ceux qui ont été retenus comme authentiques dans la première édition (in Actes et Paroles authentiques de Jésus de Nazareth, Publibook, 2012). Un examen plus attentif et mieux informé – à force de relectures du texte grec et parce que je me suis convaincu peu à peu qu'il faut dépouiller Jésus de toute qualité christique – m'a conduit à les considérer comme inauthentiques. L'emploi de l'adjectif dans le titre de l'édition primitive était ridicule, je le reconnais, mais je crois qu'il était aussi à prendre cum grano salis. Il avait fonction de provocation. Je souhaite évidemment que le texte en grec de la koiné de l'Enseignement de Jésus ainsi que celui du Mémoire des Chrétiens soient relus par les connaisseurs de la langue grecque ancienne dans sa diversité, sabirs y compris, et, évidemment, corrigés s'il le faut.

Prologue

- 1.1 Après que beaucoup ont mis la main à la recomposition d'un ordre dans la suite (l'enchaînement) des affaires qui parviennent au terme de leur développement parmi nous,
- 1.2 conformément à ce que les témoins visuels depuis le début (de ces affaires), devenus aussi les serviteurs de son récit, nous ont transmis,
- 1.3 il m'a paru bon, à moi qui, aussi, ai suivi sans discontinuer, de près ou de loin, l'affaire dès l'origine, de t'en faire un compte rendu écrit en veillant soigneusement à en dégager les enchaînements, très puissant 'théophile' (allié de Dieu),
- 1.4 afin que tu aboutisses à des conclusions certaines sur les récits dont les échos sont parvenus jusqu'à toi.

Jean-Baptiste

- 3.1 En la quinzième année du règne de Tibère César¹, alors que Ponce Pilate gouvernait la Judée, qu'Hérode était tétrarque de Galilée, Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturie et de la Trachonitide, et Lysanias tétrarque de l'Abilène,
- 3.2 au temps où Hannah et Caïphe exerçaient la fonction d'archiprêtres, la parole de Dieu vint vers Jean, fils de Zacharie, dans le désert.
- 3.3 Et celui-ci vint dans toute la contrée entourant le Jourdain, proclamant, pour l'affranchissement de la dette des manquements² à la Loi, un baptême de repentir ;

¹ Probablement, de 28 à 29.

² *Hamartia* : « l'erreur, la faute » (« l'action de manquer la cible »). Je traduirai cette notion par « manquement aux commandements » (sous-entendu, de la Torah). J'exclus la traduction par « péché », puis « pécheur », notions développées dans un contexte chrétien où s'est incrustée l'idée de « nature pécheresse ». Une telle notion n'est pas intrinsèque à toute la pensée judaïque du premier siècle. Ni le judaïsme, ni même le christianisme primitif ne sont nécessairement imprégnés de gnosticisme. De même, je ne traduirai pas *hamartōlos* par pécheur, mais habituellement par « mécréant ».

- 3.4 [comme cela est écrit dans le livre des récits d'Isaïe le prophète : « Voix de celui qui crie dans le désert : préparez le chemin (pour la venue) du Donateur de vie³, redressez ses sentiers.
- 3.5 Toute faille sera comblée, toute montagne et toute colline seront nivélées, les voies tortueuses seront redressées et aplani les chemins rocailleux.
- 3.6 Et à toute chair se montrera le salut de Dieu. »]
- 3.7 Il disait donc aux foules qui venaient pour être baptisées en sa présence : « Engeance de vipères, qui vous a indiqué comment vous glisser à l'abri de la colère à venir ?
- 3.8 Produisez donc des fruits qui font la preuve d'un changement dans votre façon de penser⁴. Et ne commencez pas par dire en vous-même : « Notre père, c'est Abraham », car je vous le dis, Dieu, de ces pierres peut susciter des enfants pour Abraham.

³ *kurios*. Le mot est habituellement traduit par « Seigneur ». Il était utilisé comme interpellation à l'adresse d'un homme libre, marié et père d'enfants que l'on saluait ou que l'on abordait : *Kurie !* « Monsieur ! » Il est, dans la Septante, le substitut de YHWH ; c'est également un titre de l'empereur « souverain ». Seul Dieu est proprement *kurios*, « souverain de toutes choses ». A l'appui d'une explication de l'étymologie du mot (contre Chantraine, je suggère que *kueō*, « engrosser », et *pateomai*, allemand « futtern », français « fourrage », etc., dérivent d'une même racine **kʷə-*), je traduirai le concept par « donateur / maître de vie » (le titre est adressé à un roi ou à l'empereur conformément à une idéologie ancienne selon laquelle la fécondité des animaux et des hommes, la prospérité du territoire dépendait du roi ou du souverain). Dans la racine du mot est présente une notion de « croissance » ; le *kurios* est celui qui fait croître (en nourrissant, et d'abord, le sein de la femme, d'une semence) ; la racine araméenne / hébraïque sur laquelle est formé « *rabbi* » / « *rabbin* » comporte également une idée de « croissance ». Je fais l'hypothèse d'une équivalence, dans l'évangile de Luc, entre « *kurios* » et « *rabbi* ». En conséquence, dans les interpellations, je traduirai *kurios* par « *Rabbi* ». Ailleurs (en position de sujet d'un verbe), je traduirai par « le maître de vie » ; quand le nom est appliqué à Dieu, je traduirai par « Donateur de la vie ». « Maître » employé absolument est l'équivalent de *didaskolos* (« enseignant » / « instructeur » / « didascale »). Sur le plan sémantique, l'appellation la plus proche, en français, est celle de « Maître » ! La discussion sur l'usage du mot dans le Nouveau Testament, notamment par « Luc », est abondante. Fitzmyer mentionne l'équivalence *kurios* / *rabbi*, mais ne la retient pas.

⁴ *Metanoia* est traduit par « conversion ». La notion grecque n'est pas nécessairement religieuse ; dans la Septante, elle est employée pour dire que « Dieu se ravise », « envisage autrement les choses », d'où « se repent ». Quitte à alourdir le texte, j'éviterai une traduction trop connotée (réduisant la notion à un usage religieux) ; je ne parlerai donc jamais ni de conversion, ni de repentir, mais de « se raviser », de « changement dans la façon de penser », « d'envisager autrement les choses ». *Metanoēō* / *metanoia* sont formés sur *noheō* / *nohos* : le nom désigne la capacité d'un individu à percevoir, dans une situation donnée, les indices qui lui permettront d'envisager une issue heureuse. *Metanoēin* c'est se raviser dans la façon de voir les choses, faire preuve d'une meilleure intelligence de la situation.

- 3.9 Désormais la hache est posée à la racine des arbres. Tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et mis au feu. »
- 3.10 Et les foules l'interrogeaient : « Que devons-nous donc faire ? »
- 3.11 Il leur répondait : « Que celui qui a deux tuniques en cède une à celui qui n'en a pas, et que celui qui a de la nourriture fasse de même. »
- 3.12 Des receveurs des impôts vinrent aussi pour être baptisés et ils lui dirent : « Maître⁵, que devons-nous faire ? »
- 3.13 Il leur dit : « Ne collectez rien de plus que ce dont vous avez la charge. »
- 3.14 Des soldats l'interrogeaient également : « Que devons-nous faire nous aussi pour être sauvés ? » Et il leur dit : « N'intimidez ni ne dénoncez personne pour de l'argent et contentez-vous de votre solde. »
- [...]
- 3.19 Hérode le tétrarque [...] le fit enfermer dans une prison⁷.

Epreuve qualifiante

Le royaume est là. Disqualification de la loi mosaïque

- 3.23 Jésus en était à ses débuts ; il avait environ trente ans ; on le tenait pour le fils de Joseph, fils de Jacques⁸.

⁵ *Didaskalos* : maître qui enseigne une doctrine, « enseignant ».

⁶ Le reste de la phrase, à la syntaxe incertaine, explique que Jean aurait été arrêté parce qu'il reprochait à Hérode son mariage avec l'épouse de son demi-frère. Or ce mariage ne s'est pas fait avant 34. Jean a été arrêté probablement au cours de l'année 28.

⁷ Gardons à l'esprit l'idée d'un mémoire adressé à l'autorité romaine. Ce prélude johannique chez Silas s'explique comme un moment dans la construction de sa plaidoirie : Hérode a fait enfermer Jean (Silas ne fait qu'indirectement allusion à son exécution, par la bouche même d'Hérode). L'exécution de Jean, probablement en 29, n'a absolument rien à voir avec le mariage d'Hérode avec l'épouse de son demi-frère (en 34). Flavius Josèphe laisse clairement entendre qu'Hérode Antipas a fait exécuter Jean à cause de son succès auprès des foules et parce qu'il craignait pour son propre pouvoir. Jean, par son père, appartenait à l'aristocratie de Jérusalem.

⁸ Quel est le présupposé de l'auteur lorsqu'il emploie la restriction « il était considéré comme... » ? Il a bien fallu, dans une rédaction primitive, présenter le personnage de Jésus. Supposons que ce fut sous la formule que nous lisons (« Jésus en était à ses débuts ; il avait environ trente ans ; on le tenait pour le fils de Joseph... »), qu'aucun récit de l'enfance ne la précédait. Il ne pouvait alors y avoir qu'un présupposé permettant de comprendre le sens de la restriction : Jésus était « traité » comme le fils de Joseph, qui était donc son père adoptif. Il existe une preuve que telle était bien la formule primitive et que tel était le sens de la restriction. Si Silas avait voulu dire que l'on « croyait » Jésus fils de Joseph alors qu'il était « fils de Dieu », il n'aurait pas employé ἐνοίητο, mais ἐδόκει. L'interpolateur du récit de l'enfance et de la généalogie ne s'est pas avisé qu'il se trahissait en laissant le verbe *nomizomai* (« être traité comme », « être tenu coutumièrement comme ») et non simplement

- 4.15 Lui-même enseignait dans les synagogues de l'endroit⁹ ; [tous lui manifestaient de la considération].
- 4.16 Etant allé à Nazareth, où il avait été élevé jusqu'au terme de son enfance¹⁰, selon la coutume, il entra le jour du sabbat dans la synagogue et il se leva pour lire.
- 4.17 On lui remit en second¹¹ le rouleau du prophète Isaïe, et, en le déroulant, il trouva¹² le passage où il était écrit :
- 4.18 « Souffle du Donateur de vie sur moi, par qui j'ai reçu l'onction pour annoncer la bonne nouvelle¹³ aux nécessiteux¹⁴. Je suis envoyé avec plein

« croire »).

⁹ Il importe de noter que Silas présente Jésus comme un rabbi, le maître d'un enseignement, et non comme le propagandiste du royaume (« celui qui proclame le royaume », selon la formule de Marc). C'est là une caractéristique de Silas, qui l'oppose à Marc (1, 14) et Matthieu (4, 17) ; le mémoire de Silas ne se donne pas comme un « kérygme », il n'est pas un instrument de propagande. Jésus, donc, enseignait dans « leurs synagogues ». Tout à l'heure Silas précisera qu'il enseignait essentiellement à Capharnaüm, en Galilée ; la façon de s'exprimer de l'auteur laisse entendre qu'il s'adresse à un destinataire (« théophile ! ») étranger à la Palestine *et aux rites judaïques* ; il doit donc lui en découvrir les coutumes (Jésus enseignait « dans les assemblées » des Juifs ; selon la coutume *de l'endroit*, le jour du sabbat, il allait à la synagogue ; il y faisait la lecture, etc.). Cela confirme le sentiment que le texte que nous lisons fait partie d'un mémoire adressé à une autorité romaine, étrangère aux coutumes palestiniennes.

¹⁰ *Tethrammenos* : ce participe parfait d'un verbe signifiant « rendre solide (qq. un) en le nourrissant et en l'éduquant » exprime l'idée que Jésus a vécu à Nazareth jusqu'à l'époque où il a atteint le terme de la période pendant laquelle on « élève » un enfant et un jeune. Silas se tait malheureusement sur la suite ; étant donné qu'il présente un Jésus qui « enseigne » dans les synagogues, nous pouvons légitimement supposer que, pendant la période allant de la fin de l'enfance (au plus tard 17-18 ans) au début de la vie publique proprement dite (trente ans), il a suivi l'enseignement d'un rabbi, thérapeute ? Hellénisant ?

¹¹ *Epedoθē* : « il lui fut donné ensuite ». La première lecture est celle d'un passage de la Torah. ¹² *Heuren* et non *etukhen* : Jésus a trouvé le passage *qu'il cherchait* ; de propos délibéré, il s'arrête dans sa lecture à celle du prophète dont il peut prendre à son compte l'énonciation. En procédant ainsi, il donne la priorité aux prophètes sur la Loi. Sa révolution est même radicale : en prenant à son compte l'annonce d'une année jubilaire, il fait table rase des Tables de la Loi et de l'Alliance mosaïque (comme nous allons le voir dans la suite du texte du « recueil des paroles »).

¹³ *Ew-angelisasthai* : « annoncer la bonne nouvelle ». Dans son usage spécifique, il s'agit de l'annonce d'une victoire des armées, ce que confirment les termes du contexte : *ptōkhos* joue avec *ptēssō*, « se pelotonner » et évoque la façon dont le commun du peuple se fait petit dans l'attente de l'issue d'un combat ; *aikhmalōtos* désigne le prisonnier de guerre, etc. Ici, la « bonne nouvelle » est celle de l'affranchissement d'un peuple soumis à l'esclavage, les juifs eux-mêmes en l'occurrence, qui seront délivrés des contraintes contractuelles des prescriptions de la Loi de Moïse (loi d'Alliance de YHWH avec *son peuple*) et du service du temple.

¹⁴ Jésus a un destinataire privilégié, ce sont les *Amei-ha-aretz*, les « gens de la terre », les « humiles », ceux qui ne peuvent s'adonner à l'étude faute de temps, je dirai, « les besogneux ». Sur le rejet commun des *Amei-ha-aretz* et des *Minim* (judéo-chrétiens au

- pouvoir¹⁵ pour proclamer la délivrance des prisonniers de guerre, pour les aveugles le recouvrement de la lumière, pour renvoyer libres les blessés,
- 4.19 pour proclamer agréable¹⁶ l'année du Donateur de vie.»
- 4.20 Il replia le rouleau, le rendit au serviteur, et s'assit. Les yeux de tous, dans la synagogue, étaient fixés sur lui.
- 4.21 C'est à eux qu'il dit en premier : «Aujourd'hui, cette écriture se réalise dans ce moment où vous l'entendez¹⁷. »

15 premier chef), on se reportera avec profit à l'ouvrage de Dan Jaffé (2007). Il semble que le judaïsme n'a pu survivre au moment où le christianisme devenait la religion de référence que par un total changement de comportement des lettrés envers les *Amei-ha-aretz*.

16 *Apelstamai* : je confère ici, au parfait, valeur d'achèvement absolu ; l'envoyé en mission est « pleinement » investi du pouvoir de réaliser ce dont il a été chargé. Seul D (CB) propose la lecture du parfait passif.

17 *Kēruksai eniauton dekton* : *dekton* a fonction d'attribut ; il s'agit de proclamer officiellement que l'on accueille favorablement l'année qui vient comme une année jubilaire (l'année où l'on revient à une situation primitive de partage des terres et où l'on s'en remet totalement à la faveur divine). Contre ce qu'affirme l'Evangile attribué à « Matthieu », Jésus subvertit le fondement même de la loi en la relativisant.

Peplērōtai (hē graphē hautē) : emploi du parfait passif, temps présent ; le parfait exprime l'achèvement. Avec la lecture de Jésus, le renvoi à la situation présente de l'acte qu'il vient d'accomplir (la lecture de la prophétie d'Isaïe) se réalise en plénitude : la venue du royaume est articulée à la parole qui l'énonce. Jésus prend à son compte la parole du prophète. Ma lecture proclame ouverte l'année du Seigneur, dit Jésus. C'est maintenant que se réalise la bonne nouvelle de l'affranchissement, sous-entendu, de votre esclavage laisse-t-il entendre à son auditoire. Qui ne s'y est pas trompé ! « I' s'prend pour qui, qui-là ? ».

- 4.22 Tous étaient ses témoins¹⁸ et ils étaient frappés de stupeur scandalisée à cause de la gratuité des paroles qui sortaient de sa bouche¹⁹, et ils disaient : « Serait-il vrai qu'il n'est pas un fils de Joseph²⁰, celui-là ? »
- 4.23 Il leur dit : « Fort à propos, vous me citerez cet adage : « Médecin, soigne-toi toi-même. Tout ce que nous avons entendu de ce que tu as réalisé à Capharnaüm, fais-le aussi ici, dans ta patrie²¹. »
- 4.24 Il leur dit : « En vérité, je vous le dis, aucun prophète n'est dans la situation d'être accueilli dans sa patrie.
- 4.25 Ce que je vous dis a l'appui de la vérité : nombreuses étaient les veuves aux jours d'Elie, en Israël, lorsque le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois ; il en advint une grande famine sur toute la terre,

¹⁸ *Martureō tini* ne signifie pas nécessairement « témoigner en faveur de quelqu'un », mais d'abord « avoir statut de témoin » que ce soit en faveur ou contre quelqu'un. Pour Jésus, les Nazaréens sont des témoins : ils savent qui il est (« on le tient pour le fils de Joseph »). Ils ne peuvent donc qu'être frappés de stupeur lorsqu'il se donne le titre d'envoyé du Donateur de vie, ayant reçu les pleins pouvoirs, et lorsqu'il proclame, plein d'insolence, une année jubilaire, invitant à faire table rase de l'ordre établi (juif et non romain), lui, un bâtard !

¹⁹ Une chose est certaine, *ethaumazon epi tois logois tēs kharitos tois ekporeuomenois ek tou stomatos autou* ne peut absolument pas signifier : « ils admiraient les paroles pleines de grâce (sémitisme) qui sortaient de sa bouche », ni même « les paroles de la grâce » (ou alors il faut expliquer ce que l'on entend par cette grâce sans faire d'anachronisme). On peut considérer que *tēs kharitos* est complément du groupe nominal *epi tois logois*. On traduira dans ce cas : « Ils étaient frappés de stupeur à cause des propositions de la faveur (divine), celles qui sortaient de sa bouche » (la reprise de l'article dans le groupe *tois ekporeuomenois* a valeur de détermination : on ne se scandalise pas de la faveur annoncée par Isaïe, mais de l'embrayage de sa réalisation sur la situation d'énonciation). Quelle est cette faveur ? Celle qui est énoncée dans ce qui précède, justement. Pour résumer : « je proclame, et donc je fais exister, l'année jubilaire », la remise de toutes les dettes. Dans l'esprit des auditeurs, l'annonce de cette faveur est « gratuite » ; elle est une appropriation arbitraire d'une compétence que le locuteur n'a pas. Jésus a fait l'ellipse du complément essentiel, *tēs theiēs kharitos*, « de la faveur divine », et, par là, fait comprendre que les Nazaréens, sous la faveur dont Jésus vient de parler, entendent une affirmation purement gratuite. On fera donc plutôt de *tēs kharitos* un complément du verbe *ethaumazon*, à valeur de cause et traduire : « Ils étaient stupéfaits par les propos qui sortaient de sa bouche parce qu'il en usait à sa guise », « de manière gratuite ». Je suggère donc que, quelque choix de la construction que l'on fasse, l'emploi de *kharis* comporte, dans le contexte, l'idée d'un détournement d'un usage gracieux de la parole en usage gratuit. Il m'importe d'insister sur le fait que le génitif *tēs kharitos* n'est pas un hébraïsme, il n'est pas le substitut d'un adjectif ; son usage doit être expliqué à l'intérieur des usages syntaxiques grecs et être interprété comme un génitif qui exprime la cause.

²⁰ Le sens de la question est ambigu. « Pour qui se prend-il ? » demandent les concitoyens de Jésus. Mais on peut également entendre : « Serait-il donc vrai qu'il n'est pas le fils de Joseph ? »

²¹ C'est-à-dire, nous le comprendrons bientôt : « Chasse le démon qui est en toi ! »

- 4.26 or ce n'est que vers une veuve de Sarepta dans le territoire de Sidon qu'Elie fut envoyé.
- 4.27 Il y eut beaucoup de lépreux en Israël au temps d'Elisée le prophète ; aucun d'entre eux ne fut purifié, mais seul le fut Naâman le Syrien. »
- 4.28 Tous dans la synagogue, en entendant cela, frémirent de colère,
- 4.29 et, se levant, ils l'expulsèrent de leur bourg ; ils le poussèrent jusqu'à un escarpement de la colline contre laquelle le bourg était bâti, avec l'intention de l'en précipiter.
- 4.30 Mais lui s'avança en se frayant un passage au milieu d'eux

Délivrance d'un possédé dans la synagogue de Capharnaüm.

- 4.31 et il était descendu à Capharnaüm, cité de Galilée, où, le jour du sabbat, il enseignait.
- 4.32 Son enseignement les frappait de stupeur : sa parole s'imposait par son autorité.
- 4.33 Or il y eut²² dans la synagogue un homme possédé par l'esprit impur d'un démon²³, et il s'écria d'une voix forte :

²² *ēn de...* J'adopte la leçon de D, qui seule atteste la présence d'un connecteur narratif (*de*), équivalent de notre « or ».

²³ *Akathartos* : le mot est un adjectif verbal (formé sur *kathairō*) signifiant soit « qu'il n'est pas possible de purifier », soit « non purifié » (d'où impur). La *katharsis*, faite de rites divers comprenant des incantations, est une procédure médicale pour traiter ce que l'on considérait comme un cas de possession. Nous devons supposer que l'homme avait subi de tels rites, qui étaient restés sans effet (on peut considérer que l'emploi de l'adjectif est métonymique). Silas emploie rarement l'expression « l'esprit d'un démon impur » (2 occurrences dans le contexte présent sur 4). Il y dans le livre de Zacharie une allusion à « l'esprit impur » des faux prophètes que Dieu expulsera de la terre d'Israël. Le culte des idoles est, dans les textes hébreuïques, l'impureté par excellence. A Nazareth, Jésus a été tenu pour un « faux-prophète ». Ses compatriotes l'ont invité à faire dans sa patrie ce qu'il avait fait à Capharnaüm, c'est-à-dire, nous le comprenons maintenant, à expulser le démon qui fait de lui un faux prophète. Or le démon qu'il a expulsé l'a traité de « *hagios tou theou* », « saint de Dieu » (ou *nzir* de Dieu, « consacré à Dieu »). Il donne au « faux prophète » le titre de celui qui « purifie » la « maison de Dieu » (la synagogue) de la présence des faux prophètes. Jésus opère un retournement total : la synagogue est entachée de la même impureté que le culte des idoles. La Torah est une idolâtrie. Le culte sacrificiel devant le Temple, à Jérusalem, est également une idolâtrie ; la présence (primitive) des tables de la loi dans le Saint des Saints montre que ces deux idolâtries sont étroitement solidaires.

- 4.34 « Eh ! Avons-nous affaires en commun, Jésus le Nazaréen ? Es-tu venu ici pour nous perdre ? Je vois bien qui tu es (je reconnais qui tu es) : le saint²⁴ de Dieu. »
- 4.35 Jésus lui en imposa et lui dit : « Sois muselé et quitte cet homme. » Le démon, ayant poussé violemment l'homme au milieu d'eux en lui faisant pousser un cri (?), s'en éloigna sans lui faire aucun mal.
- 4.36 Tous furent frappés de stupeur et ils parlaient entre eux : « Quelle est cette force de conviction de sa parole qui le rend capable de donner des ordres, avec autorité et puissance, aux esprits impurs²⁵, et ils s'en vont ? »
- 4.37 Et le bruit de sa réputation se répandit en tout lieu de la région environnante.

[Versets 37 et suivants : Guérison de la belle-mère de Simon. Or nous ne savons par encore qui est Simon.]

La pêche

- 5.1 Il arriva, comme la foule²⁶ se pressait contre lui pour entendre son propos [...²⁷], alors qu'il était debout tout près de l'eau du lac de Génésareth,

²⁴ *Hagios* : la notion est complexe ; elle désigne ce qui est « saint » en tant que « pur », « interdit à tout contact », « séparé », mis à part pour le service de Dieu. « L'esprit du démon impur », lui, joue avec les mots : en traitant Jésus de « Nazaréen », il insinue qu'il est un *nazir*, un homme que Dieu s'est consacré. « Reste consacré à Dieu et ne t'occupe pas de nos affaires ! » (de nos petits trafics synagogaux). « Dites la messe, célébrez le culte et ne vous occupez pas de nos affaires » disent les pouvoirs aux maîtres spirituels tentant d'éveiller la conscience des foules. Qu'est-ce qui transforme les prophètes de la synagogue en « faux prophètes » ? Leur prétention de prêcher une Loi d'Alliance avec Dieu. Aucun être humain ne peut prétendre détenir un point de contact avec le divin.

²⁵ Nous devons probablement comprendre que le comportement de guérisseur de Jésus est particulier : il n'a pas besoin de pratiquer des incantations pour guérir un hystérique. La « puissance » de sa parole suffit. Elle contient en elle une force de conviction. Mais ce thème de la puissance de la parole n'est pas étranger à la tradition judaïque.

²⁶ *Ho okhlos* désigne « la foule » de la rue, l'agitation des individus dans l'espace public (rues, places, échoppes, bords de lac, etc.). Les gens affairés à leurs occupations, les pêcheurs, les artisans, les marchands, les colporteurs, ceux qui ont leurs activités en plein air de manière générale, « *eux aussi* » veulent entendre « la parole de Dieu », là où ils sont.

²⁷ Tous les manuscrits portent *akouein ton logon tou theou*. Le syntagme *ho tou theou* est une expression technique des « apôtres », défenseurs de la messianité de Jésus bien longtemps après sa mort, au moment de l'invention du christianisme (après la chute du temple en 70). Le *logos* de Dieu, ce qui *rend compte* de Dieu dans l'histoire de l'humanité, l'aboutissement des Ecritures, c'est justement la souffrance, la mort et la résurrection de Jésus-Christ ; c'est ce qui atteste *sa parole* (*son enseignement*) comme « parole de Dieu ». L'usage de la formule

- 5.2 Qu'il vit deux barques arrêtées le long du mouillage²⁸ ; les pêcheurs, qui en étaient descendus, nettoyaient les filets.
- 5.3 Il monta dans l'une des barques, qui était à un (dénommé) Simon, et il lui demanda de l'éloigner un tout petit peu de la terre, puis il s'assit dans la barque et se mit à enseigner les foules²⁹.
- 5.4 Lorsqu'il eut fini de parler, il dit à Simon : « Eloigne-toi vers les eaux profondes et relâchez vos filets pour la pêche. »
- 5.5 Simon lui répondit : « Patron ! Nous nous sommes éreintés toute la nuit sans rien prendre ; mais, pour que tu n'aies pas parlé pour ne rien dire, je relâcherai les filets³⁰. »
- 5.6 Ils le firent et ils y enfermèrent une grande masse de poissons ; les filets étaient violemment agités³¹.

pour qualifier l'enseignement de Jésus lui-même est donc un anachronisme. Je fais l'hypothèse que la traduction de Silas portait *ton logon autou* (le propos que Jésus était en train de tenir).

²⁸ A l'espace ouvert des bords d'un lac correspond un nouvel auditoire ; cet espace réclame également une « chaire » particulière, qui permettra de procéder à un enseignement concret, sur un fond mouvant. On notera que c'est dans cet espace public de la vie professionnelle que Jésus attire à lui des êtres humains, qui ne sont pas des professionnels de la parole. Enfin l'auteur du récit écrit, de manière délibérée, associe la position initiale de Jésus, bloqué sur le bord du lac, à celle des barques « immobilisées » sur le rivage. Toute la scène est la parabole d'un « déblocage », d'une libération de la parole et de l'action, une réinscription de tout l'agir humain dans l'espace qui l'englobe. Le « déblocage » est la modalité dominante du début du texte traduit par Silas : il s'agit de « délivrer » de la paralysie de la « loi » le *logos* d'un sage dont le comportement est proche du modèle des sages de la tradition cynique grecque.

²⁹ Marc associe à l'enseignement depuis une barque le développement du plus long discours de Jésus devant une foule (parabole du semeur, de la lampe, de la métaphore du royaume). Comme, dans son récit, Jésus a déjà invité Simon à le suivre avec trois autres disciples, il lui a fallu passer sous silence l'épisode de la pêche.

³⁰ Les commentateurs notent l'emploi de l'apostrophe *epistata*, « chef », « patron », mais ne relèvent pas son usage ironique. L'usage ironique est confirmé par la conclusion de la prise de parole de Simon : *epi tōi rhēmati sou, khalassō...* Dans son invitation, Jésus – Silas nous représente un Jésus qui – a remarqué la fatigue et la tension des hommes. Il les invite donc à une pêche qui leur sera une détente (*khalaō* signifie « relâcher, détendre, donner du mou à »). Simon le fera du moins « pour la formule » que Jésus vient d'employer, « pour le prendre au mot », pour respecter sa parole, sans doute, mais pour lui prouver qu'elle n'est pas la parole d'un « professionnel », d'un homme compétent. Il ne le fera pas « pour prendre du poisson », mais « pour attraper » son interlocuteur. D'où l'effet de surprise et le renversement final.

³¹ Je fais l'hypothèse que *dierrēsseto* est formé sur *dia-rhēssō* et non sur *rhēgnumi*. Les filets « ne se rompaient pas », mais « étaient violemment agités ». On a besoin d'aide pour assurer la prise.

- 5.7 Ils firent signe à leurs associés dans l'autre barque de venir les aider ; ils vinrent donc et ils emplirent les deux barques au point qu'elles s'enfonçaient quelque peu.
- 5.8 Simon³² tomba aux pieds de Jésus et lui dit : « Eloigne-toi de moi car je suis un spécialiste de la gaffe³³ [...] ! »
- 5.9 C'est que la stupeur devant la quantité de poissons qu'ils avaient pris s'était emparée de lui et de tous ceux qui étaient avec lui³⁴.
- 5.10 Il y avait-là deux de ses associés, Jacques et Jean, fils de Zébédée. [Jésus] leur dit (*au moment de descendre de la barque de Simon et de s'éloigner*) : « Venez par ici. Ne vous contentez pas de faire de vous des pêcheurs de poissons. Je ferai de vous des pêcheurs d'êtres humains. »
- 5.11 L'ayant entendu (et compris), ils laissèrent tout sur le rivage et ils l'accompagnèrent.

³² Le texte porte pour la première fois Simon Pierre. Le sinaïétique ne mentionne pas le surnom. Rien, chez Silas, ne justifie la seconde appellation (il ne nous est jamais dit d'où elle vient). Sur le problème, voir Appendice à *La fabrique du Nouveau Testament : Les trahisons d'un nom*.

³³ *Anēr hamartōlos eimi*. Ce serait si simple de traduire « Je suis un pécheur » ! Or la locution *anēr hamartōlos* n'apparaît que dans ce passage. *Anēr* s'emploie en association avec un nom de profession (*aoidos anēr*, - aède -, *epiboukolow anēr*, -berger-, par exemple, ou chez Hérodote, *anēr halieus*, -pêcheur). Il est légitime de supposer que, associé à *anēr*, *hamartōlos* se substitue à un nom, du type de *halieus*, « pêcheur ». « Je suis un professionnel de la gaffe », dit Simon à Jésus, lui adressant du « Maître » (de vie), lui conférant, peut-être, un titre analogue à celui qui ne revient proprement qu'à Dieu. Certes, sous *hamartōlos* on ne peut pas ne pas entendre aussi la qualification de celui qui est en indélicatesse avec les prescriptions de la loi ; mais le mot grec permet un jeu avec l'idée de « manquer son coup ». Simon avoue sa méprise : il s'est trompé sur le compte de Jésus, dont il pensait pouvoir se gausser. J'ai tâché, en français, de rendre compte du jeu de mot.

³⁴ Une comparaison du texte communément adopté du *Vaticanus* avec le *CB* atteste, pour l'ensemble de ce récit, des variantes dont celles du *Vaticanus* ne paraissent pas toujours les plus heureuses. Le *Codex* offre une formulation de la boutade de Jésus divergeant passablement des autres manuscrits, qui, tous, concluent sur la forme verbale au pluriel *hēkolouthēsan*, « ils l'accompagnèrent / ils le suivirent ». Cela signifie que Jésus n'a pas adressé son invitation aux compagnons de Simon. C'est donc la boutade du *Codex* qu'il faut adopter : « Δεῦτε καὶ μὴ γείνεσθε ἀλιεῖς ἰχθύων, ποιήσω γάρ ὑμᾶς ἀλιεῖς ἀνθρώπων. » « *Deute kai mē geinesthe halieis ikhthuōn, poiēs ō gar humas halieis anthrōpōn.* » Le verbe *geinomai* ne signifie pas « devenir », mais « faire devenir » ou « se faire devenir » = « se faire ». Etant donné la construction avec la négation (la défense), *geinesthe* est un impératif aoriste. On entendra donc : « Allons ! Ne faites pas de vous à l'avenir des marins à la recherche de poissons ! Je ferai en effet de vous des marins à la recherche d'êtres humains ! » « Vous n'allez tout de même pas vous contenter de pêcher du poisson ! » C'est-à-dire : mettez aussi, à l'avenir, vos barques à ma disposition pour que je continue mon enseignement. Mais également : « Laissez votre pêche à ceux qui sont là, sur la plage. » Mais également : « Rassurez Simon ! »

Leçon à la Salpêtrière

- 5.17 Il arriva, en l'un de ces jours où il enseignait, que les Pharisiens et les spécialistes de la loi qui étaient venus de tout village de la Galilée [et de la Judée et de Jérusalem], faisaient partie de l'assistance.
- 5.18 Voici (venir) des hommes qui portaient sur une civière un homme paralysé, et ils cherchaient à l'introduire et à le placer devant lui.
- 5.19 Ne trouvant aucun passage pour l'introduire à cause de la foule, ils montent sur la terrasse et, à travers les tuiles (les dalles ?), ils le laissèrent aller sur sa civière au milieu (de l'assemblée³⁵), devant Jésus.
- 5.20 Voyant leur confiance, il dit : « Ben mon bonhomme³⁶ ! On a laissé filer tes manquements (à la Loi) !³⁷ »
- 5.21 Les scribes et les pharisiens se mirent à discuter entre eux : « Quoi ! (Mais) cet individu déblatère de manière blasphématoire ! Qui a pouvoir de délivrer de la dette des manquements à la Loi³⁸, si ce n'est Dieu seul ? »

³⁵ *Eis to meson* : Silas a traduit en employant une expression technique, désignant, dans la tradition grecque, la place, en assemblée, (« le milieu ») où l'on prend la parole pour s'adresser à tous. Cette place est occupée par le paralytique. A travers lui, Jésus met publiquement en jeu l'autorité de sa parole. On se souvient que l'expulsion du démon dans la synagogue a eu pour effet de pousser l'homme délivré « au milieu », par métonymie, de lui donner (ou de lui rendre) la parole.

³⁶ *Anthrōpe* est l'équivalent d'une exclamation d'étonnement à l'adresse de quelqu'un qui se signale par son audace. Elle pourrait être rendue par l'expression méridionale : « Peuchère ! »

³⁷ *Apheōntai* : Silas joue sur l'action des porteurs (*kath ē kan*) et le résultat qu'il constate : à terre, devant Jésus, le paralytique *apheitai*, « est complètement laissé aller » (pardon pour la formulation, mais il s'agit de rendre compte d'un sens). Les porteurs l'ont définitivement « relâché ». Jésus fait un jeu de mots, que confirme, chez Marc (2, 5) l'emploi du présent duratif *aphientai sou hai hamartiai* (« on laisse aller tes manquements » = « Tes manquements se débinent ! »). Le jeu est non seulement sur le sens du verbe, mais sur *hamartiai*. Il est implicite que l'homme est « paralysé » en châtiment de ses manquements, qui se manifestent sous la forme d'un défaut d'articulation du corps. La formule de Marc peut donc signifier à l'adresse du paralytique : « Etant donné que tu ne peux te mouvoir par toi-même à cause de tes fautes, tu ne te déplaces, en allant de haut en bas, qu'à condition que l'on te porte sur une civière sur laquelle *on te laisse aller* ». Silas emploie un parfait qui ajoute une nuance d'achèvement et qui renforce le caractère provocateur du jeu de mots : « Maintenant, c'est fait : on a laissé filer tes manquements ! »

Autrement dit, « de 'laisser filer', d'affranchir un homme asservi ».

- 5.22 Ayant compris la pointe de leurs discussions³⁹, Jésus leur dit en guise de réponse : « Quel est le fond de votre pensée⁴⁰ ?
- 5.23 Quel est le plus facile à dire : < Aucun des manquements à la Loi n'est retenu contre toi⁴¹ > ou bien : < Lève-toi et va te promener ! > ?
- 5.24 Afin que vous voyiez bien que le fils de l'homme⁴² (= quiconque) a autorité sur terre pour délivrer de la dette des manquements à la Loi..., à toi je le dis : <lève-toi, prends ta civière et va chez toi ! >
- 5.25 Aussitôt il se mit debout en leur présence, ce sur quoi il gisait, il le souleva, il s'éloigna pour aller chez lui, (en cela) faisant reconnaître Dieu.
- 5.26 [Tous en furent frappés de stupeur et ils reconnaissaient Dieu à cela et ils étaient remplis de crainte, disant : « Nous avons vu des choses déconcertantes, aujourd'hui⁴³ !»]

Le collecteur d'impôts, Matthieu

- 5.27 En passant, il vit Matthieu [= Lévi⁴⁴] assis (par terre), s'appuyant contre (la cloison de) son officine ; il lui dit : « Viens en ma compagnie. »

³⁹ Jésus sait que les spécialistes de la loi et les pharisiens ne sont pas des imbéciles et qu'ils ont eux-mêmes compris la pointe de son jeu de mots. Mais en même temps, il leur retourne l'interprétation qu'ils font de son propos : puisqu'ils entendent « laisser aller » dans le sens d'absoudre, eh bien, il leur montrera que celui qui était « lié » est désormais, en effet, « délié » ou « délivré » des conséquences des manquements aux commandements. A ce dernier, il adresse une parole sans ambiguïté (*soi legō*) et lui restitue sa liberté de mouvement : il le délivre de commandements qui paralysaient sa liberté d'action. Voilà en quoi Dieu se fait reconnaître (*doxazei*) : dans une parole qui délivre et non dans des commandements. La paralysie était de type névrotique : pour ne plus commettre d'infractions à la loi, qui accroissaient son sentiment de culpabilité et son angoisse, l'homme s'était condamné à une totale inertie.

⁴⁰ « Quels sont vos raisonnements dans vos cœurs », c'est-à-dire « dans le fond de votre pensée » ?

⁴¹ Mot à mot, « tous tes manquements *sont complètement laissés aller... » ! L'astérisque signale une forme verbale, inexistante en français, reproduisant une forme grecque (construction factitive au passif) : « *être fait faire... » ! Pour cette construction en grec, voir mon ouvrage sur le parfait, *Les degrés du verbe*, Berne, 2000.

⁴² Je fais l'hypothèse de l'usage ambigu de la formule dans la bouche du Nazaréen : « le fils de l'homme », c'est une figure de la fin des temps, ou mieux, de l'instauration du règne de Dieu, et, en même temps, la formule araméenne signifie « tout homme ; n'importe qui », « l'être humain ». L'instauration du règne coïncide avec l'affranchissement de la Loi en tant que loi de l'Alliance. Jésus a compris l'origine de la paralysie de l'homme qu'il a sous les yeux, sa peur de transgresser la loi et d'en subir les conséquences. Il lui a fallu tout de même un sacré culot pour l'inviter à se lever.

⁴³ Le lien grammatical de cette phrase au contexte fait défaut. Comparé à ce qui précède, elle est sans intérêt.

⁴⁴ Au moment de la fabrique des Evangiles, il a fallu effacer le lien entre l'homme, assis,

- 5.28 Ce dernier laissa là tout sur place, il se leva : il le suivrait sur sa voie⁴⁵.
- 5.29 [Matthieu] fit une grande réception pour lui dans sa maison. Il y avait foule de collecteurs des impôts et d'autres individus qui étaient au banquet avec eux.
- 5.30 [Les pharisiens⁴⁶ et] ceux d'entre eux qui étaient spécialistes de la loi murmuraient, disant aux disciples : « Pourquoi votre maître mange-t-il et boit-il avec les collecteurs d'impôts et des laxistes ? »
- 5.31 C'est Jésus qui leur répondit : « Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecin, mais ceux qui vont mal.
- 5.32 [Je suis venu pour inviter à la conversion non ceux qui respectent les lois (« les justes »), mais ceux qui trouvent des accommodements avec elles⁴⁷ (les laxistes / les mécréants).] »
- 5.33 Ceux-là lui dirent : « Pourquoi les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnent-ils fréquemment et font-ils des prières (publiques), tandis que tes disciples ne font rien de tout cela ? »

désœuvré, au pied de son officine, qui suggère à Jésus une idée (il lui donnera du travail !) et l'auteur d'un Evangile à qui on a donné ce nom de Matthieu, afin d'effacer la mémoire du vrai Matthieu historique, un receveur des taxes qui, semble-t-il, ne se démenait pas pour harponner et rançonner les clients. Il faut donc restituer « Matthieu » dans la traduction que Silas a faite des notes prises par *Mattieu*.

Sur la prise de notes de l'enseignement de Jésus par Matthieu, voir mon analyse des fragments, cités par Eusèbe de Césarée, de Papias de Hierapolis in *Jésus de Nazareth contre Jésus-Christ II La fabrique du Nouveau Testament*, chapitre II, p. 67 sqq. ; j'ai soumis à un nouvel examen les citations de Papias in *De Jésus de Nazareth à la fondation du christianisme*, à paraître aux éditions Golias.

⁴⁵ Jacques et Jean, après la pêche, « accompagnèrent » Jésus (emploi de l'aoriste). En l'occurrence, Silas emploi le passé duratif (l'imparfait) et non l'aoriste. Il insiste donc sur le fait que Lévi, à l'avenir, sera habituellement aux côtés de Jésus. *C'est le seul disciple dont cela soit affirmé*. En tant que collecteur des impôts, Lévi a une compétence que les pêcheurs n'ont probablement pas : il sait écrire. Etait-ce, pour Silas, une façon de suggérer que des notes prises par Matthieu constituaient la source de ses informations ? Autre précision : ἀκολούθεω signifie « aller sur le même chemin » (que quelqu'un). Suivre sa ligne de conduite (sa voie). Ou s'engager dans la compagnie d'un chef de troupe. Etant donné le moment où Jésus a invité Lévi (Matthieu) à l'accompagner, un moment de désœuvrement, son invitation signifiait : « Viens, suis-moi. J'ai du boulot pour toi ». Le résultat de ce boulot, c'est le recueil de l'enseignement de Jésus, traduit en grec par Silas. Les Tannaïtes faisaient partie de l'*hairesis* pharisiennes.

⁴⁶ « Pharisiens » : ajouté probablement au temps de la refondation du judaïsme autour des cinq rouleaux, après la destruction du temple par les troupes romaines.

⁴⁷ Voilà ce qu'il y a eu de plus désagréable avec les *cohanim* qui ont fabriqué les Evangiles, cette façon insidieuse de glisser dans les sentences de Jésus leur obsession de la loi, des manquements à la loi, des justes et des pécheurs.

- 5.34 Jésus leur dit : « Il n'est pas possible que les fils de la salle de festin où l'on célèbre une noce⁴⁸ jeûnent pendant que le jeune marié est avec eux !
- 5.35 Les jours passeront, et lorsque le jeune marié aura mis les voiles, alors ils jeûneront, en ces jours lointains⁴⁹ ! »
- 5.36 Il leur adressa aussi une parabole : « Personne ne met sur un vieux manteau une pièce de tissu qu'il a déchirée d'un manteau neuf, sinon on aura déchiré le neuf et la pièce (prise dans le tissu neuf) ne s'accordera pas avec le tissu ancien.
- 5.37 Personne ne met du vin nouveau dans des autres usagées ; sinon, le vin nouveau déchirera les autres, lui-même se répandra, les autres seront perdues.
- 5.38 Mais on met du vin nouveau dans des autres neuves.
- 5.39 [Et personne qui a bu un vin vieux n'en veut du nouveau, car il dit : « L'ancien est bien bon⁵⁰ !】

⁴⁸ La notion employée, la même chez les Synoptiques, est étrange : *hoi huioi tou numphōnos*, « les fils de la salle des noces ». Supposons une analogie avec « les fils d'Abraham », « les fils d'Israël » = les membres du peuple d'Israël. Les *huioi tou numphōnos*, ce sont ceux qui appartiennent à un espace « civique » défini, métaphoriquement, comme un espace « des noces ». Ils appartiennent à un lieu et à un temps où l'on ne jeûne pas, c'est-à-dire où l'on n'a pas à payer à Dieu la prétendue dette de la vie qu'il *donne*.

⁴⁹ Matthieu et Marc sont proches dans la formulation de ce verset : « viendront les jours où le fiancé les quittera et alors ils jeûneront » (Matthieu) ; Marc ajoute « en ce jour lointain ». Silas ne dit pas que « les jours viendront où... », il affirme le simple passage des jours (« des jours viendront ») et évoque l'éventualité du départ du jeune marié, à un moment indéterminé de l'avenir (lorsqu'il partira) ; par l'emploi du pluriel *en ekeinai hēmerais* il renforce l'indétermination, dans un lointain avenir, du départ ; le verbe employé, *ap-airomai* ne signifie pas nécessairement « être enlevé », mais peut exprimer le simple fait de « partir », de « s'éloigner », de « lever les voiles ». Chez Silas, le propos de Jésus relève de la boutade fondée sur un *adunaton*, un impossible. Les participants au festin de noces jeûneront « quand les poules auront des dents ».

⁵⁰ Si ce verset, propre à « Luc », manque en plusieurs témoins, on ne peut pas dire qu'il « est bien attesté », comme l'affirme le commentaire de la TOB ! F. Bovon (1991) dit, dans un même souffle, qu'il « n'est pas de la plume de Luc », puis que « selon Luc, le vin vieux, etc. » (I, p. 256). Il est en effet difficile d'admettre que tout ce qui est dans Luc n'est pas nécessairement de Luc ! Le verset paraît exprimer un point de vue chrétien : les adeptes de la loi mosaïque ne veulent pas y renoncer. Le verset n'est pas attesté dans le CB : il est peu probable que Silas l'ait trouvé dans les notes de Matthieu.

Promenade parmi les blés

- 6.1 Il se fit qu'un jour de sabbat il allait à travers champs ; ses disciples, de leur côté, se mirent à arracher des épis et, les frottant dans leurs mains, en mangèrent les grains.
- 6.2 Des gens, des Pharisiens, dirent à Jésus : « Regarde ce que font tes disciples un jour de sabbat ! Ce qui n'est pas permis ! »
- 6.3 Jésus leur dit : « N'avez-vous jamais lu ce que David a fait alors que lui-même et ceux qui étaient avec lui avaient faim ?
- 6.4 Il entra dans la maison de Dieu et, prenant les pains de l'offrande, il en mangea, en donna à ceux qui le suivaient, à qui il n'était pas permis d'en manger à moins qu'ils n'aient été des prêtres. »
- 6.5 Il leur dit : « Le fils de l'homme (« n'importe qui ») est souverain du sabbat. »

Le même jour, ayant regardé quelqu'un faire ce qui était, pour le sabbat, un travail, il lui dit : « Eh ben mon bonhomme ! Si tu as conscience de ce que tu fais, tu es bienheureux ! Si tu n'en as pas conscience, en plus d'être le dernier des maudits, tu transgresse la loi. »

[La main desséchée]

Ce récit de l'homme à la main desséchée a été rajouté au moment de l'écriture de l'Evangile de Luc. Si le grec de la vulgate est correct, ce n'est pas le cas du texte dans le *CB*, qui, par hypothèse, n'a pas subi les corrections de langue réalisées au cours du 2^e siècle notamment à Alexandrie dans l'école de Pantène. Il y a notamment 6, 8, une forme *estathē*, un emploi aberrant de l'aoriste passif là où il faudrait *estē*: « Il vint se placer debout » (et non « il fut mis debout »). Plus loin, l'expression *en orgēi legei* semble empruntée à la Septante plutôt qu'à la tradition classique ; un Grec aurait écrit *orgizomenos phēsi...* Du point de vue du contenu : il est implicite qu'après Nazareth, Jésus n'est plus retourné dans une synagogue. Et le contexte n'est pas celui des années 28-29, une époque où les Pharisiens n'auraient certainement pas cherché à accuser Jésus pour le traduire devant le Sanhédrin. Enfin la notion de « main sèche » n'apparaît ni dans les traités hippocratiques, ni dans les traités de Galien. Il semble que ce soit une spécialité de la tradition « chrétienne », inaugurée par l'Evangile de Luc !

Performance 1

Transition vers l'enseignement

6.12 Il arriva, en ces jours-là, qu'il sortit de la ville [...] ;

6.13 [...]⁵¹

6.17 il s'arrêta dans une plaine et, avec lui, une foule nombreuse de ses disciples venus l'écouter.

Une règle de conduite fondamentale

6.20 Levant les yeux, il dit à ses disciples :

« Bienheureux, vous, les mendiants ! Car le règne de Dieu vous appartient⁵².

6.21 [Bienheureux vous qui avez faim maintenant, car vous serez rassasiés.

Bienheureux vous qui maintenant pleurez, car vous rirez.

6.22 Soyez bienheureux lorsque, à cause du fils de l'homme, les hommes récuseront votre alliance (vous détesteront) et lorsqu'ils vous excluront et vous insulteront et qu'ils proscriront votre nom sous prétexte qu'il est vil (sans valeur).

6.23 Ce jour-là, soyez transportés d'aise et bondissez de joie, car, voici, votre solde dans le ciel est abondante. Car c'est ainsi qu'en agirent leurs pères envers les prophètes⁵³].

⁵¹ 6, 12 à 6, 20 : le passage comprend notamment l'élection et la désignation des douze apôtres. Clément de Rome (*Lettre aux Corinthiens*, vers 96) ne connaissait encore que deux Apôtres, Pierre (Céphas) et Paul. Paul n'a pas été choisi Apôtre par Jésus, qui n'a pas connu « Pierre ».

⁵² La formule *hē basileia tou theou* est en tout état de cause ambiguë : on peut entendre soit « le royaume de Dieu », soit « la royauté de Dieu », soit « le Règne ». Les notions sont solidaires : un style de royauté définit les composantes du royaume. Je traduis *ptōkhos* par « mendiant » ou « besogneux » (notion véhiculée par le mot grec) et non « pauvre » (traduction conventionnelle). « Mendant » comporte une composante sémique (une signification) que ne comporte pas « pauvre », celle de « demander, prier, réclamer, importuner quelqu'un aussi longtemps qu'on obtienne quelque chose ». Le mot désignait ce que désignent nos mots « nécessiteux » et « besogneux ». Quoi qu'il en soit, je considère que les Béatitudes, attestées dans les écrits qu'umraniens, sont apparues pour la première fois dans l'Evangile de « Matthieu ».

⁵³ Nous serons peu à peu conduits à constater que ce que Jésus lui-même sans doute appelait le « règne de Dieu » ne renvoie pas à l'au-delà ni à l'instauration du Royaume à la fin des temps, mais au présent. Le règne de Dieu définit un art de vivre en société, ce que l'on peut appeler le « régime de la grâce ». Les versets 22 et 23 comportent des résonances (l'idée de

6.24 « [Vous dites :] ‘malheur à vous, les riches !’

6.25 [Malheur à vous qui êtes gavés maintenant, car vous aurez faim ; malheur à vous qui riez maintenant, car vous serez dans le deuil et vous pleurerez.

6.26 [Malheur lorsque tous les hommes parleront en bien de vous, car leurs pères en agirent de même envers les faux prophètes.]

Enoncé de la règle de base

6.27 Eh bien, à vous je dis, à vous qui avez des oreilles pour m’entendre :

Accueillez les étrangers et prenez-les sous votre protection⁵⁴,

persécution) qui renvoient à l’époque de la rupture d’avec le judaïsme orthodoxe. J’incline à penser que les formules de béatitude ne faisaient pas partie de la rédaction de Silas, en revanche, il est probable que les malédictions proférées contre les riches sont celles des besogneux que Jésus reprenait à son compte (« Vous dites : Malheur à vous les riches... ») pour rétorquer : « Eh bien, moi, je réponds à vous qui m’entendez : accueillez vos adversaires », etc. Je ne retire que ce qui me paraît le plus évidemment étranger à une rédaction ancienne (antérieure à l’année 64).

⁵⁴ Certes, dans les livres de la Torah et des Prophètes, le verbe *agapaō* a servi d’équivalent au verbe hébreïque que l’on traduit par « aimer » (et qui signifie « chérir tout particulièrement », « manifester une préférence pour »). Dans la tradition hébreïque, le verbe marque le lien privilégié de Dieu à son peuple, de son peuple à Dieu). La question est de savoir pourquoi les traducteurs de la Septante ont choisi ce verbe *agapaō* plutôt que *phileō* (pour nous en tenir aux deux verbes dont la synonymie est la plus forte, puisque tous deux définissent un comportement positif – qui peut également relever de l’affection – envers les êtres humains de manière générale). *Phileō* désigne les relations entre obligés (parents et alliés) à l’intérieur d’une société dont les membres peuvent être désignés du titre général de *philoī*. La *philia* est définie à deux niveaux, celui des relations familiales (incluant donc les relations affectives et sexuelles de l’époux et de l’épouse, par exemple) et celui des relations sociales élargies (incluant l’amitié). De cet ensemble, sont exclus les étrangers, c’est-à-dire, à l’intérieur d’une société organisée, ceux qui sont « sans protection », sans appui, sans soutien, à qui fait défaut justement la *philia* (l’obligation de solidarité). Le type de relation « amicale » à cet ensemble des individus exclus des solidarités de groupe est désigné, en grec, par le verbe *agapaō*, dont une explication récente montre qu’il est formé sur **aga-* « grandement » et **pa-* « protéger ». Le verbe signifie donc « prendre sous sa haute protection ». Qui ? L’enfant en bas âge, le fils notamment (!), d’une part, parce qu’il est faible et parce que, en tant qu’enfant, il n’appartient pas encore au système des alliances adultes. Sont également objets d’*agapē*, les hôtes (les étrangers), la femme que l’on épouse (et que l’on prend sous sa protection ; mais elle est également objet de la *philia*), les proscrits, et dans la *Septante*, naturellement, Dieu lui-même. Car les traducteurs du texte hébreux ont bien compris que les relations des hommes à YHWH, en dépit de son Alliance, ne pouvaient être celle de la *philia*.

La question se pose de savoir quelle notion Jésus a employé, la notion de la Septante (« chérir ») ou la notion « grecque » (« accueillir et protéger ») ? Probablement celle par laquelle Dieu réclamait de son peuple un « soin exclusif », et qui, en grec, ne pouvait qu’être traduite par un verbe signifiant « accueillir (l’étranger) et le prendre sous sa haute protection ». Il s’agit de traiter comme la prunelle de ses yeux ou comme son fils « unique », de protéger les *ekhthrous*, soit les adversaires dans un procès, soit les « gens de l’extérieur », les étrangers ou ennemis (quiconque n’est pas *philos* est *ekhthros*, « étranger et ennemi »). En sa forme d’oxymore (alliance de deux termes s’excluant), étant donné sa position dans le discours rapporté par Silas, la formule est un renversement pur et simple du « premier commandement » de la Torah : « Dieu sera l’unique objet de tes soins les plus affectueux » ! Car on n’oubliera pas que ce commandement de la loi mosaïque était assorti d’un terme

comportez-vous généreusement envers⁵⁵ ceux qui vous traitent comme un rebut⁵⁶.

Violences verbales

6.28 Bénissez ceux qui vous maudissent,
répondez à ceux qui vous injurient par des vœux en leur faveur.

Violence physique

6.29 A celui qui te frappe à la mâchoire, dis-lui de ne pas oublier le reste, et
celui qui t'enlève ton manteau, abandonne-lui aussi ta chemise.

Refus de répondre à la violence par la violence

6.30 Donne à quiconque te réclame⁵⁷ et ne réclame pas ce qui t'appartient à
celui qui te l'enlève.

complémentaire : « A cette condition, tu seras l'unique objet de ses soins et il détruira tous tes ennemis ! » La première règle de conduite édictée dans Silas (elle n'occupe pas la première place chez Matthieu) est d'abord un renversement des fondements de la loi mosaïque, qu'elle prend, pour ainsi dire, à contre-pied. « Tu chériras... », non « *ton Dieu* », mais « ... ceux qui te sont étrangers ! » ou « *tes adversaires* », « *ceux qui ne font pas partie de ton alliance* ». En termes clairs, cela veut d'abord dire : « Tu ne leur taperas pas *d'embrlée* sur la gueule ! » Soit : « Tu neutraliseras la violence potentielle que recèle la relation à l'adversaire ou à l'étranger. » Et tu traiteras tout être humain, jusqu'à toi-même, comme un étranger : tu l'accueilleras. Telle est la règle fondamentale : accueillir tout être humain, et soi-même, comme un hôte.

⁵⁵ On pourrait également traduire : « Montrez-vous fort civils... / Adoptez les grandes manières pour... / Saluez bien bas... »

⁵⁶ On traduit *miseō* par *haïr* : entre le *philos* et l'*ekhthros*, il existe un troisième terme, ou une position intermédiaire, le *philos* que l'on *misei* (dont on récuse l'alliance) ; il serait plus juste de considérer qu'il est celui que « l'on n'aime pas », pour qui l'on n'a pas de considération, celui que l'on rejette, le rebut (sans le traiter spécialement en « ennemi » ou « adversaire ») plutôt que celui que « l'on hait ». Une explication étymologique rattache *mīsos* (objet de haine, le pouacre) à *minthos*, l'excrément humain. Ensuite, *kalōs poieite tois misousin humas* dit le texte, et non *agathopoieite* (« faites du bien ») ; *kalōs poieomai* ne signifie pas « je fais le bien », mais « je me compose bellement », « je me comporte avec noblesse », « j'en use en honnête homme » aurait-on dit au 17^e siècle. On pourrait donc également traduire : « Répondez à ceux qui vous traitent comme un rebut par une pirouette élégante ; répondez avec élégance à ... ». « Faites la révérence à... ! » Proposez à ceux qui vous traitent de créature puante un masque ! « Sale con ! – Moi, c'est Jacques Chirac. » Etc.

⁵⁷ *Panti aitounti* : « quiconque réclame », soit, aussi bien, le mendiant que celui qui prétend que je détiens quelque chose qui lui revient, l'accusateur en justice. L'idée est donc : désamorce l'esprit de revendication, non pas en cédant, mais en t'en moquant ! Donne ! C'est la meilleure façon d'interdire à l'autre de proclamer qu'il a eu gain de cause. « Ne pas réclamer à celui qui a enlevé » ne signifie pas nécessairement : « Laisse-le jouir en paix de tes biens ! »

Retournement paradoxal de la règle d'or

- 6.31 Et comme vous voulez que les hommes en agissent envers vous, est-ce ainsi que vous agissez envers eux⁵⁸ ? (est-ce là-dessus que vous conformez votre comportement envers eux ?)
- 6.32 Si vous aussi, vous accueillez et prenez soin de ceux qui vous accueillent et prennent soin de vous, quelle grâce (gratuité)⁵⁹ vous reste-t-il ? En effet, les mécréants⁶⁰ font cela : eux aussi accueillent et prennent soin de ceux qui les accueillent et prennent soin d'eux.
- 6.33 En effet si vous aussi, vous faites du bien à ceux qui vous font du bien, quelle grâce (gratuité) vous reste-t-il ? Les mécréants aussi font de même.

⁵⁸ Je retiens le texte suivant : Kai kathōs thelete poiōsin humin hoi anthrōpoi, outō kai humeis poieite autois? Voir les explications dans Etablissement du texte, note au verset

⁵⁹ Je conteste que *kharis* soit l'équivalent, dans le contexte, de *misthos* (F. Bovon, I, p. 310) ; le mot, malgré l'affirmation de H. Bolkenstein (cité par F. Bovon, *ibidem*, note 40) n'implique pas l'idée de réciprocité entre un bienfait auquel répondrait un autre bienfait. Dans le texte de Matthieu, une notion équivalente est rendue par τὸ περισσόν, « le surplus ». Je ne vois pas comment traduire en français autrement que par le mot « grâce » (adjectif « gracieux » quand il s'agit d'un don), qui appartient à la famille étymologique du latin « *gratia* », qui a servi à traduire *kharis*. Laissons de côté la grâce divine, en hébreu, le *hen*. Qu'est-ce qu'une grâce entre êtres humains égaux ? C'est un acte de pure générosité, qui ne *réclame* aucune réciprocité *objective*, qui laisse, à celui qui en est le destinataire, la pure disposition de lui-même et de l'objet obtenu gracieusement. En revanche, F. Bovon a raison de contester l'idée que *kharis*, dans le contexte, désigne la faveur divine, comme si l'homme avait intérêt à « agir généreusement » pour déplacer le commerce du côté de ses relations avec Dieu. La *kharis* ne se maintient comme *kharis* que si elle n'entre dans aucun calcul, mais fonde un système d'équivalences paradoxal, c'est-à-dire un système dans lequel la réponse à un acte gracieux est également un acte gracieux, une réponse libre, soit autre chose, justement, qu'une simple réponse. Voilà ce que formule déjà la règle fondamentale : accueillir l'autre – s'accueillir soi-même – en tant qu'autre (et non en tant que semblable) ! Lui faire la grâce de lui-même.

⁶⁰ « Mécréant » dans le contexte traduit *hamartōlos* ; l'arrière-plan des sentences est celui des relations contractuelles ; les justes sont ceux qui honorent leurs créances (la loi) dans une relation contractuelle (l'alliance). Entendons par mécréants simplement ceux qui n'honorent pas ou honorent mal leurs créances. Il n'est pas impossible que le mot désigne ici les non-Juifs, les païens. En leur respect de la loi, les Juifs ne diffèrent pas des païens. On n'en déduira pas que si les disciples de Jésus créent de la grâce – un surplus qui n'entre pas dans le calcul de la réciprocité –, cela les sépare du reste de l'humanité. Ce ne serait le cas que s'ils inscrivaient la grâce dans le circuit des échanges avec Dieu et, par là, la ramenaient à un marchandage. Ce serait l'abolir en tant que surplus et donc en tant que grâce. Donner purement et simplement n'acquiert aucun mérite. Le régime de la grâce ne transpose pas le régime de la Loi, il l'abolit : la condition humaine est celle des échanges, dont la réciprocité est la règle de base (tel produit vaut tel prix, la grâce engendre la grâce) ; mais, dans le régime de la grâce, l'homme n'est pas l'obligé de Dieu. Il n'a rien à lui rendre. La « gratuité » est le mode fondamental de sa relation à Dieu, aux autres, à lui-même. Ce que la grâce produit, c'est la liberté : personne n'aliène personne.

6.34 Et si vous prêtez à ceux dont vous comptez bien qu'ils vous rendront, quelle grâce (gratuité) vous reste-t-il ? Les mécréants aussi prêtent aux mécréants afin d'en obtenir les mêmes égards.

6.35 [Eh bien donc ! Accueillez et prenez soin de vos ennemis (de ceux qui ne font pas partie de vos alliances), et faites le bien, prêtez, n'espérant rien en retour⁶¹. Votre salaire sera abondant (votre solde sera abondante), et vous serez fils du Très-Haut, car lui-même est généreux pour les ingrats et pour les misérables⁶²].

Ne pas discriminer

6.36 Laissez-vous donc toucher par la pitié comme votre père est compatissant.

6.37 Ne jugez pas et ne mettez pas à l'écart⁶³ afin de ne pas être jugés et mis à l'écart. Ne condamnez pas, afin de ne pas être condamnés. Acquittez : vous serez acquittés.

6.38 Donnez, on vous donnera : on mettra dans le creux du vêtement une mesure bien tassée, soigneusement secouée, débordante. Car votre mesure vous sera retournée et servira à vous mesurer⁶⁴.

Les paraboles

⁶¹ Certes *mēden apelpizontes* peut signifier « ne désespérant en rien », mais *apo* peut signifier, en composition, « en retour » (« à partir de ce qui a été prêté »). (Pour répondre à F. Bovon, I, p. 311).

⁶² *Ponēros* : le terme connote la plus grande bassesse morale. A. Lukinovich a attiré mon attention sur le jeu, en grec, entre *khrēstos* et *akharistos* ; le jeu autorise à traduire *khrēstos* par « généreux ». Ne passons pas trop vite devant cette formule, sans en laisser retentir la portée : si Dieu est généreux pour les misérables et les ingrats, il ne peut, en même temps, nouer une alliance particulière avec des hommes qu'il se choisit pour être ses témoins (voir note ci-dessus). Quoi qu'il en soit, l'emploi de la formule « fils du Très Haut » n'est pas « jésuïtique » ! Le verset a été probablement interpolé.

⁶³ *Mē krinete*. Voilà une formule en apparence simple à traduire : « Ne jugez pas ! » En vérité, les mots grecs et français désignent le même acte social (l'acte du juge qui distingue le juste de l'injuste et définit, avec justice également, la rétribution du bon et du méchant) mais ne comportent pas la même signification. *Krinein* implique l'idée d'introduire du dis-cernement dans la confusion, d'évaluer en séparant ce qui est bon de ce qui est mauvais, d'approuver le premier, de déprécier et rejeter le second. Pas de « jugement » sans mise à l'écart et dépréciation. Je serais enclin à penser que la formule grecque signifie en l'occurrence : ne classez pas les êtres humains selon une échelle de valeurs qui implique l'accueil des uns (dans l'ensemble des gens recommandables), le rejet des autres (dans l'ensemble des pouacres).

⁶⁴ Comme en français, le mot comporte deux valeurs : ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la mesure quantitative (« vous recevrez autant que vous aurez donné »), mais également une mesure qualitative, sa modalité. Tout est question de style, de manière d'être et de manière d'agir. *Kalōs poieite* : « Agissez de belle manière ! » Il y a des comportements sordides, sans doute ! Le pire est de leur répondre par une bonté ou une charité sordides.

- 6.39 Il leur parla aussi en parabole : en aucun cas celui qui a la vue trouble ne peut en conduire un autre qui a la vue trouble. Ne tomberont-ils pas tous les deux dans le trou à ordures ?
- 6.40 Il n'est pas de disciple qui dépasse son maître : il sera conformé sur son modèle.
- 6.41 Que regardes-tu la paille dans le champ de vision de ton frère, alors que tu n'aperçois pas la poutre qui te gêne la vue ?
- 6.42 Comment peux-tu dire à ton frère : <Frère, laisse-moi te débarrasser de la paille qui te gêne la vue>, alors que toi-même tu ne vois pas la poutre qui gêne la tienne ? Porteur de masque (hypocrite) ! Enlève d'abord la poutre qui t'embarrasse la vue, et alors tu distingueras la paille pour l'ôter de celle de ton frère.
- 6.43 Un bel arbre produisant des fruits dégénérés, ça n'existe pas, non plus qu'un arbre dégénéré produisant de beaux fruits.
- 6.44 Car (la vertu de) chaque arbre se reconnaît à son fruit. On ne cueille pas, en effet, des figues sur des chardons, on ne vendange pas la grappe de raisin sur des ronces.
- 6.45 L'homme bon produit ce qui est bon en le puisant au trésor de bien que recèle son cœur (sa pensée), le misérable produit un fruit méprisable en le puisant au trésor de méchanceté que recèle son cœur (sa pensée). Car la bouche de l'homme laisse s'écouler ce qui déborde de son cœur (de ses pensées)⁶⁵.
- 6.46 Pourquoi me dites-vous maître et ne faites-vous pas ce que je vous explique ?
- 6.47 Quiconque vient à moi, écoute mes préceptes et s'y conforme, je vais vous indiquer à qui il est semblable ;
- 6.48 il est semblable à un homme qui bâtit une maison après avoir fait une fouille ; il a creusé et a construit des fondations sur le rocher. A la suite

⁶⁵ Autrement dit, ce n'est pas le respect de la loi qui fait la qualité d'un acte.

d'un afflux d'eau, le torrent s'est précipité sur cette maison, il n'a pas eu la force de l'ébranler parce qu'elle était bien bâtie.

6.49 Celui qui m'a entendu, mais s'est gardé de rien faire (de ce qu'il a entendu) est semblable à un homme qui a construit une maison sur la terre, sans fondations, contre laquelle le torrent s'est précipité et aussitôt elle s'est écroulée, et il en est résulté un gros tas de ruines.

3 – *La vie comme parole, la parole de vie*

Il est probable que le récit suivant n'appartenait pas au texte primitif ; l'épisode est absent de Marc. Mais Marc peut lui avoir substitué le récit de la Syrophénicienne. Il reste un emploi des cas après préposition (accusatif au lieu du datif) qui entretiennent également le doute. En revanche, le contenu de l'épisode est en connexion étroite avec ce qui suit (le logos, source de vie) et en affinité étroite avec une thématique qui parcourt toutes les péripéties jusqu'à Jérusalem (le thème de la confiance).

7.1 Lorsqu'il eut achevé de proférer ces maximes⁶⁶, il entra dans Capharnaüm.

[...]

7. 16 Tous (ceux qui l'avaient entendu) reconnaissaient Dieu (en ce qu'il avait dit) et disaient : « Un grand prophète a été suscité parmi nous ».

7. 17 Et ce propos se répandit dans la Judée tout entière et en toute contrée environnante jusqu'à Jean, le Baptiste, (*en prison à Machaerous*) qui

7.18 ayant appelé à lui deux de ses disciples,

7.19 leur dit : « Allez et dites-lui : « Es-tu celui qui vient ou devons-nous en attendre un autre ? »

7.20 Les deux hommes vinrent auprès de Jésus et lui dirent : « Jean le baptiste nous envoie auprès de toi nous chargeant de te demander : « Es-tu celui qui vient ou devons-nous en attendre un autre ? »

7.21 [...]

⁶⁶ Je reprends la phrase de transition du *CB*, tout en lui donnant un tour grammaticalement acceptable. Ni l'épisode du centurion, ni celui du détour par Naïn ne faisaient partie du texte primitif des notes de Matthieu ou de Marc ; il est probable que la suite primitive est celle que nous lisons en 7, 18 : « Et ses disciples firent à Jean un rapport sur tout cela. »

- 7.22 Il leur répondit : « Allez, annoncez à Jean ce que vous avez vu et entendu⁶⁷. »
- 7.23 [...].
- 7.24 Lorsque les messagers de Jean se furent éloignés, il se mit à parler de lui à la foule. « Quelles sont ces allées et venues dans le désert ? Qu’allez-vous y contempler ? Un roseau secoué par le vent ?
- 7.25 Eh bien ! Qu’est-ce qui vous attire à ce point ? Un homme vêtu de manteaux douillets ? Voyons ! Ceux qui ont la ressource d’un manteau d’apparat et du luxe se trouvent dans les palais !
- 7.26 Eh bien ! Quelles sont ces allées et venues ? Pour un prophète ? Oui, je vous le dis, pour plus qu’un prophète même !
- 7.27 [...]
- 7.28 Car, parmi ceux qui sont nés d’une femme, il n’est aucun prophète plus grand que Jean Baptiste, mais, je vous le dis, celui qui, dans le règne de Dieu, fait partie des petits est plus grand que lui. »
- 7.29 [Et tout le peuple qui l’a entendu et les collecteurs d’impôts ont rendu justice à Dieu en étant baptisés du baptême de Jean.
- 7.30 Les pharisiens et les experts de la loi, en repoussant son baptême, ont rendu nul le dessein de Dieu envers eux.]
- 7.31 A qui donc⁶⁸ assimilerai-je les hommes de cette génération, et à quoi sont-ils semblables ?
- 7.32 Ils sont semblables à des gamins assis sur la place, s’interpellant les uns les autres et disant : « Pour vous, nous avons joué de la flûte, et vous n’avez pas dansé ; nous avons entonné un chant de deuil et vous n’avez pas pleuré ! »
- 7.33 Car Jean le baptiste allait et venait, s’abstenant de manger toute nourriture et de boire du vin et vous dites : « Il est possédé d’un démon ».

⁶⁷ La suite (Les aveugles recouvrent la vue, les boiteux vont et viennent, les lépreux sont purifiés et les sourds entendent ; les cadavres se relèvent, ce sont des mendians qui reçoivent la bonne nouvelle (du royaume) et celui que je ne fais pas trébucher est bienheureux) a sans aucun doute été rajoutée au moment de l’invention du Christ, évidemment un faiseur de miracles.

⁶⁸ Il est possible que la remarque qui suit ait appartenu primitivement à un autre contexte, celui du repas chez Lévi.

- 7.34 Le Fils de l'homme va et vient, mangeant et buvant, et vous dites : « Voici un glouton et un ivrogne, un ami des collecteurs d'impôts et des mécréants ! »
- 7.35 « Une sagesse (*celle de la Loi de Moïse !*) se juge aux enfants qu'elle produit. »

La femme au parfum

- 7.36 L'un des pharisiens le sollicita pour qu'il mange avec lui. Entré dans la maison du pharisien, il fut placé sur le lit.
- 7.37 Voici qu'il y avait dans le bourg une femme de mœurs libres⁶⁹ ; elle avait compris que Jésus était étendu dans la maison du pharisien ; elle prit du parfum dans un flacon d'albâtre,
- 7.38 elle vint se placer derrière lui à ses pieds et elle pleurait ; elle lui mouilla les pieds de ses larmes, puis elle les essuya de ses cheveux, et tout en lui baignant les pieds, elle les frottait de son huile parfumée.
- 7.39 Ce que voyant, le pharisien qui était étendu aux côtés de Jésus *dit entre eux (faisant en sorte de n'être entendu que de son interlocuteur)* (: « Eh toi ! Si tu étais un prophète, tu reconnaîtrais qui est cette femme qui te touche, à quelle espèce elle appartient, qu'elle est une femme qui ne respecte pas la loi (*hamartōlos*) / que c'est une pute ! »
- 7.40 Jésus lui répondit : « Simon, à cela j'ai de quoi te répondre... » L'autre lui dit : « Maître (*dikaskale*), parle ! Instruis-moi ! » « Te répondre ceci :
- 7.41 - Un prêteur avait deux débiteurs. L'un lui faisait valoir cinq cents deniers en intérêts, l'autre cinquante.
- 7.42 Comme ni l'un ni l'autre n'avaient de quoi rendre, il leur fit grâce de leur dette. Quel est donc celui des deux qui lui manifestera les plus grandes prévenances ? [l'accueillera le mieux (*pleon agapēsei*) ?] »

⁶⁹ *Hamartōlos* pour qualifier la femme : peut-être tout simplement « une courtisane ». L'adjectif peut désigner celui qui ne suit pas la loi de Moïse de manière générale, et donc quelqu'un dont le comportement est « païen ».

- 7.43 Simon lui répondit : « Faisons à ta question un bel accueil : ce sera celui à qui il a fait la plus grande faveur. » Jésus lui dit : « Bravo ! Bien sentencié⁷⁰. »
- 7.44 Et tout en étant tourné vers la femme, il dit à Simon : « Tu vois cette femme ? Je suis entré dans ta maison, tu ne m'as pas donné d'eau pour la répandre sur mes pieds ; celle-ci les a mouillés de ses larmes et les a essuyés avec ses cheveux.
- 7.45 Tu ne m'as pas accueilli en m'embrassant ; celle-ci, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de répandre des baisers sur mes pieds.
- 7.46 Tu n'as pas répandu d'huile sur ma tête ; celle-ci m'a frotté les pieds de parfum....
- 7.47 [...]
- 7.48
- 7.49
- 7.50
- 7.51 Se tournant vers (*pros*) la femme, il lui dit : « Ta force est tout entière dans ta confiance. Ne sois pas inquiète ! Continue à te procurer tes ressources (*poreouou*) (à ta façon) !

L'épisode précédent sert de seuil, de passage à la limite : la courtisane est l'indice que l'on a franchi le temps de la soumission à la loi ; voici désormais le temps, non pas de la Loi, mais de la confiance en la vie comme source de générosité ; la vie en soi ne relève pas de l'ordre de la nature, mais de l'ordre de la grâce.

⁷⁰ Si Jésus a *répondu* à ce que Simon ‘pensait’, se disait en lui-même, c'est qu'en réalité le Pharisen s'était fait entendre de lui ; il faut donc corriger le texte : Simon ne s'est pas exprimé silencieusement, « en lui-même » (*en heautōi*), mais *en heautois* (pluriel) « entre eux deux », lui et Jésus, sans se faire entendre de la femme. Et ce qu'il a dit Jésus c'est ce qu'il pensait être une méchanceté. A cela, Jésus a « de quoi dire ». L'échange entre les deux hommes est acerbe. Je tâche de rendre compte du ton par la traduction. (*Hupolambanō* signifie « bien accueillir » et « supposer » ; Jésus confère, à n'en pas douter, ironiquement, à la réponse de Simon le Pharisen, la qualité d'un jugement dans un tribunal ; la capacité d'accueil d'un être humain ne se mesure pas aux plus ou moins grandes faveurs de Dieu, elle est entière chez celui qui se sait libre de toute obligation envers Dieu. Par son comportement, la femme a manifesté qu'elle se moque de la Loi d'Alliance.

⁷¹ Versets 47 à 50 :

La théorie (le logos)

- 8.1 Il arriva⁷² aussitôt après que lui-même chemina par les bourgs et les villages proclamant et annonçant la bonne nouvelle du règne de Dieu, et des disciples⁷³ l'accompagnaient.
- 8.2 et il y avait des femmes, [guéries des esprits mauvais et de leurs maladies,] Marie, dite de Magdala,[dont étaient sortis sept démons],
- 8.3 et Jeanne la femme de Khouza, l'intendant d'Hérode et Suzanne, et beaucoup d'autres, qui mettaient en commun⁷⁴ et distribuaient des biens dont elles disposaient.
- 8.4 Comme ils étaient ensemble [et qu'une foule nombreuse accourait à lui⁷⁵], il dit en parabole :
- 8.5 « Le semeur sortit pour semer sa semence. Tandis qu'il semait, une partie en tomba le long du chemin, fut piétinée et les oiseaux du ciel la mangèrent.

⁷² « Aussitôt après il se fit qu'il chemina par les bourgs et les villages... » L'usage du connecteur temporel établit un lien étroit entre ce qui s'est passé chez Simon et la circonstance dans laquelle Jésus a prononcé la parabole du semeur. La parabole elle-même commence par une « sortie ». La construction du récit nous suggère que la « femme au parfum » a donné à Jésus une double impulsion, pour aller de bourgs en villages proclamer la venue du royaume et pour la parabole elle-même. Il en est comme si la femme avait été pour Jésus l'occasion de s'engager définitivement dans la proclamation de la venue du royaume parce qu'il avait compris quelle en était l'origine : le *logos* (le contenu d'un enseignement) en tant que semence, et donc l'ensemencement du *logos*. Ce n'est pas un hasard si, dans ce même contexte, est évoqué un groupe de femmes qui accompagnent Jésus. Le *Logos*, en tant que semence qui féconde, fait de tout auditeur un porteur de vie.

⁷³ Le texte actuel dit « les Douze », qui sont apparus au moment de l'entreprise éditoriale d'Ignace vers 100.

⁷⁴ *Diēkonoun ek tōn huparkhontōn* : le groupe complément montre que le verbe ne signifie pas seulement « servir », mais également « mettre en commun » en faisant soi-même le service. Le contexte confirme l'hypothèse d'une formation du verbe sur la même racine que *koinos*, « commun ». Je suppose **di-hm-com-*, *hm-* = « ensemble », d'où « mettre en commun en distribuant ». Le partage en tant que moyen de redistribution des biens est au cœur de la « doctrine économique » du Nazaréen (voir un peu plus loin la distribution des pains, puis le fils prodigue, le pauvre Lazare, l'homme riche, Zachée, l'anti-modèle du roi et de l'administration sacerdotale du temple). En termes contemporains, cela pourrait signifier que les Etats procèdent à une redistribution des richesses accumulées par un petit nombre pour permettre au grand nombre des conditions de vie « humaine », par exemple dans la satisfaction des besoins et dans l'habitat, etc.

⁷⁵ Le texte du manuscrit 579 a le mérite de rendre la situation intelligible. Jésus est avec ceux qui le suivent habituellement (trente à quarante personnes) ; il s'entretient avec eux ; on vient également en nombre de la ville (Capharnaüm ?) pour l'écouter. Alors il profite de l'occasion pour expliquer de quelle façon on tirera le meilleur profit de son enseignement.

- 8.6 Une autre tomba dans de la rocallle, elle germa et se dessécha parce que la sève nourricière lui manquait.
- 8.7 Une autre tomba au milieu des épines et comme elle croissait avec les ronces, ces dernières l'étouffèrent.
- 8.8 Une autre tomba dans la bonne terre, et, ayant poussé, elle produisit du fruit au centuple⁷⁶. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende ! »
- 8.9 Ses disciples lui demandèrent ensuite quel pouvait bien être le sens de la parabole.
- 8.10 Il leur dit : « Vous ne vous représentez pas le sens de cette parabole ? Comment donc interpréterez-vous correctement les paraboles⁷⁷ ?
- 8.16 Lorsque quelqu'un a allumé une chandelle, il ne la cache pas dans un buffet ou ne la met pas sous le lit, mais il la pose sur un chandelier afin que ceux qui entrent voient clair.
- 8.17 Car il n'est rien qui, caché, ne deviendra manifeste, ni rien de secret qui ne sera reconnu et mis en pleine lumière.

⁷⁶ *Epoīesen hekatontaplasiona* : Marc emploi *edidou* et non *epoiēsen*. L'emploi de ce verbe par Silas n'est pas la trace d'un « septantisme » (Fitzmyer, p. 704 ; Léon-Dufour, p. 112 ; Bovon s'abstient avec raison d'une remarque en ce sens) ; il est conforme au grec classique (« produire de l'orge », dit Aristophane) ; il est en outre, dans le contexte, appelé par le multiplicateur : « il produisit du fruit cent fois plus ».

⁷⁷ Si, à la question des disciples, la réponse de Jésus avait été celle que l'on propose dans les éditions de l'évangile de Luc, il faut avouer qu'elle serait d'un singulier arbitraire. Il y a, dans Marc, une réponse absente de Luc et de Matthieu (*Marc*, 4, 13 : οὐκ οἴδατε τὴν παραβολὴν ταῦτην; καὶ πῶς τὰς παραβολὰς γνώσεσθε; » « Vous ne vous représentez pas le sens de cette parabole ? Comment donc interpréterez-vous correctement les paraboles ? » Je supposerai que telle a été la réponse primitive de Jésus, que le long développement de Matthieu sur ceux à qui la révélation des mystères du Royaume est refusée appartient aux années de rupture d'avec le judaïsme orthodoxe. Rien, dans le contexte, ne motive le rejet de la « foule » dans les ténèbres extérieures. La suite de la réponse de Jésus l'affirme : on n'allume pas une lampe pour la cacher ; Jésus ne propose pas un enseignement « crypté », qui doit rester caché. Ce qui est tenu secret sera révélé, il s'agit donc de prêter attention à la façon dont on « entend » les choses. En conséquence, les paraboles ne sont pas faites pour rester cachées ; elles sont faites pour provoquer une écoute « intelligente », une écoute « du cœur ». La parole, semence de vie, demande un effort de l'intelligence pour être entendue. Elle est un *logos*, une « action de se mettre en rapport avec » la demande de sens en soi et le « rapport » (le fruit) qui résulte de cette mise en rapport. Jésus n'a donc pas expliqué la parabole. Cela aurait été travailler pour ceux qui reçoivent une semence comme les pierres du chemin.

8.18 Considérez donc la façon dont vous écoutez. Celui en effet qui retient, à celui-là il sera donné et celui qui ne retient pas, à celui-là sera enlevé même ce qu'il a l'illusion de contenir⁷⁸.

8.11 [Voici le sens de la parabole. Posons que la semence, c'est la parole (la semence sélectionnée) de Dieu⁷⁹.

8.12 Ceux qui se tiennent le long du chemin, ce sont ceux qui ont entendu, vient ensuite le tentateur (le semeur de zizanie), il arrache la semence (*ton logon* : le principe de multiplication de la graine) de leur cœur afin qu'ils ne soient pas sauvés en mettant leur confiance en elle.

8.13 Ceux de la rocaille, ce sont ceux qui accueillent avec faveur la parole (germinative) lorsqu'ils l'entendent, et ceux-ci ne mettent pas de racines, eux qui, sur le moment, ont confiance mais qui, au moment de l'épreuve, s'en désolidarisent.

8.14 Ce qui tombe dans les épines, ce sont ceux qui ont entendu, mais accaparés par les soucis de richesse et de plaisirs de la vie, ils étouffent (le germe et eux-mêmes avec le germe) et ne rapportent pas de fruits.

8.15 Ce qui tombe dans la belle terre, ce sont ceux qui, ayant entendu la parole (germinative), la retiennent dans la noblesse de leur cœur et, avec la longueur du temps (avec patience), rapportent des fruits.]

Une semence rendue à la vie

⁷⁸ La pensée de ce passage s'éclaire d'une opposition, en grec, entre *vómoς* (la loi) et *λόγος* (la parole-semence). L'homme détient en lui un germe de vie divine, dont il est laissé à chacun de favoriser la croissance. Le rapport à ce germe divin, ce *logos*, cette puissance de germination du sens, est de confiance : il n'est pas de loi qui prescrive comment se comporter de manière correcte avec lui, comme il n'est pas de loi pour prescrire comment se comporter envers soi-même. La seule mise en rapport adéquate au *logos* ne peut justement être que la parabole, qui invite à comprendre le sens par delà la matérialité des signifiants et par delà même le caractère construit des signifiés. La parabole fait entendre par delà l'immédiateté de l'écoute, fait voir par delà les apparences : elle creuse en l'individu l'attente de soi. Elle ne dicte pas le sens, elle creuse l'espace d'une écoute qui rende possible son retentissement, au moment de la réalisation d'une mise en rapport.

Sur la mise entre parenthèses de l'explication de la parabole, voir la note suivante et le commentaire au texte grec de ce passage.

⁷⁹ « Parole de Dieu » : le simple usage de ce syntagme rend toute l'explication hors-sujet. Il est stupide de parler en parabole (d'allumer une lampe) pour ensuite l'enfoncer sous un buffet (pour ensuite l'enfoncer sous des explications).

La mère et les frères⁸⁰

- 8.19 Sa mère et ses frères vinrent à lui, et ils ne purent pas le rencontrer à cause de la foule.
- 8.20 On lui annonça : « Ta mère et tes frères sont là, dehors, qui cherchent à te voir. »
- 8.21 Il leur répondit : « Ma mère et mes frères ? Ce sont ces gens-là qui entendent la parole de Dieu et la font croître (la façonnent). »

De l'autre côté du lac

- 8.22 L'un de ces jours-là, il arriva que lui-même et des disciples montèrent dans une embarcation et il leur dit : « Allons de l'autre côté du lac. » Et ils furent entraînés en hautes eaux.
- 8.23 [Au cours de la navigation, il s'endormit. Une bourrasque s'abattit sur le lac ; l'embarcation prenait l'eau et ils étaient en danger.
- 8.24 Les disciples s'approchèrent et le réveillèrent en disant : « Patron ! Patron ! Nous périssons ! » Il se réveilla et réprimanda le vent et la vague, qui s'apaisèrent et ce fut le calme plat.
- 8.25 Il leur dit : « Où est votre confiance ? » Effrayés, ils étaient frappés de stupeur et se disaient : « Qui est-il donc pour qu'il commande même aux vents et à l'eau et qu'ils lui obéissent ? »]

Au pays de Gadara⁸¹

- 8.26 [Et ils terminèrent leur traversée dans la région de Gadara qui est, de l'autre côté du lac, face à la Galilée.
- 8.27 Et ils débarquèrent ; un homme du territoire, possédé des démons, vint à sa rencontre. Il allait sans manteau depuis longtemps et il ne résidait pas dans une maison mais au milieu des tombes.

⁸⁰ Authenticité douteuse : Jésus parle « dehors ». Faut-il entendre : « Ta mère et tes frères et sœurs t'attendent à l'écart de la foule ? »

⁸¹ Cette rencontre des « démons » avec Jésus est reproduite sur le modèle du premier exorcisme dans la synagogue (4, 33 sq.). Le titre attribué à Jésus (« Fils du très Haut ») est qumrânien. « Les démons » sont devenus « un esprit impur ». Disons-le franchement : les démons d'un possédé n'en savent pas plus que le possédé lui-même sur l'homme qui vient à leur rencontre. Pour le possédé, Jésus est un inconnu. En revanche, il est possible que le récit ait cristallisé autour d'un souvenir de l'existence de rapports de Jésus avec une école de sagesse cynique de Gadara. Deux traits « cyniques » caractérisent le « possédé » : il ne porte pas de manteau (dans une contrée où le soleil d'été est brûlant, les nuits d'hiver très froides) ; il « habite » au milieu des tombeaux, en marge de l'habitat humain, dans la compagnie des habitants des marges, les bergers et leurs troupeaux.

8.28 [En voyant Jésus, il se mit à crier ; il tomba à ses pieds et lui dit d'une voix forte : « Qu'avons-nous affaire toi et moi, Jésus, fils du Très Haut. ? Je t'en prie, ne me soumets pas à la torture ! »

8.29 C'est qu'il avait ordonné à l'esprit impur de sortir de l'homme. Car sur de longues périodes, il prenait possession de lui – on le retenait prisonnier en l'attachant avec des chaînes et des entraves – et l'homme brisait ses liens ; c'est qu'il était agité de violentes convulsions par les démons.

8.30 Jésus lui demanda ensuite : « Quel est ton nom ? » Il(s) lui dit (dirent) : « Légion », car de nombreux démons étaient entrés en lui.

8.31 Et il(s) le supplia (supplièrent) de ne pas leur ordonner de s'éloigner de la contrée.

8.32 Il y avait à cet endroit un assez grand troupeau de cochons, cherchant leur nourriture dans la montagne. Ils le supplièrent de les charger d'investir les cochons. Il les en chargea.

8.33 Les démons désinvestirent l'homme, investirent les porcs, et ils élançèrent le troupeau de la falaise dans le lac⁸².

8.34 Voyant ce qui avait été provoqué, les gardiens s'enfuirent et allèrent l'annoncer dans le bourg et par la campagne.

8.35 On fit une sortie pour constater ce qui s'était passé et on alla à Jésus, et on trouva l'homme que les démons avaient quitté assis aux pieds de Jésus, revêtu et l'esprit sain. Et on fut effrayé :

8.36 c'est que ceux qui l'avaient vu rapportèrent comment le possédé avait été guéri.

8.37 Toute la foule du territoire environnant Gadara lui demanda de s'éloigner d'eux, car une grande peur s'était emparée d'eux. Lui-même remonta dans la barque et lui fit faire demi-tour.

8.38 L'homme dont les démons avaient été expulsés le priait pour être en sa compagnie. Il l'en déclara quitte en lui disant :

8.39 « Va chez toi et raconte tout ce que la divinité a fait pour toi. » Et il s'en alla proclamer dans la ville tout ce que Jésus avait fait pour lui.]

La fille de Jaire

8.40 A son retour, la foule reçut Jésus ; tous en effet l'attendaient.

⁸²

Quelqu'un (Jésus ? Le narrateur ?) se moque de la troupe de démons. Ils demandent à ne pas quitter *khōr-a*, ils acceptent d'aller dans *khōr-ous* ; les cochons, eux, se déchargent de les expulser du territoire et de l'en nettoyer, même. Il y a une autre ironie dans le récit : l'impur nettoie l'impur !

- 8.41 Et voici que vint un homme qui se nommait Jaïre ; cet homme était chef de la synagogue ; tombant aux pieds de Jésus, il le suppliait d'entrer dans sa maison,
- 8.42 car il avait une fille unique d'environ douze ans, qui était mourante.
 [Tandis qu'il se rendait (chez Jaïre)],
 [...]
- 8.49 [...]
- 8.50 [...]
- 8.51 [...]⁸³ Il entra dans la maison ;
- 8.52 Or tous pleuraient et se frappaient la poitrine pour elle (dans l'idée qu'elle était morte). Il dit : « Ne pleurez pas, car elle n'est pas morte, mais elle dort. »
- 8.53 Et ils se moquaient de lui, voyant bien qu'elle était morte.
- 8.54 Lui-même s'empara de sa main, il l'appela en lui disant : « Eh toi, gamine ! Réveille-toi ! »
- 8.55 Et le souffle lui revint, aussitôt elle se leva, et elle (? Il ?) ordonna qu'on lui donnât à manger.
- 8.56 [...]⁸⁴

Performance 2 – En route vers Jérusalem – Les femmes et les hommes

*Préparatifs de l'expédition vers Jérusalem : la mise en place des troupes
 Les interpolations, des chapitres 9 à 13, sont nombreuses.*

⁸³ L'élément « il ne permit à personne de le suivre si ce n'est Pierre, Jean et Jacques, et le père et la mère de l'enfant », est en contradiction avec le récit de la guérison, qui a lieu en présence de la foule ; il ne nous est pas dit, dans ce qui précède que la mère soit sortie de chez elle ; chez Matthieu, il n'y pas de demande de garder le secret sur l'événement. « Pierre » était inconnu de Jésus, qui ignorait également le rôle singulier qu'un Jacques (son frère) et un Jean (qui n'était pas un fils de Zébédée) joueraient dans le christianisme primitif. Le thème du secret est tiré de l'évangile de Marc. Enfin, les versets 49 et 50 contiennent une manipulation absurde du récit pour faire passer l'action de Jésus auprès de l'adolescente pour une résurrection.

⁸⁴ *Autre adjonction*: « Les parents furent bouleversés. Il leur recommanda de ne rien dire à personne de ce qui s'était passé. » Décidément, l'interpolator n'est pas d'une perspicacité admirable : que signifie de demander aux parents de garder le secret d'une guérison obtenue en présence de nombreux témoins ?

Inquiétude du pouvoir

- 9.7 Hérode le tétrarque entendit parler de ce que Jésus réalisait et ce qu'on lui expliquait le mettait dans l'embarras : pour certains, Jean s'était relevé d'entre les morts,
- 9.8 Pour d'autres, Elie était apparu, pour d'autres encore, un des anciens prophètes s'était relevé.
- 9.9 A quoi Hérode rétorqua : « Jean, je lui ai fait couper la tête⁸⁵ ; quel est cet individu dont j'entends dire ces choses ? » Et il cherchait à le voir.
- 9.10 [...] (Jésus) revint sur ses pas et se retira dans un domaine privé sur le territoire d'un village appelé Bethsaïde⁸⁶.
- 9.10 Les foules, qui avaient deviné (où il se dirigeait) l'accompagnèrent. Et il ne les repoussa pas : il leur parlait du règne de Dieu [et il soignait ceux qui recourraient à ses soins].
- 9.11 Le jour commençait à décliner. Des [disciples⁸⁷] s'approchèrent et lui dirent : « Défais les rangs, afin que les gens, allant dans les villages des alentours et par la campagne trouvent où passer la nuit [et du ravitaillement], car ici, nous sommes dans un lieu désert. »
- 9.12 Il leur dit : « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Ils lui dirent : « Tout ce que nous avons, c'est cinq pains et deux poissons, à moins que nous nous

⁸⁵ Au moment où Jean a été emprisonné, Jésus commençait sa vie publique. Entretemps, donc Hérode a fait décapiter Jean (pour une raison qui n'a rien à voir avec Hérodiade, qu'il épousera en 34) ; Jésus a été condamné à mort à pâques de l'année 30 ; nous sommes donc en 29 (vers la fin de l'année selon le décompte romain (de janvier à décembre).

⁸⁶ La mise entre parenthèse de l'envoi des Douze et de leur retour oblige à reconstituer le lien entre la mention d'Hérode et la suite. On constate alors que la dernière phrase de 9. 10 se rattache étroitement à 9.9 : cherchant à voir Jésus, Hérode cherchait à le faire conduire jusqu'à lui. Pour l'éviter, Jésus se retire sur le territoire d'une commune soustraite à la juridiction d'Hérode, dans les environs de Bethsaïde où il a un domaine privé, ce que confirme l'évangile de Jean (1, 39).

⁸⁷ Le texte porte « les Douze ». Tout le récit a été recomposé à l'époque d'Ignace. Le récit est organisé autour d'un thème militaire. Il semble donc bien approprié au contexte de préparatifs d'une marche vers Jérusalem (Jésus vient de parler du règne de Dieu). Combien étaient-ils à Bethsaïde ? Combien ont-ils accompagné Jésus jusqu'à Jérusalem ? Jusqu'à une cinquantaine de disciples ? Que s'est-il exactement passé ? Le récit a été modifié au moment de l'introduction du rite eucharistique dans les communautés chrétiennes. Nous ne connaîtrons donc jamais les dimensions exactes de l'événement, s'il y a bien eu un événement, ce que je pense. Jésus s'est retiré à Bethsaïde, en Trachonitide, « dans un espace / domaine privé ». Or l'Évangile de Jean confirme qu'à Bethsaïde, il y avait un « lieu où Jésus résidait ». L'essentiel a dû consister dans le partage de la nourriture dont on disposait.

éloignions quelque peu et que, nous n'achetions de la nourriture pour toute cette troupe. »

9.13 Car il y avait environ cinq mille hommes (de troupe : *andres*). Il dit à ses disciples : « Regroupez-les (installez-les) par sections (*klisia*s) de cinquante. » »

9.14 Ils agirent ainsi [et ils les firent tous s'installer pour le repas].

9.15 Prenant les cinq pains et les deux poissons, il leva les yeux vers le ciel, les bénit, les partagea et les donnait à ses disciples pour qu'ils les présentent à la foule.

9.16 Et tous eurent à manger et furent rassasiés, et l'on recueillit douze corbeilles des surplus.

La condition du disciple

9.23 A tous, il disait : « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il s'équipe lui-même⁸⁸ et qu'il m'accompagne ».

9.27 Je vous le dis en vérité : parmi ceux qui se tiennent ici debout, il en est qui ne goûteront pas à la mort avant qu'ils ne voient le fils de l'homme (l'homme du commun) s'avancer sous le jour de son propre éclat⁸⁹. »

Décision de se tourner vers Jérusalem

9.51 Vint le moment d'accomplir les jours de sa propre récolte et lui-même affermit (assez) son front de troupe pour (l'inciter à) marcher sur Jérusalem⁹⁰.

⁸⁸ La formule : « Qu'il porte son *stauros* – sa croix ? – chaque jour », est absente du CB. Le texte que nous lisons est celui de la traduction des notes en araméen prises par Matthieu, contemporaines de la parole de Jésus, dont la demande était celle de se prendre en charge et non de se résigner aux oppressions que l'on pouvait subir.

⁸⁹ J'ai adopté le texte du *Codex* ; dans les autres manuscrits, il est question du royaume. Les deux formules se recouvrent. On peut supposer qu'après le repas, Jésus a énoncé à la foule présente quelle était la condition principale pour le suivre dans son projet de montée à Jérusalem : que chacun se prenne en charge (et se charge de son propre bagage). Quel sera le paiement ? Le règne de Dieu, dont Jésus attend l'avènement proche. L'annonce du règne n'est pas celle de la fin des temps, mais celle de l'instauration d'une forme d'existence sociale et politique d'où le temple de Jérusalem et l'alliance mosaïque auront disparu. Jésus invitait à une confiance entière en Dieu, à repousser, en tous les cas, l'affairement quotidien pour accumuler des richesses. La sécurité (« le salut ») est dans la confiance, dans la tranquillité intérieure, et non dans les biens dont on se barde.

⁹⁰ *Egeneto de [...] eis Ierousalēm*. Traduction conventionnelle de la phrase : « Or comme

- 9.52 Il se fit précéder de messagers. S'étant mis en route, ils entrèrent dans un village des Samaritains pour préparer (son accueil).
- 9.53 Ils ne le reçurent pas, car le front de la troupe marchait vers Jérusalem.
- 9.54 [...]
- 9.55
- 9.56 Ils s'avancèrent vers un autre village⁹².
- 9.57 Et tandis qu'ils progressaient, quelqu'un lui dit en chemin : « Je t'accompagnerai où que tu me conduises. »
- 9.58 Et Jésus lui dit : « Les renards ont des terriers et les oiseaux du ciel ont des lieux où se reposer⁹³ dans leur migration, là où le fils de l'homme appuie sa tête (pour faire halte et se reposer), le lieu ne lui appartient pas. »
- 9.59 Il dit à un autre : « Accompagne-moi ! » L'autre lui dit : « [Rabbi !] Permets-moi d'enterrer mon père ; j'étais en chemin pour cela. »
- 9.60 Il lui dit : « Abandonne ceci aux cadavres, d'enterrer leurs propres cadavres. Toi marche en annonçant le règne de Dieu. »
- 9.61 Un autre lui dit : « Rabbi ! Je t'accompagnerai ! Mais, permets-moi de prendre en premier lieu des dispositions pour l'administration de mon domaine. »

arrivait le temps où il allait être enlevé de ce monde... » (TOB). Fitzmyer (p. 823) : « As the days were drawing near when he was to be taken up to heaven... » Mot à mot : « Il arriva, dans le temps où s'accomplissaient les jours *tēs analēmpseōs autou*, qu'il envisagea résolument de marcher sur Jérusalem ». L'infinitif *sumplērousthai* est duratif ; il indique un procès qui se déroule au moment où Jésus se tourne délibérément vers Jérusalem. Il n'a pas de valeur prospective ; il ne renvoie pas à un moment ultérieur. Les jours de son *analēmpsis* sont ceux où Jésus se tourne vers Jérusalem. Le nom peut signifier « l'action de se relever » (d'une maladie), de « se ressaisir », de « relever », de « recueillir », de « rattraper ». S'il s'était agi de « l'élévation de Jésus au ciel », la destination aurait été précisée. Je retiens le sens de « récolte » ; je ne prétends pas que ce soit la seule interprétation possible, en revanche, je soutiens que l'idée de l'enlèvement de Jésus au ciel est une interprétation sans aucun fondement.

⁹¹ Intervention des deux frères, Jacques et Jean, proposant de déclencher un déluge de feu venu du ciel ! L'interpolation a donné lieu à une broderie plus ou moins longue selon les manuscrits (le *Codex*, notamment). Les deux fils de Zébédée, appelés ailleurs « fils du tonnerre ! » voulaient de l'action.

⁹² Autrement dit, on contournera la Samarie ; on traversera la Décapole, puis on suivra la rive du Jourdain par la Pérée jusqu'à Béthanie.

⁹³ *Kataskēnōsis* : « un lieu où établir la tente ». Evoque la formule selon laquelle Dieu viendra installer sa tente parmi les hommes. L'emploi du mot est encore motivé par l'isotopie militaire mise en place dès la fin du chapitre 8. Jésus n'invite pas à une expédition conventionnelle ; il ne propose pas d'installer un camp pour défendre ceux qui le suivent. On avancera à visage découvert, sans armes et sans confort.

9.62 Jésus lui dit : « Celui qui regarde derrière lui tout en tenant la charrue n'est pas dans la bonne position (pour se diriger) vers le règne de Dieu. »

[Envoi des éclaireurs⁹⁴

10.1 Après cela, il désigna d'autres (messagers) et il les envoya deux à deux devant lui dans tout lieu et toute bourgade où il devait lui-même arriver.

10.2 Il leur dit : « La moisson est abondante, les moissonneurs peu nombreux.

Priez donc le maître de la moisson de détacher des ouvriers pour sa moisson.

10.3 Allez ! Voici que je vous envoie en tant qu'agneaux au milieu des loups.

10.4 Ne vous chargez ni d'une bourse, ni d'une besace, ni de sandales, et ne maraudez rien en chemin.

10.5 Si vous entrez dans une maison, dites d'abord : « Paix à cette maison ! »

10.6 Et s'il y a là un fils de la paix (un homme de paix), votre paix se posera sur lui. Sinon, elle reviendra vers vous.

10.7 Dans cette maison, restez, mangez et buvez ce qui vient de ses habitants, car le moissonneur mérite son salaire. N'allez pas d'une maison à une autre.

10.8 Et si vous entrez dans une ville et qu'on vous y accueille, mangez ce que l'on vous met sur la table,

10.9 et soignez-y les malades et dites-leur : « Le règne de Dieu est tout près de vous. »

10.10 Si vous entrez dans une ville et que l'on ne vous y accueille pas, allez sur les places et dites :

10.11 « Même la poussière de votre ville qui s'est collée à nos pieds, nous l'essuyons pour vous la rendre. Toutefois, sachez que le règne de Dieu est tout proche. »

10.12 Les soixante-douze revinrent joyeux, disant : « Maître, en ton nom, même les démons se rangent sous nos ordres. »

10.13 Il leur dit : « Je contemplais Satan tomber du ciel comme un éclair.

10.14 Voici : je vous remets entièrement le pouvoir (l'autorité) de marcher sur les serpents et les scorpions et sur toute force de l'adversaire, et rien ne vous causera du tort.

10.15 Mais ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis, réjouissez-vous de ce que l'on écrit vos noms dans les cieux.

⁹⁴ Envoi en mission trop évidemment « christique ».

- 10.23 Bienheureux les yeux qui voient ce que vous voyez.
- 10.24 Car, je vous le dis, beaucoup de prophètes et de rois ont voulu voir ce que vous, vous voyez, et ils ne l'ont pas vu, et entendre ce que vous entendez, et ils ne l'ont pas entendu. »]

Les attitudes fondamentales requises pour appartenir au règne de Dieu

Quels sont les concitoyens (les proches)? La parabole du Samaritain

- 10.25 Et voici qu'un légiste *se plaça sur son chemin et l'arrêta*, cherchant à le soumettre à un test, l'interpellant (de la manière suivante) : « Maître (*didaskale*), que dois-je faire pour que⁹⁵ l'on me donne un lot qui me procure des ressources perpétuelles ? »
- 10.26 Jésus lui dit : « C'est écrit dans la loi. Quelle lecture en fais-tu ? »
- 10.27 L'autre lui répondit : « Tu aimeras YHWH⁹⁶ ton Dieu de tout ton cœur et dans toute ton âme (ta vie) et de toute ta force et en toute ta pensée (en toutes tes intentions), et ton prochain comme toi-même. »
- 10.28 Il lui dit : « Tu as correctement répondu. Fais cela et tu auras de quoi vivre. »
- 10.29 L'autre, qui voulait justifier sa conduite, dit à Jésus : « Et qui est mon prochain ? »
- 10.30 Tirant profit de la question (saisissant la balle au bond), Jésus dit : « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho ; il tomba aux mains de brigands, qui allèrent jusqu'à le dépouiller de ses vêtements et s'éloignèrent en lui donnant des coups, le laissant à demi-mort.
- 10.31 Le même jour, un prêtre descendait ce chemin, et, en le découvrant, il alla de l'autre côté et passa.

⁹⁵ Il importe de noter que le verbe employé *klēronomeō*, « participer au partage des lots » évoque implicitement le tirage au sort des lots après la conquête d'une terre. Il n'est pas indifférent que le légiste pose sa question au moment de l'ébranlement vers le règne de Dieu. Il veut savoir quelle sera la règle des partages, qui on devra considérer comme proche.

⁹⁶ « Kurios », dans le texte. Dans la traduction de la Septante, *Kurios* est un substitut de YHWH dans le texte hébreu. Le commandement dit donc « Tu aimeras Yahvé ton Dieu ». Il est un commandement propre au judaïsme et non un commandement universel.

- 10.32 De la même façon, un lévite, survenant au même endroit, le vit, alla de l'autre côté et passa.
- 10.33 Un Samaritain qui était en voyage alla dans sa direction et, voyant (son état), tressaillit en ses entrailles ;
- 10.34 s'approchant, il versa de l'huile et du vin sur ses blessures, les pansa ; il le fit monter sur sa propre bête de somme et le conduisit dans une auberge où il s'occupa de lui.
- 10.35 Et le lendemain, prenant deux deniers, il les donna à l'aubergiste et lui dit : « Prends soin de lui et le surplus de la dépense, c'est moi qui te le rembourserai lors de mon retour. »
- 10.36 Lequel (de ces trois), à ton avis, *s'est rendu proche* de celui qui est tombé aux mains des brigands ? »
- 10.37 L'autre lui dit : « Celui qui a fait preuve de pitié envers lui ». Jésus lui dit : « Va et toi aussi fais de même⁹⁷. »

Problèmes d'intendance

Ne pas s'affairer ! Marthe et Marie

- 10.38 Il arriva que, dans sa progression, il entrât dans un village. Une femme du nom de Marthe le reçut dans son domaine⁹⁸.
- 10.39 Et elle avait une sœur appelée Marie, qui vint s'asseoir aux pieds du maître, dont elle écoutait le discours (*logos*).
- 10.40 Marthe ne savait où donner de la tête tant elle avait à faire. Elle vint s'arrêter (devant lui) et dit : « Maître, ça ne te dérange pas que ma sœur

⁹⁷ Il faudrait ajouter, en conclusion : « et ainsi auras-tu en toi une source inépuisable de vie » ! Le tressaillement des entrailles libère en l'homme, là où il est vulnérable, la générosité de la vie. Il ne s'agit pas de se reconnaître « pécheur » devant Dieu, il s'agit simplement de ne pas nier que le partage – la perception de soi comme autre, l'expérience de l'intériorité comme d'une blessure – fait partie de la condition humaine. Etre autonome, ce n'est pas être autarcique. Ce qui est certain : s'il s'agit de « se rendre proche » l'étranger, l'autre, et non d'aimer, Dieu ne peut faire partie de la catégorie de ceux que l'on « peut se rendre proche » sans passer par les êtres humains. Dieu ne peut être objet d'amour.

⁹⁸ L'anecdote est propre à Silas. Nous savons par Jean que Marthe et Marie habitent près de Jéricho, à Béthanie. Or, selon la logique du récit lucanien, nous sommes encore près de la Galilée, du côté de la Décapole, au Sud du lac de Tibériade. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu un « Béthanie » dans cette région et que Marthe y ait eu un domaine.

me laisse faire seule le service ? Parle-lui (et convaincs-la) de prendre la relève ! »

- 10.41 Le maître lui répondit : « Marthe, Marthe, tu te fais du mouron et tu t'agites pour beaucoup de choses.
- 10.42 On ne peut tirer profit que d'une chose à la fois. Or Marie a prélevé pour elle la bonne part, celle qui ne lui sera pas arrachée⁹⁹. »

Prier : une demande d'affranchissement universel du besoin

- 11.1 Alors qu'il était en prière en quelque endroit, voici que l'un de ses disciples lui dit : « Rabbi ! Enseigne-nous à prier (*proseukhesthai* : à nous adresser à Dieu), comme Jean aussi l'a enseigné à ses disciples. »
- 11.2 Il leur dit : « Lorsque vous priez, ne marmottez pas comme le font les autres ; certains s'imaginent qu'ils seront entendus s'ils barbotent de longues litanies ; dites :
- « Père¹⁰⁰,
- que vienne ton règne jusqu'à nous ;
- que sur la terre soit faite ta volonté comme au ciel ;
- 11.3 notre nourriture pour le jour qui vient¹⁰¹, donne-la nous dès aujourd'hui. »

⁹⁹ Jésus ne dit pas qu'il n'empêchera pas Marie de continuer à l'écouter ; la part que Marie s'est choisie est « immatérielle » ; elle ne peut être enlevée à la façon d'un objet, elle ne peut lui être volée, par exemple. Et donc lui-même ne peut rien faire pour la lui enlever. S'il lui dit : « Allons ! Marie, faisons le travail pour permettre à ta sœur de se reposer ! », nécessairement, elle l'entendra !

Maintenant le lot que Marie s'est choisi, c'est celui d'être auditrice d'un maître, d'un enseignant, c'est un lot que les femmes ne pouvaient pas se choisir. La transgression de Marie est analogue à celle d'Hipparchie, lorsque, contre la volonté de ses parents, appartenant à l'aristocratie, celle-ci a choisi d'épouser Krates ; elle faisait alors non seulement le choix de vie de la sagesse cynique, elle affirmait son droit d'être elle-même maîtresse de la sagesse.

¹⁰⁰ Mot à mot : « qu'un nom de toi, quel qu'il soit, soit tenu pour saint ». Une telle demande est appropriée dans la bouche d'un adepte de la Loi d'Alliance, que Jésus a tenue pour nulle et non avenue. En vérité, je me demande si la prière n'était pas réduite à une seule formule, la demande du pain pour le jour qui vient.

¹⁰¹ Je retiens la seule explication qui me paraît motivée du point de vue linguistique, une formation de *epiousios* sur *ep-iōn / ep-iouσa*, « qui vient ensuite ». Qu'il y ait-là une allusion à la manne répandue le vendredi de telle sorte que le jour du sabbat les Hébreux n'aient pas à travailler pour se procurer de la nourriture pourrait bien éclairer la formation de l'adjectif ; la prière exprimée, c'est que l'on soit libéré de l'angoisse quotidienne du besoin. Selon Jérôme, l'évangile des Nazaréens portait « le pain de demain » (voir Conzelmann / Lindemann, p. 60).

11.4 [et tiens nous quitte de nos dettes comme nous mêmes nous remettons inlassablement à qui est notre obligé.

Et fais que nous n'entrions pas dans une épreuve, mais protège nous du Mauvais¹⁰².] >

Demander avec insistance

- 11.5 Il leur dit : « Quelqu'un d'entre vous a-t-il un ami vers qui il ira au milieu de la nuit et à qui il dira : <Mon ami ! Prête-moi trois pains !
- 11.6 C'est qu'un ami en voyage est survenu chez moi et je n'ai pas de pain pour accompagner la nourriture.»
- 11.7 L'autre, de l'intérieur lui répondra : <Laisse-moi tranquille ! La porte est déjà verrouillée et mes esclaves vont au lit juste après moi. Même si je me lève, je ne peux t'en donner¹⁰³.>
- 11.8 Je vous le dis, s'il se lève, il ne le lui donnera pas comme à un ami ; réveillé par son culot, il lui donnera du moins tout ce dont il a besoin. »

11, 9-13 = Matthieu, 7, 7-11

- 11.9 Et moi, je vous le dis : « Réclamez, et il vous sera donné. Cherchez, et vous trouverez ; frappez, et on vous ouvrira.
- 11.10 Quiconque réclame avec insistance obtient, et celui qui cherche trouve, et à celui qui frappe on ouvre.
- 11.11 Supposons, parmi vous, un père à qui son fils réclamera du pain. En aucun cas il ne lui donnera une pierre pour accompagnement ! Ou, avec le pain, également du poisson. En aucun cas, au lieu du poisson, il ne lui donnera un serpent pour accompagnement.
- 11.12 S'il lui réclame aussi un œuf, il ne lui donnera pas en outre un scorpion.
- 11.13 Si vous, donc, gens de peu et du trimard, vous savez trouver de la bonne nourriture pour la donner à vos enfants, combien plus le père, du Ciel,

¹⁰² Voir établissement du texte grec.

¹⁰³ Pour ce faire, il faudrait qu'il aille réveiller le serviteur qui a la garde des clefs.

donnera une bonne nourriture à ceux qui la lui demandent avec insistance¹⁰⁴. »

11, 37 – 12, 12 : *Long passage interpolé (malédictions sur les Pharisiens et les scribes). Le groupe continue sa marche vers Jérusalem. En chemin, des hommes (et des femmes ?) viennent grossir les rangs.*

Les partages et le règlement des différends ; l'esprit du royaume

- 12.13 Quelqu'un lui dit depuis la foule : « Maître (*didaskale*), dis à mon frère de partager avec moi l'héritage. »
- 12.14 Il lui dit : « Eh ben mon bonhomme ! Est-ce que quelqu'un m'a établi pour être votre juge (ou votre arbitre) ?

Les trois versets qui suivent concluent la réponse à la demande d'intervenir pour une conciliation.

- 12.57 « Pourquoi ne réglez-vous pas le différend par vous-mêmes ?
- 12.58 Tandis que tu vas, en effet, avec ton adversaire vers le magistrat, en chemin, fais tout ce que tu peux pour rendre le magistrat inutile, de peur qu'il ne te traîne de force devant le juge, et le juge te livrera à l'huissier, et l'huissier te fera jeter en prison.
- 12.59 Je te le dis : tu n'en sortiras pas tant que tu n'auras pas payé le dernier petit sou. »

¹⁰⁴ Jésus s'adresse à un groupe de pauvres gens, vivant dans des conditions difficiles, ne disposant pas toujours de la nourriture nécessaire à donner aux enfants que la faim fait réclamer (*aitein*). Jésus raisonne par analogie : si père humain ne peut donner que ce qui est bon à ses enfants, *a fortiori* ce sera le cas d'un dieu Père. En aucun cas, il ne leur fera subir les effets de sa colère !

12.15 Il leur dit : « Faites attention et gardez-vous de tout excès dans vos désirs, car vivre, cela ne consiste pas à ajouter du superflu aux conditions de base de la vie¹⁰⁵. »

- 12.16 Il leur exposa une parabole : « Les terres d'un homme riche rapportèrent de nombreux fruits.
- 12.17 Il se fit en lui-même cette réflexion : « Que dois-je faire ? C'est que je n'ai pas où rassembler mes récoltes. »
- 12.18 Il dit : « Voici ce que je ferai. Je vais démolir mes greniers et j'en bâtirai de plus grands. J'y rassemblerai toutes mes récoltes,
- 12.19 et je dirai à mon âme : « Mon âme ! Tu disposes de nombreux biens : (à l'abri pour de nombreuses années. Repose-toi, mange, bois,) festoie ! »
- 12.20 Dieu lui dit : « Etourdi ! Cette nuit, on te réclamera¹⁰⁶ ton âme pour te l'enlever. Ce que tu as préparé, à qui cela appartiendra-t-il ? »
- 12.21 (Ainsi en va-t-il de celui qui thésaurise pour lui-même et dont la richesse ignore tout de Dieu. ») (Entre parenthèses : absent de D).
- 12.22 Il dit à ses disciples : « Voilà pourquoi, je vous le dis, pour votre âme, ne soyez pas anxieux de ce que vous mangerez, pour votre corps, des vêtements dont vous le couvrirez.
- 12.23 Car l'âme, c'est plus que de la nourriture, le corps plus qu'un vêtement.
- 12.24 Considérez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent ; ils n'ont ni cellier, ni grenier, et Dieu les nourrit. Est-ce que vous ne l'emportez pas sur les oiseaux ?

¹⁰⁵ Vivre, dit le Nazaréen, cela ne doit pas consister à ajouter du superflu à ce qui est suffisant. Celui qui a tout ce qu'il faut pour vivre, il serait absurde qu'il dépense ses énergies vitales à se procurer des ressources vitales inutiles ! Du point de vue économique, l'attitude de Jésus de Nazareth est analogue à celles des sages de la tradition cynique grecque ; il condamne, d'un côté, le principe d'accumulation (les efforts pour ajouter au nécessaire) ; de l'autre une vie vouée à chercher le minimum vital en trimant. Silas laisse entendre l'existence d'un lien entre ces deux comportements pathologiques : c'est parce que les uns accumulent pour eux des biens plus qu'il ne leur en faut, que les autres sont condamnés à poursuivre désespérément les biens qui leur permettront de satisfaire leurs besoins vitaux ! L'éthique puritaine a peut-être un rapport avec l'esprit du capitalisme, il paraît assez évident qu'elle n'a rien à voir avec les conceptions du Nazaréen. Ceux qui ont affirmé que la richesse est un signe d'élection divine n'ont pas lu les Evangiles dans leur ensemble.

¹⁰⁶ « On te réclamera », dans le texte *apaitousin*, « ils te réclameront ». L'expression de l'impersonnel par un pluriel est un araméisme.

J'ai probablement eu tort de considérer que le 24 comporte une infraction aux règles d'accord du verbe avec un sujet neutre : quand le sujet est un agent autonome dans ses mouvements, le verbe pouvait aussi être au pluriel.

- 12.25 Qui d'entre vous, quelque soin qu'il y emploie, peut ajouter quelques centimètres (une coudée) à son âge ?
- 12.26 (Si donc vous n'y pouvez absolument rien,) du reste, pourquoi vous soucier ?
- 12.27 Considérez les lys : ils ne filent ni ne tissent. Je vous le dis, pas même Salomon dans toute sa magnificence n'était vêtu comme l'un d'entre eux.

En revanche, dans ce verset (27), le sujet est un neutre pluriel, le verbe est au singulier : les fleurs ne se meuvent pas !

Les dépenses inutiles afin de paraître étaient, dans le style des sages cyniques, la cible de Jésus.

- 12.28 Si Dieu vêt de cette façon les plantes qui aujourd'hui font partie des champs et qui demain seront disposées autour d'un pot à cuisson, combien plus le fera-t-il pour vous ! Gens de peu de confiance !
- 12.29 Vous non plus, ne vous mettez pas en quête de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez dans le moment qui vient. Et ne vous agitez pas dans l'incertitude !

La suite est de style christique

- 12.30 [Toutes les nations du monde recherchent ces choses.] Votre père en effet voit bien que vous en avez besoin.
- 12.31 Or recherchez son royaume, et cela vous sera ajouté.
- 12.32 Ne t'effraie pas, faible troupeau, de ce que le père a cru bon de vous donner le royaume.

- 12.33 Vendez vos biens et donnez-les en aumône. Faites-vous des bourses qui ne vieillissent pas, un trésor qui ne vous fera pas défaut dans le ciel, hors de portée du voleur, invincible aux mites.
- 12.34 Car là où est votre trésor, là aussi seront vos pensées. »

Les versets 33 et 34 sont d'inspiration chrétienne (un trésor dans les cieux). Les versets suivants (35-40) ont été rédigés dans la perspective de l'attente de la fin des temps. Le verset 41 est une question de Pierre ; il introduit des consignes qui concernent les responsables des communautés chrétiennes (« les intendants ») dans le même contexte de l'attente du retour du Christ. La pensée exprimée dans ces deux passages n'a donc rien à voir avec Jésus de Nazareth lui-même (pour qui le royaume est celui dont il visait l'instauration sur terre et non dans le monde céleste). Que la relation du « Seigneur » au « serviteur » serve d'analogie à la relation entre le Christ et les « siens » n'a rien à voir avec la pensée de Jésus de Nazareth telle que Silas en témoigne. Jésus parle de la relation du « maître » (rabbi = didascale) à ses « disciples » pour expliquer qu'il s'est comporté lui-même en « servant » (diakonōn) et non comme un rabbi. Le Nazaréen a récusé toute conception despotique de Dieu.

Pour les versets suivants, on peut hésiter (sauf 12, 50, qui renvoie au baptême chrétien).

- 12.49 « Me voici venu au point de¹⁰⁷ répandre l'incendie sur la terre et, en quelque sorte, s'il était allumé dès maintenant, j'y consens. »

- 12.50 [...]

¹⁰⁷ En grec *ēlthon* ; le radical **el-* + *thème -th-* a une valeur terminative ; dans ce contexte sémantique, l'aoriste a une valeur d'accompli dans le présent (de « réalisation ») et non nécessairement de passé. D'où la traduction : « me voici venu à ce point, de... ». Il n'y a, dans cet emploi, aucune allusion à la conscience d'une mission dont Jésus aurait été chargé « en venant sur terre ». Je confère la même valeur à l'emploi de l'aoriste *paregenomēn* « me voici arrivé au moment de... »

12.51 « Vous croyez que je suis arrivé au moment de répandre la paix sur la terre ? Non, je vous le dis, mais le moment est celui des partages¹⁰⁸ !

12.52 A partir de maintenant ils seront cinq dans un domaine à s'en disputer âprement le partage, trois contre deux et deux contre trois¹⁰⁹ !

12.53 [On se disputera un partage père à fils et fils à père] Une mère s'en prendra à sa fille et une fille à sa mère, un beau-père à sa belle-fille et une belle-fille à sa belle-mère. »

Toute la suite (12, 54 à 13, 30) est contemporaine de la transformation christienne du « règne de Dieu » en royaume de Dieu (ou royaume des cieux). Voir 13, 23, la question : « Que faut-il faire pour être sauvé ? » et surtout la parabole de la « porte étroite ». Le « règne de Dieu » est ouvert à tous les êtres humains eux-mêmes accueillant à toutes les formes de la vie.

La croissance du royaume (thème chrétien)

12.54 Il disait aussi à la foule¹¹⁰ : « Lorsque vous voyez la nuée s'élèver à l'horizon du couchant, aussitôt vous dites : ‘La pluie vient.’ et c'est ce qui se produit.

12.55 Et lorsque vous constatez que souffle le vent du Sud, vous dites : ‘Ça va brûler’ et c'est ce qui se produit.

12.56 Comédiens ! Vous savez évaluer les visages de la terre et du ciel, mais l'instant présent, vous n'avez aucun moyen de l'évaluer ! »

13.18 Il leur disait donc : « A quoi est semblable le royaume (?) de Dieu, à quoi l'assimilerai-je ?

¹⁰⁸ *Diamerismos* : j'accorde au mot grec son sens spécifique « action de répartir des parts entre les différents ayants droit » et non celui de « dissension » dont on fait l'hypothèse uniquement pour ce passage. Jésus répond à la demande d'intervenir pour régler un différend dans un partage. L'heure est à la dispute des partages, mais pas encore aux conciliations. L'heure est à la contestation du partage selon la loi mosaïque.

¹⁰⁹ Ce verset faisait-il partie des notes de Matthieu ? Cinq serait-il à interpréter dans un sens allégorique ? Faudrait-il entendre sous ce chiffre Sadducéens, pharisiens, « esséniens », zélotes et *nazaréens* ? Si Jésus pensait à une alliance, c'était avec les pharisiens plutôt qu'avec les zélotes. Je laisse le verset en retrait.

¹¹⁰ L'emploi du mot *okhlos*, « foule, cohue » dans ce contexte rend suspecte l'authenticité de la « péricope ». La petite troupe est en chemin vers Jérusalem. De quelle foule peut-il s'agir ?

- 13.19 Il est semblable à une graine de moutarde, qu'un homme a prise et qu'il a mise en terre dans son jardin. Elle a grandi, elle est devenue un arbre et les oiseaux du ciel ont trouvé un lieu où se reposer entre ses branches. »
- 13.20 Il leur dit à nouveau : « A quoi assimilerais-je le royaume (?) de Dieu ?
- 13.21 Il est semblable à du levain, qu'une femme a pris et qu'elle mêle à trois mesures de farine jusqu'à ce qu'elle ait entièrement levé. »

La porte étroite : condition de l'entrée dans le royaume de Dieu

- 13.22 Et il traversait bourgs et villages, enseignant, s'ouvrant un chemin vers Jérusalem.
- 13.23 Quelqu'un lui demanda : « Maître, est-il vrai qu'ils sont peu nombreux ceux qui trouvent un refuge sûr ? Il leur dit :
- 13.24 « Luttez pour entrer par la porte étroite, car, je vous le dis, nombreux sont ceux qui chercheront à entrer et ne trouveront pas (la porte). »
- 13.25 « A partir du moment où le maître aura pénétré dans sa demeure et où il aura fermé la porte, alors vous commencerez à vous entasser, debout, dehors et à frapper à la porte en disant : <Maître, ouvre-nous !> Et en guise de réponse il vous dira : <Je ne reconnaiss pas d'où êtes-vous ?>
- 13.26 Alors, vous vous mettrez à dire : <Nous avons mangé et nous avons bu en ta présence, tu as enseigné sur nos places.›
- 13.27 Et il vous dira, je vous l'affirme : <Je ne reconnaiss pas. D'où êtes-vous ? Ecartez-vous de moi, vous tous, ouvriers de l'injustice.›
- 13.28 Ce seront les pleurs et les grincements de dents lorsque vous verrez Abraham et Isaac et Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu et vous qu'on en bannit.
- 13.29 Et on viendra du Levant et du Couchant, du Nord et du Sud, et on prendra place au festin du royaume de Dieu.
- 13.30 Et voici : il y a des derniers qui seront les premiers, et il y a des premiers qui seront les derniers¹¹¹. »

Transition. Avertissement devant Hérode

¹¹¹ Plusieurs indices de langue et de contenu rendent suspecte l'appartenance de cette suite (13, 25-30) au recueil des paroles. L'arrière-plan idéologique en est la querelle de légitimité qui oppose les Juifs orthodoxes aux Juifs messianiques (« chrétiens »).

- 13.31 A cette époque, des pharisiens s'approchèrent de lui et lui dirent : « Sors (de ce territoire) et éloigne-toi, car Hérode te recherche (pour te tuer).
- 13.32 Et il leur dit : « Allez, dites à ce renard : « Voici : aujourd’hui et demain, j’expulse les démons et je conduis jusqu’à son terme, en me dépensant, mon entreprise de guérir. Et, le troisième jour, je me ferai payer / je récolterai les fruits / j’achèverai mon œuvre.»
- 13.33 Eh bien ! Il me faut aller mon chemin jour après jour, le jour présent, le lendemain et le surlendemain, car il n’est pas possible qu’un chef se laisse corrompre¹¹² en dehors de Jérusalem. »

Les versets 34 et 35 (lamentations sur Jérusalem) sont tirés de Matthieu, 23, 37-39.

Performance 3 – En route vers Jérusalem

Au-delà des relations contractuelles, les relations de confiance, avec la vie en soi, avec les autres.

Le fondement du royaume : non la relation contractuelle, mais la grâce (en tant que mode de comportement humain et pas seulement divin ou royal)

Guérison d'un hydropique

- 14.1 Et il arriva que, tandis qu'il allait dans la maison de l'un des chefs des Pharisiens pour y prendre le repas du sabbat, eux-mêmes (les Pharisiens venus l'avertir) étaient là à surveiller ce qu'il ferait ;
- 14.2 voici un homme devant lui : c'était un hydropique¹¹³.

¹¹² Hérode voudrait s'emparer de Jésus pour « discuter », admettons, à sa manière, avec lui, plutôt que pour le tuer (d'où ma parenthèse). L'arrière-plan est celui de tractations politiques. D'où ma traduction d'*apolesthai* par « corrompre ». D corrige *protēn* en *postēn* et non en *prophētēn*. Je fais donc l'hypothèse que le mot primitif était *prostatēn*, « celui qui est à la tête du rang », « le chef » (le capitaine). Jésus donne tout simplement rendez-vous à Hérode à Jérusalem. Le passage me paraît indiquer clairement l'orientation politique de la marche sur Jérusalem. Chasser les démons et accomplir des guérisons peut s'entendre dans un sens métaphorique : il s'agit pour Jésus de chasser les sacrificateurs et de guérir les Juifs de ce qu'il y a de pathologique dans la loi mosaïque, l'idée qu'elle est un contrat d'Alliance venant de Dieu.

¹¹³ « *Hydrōpikos* » : un nom de maladie inventé pour le besoin d'un nouveau miracle ; le mot

- 14.3 Acculé, Jésus s'adressa aux spécialistes de la loi et aux Pharisiens en leur disant : « La situation autorise-t-elle à donner des soins le jour du Sabbat¹¹⁴, ou non ? »
- 14.4 Ceux-ci se gardèrent de rien faire ou dire. Et, saisissant l'aubaine, il le « délia » après lui avoir même donné des soins.
- 14.5 Et il dit aux (Pharisiens et spécialistes de la loi) : « Supposons qu'un mouton ou le bœuf de l'un d'entre vous tombe dans un puits le jour du sabbat : ne le retirera-t-il pas aussitôt ? »
- 14.6 La question resta sans réponse.

*Le mot « *hydropique* » écrit avec /o/ long, est un hapax (une seule occurrence) dans toute la littérature grecque antique (voir note). Encore une fois, des pharisiens complotant contre Jésus, c'est un anachronisme. Les deux « péricopes » suivantes datent également de l'écriture de l'Evangile (~ 100-110) : elles concernent la participation à l'eucharistie, l'invitation au banquet céleste. Un indice de langue en 14, 18 : au lieu de « *prier* » (aitein) le premier à décliner l'invitation « *interroge* » celui qui l'a invité « *de l'excuser* » ! Les invités au festin le sont dans un espace fermé, fût-il céleste, et non dans l'espace ouvert du monde. Cet espace « fermé » est celui de la transformation des Assemblées chrestiennes en Eglise du Christ.*

Le comportement des invités

- 14.7 Aux invités il dit une parabole, considérant de quelle façon ils choisissaient les premières places. Il leur expliquait :
- 14.8 « Lorsqu'on t'invite à un mariage, ne va pas occuper la première place, de peur que quelqu'un, tenu en plus grande estime que toi, ne survienne.
- 14.9 Alors celui qui t'a et qui l'a invité viendra auprès de toi te dire : « Laisse de la place à cet homme », et tu iras alors occuper la dernière place, en rougissant de honte. »
- 14.10 [« Mais, lorsque tu es invité, lorsque tu arrives, laisse-toi tomber sur la dernière place afin que, lorsqu'il viendra, celui qui te fait appeler, te dise : « Mon ami !

¹¹⁴ n'est, dans toute la littérature grecque ancienne, attestée que dans ce récit. Il est ce qu'on appelle un *hapax*.

La formule grecque correcte serait *en tōi Sabbatōi therapeunai* ; l'emploi du datif simple *tōi Sabbatōi* est un sémitisme.

- Avance-toi plus haut. » Et alors tous ceux qui participent au repas avec toi te feront un bel accueil. »
- 14.11 Quiconque s'élève lui-même sera rappelé à la modestie, et quiconque se fait modeste sera élevé. »]
- 14.12 Il dit aussi à celui qui l'avait invité : « Lorsque tu organises un petit-déjeuner ou un repas, n'en avertis pas tes amis, ni tes frères, (ni tes parents,) ni tes riches voisins ; ils risquent de t'inviter à leur tour et on te rendra.
- 14.13 Eh bien ! Quand tu fais une réception, fais venir les mendiants, les estropiés, les boiteux, les aveugles
- 14.14 et tu seras bienheureux, parce qu'ils n'ont pas de quoi te rendre : alors il te sera rendu à la résurrection des justes. »
- 14.15 En entendant cela, l'un des participants au repas dit : « Bienheureux celui qui aura à manger dans le royaume de Dieu¹¹⁵ ! »
- 14.16 Il lui dit : « Un homme organisait un grand repas et il y invita beaucoup de monde.
- 14.17 Et il envoya son serviteur à l'heure du repas pour dire aux invités : « Venez, car désormais tout est prêt. »
- 14.18 Et ils commencèrent tous par être sollicités ailleurs par une occupation momentanée. Le premier lui dit : « Je viens d'acheter un champ et il me faut absolument aller en repérer les limites (« le reconnaître »). Je te le demande, tiens-moi pour provisoirement sollicité ailleurs. »
- 14.19 Et un autre dit : « Je viens d'acheter cinq attelages de bœufs et je suis en chemin pour en tester la qualité. C'est pourquoi je ne peux pas venir. »
- 14.20 Un autre dit : « J'ai pris femme ; c'est pourquoi je ne peux pas venir. »
- 14.21 Et, en revenant, le serviteur annonça cela à son maître. Alors, irrité, le maître de maison dit à son serviteur : « Sors, va vite sur les places et dans les rues de la ville et pousse jusqu'ici les mendiants, les estropiés, les aveugles et les boiteux. »
- 14.22 Et le serviteur dit : « Maître, nous avons fait tout ce que tu as ordonné, et il reste encore de la place. »

¹¹⁵ Je suppose qu'il s'agit d'une boutade pleine d'ironie. Le convive répond à ce que « Jésus » vient de dire : à force d'inviter ceux qui n'ont rien, un homme ne peut que se ruiner ! Il peut toutefois se considérer bienheureux, puisqu'il aura à manger à la résurrection des justes, ... à condition que ce ne soit pas une chimère. D'où la parabole qui suit : « les affairés » n'auront pas de place dans le royaume. Ils sont trop préoccupés d'eux-mêmes. La parabole est d'inspiration chrétienne. Elle se dénonce par une confusion entre *erōtaō* (« demander » = « interroger », allemand « fragen ») et *aiteō* (« demander » = « prier », allemand « bitten um... »). Et puis, on peut bourrer autant de pauvres que l'on veut dans la salle de festin : les places, quoi qu'il en soit, sont limitées. Le « règne de Dieu » n'a rien à voir avec le « royaume de Dieu ».

- 14.23 Et le maître dit à son serviteur : « Va le long des barrières des chemins et fais entrer les gens (dans la salle) en les y pressant de sorte que ma maison regorge de monde (soit pleine à craquer de monde).
- 14.24 Car je vous le dis, aucun des hommes qui ont été invités ne goûtera à mon repas. »

Pour ce qui suit, je respecte l'ordre adopté dans l'Evangile de Luc, bien que les sentences sur les conditions du disciple soient à leur place dans le contexte de l'ébranlement de toute la « troupe » au moment où Jésus a fixé l'objectif : le temple de Jérusalem (chapitre 9).

- 14.25 (*Fait le lien avec 13.33*) (Une cohue marchait avec lui...) Il se tourna vers ceux qui se bousculaient derrière lui pour leur dire :
- 14.26 « Si quelqu'un vient à moi et que, du coup, il ne paiera pas sa dette¹¹⁶ de reconnaissance envers son père, sa mère, son épouse, ses enfants, ses frères, ses sœurs, ni non plus envers sa propre vie, il n'est pas capable d'être mon disciple (de comprendre le sens de mes règles de conduite).
- 14.27 Et si quelqu'un marche à ma suite mais qu'il ne porte pas à l'épaule son balluchon¹¹⁷, il n'a pas la capacité d'être mon disciple

¹¹⁶ Sur la lecture *peisei* = *teisei* que j'adopte (au lieu de *misei*, « hait »), voir note à l'établissement du texte grec.

¹¹⁷ Je rappelle qu'il est exclu que le rabbi, Jésus de Nazareth, ait invité à porter sa « croix » de chaque jour, sens que l'on confère ici à *stauros*. *Stauros* n'est pas l'analogue de *crux* latin. Comme nous y invite E. Benveniste, dans un mot il faut distinguer ce qu'il désigne de ce qu'il signifie. C'est entendu, *stauros* désigne couramment des piquets, des pieux, des palis. Comme il est écrit dans le lexique d'Hesychius, *stauros*, c'est *panta xula hestôta*, tout bois, non pas debout, mais tout bois « qui fait se tenir immobile », « qui arrête », et aussi, donc, une palissade ou des étais. On voudra bien remarquer que le *stauros* que le condamné devait porter à l'épaule, ce n'était pas le poteau, qui restait planté dans le sol, mais la traverse, uniquement la traverse ! Le locuteur de la sentence, dont j'admetts que c'est Jésus de Nazareth, ne dit pas « celui qui ne porte pas (*pherei*) son propre *stauros*, mais « celui qui ne *bastazei* pas son *stauros* ». Ce verbe implique l'idée d'avoir à constamment assurer l'équilibre de ce qui est porté, comme c'est le cas d'un fardeau au bout d'un bâton que l'on porte à l'épaule. Soit l'on admettra que *stauros* signifiait « objet dont la fonction était de tenir / contenir / arrêter », soit un préférera considérer que *stauros* a été introduit dans la sentence à l'époque de l'écriture des évangiles de Jésus-Christ, substitué à un mot comme *sagma* (un sac et son contenu). Les légionnaires, pendant leur marche entre deux camps, portaient à l'épaule tout un barda, tenu par une longue tige sommée d'une courte barre dont l'un des côtés, de part et d'autre de la tige, était calée derrière l'épaule, tandis qu'à l'autre était accroché le *sagma*. La forme de l'instrument était celle d'un *tau*. Je maintiens donc que l'idée est celle de « porter son balluchon ».

- 14.28 Supposons en effet que quelqu'un d'entre vous veuille construire une tour ; est-ce que, d'abord, il ne s'assiera pas pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi y suffire,
- 14.29 de peur que, s'il venait à bâtir les fondements, il n'eût pas les moyens d'achever l'ouvrage ; alors tous les spectateurs iront
- 14.30 répétant : « Regardez le bonhomme ! Il a commencé à bâtir les fondations et il n'a pas les moyens d'achever l'ouvrage ! »
- 14.31 Ou bien supposons un roi qui a entrepris une expédition pour en affronter un autre à la guerre. Est-ce que d'abord il ne siégera pas pour délibérer s'il peut, avec dix mille hommes, affronter un roi que suivent cent mille hommes ?
- 14.32 Si ce n'est pas le cas, alors que l'autre est encore loin, il lui enverra une ambassade et lui demandera ses conditions pour la paix.
- 14.33 Ainsi, quiconque d'entre vous ne se fixe pas sa propre place à l'appui de ce dont il dispose n'est pas capable d'être mon disciple¹¹⁸.
- 14.34 C'est bien beau le sel, mais s'il s'affadit, avec quoi l'assaisonnera-t-on ?
- 14.35 Il n'est favorable de le déposer ni dans la terre, ni dans le fumier. On s'en débarrassera. Qui a des oreilles pour entendre, entende. »

Vertu de la mécréance et de ce qui se perd

- 15.1 Ceux qui l'approchaient (se bousculaient) pour l'entendre étaient tous des collecteurs d'impôts et des mécréants.
- 15.2 Les [pharisiens et les¹¹⁹] légistes ricanaien en disant : « Celui-là ! Il accueille les mécréants et il mange avec eux ! »
- 15.3 Il leur dit la parabole suivante :
- 15.4 « Supposons parmi vous un homme qui a cent moutons. S'il en a perdu un, est-ce qu'il ne laissera pas aller, dans un endroit désert, les quatre-

¹¹⁸ Pour la traduction de ce verset, voir André Sauge (2000b). En revanche je proposais pour les deux versets suivants une lecture ne rendant pas correctement compte de la phrase grecque.

¹¹⁹ Si les ricaneurs appartiennent à l'époque des notes prises par Matthieu, ils ne peuvent appartenir qu'à la catégorie des spécialistes de la loi.

vingt-dix-neuf et est-ce qu'il n'ira pas à la recherche de celui qui est égaré jusqu'à ce qu'il l'ait trouvé ?

15.5 Et, lorsqu'il l'a trouvé, il le met sur ses épaules, en usant comme d'une faveur¹²⁰,

15.6 et, allant à la maison, il fait appeler ses amis et ses voisins, disant : « Partagez avec moi ma faveur (*sunkharēte moi*), car j'ai trouvé le mouton qui était égaré. »

15.7 [...¹²¹].

15.8 Ou bien, supposons une femme qui a dix drachmes. Si elle en vient à perdre une drachme, est-ce qu'elle n'allumera pas la lampe, est-ce qu'elle ne balaiera pas la maison et est-ce qu'elle ne cherchera pas soigneusement jusqu'à ce qu'elle l'ait trouvée ?

15.9 Et lorsqu'elle l'a trouvée, elle rassemble ses amies et ses voisines leur disant : « Partagez avec moi ma faveur, car je l'ai trouvée, la drachme que j'avais égarée¹²². »

15.10 [...¹²³]

15.11 Il dit ensuite : « Un homme avait deux fils.

¹²⁰ Ce que l'on traduit conventionnellement par « se réjouir » (*khairein*), je le traduis systématiquement par « jouir de / user de quelque chose... comme d'une faveur » (« une source de reconnaissance » / « un acte de générosité »). User d'une brebis retrouvée comme d'une faveur, c'est la partager avec son entourage au cours d'un banquet.

¹²¹ Traduction de ce verset : « Je vous le dis : c'est ainsi qu'il y aura transport de reconnaissance dans le ciel, pour un seul mécréant (pécheur) modifiant sa façon de penser plutôt que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui ne voient pas de raison (qui n'ont pas besoin) de se ravisier (de se repentir), étant donné qu'ils sont justes. » L'usage d'un hébreïsme (comparaison sans degré de comparaison) rend l'inauthenticité de la sentence certaine. L'opposition entre « pécheurs » qui se repentent et « justes » qui ne le font pas, puisqu'ils sont justes, fonctionne comme un cliché, comme une opposition mécanique, recouvrant l'opposition entre chrétiens (convertis) et juifs (endurcis). La pointe des trois paraboles associées dans le chapitre ne porte pas sur l'opposition « repentants » - « justes » mais sur la générosité dont ce qui a été égaré puis retrouvé est l'occasion. « Ce qui est égaré » révèle que tout bien est une grâce.

¹²² Comment use-t-on d'un mouton ou d'une drachme (un billet de dix euro) perdus comme d'une faveur ? En les dépensant avec l'entourage à qui l'on fait partager la faveur de les avoir retrouvés ! La dame qui a retrouvé sa drachme offre le thé à ses voisines avec toutes les friandises que sa joie lui réclame. Le berger a invité ses amis pour le méchoui. Avec la possession « perdue », c'est la socialité qui est retrouvée.

¹²³ « C'est ainsi, je vous le dis, qu'il y a transport de reconnaissance parmi les anges de Dieu, pour un seul égaré qui se repente. » Voir note au verset 15, 7.

- 15.12 Le plus jeune des deux dit à son père : « Père, donne-moi la part du bien qui me revient. » Ce dernier partagea les ressources qui revenaient à ses deux fils.
- 15.13 Et le plus jeune ne fut pas long à rassembler (son avoir) et entreprendre un voyage vers une contrée lointaine où il dépensa à tort et à travers ses ressources, n'épargnant rien.
- 15.14 Il avait tout dépensé quand une famine rigoureuse survint dans cette contrée, et lui-même commença à avoir faim.
- 15.15 Il chercha du travail et il se « souda » à l'un des citoyens de la contrée, qui l'envoya aux champs pour faire paître ses cochons.
- 15.16 Et il désirait être nourri de caroubes que mangeaient les cochons, mais aucun d'eux¹²⁴ ne lui en cédait.
- 15.17 Rendu à lui-même (venu jusqu'à lui-même), il dit : « Combien de salariés de mon père ont du pain en superflu, moi, je meurs ici de faim !
- 15.18 Je me relèverai, j'irai vers mon père et je lui dirai : « Père, j'ai commis une erreur (une faute) envers le ciel et devant toi ;
- 15.19 je ne mérite plus que tu m'appelles « mon fils » ; fais de moi l'un de tes salariés.»
- 15.20 Il se releva et alla vers son père. Alors qu'il était encore au loin, son père le vit et il tressaillit en ses entrailles ; accourant, il jeta ses bras autour de son cou et lui donna l'accolade.
- 15.21 Le fils dit à son père : « Père, j'ai commis une erreur envers le ciel et devant toi ; je ne mérite plus que tu m'appelles « mon fils ». »
- 15.22 Le père dit à ses serviteurs : « Apportez vite le vêtement de cérémonie et l'en revêtez ; glissez un anneau à son doigt et mettez des sandales à ses pieds.

¹²⁴ *Oudeis*, traduit habituellement par « personne ». Evidemment, puisqu'il n'y a personne d'autre que lui dans l'entourage des cochons. *Oudeis* n'est pas « pronom », jouant un rôle analogue à celui d'un « nom » dans la phrase, il a la fonction de déterminant d'un nom (sous-entendu pour éviter une répétition) : leur gardien voulait se nourrir de ce que « mangeaient *ghoiroi* » (les gorets), « mais *oudeis edidou autōi* », mais « aucun d'eux ne lui en donnait ». La pointe de la parabole est là : reste humain celui qui « prend de la nourriture » qui lui est donnée.

- 15.23 Et amenez le veau nourri au grain, sacrifiez-le et festoyons !
- 15.24 Car mon fils que voici était un cadavre et il est revenu à la vie et alors qu'il était perdu à jamais, on vient de le retrouver. » Et ils se mirent à préparer le festin.
- 15.25 Le fils aîné était aux champs. A son retour, comme il approchait de la maison, il entendit jouer des instruments et chanter.
- 15.26 Ayant fait venir l'un des esclaves, « C'est quoi ce remue-ménage ? » lui demanda-t-il.
- 15.27 Ce dernier lui dit : « Ton frère est de retour, et ton père a sacrifié le veau nourri aux grains, car il l'a retrouvé sain et sauf. »
- 15.28 Il se mit en colère et il ne voulut pas entrer. Son père sortit et fit tous ses efforts pour l'apaiser.
- 15.29 Pour toute réponse, le fils dit à son père : « Voici : il y a tant d'années que je suis ton serviteur et jamais je n'ai transgressé un commandement venant de toi et à moi, jamais tu n'as donné un chevreau pour que je déjeune avec mes amis.
- 15.30 Mais, pour ce fils qui, une fois qu'il a dévoré tous ses biens avec des prostituées, te revient, tu as sacrifié le veau nourri aux grains ! »
- 15.31 Son père lui dit : « Mon enfant, tu es en tout temps avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi.
- 15.32 Pouvait-on ne pas festoyer et être transporté de reconnaissance, puisque celui-là, ton frère, était mort (était un cadavre) et il est revenu à la vie, il était perdu à jamais et il a été retrouvé ? »

L'intendant, les contrats et la relation de confiance

- 16.1 Il expliqua aussi à ses disciples : « Il était un homme riche, qui avait un intendant, dont on déstabilisa la position à ses yeux : il dépensait à tort et à travers les biens qu'il gérait.
- 16.2 Le maître le fit appeler et lui dit : « Qu'est-ce qu'on me dit à ton propos ? Fais le bilan de ta gestion ; c'est que tu ne peux continuer à gérer mes biens. »

- 16.3 L'intendant se dit : « Que ferai-je, étant donné que mon maître me retire l'administration de ses biens ? Je suis trop faible pour manier la bêche, mendier me fait honte.
- 16.4 Ça y est, je sais ce que je ferai pour que, lorsque je serai dépossédé de ma fonction d'intendant, des gens me reçoivent chez eux. »
- 16.5 Et ayant fait venir un à un chacun des emprunteurs de son maître, il dit au premier : « Combien dois-tu à mon maître ? »
- 16.6 Celui-ci lui dit : « Cent jarres d'huile. » L'autre lui dit : « Prends ton reçu et écris cinquante. »
- 16.7 Il dit ensuite à un autre : « Toi, combien dois-tu ? » Il lui dit : « Cent boisseaux de blé ». Il lui dit : « Prends ton reçu et écris quatre-vingts. »
- 16.8 Et le maître approuva l'injustice de son intendant car il avait agi de manière judicieuse. » [« C'est que les fils de cette vie (de ce monde) en agissent, envers leur propre engeance, de manière plus sensée que les fils de la lumière. »]
- 16.9 Et moi je vous le dis, faites-vous des alliés au moyen du *mamôn* (de l'argent / d'un reçu) injuste
 [afin que, lorsqu'il viendra à vous manquer, on vous accueille dans les tentes de la vie.]
- 16.10 Celui qui est fiable pour ce qui n'a que très peu d'importance sera fiable quand l'enjeu est important, celui qui se montre indélicat pour ce qui n'a que peu d'importance fait qu'il pourra le devenir également pour ce qui en a beaucoup.
- 16.11 Tant que vous n'êtes pas devenus fiables dans l'usage d'un *mamôn* injuste, qui vous confiera un *mamôn* authentique ?
- 16.12 Et tant que vous n'êtes pas devenus fiables pour le bien d'autrui, qui vous donnera votre bien ?
- 16.13 Aucun serviteur ne peut servir deux maîtres. Ou, en effet, il ne s'occupera pas de l'un et prendra grand soin de l'autre, ou il s'attachera à l'un et dédaignera l'autre. Vous ne pouvez pas être au service de Dieu et de *mamôn*¹²⁵. »

¹²⁵ Sur le plan du contenu, il n'y a pas de lien logique entre ces quatre versets et la fable qui précède, où, par exemple, il n'est pas question de servir deux maîtres.

La confiance en la Loi source du plus grand aveuglement

- 16.14 Les [spécialistes de la loi¹²⁶], amateurs de richesse pécuniaire, écoutaient tout cela et ils en ricanaien.
- 16.15 Et il leur dit : « Vous-mêmes, vous êtes justes aux yeux des hommes, mais Dieu connaît vos pensées profondes. Ce qui, aux yeux des hommes, vous élève, aux yeux de Dieu apparaît comme de la prostitution (objet de dégoût : un traitement mercantile des êtres humains).
- 16.16 La loi et les prophètes jusqu'à Jean ont prophétisé. A partir de ce moment, le règne de Dieu est annoncé comme une bonne nouvelle et n'importe qui y accède, par effraction (*et non par obéissance à des commandements de Dieu*).
- 16.17 Ça demande moins d'effort au ciel et à la terre de passer qu'à un seul petit trait d'écriture de la loi de tomber.
- 16.18 « Quiconque délie sa femme de sa relation contractuelle et en épouse une autre commet l'adultère et celui qui épouse une femme déliée d'une relation contractuelle avec un autre homme est adultère¹²⁷ ».

La loi et la richesse

Il dit une autre parabole.

- 16.19 Il y avait un homme riche ; il était toujours vêtu de pourpre et de lin fin, tandis qu'il festoyait, chaque jour magnifiquement.
- 16.20 Un mendiant, du nom de Lazare¹²⁸, se tenait constamment appuyé au portique de sa maison, couvert d'ulcères,

¹²⁶ Les Pharisiens, dans le texte.

¹²⁷ Bref : sans contrat de mariage, pas d'adultère. Une union entre une femme et un homme est un engagement de confiance, qui n'a pas besoin d'un « contrat », qui transformeraient chacun en « esclave » de la relation. Le contrat de mariage est une opération purement civile, dont la fonction est de délimiter la part des biens du couple auquel chacun des deux partenaires peut prétendre et le statut des enfants qui naîtront d'eux. L'engagement envers les biens peut être révisé, celui envers les enfants ne devrait pas pouvoir l'être (bien que ce ne soit pas le cas dans notre législation). La relation de confiance entre les deux partenaires n'est pas une composante du contrat. Une relation amoureuse est incompatible avec une relation contractuelle. Par la sentence présente, Jésus ne fait que tirer les conséquences de l'interdit de l'adultère par la loi de Moïse. Ce qui est monstrueux, ce n'est pas l'adultère (qui n'existe que par la loi), c'est la loi qui interdit l'adultère.

¹²⁸ Il est fort possible que cette fable soit une dénonciation des gestionnaires du temple au temps de Jésus, le clan Hanan, affameur des prêtres pauvres (Lazare renvoie à Eléazar, le premier

- 16.21 désirant qu'on lui donnât pour fourrage les miettes qui tombaient de la table du riche. Eh bien, même les chiens qui survenaient n'avaient que ses blessures à lécher !
- 16.22 Vint le temps où le mendiant mourut : les anges le transportèrent dans le sein d'Abraham. Le riche mourut à son tour et il eut des funérailles.
- 16.23 Et, dans le monde des morts, ayant levé les yeux alors qu'il souffrait la torture, il voit de loin Abraham et Lazare se reposant en son sein.
- 16.24 Il se mit de lui-même à appeler et il dit : « Père Abraham, aie pitié de moi et envoie Lazare tremper le bout de son doigt dans de l'eau afin qu'il me rafraîchisse la langue, car je souffre dans cette flamme. »
- 16.25 Abraham lui dit : « Mon enfant, souviens-toi que tu n'as pas épargné ton bien dans ta vie et à Lazare, semblablement, aucun mal ne lui a été épargné. Maintenant il est ici consolé et toi tu souffres. »
- 16.26 Et, au milieu de tout cela, entre nous et vous les falaises d'un grand gouffre sont fermement fixées, en sorte qu'il soit impossible, à ceux qui le veulent, d'aller d'ici vers vous, ni de traverser de là-bas jusqu'ici. »
- 16.27 Il lui dit : « Je te demande donc, père, de l'envoyer à la maison de mon père
- 16.28 – j'ai en effet cinq frères – afin qu'il les conjure de ne pas venir, eux aussi, en ce lieu de torture. »
- 16.29 Abraham lui dit : « Ils ont Moïse et les prophètes. Qu'ils les écoutent. »
- 16.30 L'autre dit : « Non, père Abraham, mais si quelqu'un, venu du monde des morts, se transporte jusqu'à eux (fait expédition jusqu'à eux), ils changeront de disposition d'esprit. »
- 16.31 Abraham lui dit : « S'ils n'écoutent ni Moïse ni les prophètes, si quelqu'un se relève d'entre les morts et qu'il aille vers eux, ils ne lui feront pas non plus confiance. »

grand prêtre dans la mythologie de la loi mosaïque) et de tout le peuple, à l'abri du temple et de la loi de Moïse. Nestle signale la mention dans une copie d'un nom du riche : NINEVES, une anagramme, peut-être, qui permettrait de réécrire 'YIEΣ'ENN, les « Fils de Henen », les fils de Hanan (ils ont été cinq, tous devenus grands prêtres), après le fondateur de la dynastie, qui a fait du temple « son affaire ».

- 17.1 Il dit à ses disciples : « Pour ne pas mettre le pied sur la bascule d'un piège, il n'est pas impossible de ne pas s'engager sur la voie qui y conduit. »
- 17.2 [...]
- 17.3 [Réfléchissez à ce que vous faites vous-mêmes (jugez-en d'après vous-mêmes) : « Si ton frère est en train de commettre une faute, réprimande-le, et s'il change de disposition d'esprit, laisse-le aller.
- 17.4 Et si, sept fois durant le jour, il commet une faute envers toi et que sept fois il revienne à toi et te dise : « Je me repens », tu le tiendras quitte de ses fautes. »]
- 17.5 [Et les apôtres dirent au maître¹³⁰ : « Ajoute en nous de la confiance. »]
- 17.6 Le maître leur dit : « Si vous aviez de la confiance de la grandeur d'une graine de moutarde, vous diriez à ce figuier : < Déracine-toi et transplante-toi dans la mer. Et il vous obéirait !>】

Il n'y a pas de reconnaissance pour un serviteur : se comporter en maître, c'est se comporter « inhumainement », si être humain, c'est être capable de reconnaissance.

- 17.7 Est-il quelqu'un d'entre vous, ayant un esclave au labour ou gardant les troupeaux, qui, lorsqu'il reviendra des champs, lui dira : « Va tout de suite, cédant à la fatigue, t'asseoir (et manger) » ? Absolument pas !
- 17.8 Mais il lui dira : « Prépare-moi de quoi manger ; mets-toi en tenue et sers-moi jusqu'à ce que j'aie fini de manger et de boire ; après cela, ce sera à ton tour de manger, et de boire. »
- 17.9 Pas de risque qu'il ait de la reconnaissance (*kharis*) envers son esclave parce qu'il a fait ce qu'il lui a ordonné.

¹²⁹ Sur les raisons de mettre entre parenthèses le verset, voir l'établissement du texte grec.

¹³⁰ Que les deux versets appartiennent au contexte n'est pas évident à nous en tenir au seul point de vue du contenu (ce qui précède parle de la générosité dans le pardon et non de la confiance). En réalié, l'emploi du titre « apôtre » suffit considérer qu'ils n'appartaient pas à la traduction de Silas. Jésus donnait des explications à ses disciples, et non à ses « apôtres » : il n'en avait pas (Barnabé et Paul ont été les premiers apôtres) ; Silas ne désigne Jésus comme *κύριος*, « rabbi » / « maître » que lorsqu'il prend la parole. Toutefois, il n'est pas impossible que la réponse de Jésus ait fait partie des *logia*, des « paroles » recueillies par Papias ; elle pourrait être dans le ton de son humour. Qu'avez-vous besoin de plus de confiance, laisserait-il entendre ? Vous seriez capables d'en faire n'importe quoi !

17.10 Je n'admet pas que vous aussi, lorsque vous avez fait tout ce que je vous explique, vous concluez : « Nous sommes des serviteurs peinards¹³¹. Nous avons fini tout ce que nous devions faire. »

Performance 4 – En route vers Jérusalem – les biens matériels

L'approche : l'imminence du règne de Dieu ; un « lépreux » accepte d'être guéri de sa lèpre, le parasitisme

17.11 Et il se fit que, tandis qu'il progressait vers Jérusalem, il traversait le territoire entre¹³² Samarie et Galilée (*la Décapole*).
17.12 Et tandis qu'il pénétrait dans un village, une compagnie de dix lépreux vint à sa rencontre ; ils s'arrêtèrent, restant à distance,
17.13 Et ils crièrent à voix forte : « Commandant Jésus, aie pitié de nous¹³³. »
17.14 Et, ayant pénétré (leur jeu), il leur dit : « Faites-vous soigner. Allez et montrez-vous aux prêtres. » [...]¹³⁴
17.15 L'un d'entre eux, constatant qu'il avait été purifié¹³⁵, revint sur ses pas, [...] ;

¹³¹ « Nous sommes des serviteurs devenus oisifs », « qui n'ont plus rien à faire », d'où le risque que je prends du langage familier de « serviteurs » qui peuvent « se la couler douce », parce que le patron est « bonard », diraient-ils dans le parler genevois. « Il n'en demande pas trop ». Il n'en demande pas trop, en effet, il laisse (et se laisse) le loisir du geste gracieux. Contresens du travail, quand le loisir du petit nombre se gagne et accroît sa durée ou ses contenus grâce à l'extension maximale de la peine du grand nombre à qui l'exténuation de sa substance méritera une retraite dans le royaume des ombres.

¹³² Cela doit être un effet de ma naïveté, je ne vois pas en quoi la formule « entre la Galilée et la Samarie » est inintelligible. A consulter une carte (voir celle de la *TOB*, par exemple), il apparaît qu'une partie du territoire de la Décapole séparait la Samarie de la Galilée.

¹³³ L'emploi de *epistata* inscrit dans le contexte une connotation militaire. Les hommes sont des *leproi andres*, des « professionnels de la lèpre ». Ils forment une brigade, qui devait rançonner les voyageurs ou les habitants des villages, que la lèpre suffisait à faire fuir. Le groupe qui accompagne Jésus est trop nombreux pour que l'on ose la violence. On fait donc appel à la pitié, on demande l'aumône.

¹³⁴ Le texte note ensuite : *kai egeneto en tōi hupagein autous ekatharisthēsan*. Nous retrouvons l'hébreïsme qui dénonce une autre main que celle de Silas (deux verbes conjugués sans connecteur). (« Et il arriva au moment où ils se retiraient ils furent purifiés » pour « il arrivé qu'ils furent purifiés »). Si le récit appartenait primitivement au texte de Silas, il ne mentionnait pas la guérison des dix lépreux. Les propos de Jésus qui suivent laissent plutôt supposer que les neuf n'ont pas obéi à sa demande ; ils ne sont pas allés se montrer aux prêtres. Nos lépreux formaient, supposons, une troupe de brigands : ils n'ont pas voulu renoncer à leur façon de vivre et de se procurer de la nourriture en attaquant les voyageurs ou en les effrayant.

¹³⁵ *idōn hoti ekatharisthē* : « voyant bien / ayant bien vu, constaté qu'il avait été purifié » ; les

- 17.16 il tomba face contre terre aux pieds de Jésus et le remerciait. Il s'agissait d'un Samaritain.
- 17.17 En guise de réponse, Jésus dit : « Mais ! N'ont-ils pas été purifiés tous les dix ? Où sont les neuf (autres) ?
- 17.18 Ne s'est-il trouvé aucun d'entre eux pour revenir / faire retour sur lui-même et imputer (l'œuvre) à Dieu, si ce n'est cet étranger¹³⁶ ? »
- 17.19 Et il lui dit : « Relève-toi et mets-toi en marche. Ta confiance est ce qui t'offre ton appui le plus ferme. »

Les signes du royaume

- 17.20 Interrogé ensuite par les Pharisiens (qui lui demandaient) quand viendrait le royaume de Dieu, il leur répondit et leur dit : « Le royaume de Dieu ne vient pas à la suite d'une recherche.
- 17.21 Et si l'on vous dit : «Le voici !» ou «Le voilà !», n'y croyez pas non plus. Car voici : le royaume de Dieu est à l'intérieur de vous-mêmes¹³⁷. »

17, 22 à la fin et 18, 1-8 : discours apocalyptique qui traite du retour du Christ à la fin des temps. 18, 9-14 : la parabole du Pharisiens et du receveur des impôts n'appartient probablement pas au texte primitif ; deux hébraïsmes en sont l'indice.

Accueillir le règne de Dieu comme peut le faire un jeune en âge d'initiation / en apprentissage.

- 18.15 Des jeunes gens et des esclaves s'approchaient de lui¹³⁸ afin de le toucher. Voyant cela, les disciples les réprimandaient.

manuscrits autres que le D portent « avait été guéri ». Purifié de quoi ? De la lèpre ou des conséquences de sa simulation ? Le Samaritain a compris que Jésus invitait tous les membres de la troupe à réintégrer l'humanité sans autre forme de procès. Si neuf ne sont pas revenus, c'est qu'ils ne sont pas allés se montrer à un prêtre ni ne sont revenus sur leurs pas, parce qu'ils ne voulaient pas renoncer à leur « lèpre ».

¹³⁶ D propose : *ex autōn oudeis eurethē hypostrephōn hos dōsei...* La variante indique au moins dans quelle direction interpréter la question. *Hypostrepsantes* est plurivoque : le verbe signifie « revenir sur ses pas », mais aussi « faire retour sur soi-même ».

¹³⁷ Sentence peu probablement attribuable à Jésus de Nazareth : le règne de Dieu était pour lui une organisation sociale, pas un « royaume intérieur »..

¹³⁸ Les manuscrits portent *ta brephe* ; seul D propose *ta paidia*. Le premier mot désigne les « nourrissons ». Le choix du second s'impose : l'esprit d'enfance n'a rien à voir avec l'esprit

- 18.16 Jésus les appelait à lui, en disant : « Laissez les jeunes gens et les esclaves venir à moi et ne les en empêchez pas ; car le règne de Dieu appartient à ceux qui sont comme eux.
- 18.17 Car, je vous le dis en vérité, celui qui n'accueillera pas le règne de Dieu comme un jeune (un *paidion*), en aucun cas n'y pénétrera. »

Le verset 18 enchaîne avec le verset 17 ; il invite donc à considérer comme faisant partie des notes de Matthieu la mention des paidia. Ce mot désigne la catégorie sociale des individus non-adultes, non-émancipés ; on était donc paidion jusqu'à l'intégration dans l'Assemblée pour les garçons. Un esclave, individu sous tutelle, était aussi un paidion. Le règne de Dieu leur appartient : ils sont disponibles et ils n'ont pas de position sociale acquise à défendre.

Un riche fait l'enfant pour entrer dans un royaume où ça rapporte !

- 18.18 Quelqu'un l'interrogea alors en disant pour commencer : « Maître ! Mon bon¹³⁹ ! Que dois-je faire pour que l'on me donne en lot¹⁴⁰ une vie perpétuellement jaillissante ? »
- 18.19 Jésus lui dit : « Pourquoi m'appelles-tu 'bon' ? Personne n'est bon si ce n'est un seul, Dieu¹⁴¹.

bébifiant.

¹³⁹ *Kai epērōtēsen tis auton arkhōn legōn : Didaskale agathe, ti poiēsas zōēn aiōnion klēronomēsō ?* La traduction de la phrase demande quelques précautions. La position du pronom *auton* interdit de traiter *tis arkhōn* comme formant une unité et donc *tis* comme un déterminant ; il s'agit du pronom indéfini (« quelqu'un ») ; *arkhōn* de son côté est un participe : « disant en commençant » et non un substantif (un chef). La formulation annonce une particularité dans la façon dont l'individu interpelle Jésus : « Maître ! Mon bon ! » Car l'emploi de *agathe* est ironique. « Heureux homme ! » dirions-nous en pensant à sa benoîterie. Etant donné sa position, après le nom, *agathe* ne peut pas être traité comme une épithète. Traduire « Bon maître ! » est un contresens. Enfin l'emploi du verbe composé *epērōtēsen* est précisément motivé : l'individu pose sa question après ce que Jésus vient de dire des *paidia*. L'heureux homme qui offre le royaume aux « enfants » ! Voyons donc ! Si, moi, je veux entrer dans le royaume et y obtenir un lot de vie jaillissante, que dois-je faire ? Comment accueillir le royaume « comme » un enfant ? L'absence de *legōn* dans D lève toute ambiguïté sur le statut verbal de *arkhōn* : « Quelqu'un l'interrogea ensuite en commençant : '....' ».

¹⁴⁰ Voir note au verset 10, 25 pour le commentaire de la traduction.

¹⁴¹ Jésus n'est pas dupe et il a bien entendu l'ironie dans l'usage de l'interpellation. Il importe de ne pas banaliser le contenu de sa réponse. Elle signifie à l'interlocuteur : « Si tu veux te

- 18.20 Tu connais les commandements ? » Il lui dit : « Lesquels ? » Jésus lui dit : « Tu ne commettras pas l'adultère, tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne produiras pas de faux témoignages, honore ton père et ta mère. »
- 18.21 L'autre lui dit : « Tout cela, je l'ai respecté depuis mon jeune âge. » (« Tout cela, je me suis mis à le respecter depuis peu. »)
- 18.22 A ces mots, Jésus lui dit : « Une seule chose encore te manque. Tout ce que tu possèdes, vends-le, donne-le aux besogneux ~~et tu auras un trésor dans les cieux~~¹⁴², et accompagne-moi là où je vais. »
- 18.23 A ces mots, celui-ci devint fort chagrin ; il était en effet fort riche.
- 18.24 Voyant le voile du chagrin assombrir son visage, Jésus dit : « Comme ceux qui ont des richesses ne pénétreront dans le règne de Dieu qu'en renâclant.
- 18.25 Il est en effet plus aisé¹⁴³ à un chameau de passer par le « chas de l'aiguille¹⁴⁴ » qu'à un riche d'entrer dans le règne de Dieu. »

moquer de la bonté de quelqu'un, moque-toi de la bonté de Dieu. Car lui seul est d'une benoîterie indécroitable ! » (Quoique benoîterie ne soit pas dans les dictionnaires, je suppose que même des académiciens comprendront ce que je veux dire, à condition qu'ils veuillent bien faire un pas vers le règne de Dieu).

¹⁴² La notion de 'royaume des cieux' est propre à l'Evangile de Matthieu. Son insertion dans les notes de Matthieu traduites par Silas date de l'écriture des Evangiles (~100-110).

¹⁴³ Les riches *duskolōs eisporouontai / eukopōteron estin kamēlon dielthein*. Les riches s'acheminent vers le royaume à la façon d'un animal rétif, récalcitrant, résistant à la domestication ; les chameaux franchissent « le chas de l'aiguille » « avec moins d'effort » qu'il n'en faut aux riches pour entrer sous le règne de Dieu. Cela veut simplement dire que les chameaux se laissent plus facilement domestiquer que les riches. C'est tout à l'honneur des riches, pensera-t-on ? Admettons ! Si les riches se laissent si difficilement « domestiquer », glisser dans la faille par où l'on accède au règne de Dieu – ce suspens de la trajectoire vitale, cet arrêt qui conditionne le retour sur soi et à soi – c'est que les biens dont ils disposent ont souvent pour effet de les animaliser et de les ensauvager. Leur existence menace d'être écrasée sous le poids des richesses qui gouvernent leurs actes. Ils veulent dans les limites de ce que leurs biens leur permettent d'obtenir. S'ils peuvent incliner le vouloir des autres à leur service grâce à leur argent, qui les en empêchera ? Il paraît que l'on nomme ce genre de comportement « animal » - je veux dire dans les limites du pouvoir que me confèrent mes richesses qui accroissent ma force - le « libéralisme économique ».

¹⁴⁴ Il paraît impossible de décider entre une exagération pure et simple ou une comparaison parlante. Rien ne permet de choisir entre l'image d'une porte étroite ou celle d'une corde qu'il faut faire passer par le trou d'une tige pointue. Matthieu emploie un mot qui désigne l'aiguille à coudre ; le mot *belonē* de Silas comporte un sens plus général ; il s'applique bien à un objet appointi, que l'on enfonce dans une masse pour la fixer (un peigne) ou pour fixer quelque chose. Lucien l'emploie dans le sens d'une tige appointie dont on se sert pour décoller un sceau. L'essentiel du propos est dans ce qui précède : un riche entre dans le royaume *duskolōs*, en animal difficile à domestiquer. Il regimbe de toute la force de son attachement à ses richesses, qu'il accumule pour faire reculer vers l'horizon le plus lointain l'angoisse du manque et de la mort ou pour soutenir son moi débile du regard d'envie de tous ceux que son or éblouit. Le riche a raison sur un point : on n'entre pas dans un espace ouvert (celui du règne de Dieu) pour y être « en sécurité ».

- 18.26 [Ceux qui l'entendirent lui dirent : « Et qui peut être sauvé ? »]
- 18.27 Il dit : « Ce qui, d'un point de vue humain, est impossible est, d'un point de vue de Dieu, possible. »]

18, 28-34 : Introduction de Pierre. Ce qu'obtiendront ceux qui ont tout quitté pour Jésus-(Christ). Annonce de la passion. Même réaction éberluée des apôtres ! Jésus, pas plus que ses disciples, n'a vu venir sa mort. Il est probable qu'il leur a laissé entendre qu'il courait des risques. Rien de plus. Il était peut-être un agneau parmi les loups, mais certainement pas un agneau qui se savait conduit à l'abattoir.

La guérison de l'aveugle : récit interpolé ; la syntaxe de la phrase d'introduction est de facture sémitique. Et, quoi qu'il en soit, si Jésus a opéré des guérisons, elles n'ont jamais été miraculeuses.

Zachée

- 19.1 Et dans sa progression, il traversa Jéricho.
- 19.2 (Pendant sa traversée¹⁴⁵), voici un homme appelé Zachée ; il était chef des receveurs des impôts et riche.
- 19.3 Et il cherchait à voir qui était Jésus ; ce lui fut impossible à cause de la foule, car il était de petite taille.
- 19.4 Prenant les devants, il monta sur un sycomore afin de le voir, car il devait passer par là.
- 19.5 Et tandis qu'il passait à cet endroit, Jésus le vit. Levant les yeux, il lui dit : « Zachée, hâte-toi de descendre, car, pour aujourd'hui, il me faut faire halte dans ta maison.
- 19.6 En hâte, il descendit et il le reçut libéralement.
- 19.7 Et tous ceux qui virent cela ricanaien : « Il a installé le bivouac chez un mécréant ! »

¹⁴⁵ Je traduis de cette façon l'imparfait qui précède : *di-ērkheto*.

- 19.8 Zachée se leva et dit au rabbi : « Voici, Rabbi ! Je donne la moitié des biens dont je dispose aux besogneux et si j'ai dénoncé quelqu'un, je restitue le quadruple. »
- 19.9 Jésus lui dit : « Aujourd'hui, ce sont des moyens de salut pour ce domaine, conformément au fait qu'il est lui aussi enfant d'Abraham.
- 19.10 Le fils de l'homme, en arrivant aujourd'hui, a trouvé ce qui avait été égaré. »

III – Sanction (épreuve glorifiante)

Ce qu'elle ne peut pas être : pas de messie, et d'abord pas de roi

Une fable pour expliquer que Jésus n'est pas un prétendant à la royauté. Après vingt siècles, qui a des oreilles pour entendre, entende !

- 19.11 Comme ils écoutaient cela, il y ajouta une parabole : il était en effet près de Jérusalem et il admettait¹⁴⁶ que le Règne de Dieu allait se manifester en cette circonstance.
- 19.12 Il dit donc : « Un homme de haute naissance prenait ses dispositions pour aller dans une contrée lointaine afin d'y obtenir la royauté pour lui-même et dans la perspective de son retour.
- 19.13 Il appela dix serviteurs et leur donna dix mines ; il leur dit de s'occuper, «le temps que je revienne».
- 19.14 Ses concitoyens le haïssaien et ils envoyèrent après coup une ambassade pour annuler sa requête : «Nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous».
- 19.15 Et il se fit qu'il revint en ayant obtenu la royauté. Il fit appeler sans attendre, donnant leur nom, les serviteurs à qui il avait purement et

¹⁴⁶ D porte l'infinitif (*dokein*) dont *auton* (= lui, Jésus) est le sujet. Le détail n'est pas sans importance. Jésus « admettait » que le règne de Dieu était proche. Cela laisse entendre qu'il est monté à Jérusalem avec un groupe de disciples pour instaurer le « règne de Dieu », un royaume sans Messie !

simplement donné l'argent¹⁴⁷ pour connaître ce qu'ils avaient réalisé et se faire un jugement¹⁴⁸.

- 19.16 Le premier se présenta en disant : <Sire, la mine qui vient de toi a été multipliée par dix>.
- 19.17 Et il lui dit : <Fort bien, noble esclave ! Puisque tu as été fiable pour très peu de chose, qu'il soit bien visible que tu dispose de l'autorité sur dix villes>.
- 19.18 Et des deux celui qui vint en second lui dit : <Ta mine, Sire, en a produit cinq>.
- 19.19 Il dit aussi à celui-là : <Toi aussi sois intendant, de cinq cités>.
- 19.20 Et vint l'autre, qui expliqua : <Maître, voici ta mine, que je surveillais avec un soin constant¹⁴⁹, déposée en un recolin dans un suaire¹⁵⁰>.
- 19.21 Car je te craignais. Car, en homme âpre, tu prélèves sur ce que tu n'as pas déposé et tu moissonnes ce que tu n'as pas semé>.
- 19.22 Il lui dit : <Je te jugerai sur ce qui sort de ta bouche, vil serviteur. Tu te représentais qu'en homme âpre, je prélève sur ce que je n'ai pas déposé, et moissonne ce que je ne n'ai pas semé>.
- 19.23 Et pourquoi n'as-tu pas donné¹⁵¹ mon argent à la banque ? Et moi, en revenant, j'en aurais réalisé la somme avec intérêt ?>

¹⁴⁷ *Dedōkei* : le parfait signifie que l'argent n'avait pas été remis pour qu'il soit ensuite restitué, comme paiement ; la valeur la plus générale de cet aspect est celle de l'achèvement : l'argent avait été *entièrement* donné, « purement et simplement » donné, « définitivement » donné, ce qui s'appelle « vraiment donné ». Supposons à Silas compétence de locuteur de la langue grecque. Il pouvait écrire que le roi, à son retour, a fait appeler « les serviteurs *hois edōken to argurion* », « à qui il avait donné de l'argent » (ce que l'on trouve dans certains manuscrits). S'il écrit *dedōkei*, ce n'est pas pour varier et faire sa part à la fonction stylistique ornementale, c'est pour attirer l'attention du lecteur sur le statut de l'argent remis par l'ex-aristocrate à des « serviteurs », *toutous hois dedōkei...* Car le maître n'avait pas donné purement et simplement de l'argent à *tous* les serviteurs ; le maître fait appeler les serviteurs, *ceux à qui il avait donné, purement et simplement donné* la mine. Ils étaient trois ; d'où, ensuite, l'emploi de *ho heteros* (l'autre de deux : celui qui a agi autrement que les deux autres) est absolument rigoureux.

¹⁴⁸ *Gignōskō* signifie « reconnaître » au sens de « développer un processus de réflexion afin d'aboutir à telle ou telle conclusion ».

¹⁴⁹ *hēn eikhon* : « à laquelle j'étais attachée » !

¹⁵⁰ Entendre dans le sens premier du mot « linge qu'utilise le travailleur pour essuyer la sueur du visage ».

¹⁵¹ Toute la pointe du récit est dans cet aveu du nouveau roi : le don pur et simple qu'il avait fait de la mine était « calculé » ; il en attendait en vérité un bénéfice, que le serviteur fasse fructifier l'argent pour lui. La fable laisse entendre ce qu'est un roi : un prince qui aliène les

- 19.24 Et il dit à ceux qui l'assistaient: <Enlevez-lui (la mine) et reportez-la sur le compte de celui qui en a dix>.
- 19.25 [...]
- 19.26 Car je vous l'affirme : <À celui qui tient, on ajoute. À celui qui ne tient pas sera enlevé ce qu'il a.
- 19.27 A part ça¹⁵², ces fameux adversaires qui ne voulaient pas que je règne sur eux, eh bien ! Amenez-les par ici et égorguez-les devant moi ».
- 19.28 Et, ayant dit cela, (Jésus) poursuivit sa marche, montant vers Jérusalem.

19, 23-44 : sur le récit (sinon interpolé, du moins trafiqué) de l'entrée « royale » à Jérusalem et les malédictions proférées sur la ville, voir le commentaire.

Pour la logique de l'enchaînement, disons que « Jésus entre en cortège dans Jérusalem avec la « troupe » qui le suit et un groupe de pèlerins.

Et ensuite, pas de prêtres

Confrontation avec l'establishment judéen (19 – 20) : une victoire doctrinale

- 19.45 Et pénétrant dans le temple, il commença par en expulser ceux qui y vendaient et faisaient du commerce : il vida de leur contenu les tables des changeurs et les nichoirs des marchands de colombe,
- 19.46 leur disant : « Il est écrit : Et ma maison sera une maison de prière, vous, vous en avez fait une caverne de pillards ! »
- 19.47 Et chaque jour il enseignait dans le temple. Les chefs des prêtres et les spécialistes de la loi cherchaient à le perdre, ainsi que les notables du peuple.

hommes, en fait ses serviteurs, par un usage pervers du don. Sous cette fable, Jésus disqualifie la prétention messianique et explique qu'il n'aspire certainement pas à la royauté. Il invite en même temps ses disciples à refuser toute tentation messianique. Nous verrons ce qu'il en a été lorsque nous apprendrons de quelle façon ils ont poursuivi l'œuvre de leur *didaskale* (ou rabbi).

¹⁵² « A part ça » traduit πλὴν ; j'adopte une suggestion d'Alessandra Lukinovich.

19.48 Et ils ne trouvaient pas comment le faire, car le peuple, *formant une seule masse, s'approchait tout près de lui* pour l'écouter¹⁵³.

Les autorités de Jérusalem posent à Jésus une question sur l'autorité de sa parole. Un hébraïsme conduit à considérer que, et la question et la réponse sont des interpolations postérieures aux années 80 (20, 1-8 : voir annexe). En revanche se trouvait en cette position, au moment de l'édition de l'Evangile quadirparti sous la conduite d'Ignace d'Antioche, un récit que nous lisons en Jean, 8, 1-11.

La femme adultère

« Jésus se mit en marche (*eporeuthē*¹⁵⁴) vers le mont des Oliviers.

Au lever du jour, il se présenta à nouveau dans le temple et tout le peuple (*le laos*) venait vers lui.

Voici que les légistes poussent (sur les lieux) une femme surprise en situation d'adultère et, l'ayant placée debout au milieu (de l'assemblée), ils la mettent en rapport avec lui (*legousin*) : « Rabbi (*didascale*), cette femme est sous le coup d'un flagrant délit avéré d'adultère. Moïse, dans la loi, a incité à lapider les femmes de cette espèce. Et toi donc, quelle sentence leur appliques-tu ? (*ti legeis* : avec quoi les mets-tu en rapport ?) ».

Jésus, s'étant penché vers le sol, écrivait avec le doigt dans la poussière. Ils continuèrent à lui poser leur question avec insistance, il se releva et leur dit : « Celui qui, parmi vous, n'a commis aucune faute, qu'il la frappe le premier d'une pierre. » S'étant à nouveau penché vers le sol, il écrivait avec le doigt dans la poussière.

Ils l'entendirent (et bien le comprirent) : un à un ils s'en allèrent, en commençant par les plus âgés, si bien que tous quittèrent les lieux et qu'il fut laissé seul, et la femme était au milieu (de l'assemblée).

Jésus se redressa et dit à la femme : « Femme ! Où sont-ils ? Personne ne t'a condamnée ? » Elle dit : « Personne, Monsieur / Rabbi. » Il lui dit : « Eh bien, je ne

¹⁵³ Voir la note dans l'établissement du texte grec, au verset 19, 4

¹⁵⁴ L'emploi de ce verbe à l'aoriste laisse entendre que c'est le premier soir, après son arrivée sur l'esplanade du temple, que Jésus « s'est frayé un passage jusqu'au mont des Oliviers » avec la petite troupe qui le suivait.

te condamne pas, moi non plus. *hupage apo tou nun, mēketi hamartane* ! Dès maintenant, retire-toi discrètement ; veille à ne plus commettre d'erreur ! (Ne te laisse plus prendre !) »

Selon ce qu'atteste le CB (Scrivener éditeur, 1864, folio 134b) et ce que C.B. Amphoux a mis en évidence, l'épisode de la femme adultère a été inséré dans l'Evangile de Jean à un emplacement éminemment significatif, au milieu de l'ensemble que formaient les quatre textes de l'édition ignatienne des Evangiles, dans l'ordre Matthieu, Jean, Luc, et Marc. L'époque (entre 100 et 110) était à la rivalité entre Pharisiens, refondateurs du judaïsme sur le socle de la Loi de Moïse et Sadocides, d'inspiration essénienne, inventeurs du Christ et du christianisme.

En réalité, la façon dont Jésus donne congé à la femme selon la version de ce codex (D) qu'aucune des éditions autorisées ne reprend¹⁵⁵ exclut que l'épisode ait primitivement fait partie de l'Evangile de Jean. Il n'y est d'ailleurs pas attesté dans les manuscrits les plus anciens comme le Sinaïticus ou le Vaticanus. Certains manuscrits l'ont inséré dans l'Evangile de Luc.

Seul le CB porte donc « hupage apo tou nun, mēketi hamartane », ce que j'ai traduit : « Dès maintenant, retire-toi discrètement, ne commets plus d'erreur » = « ne te laisse plus prendre ! » Car l'emploi de l'impératif duratif « hupage » laisse entendre que Jésus invite la femme à se retirer discrètement non pas dans la situation d'énonciation présente – c'est l'impératif aoriste « hupagage » qui aurait été attesté – mais, à l'avenir, habituellement. Et donc il ne l'invite pas « à ne plus pécher », mais à ne plus commettre d'erreur, à ne plus se laisser prendre, « à filer en douce » à chaque fois ! Selon une telle leçon, où se reconnaît la patte de Jésus de Nazareth, l'épisode se rattache nécessairement à un moment de sa vie et à la prise de note de Matthieu ; étant donné les deux phrases introducives (Jésus alla vers les Mont des Oliviers. Au lever du jour, il se présenta à nouveau dans le temple et tout le peuple venait vers lui. »), l'événement a eu lieu pendant les journées

¹⁵⁵

Toutes considèrent la forme *hupage* comme une variante de *poreou* et, quoi qu'il en soit, lisent « *hupage kai apo tou nun mēketi hamartane* », ce qui se traduit : « *retire-toi et à partir de maintenant ne pèche plus* ». Or *kai* n'est pas attesté dans le CB.

durant lesquelles Jésus a bivouaquée sur le mont des Oliviers d'où il se rendait chaque jour dans le temple. Dans la narration en grec de la koinè (Luc, 20), il s'insère le mieux au début du chapitre, au début du deuxième jour de sa présence sur le mont des Oliviers. Il avait pris possession des lieux la veille.

La loi condamnait à mort l'homme et la femme surpris en flagrant délit d'adultèbre¹⁵⁶, en toute logique : pour commettre un adultèbre, il faut être deux. Or les légistes n'ont conduit à Jésus que la femme. Ce faisant, ils se sont mis en infraction avec la loi, et il n'est pas impossible que le geste d'écrire sur le sol était une invitation faite aux accusateurs de réfléchir à ce qui est écrit. D'abord, ils n'y ont rien compris, Jésus a pu alors inviter celui qui n'avait commis aucune infraction contre la loi à jeter la première pierre. Or tous étaient manifestement en infraction avec la loi, et cela devant le laos (le peuple de Jérusalem) puisqu'ils ne demandaient la lapidation que de la femme ; il ne restait plus aux grammateis, aux spécialistes de la lettre qu'à se retirer silencieusement, en se faisant discrets : autour d'eux, « ça » grondait. Ils s'étaient publiquement ridiculisés. Jésus pouvait ensuite inviter la femme à agir comme les légistes, « à se retirer en douce » et à ne plus commettre d'erreur (à ne plus se faire prendre). Il ne l'invitait pas nécessairement à continuer à prendre des risques : le moyen le plus sûr, pour ne pas se laisser prendre, était de ne plus commettre d'adultèbre. Mais il laissait la possibilité ouverte. Le respect de la loi ne contribue en rien à la moralité d'une action, juste à la sécurité des personnes !

La femme était au milieu du laos, quelque chose comme au milieu d'une Assemblée ; en s'adressant à elle, Jésus s'adresse à tous ceux qui sont présents. Que veut-il leur faire entendre ? Que l'adultèbre n'est pas condamnable ? Je pense plutôt : il est difficile, voire impossible de ne pas être en infraction avec la loi de Moïse ; le mieux est de ne pas se laisser surprendre à commettre une infraction. Nul n'échappe au regard de Dieu, rétorquera-t-on. Certes, mais les

¹⁵⁶

Deutéronome 22, 23 sq. : « Si un homme est surpris à partager la couche d'une femme cohabitant avec un mari, vous les tuerez tous les deux, l'homme surpris à partager la couche de la femme et la femme » (traduction d'après le texte de la Septante).

commandements de la Loi ne sont pas des commandements de Dieu, lequel donc se moque de savoir s'ils sont respectés ou non.

Par l'invitation qu'il fait à la femme, Jésus disqualifie purement et simplement la loi de Moïse. La formule hupage apo tou nun, mēketi hamartane, d'une part, ne peut pas être une transformation de la leçon des manuscrits orientaux (Sinaïticus + tradition antiochienne) poreuou [kai] apo tou nun mēketi hamartane, étant donné que la substitution de hupage à poreuou ne pouvait être due à une erreur de lecture et qu'elle inversait la signification de l'invitation faite par Jésus. Nécessairement, elle est la leçon primitive à la conclusion de l'épisode. Elle atteste le caractère également primitif du CB, ou, du moins, atteste qu'il y a dans le CB des témoignages de « paroles de Jésus » incompatibles avec des paroles du Christ. Cela confirme la thèse de C.B. Amphoux, que ce codex est le témoin de l'édition de l'Evangile, vraisemblablement princeps, sous la conduite d'Ignace d'Antioche. Car des « paroles de Jésus » antérieures aux « paroles du Christ » ne sont possibles que dans le texte en grec de la koinè de l'Evangile dit « de Luc ».

Les prévaricateurs dans la gestion de la vigne

- 20.9 Il commença par développer devant le peuple cette parabole : « Un homme avait planté une vigne ; il en confia le soin à des vignerons et il s'absenta fort longtemps.
- 20.10 Et, au moment opportun, il envoya un serviteur auprès des vignerons afin qu'ils lui donnent du fruit de la vigne : ils l'étrillèrent et le renvoyèrent les mains vides.
- 20.11 (Le maître) envoya un autre serviteur. Les autres l'étrillèrent à son tour et, l'ayant humilié, le renvoyèrent les mains vides.
- 20.12 Il leur en envoya un troisième, que les autres blessèrent et renvoyèrent aussi les mains vides.
- 20.13 Le maître de la vigne dit : « Que dois-je faire ? Je vais leur envoyer mon fils, celui que je chéris comme la prunelle de mes yeux. Si ça se trouve (si ça réussit), ils en auront quelque considération. »
- 20.14 En le reconnaissant de loin, les vignerons se firent entre eux ce calcul : « Voici l'héritier. Allons ! Tuons-le ! Comme ça, l'héritage nous reviendra. »

20.15 Ils l'expulsèrent et le tuèrent hors de la vigne.

Le troisième envoi et celui du « fils » suivi de son « meurtre » ont été rajoutés au temps de l'invention du Christ, fils de Dieu. De la vigne du « Seigneur » (YHWH), il n'y a eu que deux catégories d'intendants prévaricateurs, les rois, puis, au retour de l'exil de Babylone, les Sadducéens (les cohanim administrateurs du temple).

Que fera donc le maître de la vigne ?

- 20.16 Il ira, il se défera des vignerons et il confiera la vigne à d'autres. » Ceux qui avaient entendu¹⁵⁷ dirent : « A Dieu ne plaise que cela se produise ! »
- 20.17 Fixant les yeux sur eux, il leur dit : « Et ce qui est écrit, là, qu'est-ce que c'est donc ? « La pierre que les bâtisseurs ont dédaignée¹⁵⁸, c'est elle qui est devenue la pierre d'angle » ?
- 20.18 [...]¹⁵⁹ »
- 20.19 Et les spécialistes de la loi et les chefs des prêtres cherchaient à s'emparer de lui à ce moment-là, mais ils eurent peur du peuple. Car ils avaient reconnu qu'ils étaient l'unique cible de la parabole.

Rendre à César ce qui est à César, ne pas confondre Dieu avec César

- 20.20 Ils se retirèrent (dans l'ombre) et ils lui envoyèrent des gens en embuscade, jouant aux observants scrupuleux de la Loi, afin qu'ils le surprennent dans l'un de ses propos, qui leur servirait d'argument pour le livrer au gouverneur¹⁶⁰.
- 20.21 Et ils lui demandèrent : « Maître, nous voyons bien la pertinence de tes raisonnements et la droiture de ton enseignement et que tu ne te recoures

¹⁵⁷ *Hoi de akousantes* : « ceux qui avaient entendu » (parmi les prêtres et les scribes) et compris !

¹⁵⁸ *Apodolimazō* : rejeter en considérant que ce que l'on rejette est impropre aux buts poursuivis, n'a pas la qualité requise.

¹⁵⁹ Sur l'absurdité de la suite de la citation, voir le commentaire au passage.

¹⁶⁰ A Ponce Pilate.

d'aucun masque, mais tu enseignes, en prenant appui sur la vérité, la voie de Dieu.

- 20.22 Est-ce qu'il nous est permis de donner un tribut à César ou pas ? »
- 20.23 Il pénétra leur fourberie et leur dit :
- 20.24 «Montrez-moi la monnaie légale. De qui porte-t-elle une effigie et de qui l'inscription ? » Ils ne purent que lui répondre : « D'un empereur ! »
- 20.25 Il leur dit : « Rendez donc ce qui revient à l'empereur à l'empereur, ...et ce qui revient à Dieu, à Dieu. »
- 20.26 Et en présence du peuple, malgré la réplique, ils ne purent s'emparer de lui ; frappés de stupeur, ils en restèrent cois ('le bec dans l'eau').

Enfin lors de la résurrection des justes les femmes seront libres de la tutelle maritale !

- 20.27 Quelques Sadducéens s'avancèrent – ce sont eux qui contestent qu'il y ait une résurrection – et ils l'interrogèrent.
- 20.28 lui exposant un cas (d'école) : « Maître, si le frère de quelqu'un meurt, marié, mais sans enfant, Moïse a écrit pour nous cette règle <que son frère se charge de la femme et il re-suscitera¹⁶¹ une semence pour son frère>.
- 20.29 Il y avait, parmi nous, (sadducéens), sept frères. Le premier, ayant pris femme, mourut sans enfant.
- 20.30 Ainsi du deuxième
- 20.31 et du troisième et, tout autant, des sept : en vain ils éjaculèrent et moururent.
- 20.32 Plus tard la femme mourut aussi.
- 20.33 Lors donc de la résurrection, duquel d'entre eux sera-t-elle l'épouse ? Car les sept l'ont connue. »
- 20.34 Et Jésus leur dit : « Les fils du jaillissement vital qui est le nôtre sont engendrés et engendent, épousent et sont épousés.

¹⁶¹ *Ex-anastēsēi* : il y a en grec un jeu de mot entre le sens de « faire se lever à nouveau », « faire jaillir à nouveau » une semence et « ressusciter ». La seule survie à laquelle croient les Sadducéens est celle des parents dans leurs enfants.

- 20.35 Ceux et celles qui ont été jugés dignes d'obtenir un jaillissement vital au-delà de celui-ci et de se relever de la mort, ni ils n'épouseront, ni elles ne seront données en mariage.
- 20.36 Car ceux-là ne mourront plus ; ils sont en effet, par Dieu, dans un état équivalent à celui des anges, étant fils de la résurrection.
- 20.37 Que les morts se réveillent, Moïse l'a rendu évident dans le rouleau *Du buisson*, à la façon dont il dit «donateur de la vie (*kurios*), Dieu d'Abraham et Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob» ;
- 20.38 Il n'est pas Dieu de morts mais de vivants ; c'est que tous vivent par lui. »
- 20.39 Quelques-uns des spécialistes de la loi lui répondirent : « Maître, tu as bien parlé. »
- 20.40 C'est qu'ils n'osaient lui demander rien de plus.
- 20.41 Mais il leur dit : « Comment explique-t-on que le Messie est fils de David ?
- 20.42 Car David lui-même explique dans le livre des Psaumes : Le souverain donateur de la vie (*kurios*) dit à mon souverain donateur de la vie¹⁶² (*kurios*) : «Assieds-toi à ma droite,
- 20.43 jusqu'à ce que je place tes ennemis sous tes pieds.»
- 20.44 David l'appelle «son souverain donateur de la vie» ; comment ce dernier est-il son fils ? »
- 20.45 Tout le peuple l'entendit dire à ses disciples :
- 20.46 « Détournez-vous des spécialistes de la loi, de ceux qui veulent déambuler en amples vêtements et qui aiment les embrassades sur les places publiques et les places d'honneur dans les synagogues et les premières places aux repas,
- 20.47 eux qui dévorent les maisons des veuves et font semblant de prier longuement ; certes la condamnation qui les frappera n'aura rien d'abusif ! »

¹⁶² On peut considérer que Jésus, si c'est bien lui qui parle, s'amuse d'une conséquence aberrante de la substitution, dans la traduction de la *Septante*, du terme *Kurios* au tétragramme YHWH. Mais une comparaison avec « Matthieu » et « Marc » montre que la question sur le « fils de David », son « Seigneur » n'a d'intérêt que dans le contexte de la transformation de Jésus de Nazareth en Jésus-Christ.

La générosité de la faim

- 21.1 Levant les yeux, il vit ceux qui déposaient leur don dans le tronc, les riches.
- 21.2 Or il vit aussi une veuve pauvre y déposant deux *lepta*, soit un quadrans¹⁶³.
- 21.3 et il dit : « Je vous le dis, vraiment cette veuve mendiante a déposé plus que tous.
- 21.4 Car tous ceux-là ont déposé en puisant dans leur superflu destiné aux cadeaux, celle-ci a déposé toutes ses ressources pour vivre, puisées sur ses retards de paiement. »
- 21.5 Et comme certains disaient que (les murs du) temple étaient bellement appareillés, rehaussés de beaux objets votifs, il dit :
- 21.6 « Admirez cela ! Des jours viendront où il ne sera pas laissé pierre sur pierre en ces murs que vous voyez : (de leur agencement actuel), rien n'échappera à la destruction. »

21, 5-36 : discours apocalyptique dont les dévoilements ne nous concernent pas en ce lieu. Si Jésus en savait quelque chose, je ne suis pas sûr qu'il leur ait trouvé un grand intérêt.

- 21.37 De jour, il se tenait dans le temple et y enseignait, de nuit, il sortait de la ville en direction du mont dit « des Oliviers » et il y dormait à la belle étoile (et il y bivouaquait).
- 21.38 Et tout le peuple, dès l'aube, s'approchait de lui dans le temple pour l'entendre.

Conclusion : tout cela, ...pour ça !?

¹⁶³ Un *lepton* fait à peu près (voir X. Léon-Dufour, *Dictionnaire du Nouveau Testament*, entrée monnaie) 1/768 000^e de talent argent, soit pas tout à fait 4 mg. Il semble que l'esprit humain – l'esprit humain ? Disons, l'intelligence des techniciens des savoirs au service des potentats – a su depuis longtemps développer des trésors de subtilité pour peser le minimum vital que l'on pouvait concéder aux pauvres.

Le retournement de situation : trahisons et débandade. Une défaite politique. Les émeutiers et les incendiaires. Pour le récit de la Passion, je me contenterai, le plus souvent, de donner en plus petits caractères les adjonctions tardives.

- 22.1 La fête des Pains sans levain (Azymes), appelée Pâque, approcha
22.2 et les chefs des prêtres et des spécialistes de l'écriture cherchaient comment le perdre ; or ils craignaient le peuple.

Judas s'entend avec les prêtres : le récit ne concorde pas avec ce qui est dit au cours du repas de celui qui livrera le Fils de l'homme. Et quoi qu'il en soit, il est possible de déduire, de l'Evangile de Jean, qui a donné son impulsions à l'écriture des trois autres Evangiles « apostoliques », que la trahison de Judas y a été introduite après coup.

- 22.7 Vint le jour où il aurait fallu sacrifier la pâque (l'agneau du passage).
22.8 Et il envoya¹⁶⁴ [deux disciples] en leur disant : « Allez et préparez la pâque afin que nous la consommions. »
22.9 Ils lui dirent : « Où veux-tu que nous la préparions pour toi ? »
22.10 Il leur dit : « Voici. Tandis que vous entrerez dans la ville, un homme portant une cruche d'eau viendra à votre rencontre. Suivez-le dans sa maison, à l'endroit où il pénètre.
22.11 et vous direz au maître de la maison : « Notre maître te demande d'expliquer : Où est la pièce où je consommerai la pâque avec mes disciples ?»

¹⁶⁴ Le récit d'un dernier repas a probablement existé. Celui que nous lisons a malheureusement été réécrit dans la perspective de la tradition chrétienne. Lors de ce repas, Jésus a substitué un rite (la fraction du pain) à un autre (le sacrifice de l'agneau). Jésus a invité les membres présents au repas (parmi lesquels des femmes) à perpétuer le geste qu'il a accompli, celui du partage du pain. Est-ce un hasard si les disciples, allant à Emmaüs, l'ont reconnu *lorsqu'il a partagé le pain* ? Le corps qu'il donne en faveur de tous, au lieu de l'agneau, c'est « celui-là » : le pain partagé. Cela suffit pour transformer radicalement un rite social et mettre un terme aux pratiques sacrificielles *comme acte fondateur du pacte social*. Je me borne, pour ce chapitre, à mettre en plus petits caractères le plus douteux. Pour 22, 8, il suffirait probablement de remplacer « Pierre et Jean » par « deux disciples ».

- 22.12 Et celui-là vous montrera à l'étage un appartement fourni en tapis. Préparez (le repas) à cet endroit. »
- 22.13 Ils allèrent et trouvèrent les choses parfaitement conformes aux instructions qu'ils avaient reçues, et ils préparèrent l'agneau pascal.
- 22.14 Et lorsque vint le moment, (Jésus) s'assit sur le sol¹⁶⁵ avec ceux qui l'accompagnaient.
- 22.15 Et il leur dit : « J'ai ardemment désiré manger cette pâque (cette chair) avec vous [~~avant qu'il ne m'arrive quoi que ce soit~~].
- 22.16 Car je vous le dis : je n'y goûterai plus avant qu'elle ne soit mangée, nouvelle, dans le règne de Dieu. »
- 22.17 On lui remit la coupe ; il la bénit et dit : « Prenez-la. Partagez-la entre vous.
- 22.18 Car je vous l'affirme : à partir de maintenant, il n'y a pas de risque que je boive du produit de la grappe avant que le règne de Dieu ne soit établi (ne soit venu¹⁶⁶). »
- 22.21 Eh bien ! Voici la main de celui qui me livre prête à agir à ma suite¹⁶⁷ !
- 22.22 Car, en vérité, le fils de l'homme avance conformément à ce qui a été fixé. [...]. »
- 22.23 Et eux-mêmes se mirent à examiner entre eux quel pouvait bien être celui d'entre eux qui se disposait à faire cela.

- 22.24 Et s'éleva entre eux une dispute autour de la question de savoir qui était le plus grand.

¹⁶⁵ L'auteur du récit du chapitre 7, de l'invitation chez le pharisien Simon, décrit le mouvement de s'étendre sur un lit pour manger : *kateklithē*. La situation n'est pas la même : en la circonstance, à la manière orientale, on prend le repas assis sur le sol. Voilà ce que laisse entendre le verbe employé : « se laisser tomber » (pour s'asseoir par terre).

¹⁶⁶ Cela signifie que Jésus ne boira le vin du banquet – après le repas – que lorsque le règne de Dieu sera instauré, *lorsque l'institution du temple aura été abolie*. Dans son esprit, l'eschatologie ne signifie pas la fin de ce monde-ci, mais celle d'une période de l'histoire au cours de laquelle des hommes au pouvoir ont détourné à leur profit les dons de Dieu. Le repas présent avait pour fonction de mettre un terme aux rites judaïques du repas (action de grâces sur le vin avant le repas).

¹⁶⁷ L'Evangile de Jean, dont il est possible de montrer qu'il a été le premier Evangile écrit, permet de déduire que le thème de la trahison a été contemporain de l'écriture des Evangiles sous la conduite éditoriale d'Ignace d'Antioche (au temps de Trajan).

- 22.25 Il leur dit : « Les rois agissent en maîtres de la prospérité des nations et ceux qui exploitent les biens (des Nations) sont appelés leurs bienfaiteurs.
- 22.26 Pour vous, il n'en est pas ainsi, mais que le plus grand parmi vous devienne comme le plus petit, et le chef comme celui qui met en commun et répartit la nourriture plutôt que comme celui qui se tient au sommet de la table.
- 22.27 Or moi, me voici parvenu au milieu de vous non comme celui qui se tient au sommet de la table, mais comme celui qui répartit la nourriture (*diakonos*) [...]. »
- 22.31 Simon, Simon, voici : Satan (l'Accusateur) a obtenu, en légitime réclamation, de vous passer au crible comme du blé.
- 22.32 Et moi j'ai prié afin que ta confiance ne vienne pas à te manquer. Et toi, quand tu reviendras, affermis tes frères. »]
- 22.35 Et il leur dit : « Lorsque je vous ai envoyés en éclaireurs sans bourse, sans besace ni sandales, avez-vous manqué de quoi que ce soit ? » Ils lui dirent : « De rien. »
- 22.36 Il leur dit : « Eh bien ! Maintenant, celui qui a une bourse la prendra, celui qui a une besace fera de même ; celui qui n'a rien vendra son manteau et il s'achètera une épée.
- 22.37 [...] Et en effet, pour ce qui me concerne, cela arrive à son terme › (« il est l'heure de tirer l'épée. »)
- 22.38 Ils lui dirent : « Rabbi, il y a ici deux épées. » Il leur dit : « Ça devrait suffire pour nous protéger ! »
- 22.39 Il sortit et se dirigea, selon son habitude, vers le Mont des Oliviers. Ses disciples aussi suivirent son chemin.
- 22.40 [Arrivé sur les lieux, il leur dit : « Priez pour ne pas être soumis à une épreuve ! »
- 22.41 Et il se sépara d'eux de la distance à peu près d'un jet de pierre [...)
- 22.42 ...]

Verset 42 : La chance des romanciers est de lire dans la pensée de leurs personnages, fussent-ils retirés dans la plus profonde des solitudes. J'ai peine à croire que Silas se soit permis quelque plaisanterie pour prouver qu'il était inspiré.

Versets 43-44 : absents de certains manuscrits.

- 22.45 [Sa prière achevée, il se releva et alla vers ses disciples ; il les trouva endormis d'un sommeil qui les mettait à l'abri de l'affliction (plutôt que : « à cause de ce qui les affligeait »).]
- 22.46 Et il leur dit : « Eh quoi, vous dormez ? Relevez-vous et suppliez de ne pas être soumis à l'épreuve (à la torture). »
- 22.47 Alors qu'il parlait encore, voici venir une troupe.
- [Et celui que l'on appelait Judas Iscariote marchait à sa tête, et, s'approchant de Jésus, il lui donna un baiser. Tel était le signe qu'il leur avait donné pour le faire reconnaître : « Celui à qui je donnerai un baiser, c'est lui ! »]
- 22.48 Jésus dit à Judas : « Par un baiser (pour un baiser), c'est le fils de l'homme que tu remets (livres). »
- 22.49 Comprenant ce qui allait se passer, ceux qui l'entouraient dirent : « Et si nous frappions à coups d'épées ? »
- 22.50 Et l'un d'entre eux le serviteur du grand prêtre frappa, l'oreille droite lui coupa.
- 22.51 Jésus réagit en disant : « N'empêchez pas les choses d'en venir jusque-là ! »
Et ayant touché l'emplacement de l'oreille, il soigna l'homme.]
- 22.52 Jésus dit aux chefs des prêtres et aux officiers du temple [~~et aux Anciens~~¹⁶⁸] qui étaient venus jusqu'à lui : « Vous avez fait une sortie, comme si vous alliez contre un brigand, avec des épées et des massues.
- 22.53 Lorsque j'étais en votre compagnie, dans le temple, de jour, vous n'avez pas levé la main contre moi. Mais votre saison des fruits et vos ressources (le ressort de votre autorité), ce sont les ténèbres. »
- 22.54 Ils s'emparèrent de lui et le conduisirent chez l'archiprêtre [...]

¹⁶⁸ Ces ‘Anciens’, ce ne peut être ni le Conseil du tribunal du Sanhédrin qui sera bientôt rassemblé (aucun grand prêtre n'a accompagné les gardes du temple), ni, évidemment, les Anciens de la future Assemblée des disciples.

Interpolation du reniement de Pierre. Ce qui se passe dans la cour du grand prêtre.

- 22.63 et les soldats qui le gardaient le giflaient,
22.64 et lui ayant recouvert le visage d'un voile, ils le frappaient en disant :
 « Prophétise ! Qui est celui qui t'a frappé ? »
22.65 Ils proféraient à son encontre bien d'autres blasphèmes.

Devant le Sanhédrin ; l'imputation, inique, du blasphème du nom

- 22.66 Lorsqu'il fit jour, le Conseil du peuple, (composé) de grands prêtres et de spécialistes de la loi, fut convoqué et, on en référa au Sanhédrin de la décision sur son cas,
22.67 l'interpellant (*legōn*) : « Le Messie, est-ce toi ? ». Il leur dit : « Si je vous parle, en aucun cas vous ne ferez confiance (à ma parole).
22.68 Si moi aussi je vous soumets à un interrogatoire¹⁶⁹, en aucun cas vous ne me répondrez ou ne me relâcherez .
22.69 Or, à partir de maintenant, c'est le fils de l'homme qui sera assis à la droite de la puissance de Dieu. »
22.70 Tous (les membres du Conseil) dirent : « C'est donc que tu es le fils de Dieu. » Il leur dit : « C'est vous qui dites (ce que) je suis » !
22.71 Ils dirent : « Avons-nous encore besoin de témoins ? Car nous avons entendu de sa propre bouche... » (s.-e. le blasphème : « Vous le dites : Je Suis. »)

Devant Pilate : « il se prétend Messie, Roi des Juifs ». « Ne me faites pas rire ! » répond Pilate.

- 23.1 Les membres du Conseil se levèrent¹⁷⁰ (avec un bel ensemble) et le conduisirent vers Pilate.

¹⁶⁹ Pour tout cet interrogatoire, on se reportera au chapitre « Le sanhédrin condamne à mort Jésus de Nazareth » in *Jésus de Nazareth contre Jésus-Christ I La condamnation à mort*.

¹⁷⁰ Si nous adoptons l'autre lecture, *to plēthos autōn* signifie « la majorité d'entre eux » (et non

- 23.2 Ils commencèrent à l'accuser en expliquant : « Nous avons établi que cet individu introduit le trouble dans notre peuple et suscite des complications dans le paiement des impôts à l'empereur ; c'est qu'il se prétend le Christ, un roi¹⁷¹. »
- 23.3 Pilate l'interrogea : « Quoi ! Le roi des Juifs, c'est toi ! » Il lui répondit : « Toi, tu ne peux pas ne pas exprimer ce que, moi, je suis¹⁷² ?»
- 23.4 Pilate dit aux chefs des prêtres : « Je ne parviens pas à établir un motif d'accusation contre cet individu. »
- 23.5 Eux insistaient en disant : « Il déstabilise le peuple en enseignant en toute contrée¹⁷³ jusqu'ici après avoir commencé en Galilée. »
- 23.6 En entendant « Galilée », Pilate demanda si l'individu était Galiléen.
- 23.7 Et ayant reconnu qu'il relevait de l'autorité d'Hérode, il l'envoya à Hérode, qui était, lui aussi, à Jérusalem en ces jours-là.
- 23.8 Hérode, lorsqu'il vit *le* Jésus¹⁷⁴, tint cela pour une grande faveur, car il y avait suffisamment longtemps qu'il voulait le voir à cause de ce qu'il entendait dire à son propos, et il espérait qu'il verrait quelque prodige de la facture (du Jésus).

« tous ») ; *anastan hapan to plēthos* se traduira : « s'étant levée toute la majorité d'entre eux », ce que j'exprime par « d'un seul mouvement ». Tous les membres du Sanhédrin n'ont pas participé au traquenard tendu contre Jésus.

¹⁷¹ Il y a des hésitations dans la tradition textuelle sur le contenu exact des motifs d'accusation : « il dissout la loi et les prophètes » ; « il détourne de nous nos femmes et nos enfants ». La délégation du Sanhédrin venue avec Jésus auprès de Pilate l'accuse à tort (Jésus n'a jamais empêché de payer l'impôt ; il a refusé tout titre messianique) des deux seuls motifs qui pouvaient intéresser l'occupant romain. Mais le Sanhédrin est fondé, de son point de vue, à proférer les deux accusations : Jésus crée des complications dans le paiement des impôts par les distinctions subtiles qu'il établit ; il vient de se proclamer « fils de l'homme ». Il est inutile d'embarrasser Pilate avec les subtilités des notions hébraïques.

¹⁷² Pilate revint ensuite auprès des accusateurs pour leur dire : « Je ne trouve aucun motif d'accusation en cet homme ». Il l'affirme en conséquence de l'interrogatoire auquel il a soumis Jésus et dont Silas ne nous donne que deux répliques. Pilate a tiré sa conclusion de la réponse qu'il a reçue. Si Pilate avait eu le moindre doute sur des prétentions messianiques, il aurait eu un motif suffisant pour une condamnation à mort. Or il a refusé de le faire jusqu'au bout (il a remis Jésus à ses accusateurs). Je retiens donc la leçon (donnée par un seul manuscrit, 28, Paris) : *su de lelalēkas ho ti egō eimi*.

¹⁷³ *Kath' holēs tēs gēs* « par toute la terre », selon D. Les prêtres exagèrent ; ils ont intérêt à faire entendre à Pilate que Jésus représente une menace pour les autorités romaines aussi. Mais les prêtres savent aussi que Jésus a répandu son enseignement sur le parcours qui l'a conduit à Jérusalem.

¹⁷⁴ L'emploi de l'article défini devant un nom propre est normal en grec ; je fais l'hypothèse qu'en l'occurrence son emploi a une fonction de mise en évidence ; Hérode voit enfin *le* Jésus dont il a tant entendu parler, et qui lui avait donné rendez-vous à Jérusalem !

- 23.9 Il le soumit à force questions. Lui-même ne lui fit aucune réponse.
- 23.10 Les chefs des prêtres et les spécialistes de l'écriture persistaient à l'accuser sans relâche.
- 23.11 Hérode avec sa garnison répondit à son dédain par le dédain, il se moqua de lui, il lui fit revêtir un habit d'apparat, puis le renvoya à Pilate¹⁷⁵.
- 23.12 Ce jour-là Pilate et Hérode devinrent alliés alors qu'ils ne s'aimaient guère jusque-là.
- 23.13 Pilate ayant convoqué avec les chefs des prêtres également les chefs du peuple¹⁷⁶
- 23.14 leur dit : « Vous m'avez déféré cet individu sous prétexte qu'il sème le trouble parmi le peuple ; or je l'ai soumis à un interrogatoire en votre présence et je n'ai trouvé en lui aucun motif d'accusation.
- 23.15 Hérode pas plus que moi. Car il nous l'a renvoyé. C'est qu'il n'a rien commis qui mérite la mort.
- 23.16 Je lui administrerai donc un châtiment¹⁷⁷ et je le libérerai. »
- 23.17 [Or il n'était constraint de leur délivrer, par fête, qu'un seul homme.]
- 23.18 En masse, ils crièrent alors : « Dans ton intérêt, mets en croix cet individu ! (« Elève-le ! » ; ou encore : « Débarrasse-nous de cet individu ! ») Pour nous, délivre Barabbas ! »
- 23.19 celui qui était en prison à cause d'une sédition survenue dans la ville et à cause d'un meurtre.
- 23.20 A nouveau Pilate s'adressa à eux dans l'intention de libérer Jésus.
- 23.21 Ils insistèrent : « Crucifie-le, crucifie-le ».
- 23.22 A une troisième reprise, il leur dit : « Quel mal cet homme a-t-il fait ? Je ne trouve aucun motif de condamnation à mort en lui. Je lui administrerai donc un châtiment et je le libérerai. »

¹⁷⁵ La seule chose qui intéresse Hérode, c'est de savoir si Jésus dispose d'un pouvoir divin. Cela seul pourrait attester qu'il est le messie. Quand il a compris qu'il n'avait rien à craindre de ce point de vue, il renvoie l'énergumène à Pilate. Je n'oublie pas que la scène est peut-être une adjonction, qui visait à créer un parallélisme entre Jésus de Nazareth et Jean-Baptiste. Hérode n'a pas considéré Jésus dangereux pour son pouvoir.

¹⁷⁶ Je retiens la leçon « et les chefs du peuple ».

¹⁷⁷ *Paideuō* : je le traiterai comme un « enfant » / un esclave, pour lui passer l'envie de continuer ses facéties.

- 23.23 A voix fortes, ils persistèrent à réclamer que ce soit lui qui fût crucifié, et ce sont les voix des chefs du peuple eux-mêmes et des prêtres qui l'emportèrent.
- 23.24 Et Pilate, pour finir, décida d'accéder à leur réclamation¹⁷⁸.
- 23.25 Il libéra celui qu'ils réclamaient, mis en prison à cause d'un meurtre, quant à Jésus, il le remit à leur vouloir¹⁷⁹.
- 23.26 Lorsqu'ils l'emmènerent, se saisissant d'un certain Simon de Cyrène, qui venait de la campagne, ils lui imposèrent la traverse à porter derrière Jésus.
- 23.27 [¹⁸⁰]

- 23.32 Et deux autres, des malfaiteurs, étaient conduits avec lui pour être exécutés.
- 23.33 Lorsqu'ils arrivèrent au lieu-dit « le Crâne », ils le mirent en croix au même endroit que les malfaiteurs, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche.
- 23.34 [Jésus dit : « Père, remets leur. En effet, ils ne se rendent pas compte de ce qu'ils font¹⁸¹.]
- Ils se partagèrent ses vêtements en les tirant au sort.
- 23.35 Et le peuple immobile assistait à la scène comme à un spectacle. Or il y avait même des chefs (du peuple : des notables) qui ricanaient et disaient : « Il en a sauvé d'autres ; qu'il se sauve lui-même si le Messie, c'est ce quidam ! »
- 23.36 Il y en eut aussi parmi les soldats pour s'amuser de lui en s'approchant et en lui présentant du vinaigre.
- 23.37 Et ils lui disaient : « C'est gratuit ! Bois sans te gêner, roi des Juifs ! » Ils l'avaient même couronné d'une couronne d'épines.

¹⁷⁸ *Aitēma* : la demande de condamnation à mort requise par le motif d'accusation (pour les prêtres, le blasphème supposé, pour Pilate, la prétention royale, à laquelle il ne croit pas. Il fera inscrire sur la croix : « Le roi des Juifs, c'est lui ! » par dérision et pour se moquer des autorités du temple.

¹⁷⁹ Silas ne mentionne pas que Pilate l'ait fait flageller avant la crucifixion (comme c'était la coutume, semble-t-il). Veut-il laisser entendre que la responsabilité de la condamnation à mort et de son exécution est entièrement du côté de deux partis de Jérusalem, les prêtres et les légitistes ?

¹⁸⁰ Les versets 27 à 31 sont absents des autres Evangiles. Il est exclu que des femmes se soient trouvées sur le parcours suivi par des soldats et le condamné.

¹⁸¹ Le propos est absent des manuscrits les plus anciens (voir Fitzmyer, pp. 1503-04).

23.38 C'est qu'il y avait aussi une inscription en grec, en latin et en araméen au-dessus de lui : « Le roi des Juifs, c'est ce quidam ! »

23.39 [L'un des deux malfaiteurs suspendus l'insultait en lui disant : « Ce n'est pas toi le Christ ? Sauve-toi toi-même, et nous avec. »]

23.40 [^{182.} »]

23.44 Et c'était à peu près la sixième heure.

[Les ténèbres se répandirent sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure,

23.45 le soleil s'assombrit. Le rideau du temple se déchira par le milieu.]

23.46 Se faisant entendre à haute voix, Jésus dit : « Père, je remets mon souffle en ton pouvoir. » Ayant dit cela, il expira.

23.47 [Le centurion, voyant ce qui s'était passé, y reconnut Dieu en disant : « Réellement, cet homme était juste. »

23.48 Et tous ceux qui étaient venus pour assister à un spectacle se retiraient en se frappant la poitrine et le front.]

23.49 Tous ceux qui faisaient partie de ses connaissances¹⁸³ s'étaient arrêtés au loin¹⁸⁴, ainsi que des femmes, celles qui l'accompagnaient depuis la Galilée, qui observaient ces choses.

23.50 Et voici : un homme du nom de Joseph, membre du Conseil, un homme de bien et juste,

23.51 – celui-ci ne s'était associé ni à la décision, ni à l'action (du sanhédrin) – du village d'Arimathée en Judée ; il avait accueilli le règne de Dieu ;

¹⁸² Défendue par Fitzmyer (pp. 1507-1508), l'intervention édifiante du « bon larron » a pu être traitée « d'élaboration légendaire ». Elle n'appartient certainement pas au noyau primitif de la rédaction silasienne. Rien, dans ce qui précède, ne laisse supposer l'identité du royaume avec le paradis. Tant pis pour l'occasion manquée de s'attendrir !

¹⁸³ Parmi ces gens, supposons, de Jérusalem, qu'il connaissait ou qui le connaissaient, je soupçonne la présence de Silas.

¹⁸⁴ Retenus par la honte, supposons.

- 23.52 cet homme, allant auprès de Pilate, obtint de lui le droit de disposer¹⁸⁵ du corps de Jésus,
- 23.53 et, l'ayant descendu (de la croix), il empaqueta (le corps) dans une toile et il déposa (Jésus) dans un tombeau creusé dans le rocher où personne encore n'avait été déposé¹⁸⁶.
- 23.54 Ce jour était la veille du sabbat.
- 23.55 Deux femmes, qui étaient venues de Galilée avec Jésus, l'accompagnèrent ; elles regardèrent attentivement les marques de reconnaissance de son corps.
- 23.56 Elles s'en retournèrent et préparèrent aromates et parfums. Et le jour du sabbat, elles restèrent tranquilles.

Renversement du renversement ?

- 24.1 Le premier jour qui suivit le sabbat, au point de l'aurore, elles allèrent au tombeau, y portant les aromates qu'elles avaient préparés.
- 24.2 Elles trouvèrent donc la pierre roulée à l'écart (de l'ouverture) du tombeau.

¹⁸⁵ *Eitēsato* : faisant valoir le droit ou la coutume, il a réclamé le cadavre et il a obtenu gain de cause.

¹⁸⁶ Si nous suivons ce témoignage de Silas, probablement le plus ancien de tous, Jésus n'a jamais été mis au tombeau « dans un linceul ». Jamais n'ont été accomplis sur lui les rites funéraires. Joseph a en quelque sorte « empaqueté » (*entulissō*) un cadavre difforme et l'a déposé provisoirement dans une cavité d'un tombeau vide, proche, en attendant l'accomplissement des rites funéraires, le lendemain du sabbat. Le surlendemain, le cadavre avait disparu. Il n'y a jamais eu de tombeau de Jésus de Nazareth (peut-être un cénotaphe à Nazareth). Selon Tabor, le corps aurait été enlevé par la famille de Jésus. A cela on peut objecter que, étant donné ce que l'on sait des positions de Jacques, l'aîné, à l'intérieur des communautés primitives, il faut supposer que la famille a fait enlever le corps dans la nuit du sabbat au jour suivant. Ce n'est certes pas impossible. Il me paraît plus difficile d'admettre une seconde supposition : la famille de Jésus aurait entériné le récit de la résurrection alors qu'elle savait où Jésus était enseveli. Je supposerai plus volontiers que des membres du Sanhédrin ont fait enlever et disparaître le cadavre dans la nuit qui a suivi le sabbat, pour éviter que le tombeau du Nazaréen ne soit l'objet d'un culte, le lieu de rassemblement de tous les résistants au pouvoir de Jérusalem. Quand ils ont appris quelle interprétation avait été donnée à la disparition, il était trop tard pour rattraper un acte manqué parce qu'il avait été trop parfaitement exécuté (brûlé sur l'autel des sacrifices ?) « Nous avons composé la première partie de notre plaidoirie au sujet de tout ce que Jésus a commencé à faire et à enseigner, jusqu'au jour où *il a été enlevé*. » Voilà ce que nous allons bientôt lire, en introduction au « Mémoire » des Nazaréens. Restons-en donc là ! L'important, c'est la *survie* de l'enseignement de Jésus de Nazareth.

24.3 Elles pénétrèrent mais ne trouvèrent pas le corps¹⁸⁷,

24.4 [¹⁸⁸,]

24.9 et revenant en arrière, elles annoncèrent cela [aux onze et] à tous les autres.

24.10 C'étaient Marie de Magdala et Jeanne¹⁸⁹ [et Marie, la femme (?) de Jacques].

[Et les autres femmes qui étaient avec elles dirent la même chose aux apôtres.

24.11 Et ces propos leur parurent avoir la teneur d'un bavardage¹⁹⁰, et ils ne les crurent pas.]

24.12 [...]¹⁹¹

L'apparition du ressuscité aux disciples a été composée à l'époque de la transformation du Mémoire en évangile (voir commentaire de la lettre d'Ignace « aux Smyrniotes »). Il est peu probable que l'épisode des disciples d'Emmaüs ait appartenu au texte primitif de Silas. Il est un récit de transition vers l'institution de l'eucharistie ; toutefois, le thème du partage y est plus marqué que celui du pain,

¹⁸⁷ Je ne retiens pas « du Seigneur Jésus ». Voir commentaire.

¹⁸⁸ L'apparition des deux hommes vêtus d'une lumière éclatante est un élément de la fiction « récit d'une résurrection ». Certes, il n'y a pas d'hébraïsme manifeste dans l'usage de la langue. Un élément du contenu rend l'interpolation manifeste, l'allusion aux annonces de la passion et de la mort alors que Jésus était en Galilée. Nous avons vu, dans ce qui précède, ce qu'il faut penser de ces annonces. Jusqu'au moment où le Sanhédrin a prononcé son verdict, Jésus n'imaginait pas une condamnation à mort, et encore moins une exécution de la sentence par l'autorité romaine. Si l'on s'en tient à la formulation des annonces insérées dans *l'Evangile de Luc*, à aucun moment Jésus n'a annoncé qu'il devait être « crucifié » (*staurōthēnai*). La troisième annonce (18, 31-34) attribue aux Romains des comportements de la garde du grand prêtre (railleries, outrages, crachats) ; la seconde (9, 44) se contente d'affirmer que le fils de l'homme sera livré aux hommes ; la première (9, 22) qu'il devait beaucoup souffrir et être « débouté de sa prétention » par les chefs des prêtres, les Anciens et les légistes. On ne s'étonnera guère que les annonces aient été approximatives. Cela fait partie du genre. Que le rappel des annonces s'articule à un contenu absent dans ce qui précède disqualifie le rappel lui-même. Les « deux hommes aux vêtements éblouissants » ont mal appris leur leçon. Les femmes ont découvert le tombeau vide, et elles sont revenues sur leur pas.

¹⁸⁹ L'avant-veille, si nous adoptons la leçon du *Codex*, deux femmes ont assisté à la déposition du cadavre dans une cavité à l'intérieur d'un tombeau.

¹⁹⁰ *Ephanēsan ta rhēmata tauta* : le sujet est un neutre pluriel ; Silas emploie, dans ce cas, le verbe au singulier. Par ailleurs, on ne voit pas très bien d'où surgissent « les autres femmes » anonymes. Seules sont témoins celles que l'on peut nommer.

¹⁹¹ « Pierre se leva, courut vers le tombeau : il se penche et ne voit que les bandelettes. Et il s'éloigna s'interrogeant avec étonnement par devers soi sur ce qui s'était passé. » En quel jour de quelle année ?

« corps du Christ ». L'esprit dans lequel ce récit a été fait, ainsi que celui de l'épisode du serviteur malade du centurion est très proche de l'enseignement de Jésus de Nazareth. Mais ni l'un ni l'autre n'appartient aux notes de Matthieu ou de Marc. Ils n'ont donc pas leur place dans ce recueil.

Mémoire des Chrestiens

rédigé par Silas, compagnon de Paul

Tiré du texte en grec de la koinè dans le *Actes des apôtres*,

Traduction du grec de la koinè et commentaires par André Sauge

Remarques préliminaires

*Le texte qui est ici offert à la lecture est une traduction d'extraits des Actes des Apôtres, dont n'ont été retenues que les parties écrites en grec de la *koinè* à l'exclusion de tous les passages en *sabir* sémitico-grec. L'usage qui est fait ici de la notion de *sabir* en un sens élargi (infusion dans une langue véhiculaire de traits empruntés à une langue étrangère) est expliqué ci-dessous, page 2. Il apparaîtra que la partie des Actes des Apôtres écrite en grec de la *koinè*, c'est-à-dire un grec standard écrit en Grèce et dans le bassin Méditerranéen à la fin de l'ère antique et au début de notre ère, peut être considérée comme un mémoire évoquant la vie des disciples de Jésus de Nazareth « après qu'il eut été enlevé », ainsi que, principalement, l'activité de Paul de Tarse. Les événements racontés courent sur une période de 32 à 34 ans ; la fin des Actes autorise quelques hypothèses sur ce qui s'est passé à Rome en 63 et 64. L'espace parcouru nous conduit de Jérusalem à Rome.*

On donne le nom de Nazaréens – on les appelait également les Galiléens – aux disciples de la première génération, précisément celle qui va de l'année 30 à la chute du temple en 70. Nous découvrirons très vite que ces Nazaréens se sont organisés en Assemblée à Jérusalem à la tête de laquelle ils ont placé un Conseil, que des recouplements avec un document extra-testamentaire permettent de fixer à 7 membres. Pour les désigner, j'userai plus volontiers du nom qu'ils se sont donné, celui de chrestiens (« les serviables » / « les braves types ») ou de celui qui a leur a été donné de Galiléens.

Le texte de la traduction est en caractère normal.

Le texte grec est établi en tenant compte de celui du CB (Bezae Codex Cantabrigiensis, University of Cambridge, avec une introduction de F. H. Scrivener, reprint d'une édition de 1864). Et cela pour la raison suivante : étant donné, notamment, que l'ordre des évangiles dans le Codex (Matthieu, Jean, Luc, Marc) se distingue de celui qui a été finalement adopté dans l'édition alexandrine (fin du 2^e siècle – 3^e siècle), C. B. Amphoux a élaboré l'hypothèse, argumentée avec

précision, que le CB – que l'on devrait appeler Codex Lugdunensis et qui devrait être rendu à la ville de Lyon – porte les traces de l'édition la plus ancienne des quatre évangiles qui deviendront canoniques et des Actes des Apôtres. Le même auteur fait coïncider cette édition la plus ancienne avec l'époque d'Ignace d'Antioche, mort à Rome lors de la persécution des chrétiens sous Trajan, avant donc 117, année de la mort de l'empereur. Des indices puisés dans le Talmud permettent de fixer la date de cette édition avant 115.

C. B. Amphoux limite l'intervention d'Ignace à un rôle éditorial¹. Je pense qu'il a été plus important, mais la divergence de vues n'affecte pas les raisonnements portant sur le seul texte des Actes des apôtres. La version du CB appartient à une famille dite Occidentale par opposition à la famille orientale (antiochienne et alexandrine) dont elle diverge notamment par sa longueur et, apparemment, par un moindre soin du grec, ce qui est dû à une copie tardive (5^e siècle de notre ère) d'un texte remontant au début du 2^e siècle. Traditionnellement la version occidentale était considérée comme dérivée des versions orientales, augmentée de la mention de détails en apparence superflus. C.-B Amphoux a donc invité à inverser le point de vue : le texte le plus ancien serait celui de la version occidentale. Les Actes des Apôtres du CB (D dans le classement des manuscrits du NT), permettent de confirmer que les versions antiochennes et alexandrines sont des modifications de la version occidentale : en plus d'un endroit, le raisonnement qui le montre est contraignant. Je n'en fais pas ici la démonstration ; je la ferai notamment à l'occasion de l'emploi de la première personne narrative (« nous ») au début des chapitres 16 et 19, pour y montrer une stratégie à l'œuvre, la volonté d'effacer les indices qui permettaient d'identifier l'auteur du récit ; or les versions orientales ont poursuivi la stratégie jusqu'à faire disparaître du texte des détails trop parlants à son propos. Cet auteur s'appelait Silas et non « Luc », dont il est bon de rappeler qu'aucun personnage portant ce nom n'est mentionné dans les Actes.

¹ Voir, pour une présentation synthétique de l'œuvre d'Amphoux, *La parole qui devint évangile* (1992) ; parmi d'autres références, Amphoux C.-B. et Elliott J. K., *The New Testament Text in Early Christianity / Le texte du Nouveau Testament au début du Christianisme* (2003).

La très courte introduction des Actes des apôtres – en réalité, une phrase de transition entre deux textes – établit un lien avec le troisième évangile. On en déduit que le dernier « rédacteur » de l’Évangile est l’auteur de tous les Actes. Or il n’a bien sûr pas échappé aux spécialistes² qu’il existe, à l’intérieur des deux textes, des pans entiers écrits en grec de la koinè, noyés à l’intérieur de grands ensembles écrits dans ce que j’appelle un sabir sémitico-grec. Entre langues sémitiques et langues indo-européennes, à laquelle appartient le grec, il existe une différence que je crois essentielle : en sémitique, les connexions propositionnelles sont lâches, dans les langues indo-européennes, tout spécialement en grec, elles sont rigoureusement définies et elles autorisent rarement des confusions de sens en raison d’une ambiguïté (hélas ! Il arrive qu’elles les autorisent). Il existe des marques caractéristiques du sabir sémitico-grec qui permettent de le distinguer clairement du grec de la koinè. Je les ai relevées en introduction à l’établissement du texte en grec de la koinè de l’enseignement de Jésus dans l’Evangile de Luc et du Mémoire des Chrétiens extrait des Actes des Apôtres. Ce texte est publié sous la même rubrique que la présente traduction.

J’énonce ce qui suit comme un axiome : si l’on trouve dans une littérature comme l’est le Nouveau Testament, écrite généralement en sabir sémitico-grec, des pans entiers écrits en grec de la koinè, l’auteur de la partie en grec de la koinè (c’est-à-dire, je le rappelle, le grec standard de la période gréco-romaine dans le bassin méditerranéen et spécialement en Grèce, tel qu’il est attesté par des auteurs de l’époque et dont une analyse, à tous les niveaux, phonétique, morphologique, etc., montre qu’il dérive de l’attique classique), l’auteur, donc, de la partie écrite en grec de la koinè est hellénophone, et, complémentairement, l’auteur qui écrit dans un sabir sémitico-grec n’est pas hellénophone ; il a appris le grec qu’il écrit ; cette langue écrite reste imprégnée de diverses tournures de sa langue et de sa culture hébraïques ou, également, elle peut porter des marques d’apprentissage.

²

Ces spécialistes sont généralement des exégètes, c’est-à-dire à peu près sans exception des herméneutes autorisés à professer des opinions sur les textes du Nouveau Testament par une institution ecclésiastique, aussi bien protestante, orthodoxe que catholique, à la fois juge et partie. Comme les *Actes des Apôtres* sont censés être un récit de la fondation de l’Eglise chrétienne, l’allégeance des exégètes à l’Institution dans le cas de ce texte exerce des ravages étendus sur leur esprit critique.

Réciprocement : s'il n'est pas exclu qu'un locuteur qui a appris le grec ait gommé de sa langue toute trace de sa langue maternelle – mais le cas est rare – il est exclu qu'un hellénophone emploie le moindre sémitisme dans sa langue, sauf, bien sûr dans le cas où il cite la Septante ou s'il met en scène un araméophone, par exemple, baragouinant du grec. Conséquence : les exégètes pouvaient à la rigueur faire l'hypothèse que le rédacteur du 3^e évangile, hellénophone puisque l'essentiel de l'enseignement qu'il rapporte ainsi que la plupart des paraboles et des pans entiers du récit sont rédigés en grec de la koinè, en tant que rédacteur, avait repris sans modification de langue tout ce que l'on y trouve en sabir sémitico-grec (les récits de l'enfance, par exemple). Ils pouvaient tout de même se demander comment il se faisait que le rédacteur avait éprouvé le besoin de rendre dans sa propre langue l'essentiel d'un enseignement donné en araméen, mais qu'il avait respecté la langue de récits somme toute secondaires. Se poser la question, c'est y répondre : hellénophone, il ne pouvait pas ne pas « traduire » dans sa langue ce qui venait de l'araméen et il n'y avait pas de raison que, s'il avait des sources en sabir sémitico-grec, il ne les ait pas corrigées pour les rendre conformes à sa langue. Les spécialistes pouvaient donc conclure que le troisième évangile était le produit final d'au moins deux auteurs et que le rédacteur de ce produit final n'était pas hellénophone.

Le cas des Actes est beaucoup plus clair : il ne s'agit à aucun moment d'une traduction, il s'agit d'un récit, peu importe qu'il soit symbolique ou historique – un texte, donc, que l'auteur a dû inventer en toutes ses parties en usant de sa langue. Dans ce récit, tout ce qui est écrit en grec de la koinè l'a été par un hellénophone (un sujet de langue maternelle grecque ou un sujet s'étant imprégné de la langue qu'il a apprise de telle sorte qu'il en est devenu un locuteur au même titre qu'un sujet dont elle est la langue maternelle, à la façon d'un Joseph Conrad pour l'anglais, un Jorge Semprun pour le français) ; tout ce qui est écrit en sabir sémitico-grec l'a été par un auteur qui n'est pas hellénophone. Les Actes des Apôtres sont le produit de deux auteurs, de deux récits, et, nous aurons l'occasion de le constater, de deux visées différentes. Enfin le rédacteur final, celui qui a entrelacé les deux textes, n'était pas hellénophone ; si cela avait été le cas, il ne pouvait pas ne pas

corriger la langue du texte en sabir sémitico-grec. Conclusion : le texte en grec de la koinè est antérieur au récit en sabir comme c'est le cas dans le 3^e évangile.

Cette opposition de langues se recoupe avec une opposition de contenus fort distincts : s'il est vrai que tout le récit portant sur l'Assemblée des Nazaréens, puis des Chrestiens et celui sur Paul n'est pas écrit en grec de la koinè, il reste que la plus grande partie en est écrite en grec de la koinè. J'en ai donc conclu que pour connaître exclusivement le contenu de ce que j'appelle, pour simplifier, Le Mémoire des Chrestiens, il suffisait de prendre appui sur les caractéristiques langagières des Actes des apôtres (le critère est absolument objectif ; il ne requiert que de suivre les critères d'analyse linguistique, qui autorisent même des corrections), de délimiter exactement les parties écrites en grec de la koinè pour délimiter tout aussi exactement le contenu du Mémoire, dont Paul est devenu un protagoniste.

Il est vrai que pour réaliser cette opération, il faut connaître exactement les règles de la langue grecque standard. Ceux qui ont établi le texte des Actes, depuis Tischendorf jusqu'aux éditions les plus récentes, réalisées par des équipes de savants et qui, chapitre 27, ont écrit ώς δὲ ἐκρίθη τοῦ ἀποπλεῖν ήμᾶς εἰς τὴν Ἰταλίαν παρεδίδουν τόν τε Παῦλον, etc. (hōs de ekrithē tou apoplein hēmas eis tēn Italian paredidoun ton te Paulon) nous montrent deux faiblesses fâcheuses dans la connaissance de la langue grecque classique : ils traitent un groupe au génitif (groupe complément de nom, généralement, mais par exclusivement) comme un groupe sujet – or tou apoplein hēmas ne peut pas être traité comme sujet du verbe ekrithē ; le groupe de l'infinitif sujet se serait écrit to apoplein – ; ensuite il traite comme une forme impersonnelle, comme un hébraïsme, une troisième personne du pluriel, nécessairement personnelle en syntaxe grecque classique, sauf dans les cas où le verbe est à la forme passive. En l'occurrence, les deux erreurs n'ont pas de graves conséquences sur l'interprétation de la phrase, mais elles dénotent, chez les savants exégètes, spécialistes de textes tenus pour sacrés par les institutions pour lesquelles ils travaillent, la possibilité de graves mésintelligences du texte lorsqu'il s'agit de faire le choix de versions divergentes en tenant un raisonnement linguistique. La façon dont le déictique personnel hēmeis (« nous », c'est-à-dire

« moi + un ou plusieurs co-agents) a été traité par la tradition exégétique dans les Actes des Apôtres en est un exemple instructif. Or en procédant rigoureusement dans l'analyse de la morphologie, de la syntaxe, des connecteurs intraphrastiques et interphrastiques, du lexique, en n'oubliant pas les leçons du CB, apparaît le nom de l'auteur des actes de Paul, Silas, son compagnon depuis Antioche et depuis l'année 49-50 ; apparaît également, et surtout, la visée du texte écrit par Silas : il n'est pas le récit d'une prédication à la façon dont le début des Actes des apôtres insiste sur celle de Pierre, mais le mémoire d'une plaidoirie. Le Mémoire écrit par Silas n'est pas un texte de propagande, ni religieuse, ni politique : si tel avait été le cas, je l'aurais, en ce qui me concerne, jeté à la poubelle.

Le Mémoire a été composé avant la rédaction des Actes des Apôtres ; on peut le conclure pour une autre raison que celle que j'ai dite : l'écriture du Mémoire a été achevée à Rome – puisque y est décrite l'arrivée de Paul, Silas et Aristarque dans la ville – à la veille du procès puisque le récit s'achève sur la mention que la durée légale de report d'une comparution devant le tribunal (le prétoire de César, en l'occurrence) est parvenue à son terme ; le Mémoire a donc été rédigé avant la comparution (en 64), devant le prétoire. Les Actes des apôtres, eux, qu'il vaudrait mieux intituler « Les Actes de Pierre », n'ont pas pu exister avant que Simon, un disciple de Jésus de Nazareth, soit devenu « Pierre » - puisque c'est ainsi qu'il est toujours nommé dans le texte – et avant qu'il soit devenu apôtre en compagnie de onze autres titulaires de la fonction (début des Actes). Or la lettre de Clément de Rome aux Corinthiens est le premier repère historique (entre 90 et 100) qui permet de situer l'apparition du nom de « Pierre » affecté d'un titre d'Apôtre. Aucun des Evangiles ni aucune des lettres de Paul ne peuvent servir d'un tel repère étant donné qu'il n'existe aucun critère objectif permettant de connaître la date de leur rédaction. A aucun moment, Silas, dans les actes de son compagnon et des Chrestiens, ne parle d'une lettre que Paul aurait écrite à quelque communauté que ce soit. La lettre de Clément ne connaît que « deux apôtres », Pierre et Paul ; Papias, un auteur que cite Eusèbe de Césarée (première moitié du 4^e siècle) donne le titre d'Anciens à sept personnages dont il cite le nom : ce sont André, Simon (Pierre dans la liste), Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthieu ; ces sept

personnages seront intégrés dans la liste des Douze ; leur titre d'Apôtres ne leur a donc pas été conféré par Jésus de Nazareth, puisqu'un Papias (vers 80) ne le connaissait pas.. Eusèbe de Césarée ne donne aucune citation de Papias qui prouverait que ce dernier connaissait une liste de douze apôtres dont onze auraient été élus par Jésus. Il l'aurait fait si cela avait été le cas étant donné que l'Eglise prétendait, et prétend encore, fonder la légitimité de son enseignement de la « Parole de Dieu » sur la tradition apostolique. Le texte en grec de la koinè de l'Evangile de Luc, la matérialité du texte de Papias, qui plus est, cité par un auteur, un historien de « l'Eglise » prévenu contre lui, les recouplements entre les épîtres attribuées à Paul, les Actes des apôtres et la Lettre aux Corinthiens de Clément de Rome, tout cela permet d'établir l'indubitableté de deux éléments : le nom de Pierre donné à Simon et les Douze (Apôtres) ne sont pas attestés avant la fin du premier siècle. Cela suffit à situer la rédaction de toute la première partie des Actes des apôtres, que j'appellerai également les Actes de Pierre et de Jean, après la lettre de Clément, disons au début du 2^e siècle, quarante ans approximativement après que l'on nous a laissés sans nouvelles de Paul et de ses deux compagnons, Silas et Aristarque à Rome. Les Actes de Pierre sont un récit de la fondation de l'Eglise, datable du début du 2^e siècle. Sur le contenu de ces actes, je m'abstiendrai de m'exprimer dans les limites où je réussirai à contenir mon indignation. Je ne pourrai le faire quand c'est la dignité de l'intelligence humaine qui est en jeu, pas mieux que Bernanos constatant les indignités de l'Eglise à Majorque.

Je rappelle que la lettre D est celle du classement du Codex Bezae (abrégé CB) dans la liste chronologique des manuscrits du plus ancien au plus récent. Il me semble qu'il n'y a aucune raison qui interdise la restitution de ce texte à la ville de Lyon.

Le 13 nizan 30 est la date la plus probable de la comparution devant le Sanhédrin, de la condamnation à mort sur simple imputation de blasphème du nom divin et de l'exécution, confiée aux Romains, de Jésus de Nazareth ; l'été 64 est celui de l'incendie de Rome et de sa conséquence, la tentative d'exterminer, non pas les « christiens », qui n'existaient pas encore, mais les Nazaréens, alias Chrestiens, à Rome en grande majorité, encore, des Juifs. Le complice de cette

tentative d'extermination, Flavius Josèphe (voir mon ouvrage De Jésus de Nazareth à la fondation du christianisme) était membre d'une famille sacerdotale influente, proche des autorités du temple qui, raconte-t-il lui-même, faisaient piller les troncs des offrandes destinées aux prêtres pauvres afin de les affamer et de les laisser mourir d'inanition. Ces gens-là savaient ce que c'était que de travailler ad majorem gloriam Dei omnipotentis dont ils étaient le bras armé par une Loi d'Alliance.

La restitution du Mémoire des Chrestiens, rédigé par Silas, devrait nous permettre, je le souhaite ardemment, un nouveau rendez-vous avec un nouvel évangile, une nouvelle bonne nouvelle, celle de la libération de toutes les cultures occidentales – pour ce qui nous concerne – de leur soumission aux asservisseurs des consciences – ils sont nombreux et ils ne sont pas que religieux.

Silas de Jérusalem

Mémoire des Chrestiens

1. Une Assemblée et un Conseil nazaréens à Jérusalem

Prologue

Nous voici parvenus, ami de Dieu, au terme de la première partie de la plaidoirie que nous avons composée, comportant tout ce que Jésus a commencé à faire et à enseigner³. [...]

Le récit commence par un prologue qui en fait une suite des « actes et paroles » de Jésus. Une partie de l’Évangile de Luc – tout ce qui est écrit dans le grec de la koinè – et une partie des Actes – également tout ce qui est écrit en grec de la koinè – ont le même auteur. Pourquoi serait-ce ce qui est écrit en grec de la koinè ? Tout simplement parce que les introductions des deux textes sont en grec de la koinè.

Ce prologue est immédiatement suivi d’un récit en sabir (comme c’est le cas, d’ailleurs, du prologue du 3^e évangile).

- des apparitions du Christ après la crucifixion et des événements censés avoir suivi sa définitive prise de congé (Ascension) ;*
- de la désignation, sous la conduite de Pierre, d’un douzième apôtre en lieu et place de Judas (1^{er} chapitre) ;*

³ Tout le second verset comporte des traits d’un grec « hybride ». Il est exclu qu’un hellénophone ait écrit, par exemple, ᾧχρι ἡς ἡμέρας … ἀνελήμφθη (pour ἀνελήμφθη : μι est un suffixe de l’aspect duratif). Je confère à l’aoirste ἐποιησάμην une valeur terminative (« Nous voici parvenus au terme...») ; le recueil achevé fait partie d’une plaidoirie ; il est adressé à un haut fonctionnaire romain (*kratiste* : qui dispose au plus haut point de la capacité de trancher).

- de la manifestation de l’Esprit Saint le jour de la Pentecôte
- suivie du discours de Pierre devant une foule éberluée et du récit des premières conversions ; (la fin du chapitre 2, 43-47 mentionne la vie de la communauté ; cette mention est le doublet, agrémenté d’une allusion à la « fraction du pain », d’un passage de la fin du chapitre 4, auprès duquel nous ferons halte) ;
- de la guérison, par Pierre, d’un adulte, infirme des jambes à sa naissance ! (Que des théologiens, des intellectuels paraît-il, contribuent, par l’absence de tout commentaire critique de ce genre de récit de miracle, à tromper les gens simples, voilà qui soulève mon indignation ! La guérison d’un infirme de naissance est exclue. Et quel est ce Dieu qui aurait besoin d’épater la crédulité populaire pour se faire accroire par de tels tours de prestidigitation ?)
- suivie d’un nouveau discours ;
- de l’arrestation et de la citation de Pierre et de Jean devant le sanhédrin, où Pierre tient un nouveau discours (chapitre 4).

Le début du chapitre 4 nous permet d’entrer en contact avec la matière de ce que pouvait contenir le mémoire rédigé par Silas.

Par hypothèse, il devait mentionner, parmi les premiers événements, l’acte de fondation d’une ekklēsia, d’une Assemblée des disciples – sur le modèle politique de l’Assemblée d’une cité grecque et notamment de l’Assemblée d’Athènes ; la manifestation de l’Esprit Saint a pris la place du récit de cet acte de fondation. S’il y a constitution d’une Assemblée, il y a également eu élection d’un Conseil de sept membres (voir Eusèbe citant Papias). Je rappelle ici les noms : André, Simon (Pierre), Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthieu. Au début, Jacques et Jean sont les fils de Zébédée. Le début de l’Evangile de Jean associe André à Simon en les faisant frères. Ils n’ont été en réalité « frères » que dans le contexte de l’Assemblée des disciples, qui se donnaient du nom de « frères ». Cette association d’André, porteur d’un nom grec, et de Simon, porteur d’un nom araméen, en tête de la liste, suggère que l’Assemblée était composée d’hellénophones et d’araméophones, qu’André parlait au nom des premiers, Simon au nom des seconds. Je pense que le Simon en question, ce n’était pas le pêcheur de

Capharnaüm, mais le pharisién qui, le jour où il a invité Jésus à sa table, a reçu une leçon d'hospitalité d'une courtisane.

D'autres attributions ont dû être réparties, par exemple la fonction de « prophète », de lecteur et de traducteur devant l'Assemblée, le rôle des femmes, etc. Nous verrons plus loin une description de la vie de la communauté.

Et il y a eu les tensions avec les autorités du temple (avec les prêtres de la tendance Sadducéenne). C'est justement ce qu'évoque le début du chapitre 4.

Actuellement, la suite du prologue en grec de la koinè est le texte suivant, que j'intitulerai :

A Jérusalem, les disciples sont en butte aux persécutions des autorités du temple

Actes, 4, 1-3 ; 5, 27-40.

Chapitre 4

(1) Tandis qu'ils (les Anciens) parlaient à l'appui de ces sentences / de ces paroles (*ta rhēmata autou*⁴, CB) en présence du peuple, des prêtres et le chef de la garde du temple se présentèrent à eux pour leur faire obstacle ; [...] (3) ils se saisirent d'eux et les firent surveiller jusqu'au lendemain, car c'était désormais le soir...

Chapitre 5

(27) [Le lendemain, les gardes] les conduisirent et les placèrent debout dans le tribunal (les firent comparaître). Le grand-prêtre les interrogea (28) : « Nous vous avions donné l'ordre exprès de ne pas enseigner en ce nom-là⁵ et voici que vous

⁴ Leçon habituellement retenue : « Et nous, nous sommes les témoins de ses paroles » (*tōn rhēmatōn autou* = des paroles à lui, Jésus). Que l'on voie ici l'effet des modifications du texte : la trace qui atteste l'existence de paroles de Jésus concrétées en formules fixes, « écrites », a été effacée par la transformation de « *tōn rhēmatōn autou* » en « *tōn rhēmatōn toutōn* » (le démonstratif renvoie à ce qui précède dans le texte actuel). Il importe d'attirer l'attention sur un fait de vocabulaire important : pour les premiers disciples, les « paroles » de leur maître étaient des *rhēmata* et non des *logia* (des paroles oraculaires : c'est la notion déjà employée par Papias). Le statut des paroles de Jésus a subi une transformation après la chute du temple.

⁵ Ou faudrait-il lire : « au nom de cet individu » ?

submergez Jérusalem de votre enseignement et que vous vous efforcez de nous rendre responsables de la mort de cet homme (du pauvre hère / du bougre). »

(29) Les Anciens dirent : « Quand Dieu commande, il faut lui obéir plutôt qu'aux hommes. (30) Le Dieu de nos Pères a réveillé Jésus et nous, nous sommes les témoins de ses paroles (*rhēmata*) ». (33) [Entendant cela], ils grinçaient des dents et délibéraient de les faire disparaître.

(34) Un Pharisien, membre du Sanhédrin, dénommé Gamaliel, un maître de la loi, estimé de tout le peuple, invita à mettre dehors un moment les Anciens (les hommes / les apôtres). (35) Il leur dit : « Juges Israélites, dans ce que vous allez faire de ces hommes, n'oubliez pas de diriger votre attention sur vous-mêmes. (36) Au jour d'autrefois, en effet, Theudas s'est dressé, debout, affirmant qu'il était quelqu'un de grand ! Environ quatre cents hommes ont pris appui sur lui. Il a été à l'origine de sa propre défaite et tous ceux qui lui obéissaient ont été défaits et ont été anéantis. (37) Après lui, c'est Judas le Galiléen qui s'est dressé, debout, à l'époque du recensement et il avait provoqué la défection d'une grande troupe qui l'a suivi. Et celui-là aussi a péri et tous ceux qu'il avait persuadés ont été dispersés. (38) Et maintenant, ce sont les « Frères⁶ » ! Je vous le dis : tenez-vous à l'écart de ces hommes ; laissez-les aller. Car, si le Conseil (*Boulē*) ici présent et l'œuvre de ces gens-là viennent des hommes, ils disparaîtront. (39) S'il vient de Dieu, vous ne pourrez pas les faire disparaître. (*D* : Tenez-vous loin de ces hommes de peur que vous ne vous trouviez dans la situation de vous battre avec Dieu). » Ils se laissèrent persuader par lui.

(40) Ils firent appeler les Anciens, [leur firent donner le fouet puis leur ordonnèrent de ne pas parler au nom de Jésus⁷] et ils les libérèrent.

⁶ C'est-à-dire les membres de l'Assemblée fondée par les disciples après la crucifixion du « maître » (rabbi).

⁷ Que l'on ait fait fouetter des membres d'un Conseil me paraît improbable. Gamaliel vient de recommander au tribunal de ne pas faire obstacle aux entreprises de ces gens-là. Le Sanhédrin s'est laissé persuader ; il ne peut donc ensuite interdire aux disciples de parler. Ce sera au temps des évêques et des prêtres que ceux-ci parleront « au nom de Jésus », c'est-à-dire s'approprieront sa parole.

Le passage atteste que la version occidentale, à laquelle appartient le Codex Bezae (CB), est celle du texte le plus ancien des Actes des apôtres ; il permet de se faire une idée plus précise sur les commencements que celle qui est véhiculée dans la tradition perpétuée par les Eglises. D'abord les disciples savaient qu'il y avait eu une comparution de Jésus devant le Sanhédrin, à qui était imputable la condamnation à mort ; s'ils savaient que la condamnation à mort lui était imputable, ils savaient donc de quelle façon inique il avait été accusé de blasphème, sous prétexte qu'il se serait approprié le nom divin. Lorsque donc des récits (Matthieu et Jean) mettent en scène un Jésus allant à la mort en victime sacrificielle volontaire, en « sauveur », ils distordent profondément la réalité historique et ils le font délibérément. Les premiers disciples admettaient que Dieu avait relevé Jésus d'entre les cadavres (necroi) et non d'entre les morts ; cette croyance leur avait permis à eux aussi de se « remettre debout », de ne pas se laisser abattre et de témoigner en faveur des « paroles » (rhēmata = verba) de Jésus, lesquelles n'étaient donc pas encore interprétées comme des « logia », comme des paroles « oraculaires » de source divine. Nous pouvons en déduire que, pour les disciples, l'essentiel de leur propre « anastasis » a consisté à prendre en charge l'enseignement de Jésus. Ils n'auraient pas pu le faire s'ils n'avaient pas disposé de traces écrites. Nous en aurons bientôt des indices.

Les versets 32 à 37 du chapitre 4 nous éclairent sur la fraternité nazaréenne.

Chapitre 4, 32-37

(32) La majorité de ceux qui avaient engagé leur foi (= *qui s'étaient engagés dans un pacte de confiance en instituant une Assemblée*) n'avait qu'une pensée et qu'une manière de vivre (« une vie ») ; il n'existait pas de contestation entre eux et personne ne disait que ce dont il disposait lui était un bien privé, mais tout leur était commun (33) et la faveur de la générosité (*kharis* / la grâce) était grande, répandue sur eux tous. (34) Il n'y avait pas un seul indigent parmi eux. Tous ceux qui se trouvaient être propriétaires de terrains ou de maisons les vendaient, apportaient le

prix des produits vendus et le déposaient aux pieds des Anciens. A chacun était redistribué en fonction du besoin qu'il en avait pour son usage. (36) Joseph, qui a reçu des Anciens le surnom de Barnabas, ce qui se traduit par « Fils de la consolation », un lévite de Chypre (37) a vendu un champ dont il disposait, en a apporté le prix en monnaie, qu'il a déposée aux pieds des Anciens.

Au début du chapitre 6, on nous parle de dissensions entre « hellénistes » et araméophones ; les premiers protestent parce que les veuves hellénophones seraient négligées dans le partage de la nourriture. Pour donner satisfaction aux hellénistes, les « apôtres » décident de nommer sept intendants de la nourriture afin qu'ils puissent eux-mêmes se consacrer entièrement « au service de la parole ». L'épisode reflète un événement beaucoup plus tardif, le partage des tâches entre les ‘épiscopes’ – pères des Douze Apôtres dont ils se font les successeurs – et les ‘diakonoi’, les servants (diacres). Si l'inventeur de cette fable avait été un vrai disciple de Jésus de Nazareth, il se serait souvenu que, pour Jésus, la fonction principale est celle du diakonos.

Dans le contexte, l'épisode a essentiellement pour fonction d'introduire deux récits, le long discours d'Etienne et sa lapidation, puis la matière samaritaine de Philippe.

Avec la lapidation d'Etienne entre en scène le personnage de Paul sous le nom de Saül (fin du chapitre 7).

Paul : une entrée en scène confuse

Chapitre 8

Saül approuvait sans restriction son élimination (celle d'Etienne)]. Il y eut à cette époque une grande persécution contre les membres de l'Assemblée de Jérusalem. Tous furent dispersés dans les campagnes de Judée et de Samarie sauf les Anciens⁸.

⁸ « Apôtres » dans le texte.

[2-Des hommes pieux⁹ prirent soin des funérailles d'Etienne à grand renfort de lamentations]. 3 Saül faisait des ravages dans l'Assemblée ; il pénétrait dans les maisons, en faisait sortir les hommes et les femmes en les traînant et les remettait à des gardiens. (4) Ceux qui avaient été dispersés allèrent ça et là, annonçant la bonne nouvelle à l'appui du recueil (*euaggelizomenoi ton logon*). (5) Philippe de son côté, s'étant installé dans une ville de Samarie, [proclamait en héraut le Messie (le Christ)¹⁰.]

Ensuite Philippe se transforme en guérisseur puis en baptiseur. Pierre et Jean viennent à sa rescousse.

(25) Ceux-ci donc, lorsqu'ils eurent témoigné en sa faveur et parlé à l'appui du recueil du maître (*logon tou kuriou*), revinrent vers Jérusalem ; les villages de Samarie où avait été répandue la bonne nouvelle étaient nombreux.

Puis le récit revient à Philippe rencontrant un eunuque de la reine d'Ethiopie.

Que devons-nous retenir de cette entrée en scène de Paul ?

Les poursuites contre les « frères » à Jérusalem, après l'intervention de Gamaliel, laissent entendre que la haine des familles dirigeantes du temple, des Sadducéens, était tenace. Il n'est pas impossible que les autorités du temple aient tenté d'empêcher l'expansion du nazaréisme dans d'autres villes et que c'est la tâche qui a été confiée à Paul de Tarse lorsqu'il a été envoyé à Damas.

Il y a eu des poursuites, qui n'ont pas empêché les Anciens de rester à Jérusalem, à l'exception de Philippe, parti s'installer à Césarée, où, probablement, loin du temple, protégé par la présence du préfet (Pilate jusqu'à l'hiver 36), il avait été chargé du soin des recueils et de leur diffusion sous forme de codices. Voilà ce qui, sans doute, dans le contexte, lui mérite le titre « d'évangéliste », un titre approprié à l'époque de la diffusion des Evangiles ? Il est probable que Silas a parlé de son

⁹ *Eulabeis* : septantisme au sens de « pieux » (« scrupuleux »). Etienne est très certainement un intrus dans le récit de Silas.

¹⁰ Il faudra attendre que Jean ait publié son « Evangile » (après la mort de Domitien, en 96) pour que l'on se fasse le 'héraut' du Christ.

action, mais le récit actuel est de composition tardive. Les Nazaréens ne baptisaient pas (rite introduit au moment de la fondation de l'Eglise, au début du 2^e siècle).

Ceux qui quittent Jérusalem (ou la Judée ?) vont euaggelizomenoi ton logon ; ils reviennent diamarturamenoi kai lalēsantes ton logon tou kuriou (8, 25). J'ai traduit : « annonçant la bonne nouvelle à l'appui du recueil » / « ayant porté témoignage en faveur de et ayant parlé à l'appui du recueil (des paroles) du maître ». L'expression logos tou kuriou est propre aux Actes (à l'exception de deux occurrences dans les Lettres aux Thessaloniciens attribuées à Paul). Nous venons de voir que « paroles » se dit rhēmata (= verba). En grec, le sens premier de « logos » n'a jamais été « la parole » ; le mot désigne couramment un « récit », une suite d'arguments dans un récit, la récollection de sentences ou de récits dans un recueil, le recueil. Laleīn ne signifie pas « dire », mais « parler », voire « bavarder » ; laleīn ton logon devrait se traduire : « parler la parole (du maître) ». Cela se dirait plus justement en grec ta tou kuriou rhēmata legein, « rapporter les paroles du maître ». Dans le syntagme laleīn ton logon, l'accusatif, de relation, doit être entendu comme « ce qui fait » parler. L'expression signifie « parler à l'appui de... ». La parole ? Soit ! Il faut bien qu'on la trouve quelque part cette parole ! Où, sinon dans un recueil ? L'expression signifie « parler à l'appui du – article défini : il y en a un seul – recueil (des paroles) du maître. » Le récit (logos) des Actes / du Mémoire comporte, nous le verrons, plusieurs allusions à l'existence d'un recueil des paroles du maître.

Enfin je rappelle que « kurios » dans le grec de la koinè du troisième évangile est un équivalent de « rabbi ». La fonction d'un maître est de favoriser la croissance de ses disciples.

Le chapitre 9 introduit plus longuement que le chapitre précédent le personnage de « Saül ». La mise en page en retrait du texte traduit signifie qu'il est difficile d'y démêler le vrai du faux.

Saül, tandis qu'il respirait encore menaces et désir de répandre le sang contre les disciples *du maître, s'introduisit auprès du grand-prêtre et lui demanda une lettre à l'adresse des synagogues de Damas* afin que, s'il y trouvait des gens de la voie (nazaréenne), hommes et femmes, il les fit enchaîner et les amenât à Jérusalem. Voici que, chemin faisant, il approchait de Damas ; tout soudain une lumière venue du ciel l'enveloppa ; tombé à terre, il entendit une voix qui disait : « Saül ! Saül (*Saoul*) ! Pourquoi me poursuis-tu ? » Il lui dit : « Monsieur ! / Seigneur ! Qui es-tu ? » Celui-ci lui répondit : « C'est moi, Jésus, celui que tu poursuis. Eh bien, relève-toi et pénètre dans la ville ; on te dira ce qu'il te faut faire. » Les hommes qui faisaient route avec lui s'étaient arrêtés, muets de stupeur tandis qu'ils entendaient la voix mais ne regardaient... personne. Saül fut relevé de terre ; il avait les yeux grands ouverts mais son regard ne fixait rien. Ils le conduisirent par la main et le firent entrer dans Damas. Pendant trois jours il resta le regard vide ; il ne mangea ni ne but.

Il y avait à Damas un disciple du nom d'Ananias. Le maître / Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Ananias ! » Celui-ci lui dit : « Me voici, Seigneur ! » Le Seigneur : « Mets-toi en marche et va dans la rue que l'on appelle la Rue droite et cherche, dans la maison de Judas, un homme de Tarse du nom de Saül. Car voici qu'il prie (12) et il vit un homme en songe, du nom d'Ananias, entrant (dans la maison) et lui imposant les mains afin qu'il recouvrît la vue. Ananias répondit : « Maître, j'en ai entendu beaucoup dire tout le mal que cet homme a fait à tous tes saints dans Jérusalem. Les archiprêtres lui ont donné le pouvoir d'enchaîner ici tous ceux qui invoquent ton nom (en appellent à ton nom). Le Seigneur lui dit : « Va, car il est pour moi l'instrument que je me suis choisi pour porter le fardeau de mon nom en présence des rois des nations et des fils d'Israël. Car moi je lui montrerai de quelle façon il lui faut souffrir pour mon nom. »

(17) Ananias s'en alla et il pénétra dans la maison, il lui imposa les mains et lui dit : « Frère Saül, je suis envoyé plénipotentiaire (*apelstalten*) de Jésus, celui qui s'est montré à toi sur la voie par où tu venais, afin que tu recouvres la vue et que tu sois rempli de l'Esprit Saint ». Aussitôt, comme des pellicules tombèrent de ses yeux, il recouvra la vue ; il se releva et il fut baptisé, puis, ayant pris de la nourriture, il retrouva des forces.

Il fut quelques jours parmi les disciples de Damas (20) et aussitôt, dans les synagogues, il proclama à propos de Jésus : « Le Fils de Dieu, c'est lui. » (21) Tous les auditeurs en furent stupéfaits ; ils se disaient les uns aux autres : « Celui qui a décimé à Jérusalem ceux qui invoquaient ce nom, n'est-ce pas lui ? N'est-il pas venu jusqu'ici afin de les conduire, prisonniers, aux chefs des prêtres ? » (22) Cela ne faisait

qu'affermir Saül et il semait le trouble parmi les Juifs habitant à Damas lorsqu'il renforçait son affirmation en ajoutant : « Le Christ, c'est lui ! » (23) De nombreux jours passèrent : les Juifs, excédés, délibérèrent de le tuer. (24) Paul eut connaissance de leur complot. Ils surveillaient les portes de la ville nuit et jour afin de l'enlever (de le faire disparaître). (25) Les disciples s'emparèrent de lui de nuit et le descendirent le long des remparts dans une corbeille.

Lorsqu'il arriva à Jérusalem, il tenta de se mêler aux disciples. Tous en avaient peur : ils ne croyaient pas qu'il était un disciple. (27) Barnabas le prit par la main et le conduisit auprès des apôtres ; il leur raconta de quelle façon il avait vu le Seigneur sur sa route et qu'il lui avait parlé, comment à Damas il avait parlé en toute liberté et franchise au nom de Jésus. (28) Et il était avec eux, sortant de Jérusalem et y entrant, parlant en toute franchise et liberté au nom du Seigneur, (29) Il discutait et disputait avec les hellénistes, qui entreprirent de l'éliminer. Quand ils s'en aperçurent, les frères le firent descendre à Césarée (Maritime) et l'envoyèrent à Tarse.

(31) L'Assemblée donc (l'Eglise) était en paix dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie, elle s'édifiait et progressait dans la crainte du Seigneur, elle se remplissait par l'invitation du Saint-Esprit. (32) Il arriva que Pierre...

Le récit des actes de Paul se partage nettement en deux parties distinctes ; jusqu'à 13, 9, l'apôtre est nommé « Saūlos », à partir de 13, 9, une cheville introduit le nom de « Paul », le seul, ensuite à être employé..

Trop d'éléments dans le récit du chapitre 9, censé rapporter la conversion de Paul et ses premiers contacts avec les disciples, excluent que la rédaction en ait été faite par l'auteur du Mémoire, Silas. Il est impossible de se fier à la narration de la conversion dans ce chapitre.

En supposant que Paul, sur le chemin de Damas, soit tombé de son cheval ébloui par une lumière, il est possible qu'il ait entendu « une » voix ; qu'il ait eu une conversation avec un personnage céleste qu'il appelle « Seigneur » selon le titre que lui donneront plus tard les chrétiens considérant qu'il était le fils de Dieu, est pure affabulation.

La conversation avec Ananias « dans une vision » est la suite de l'affabulation. Qu'au cours de cette vision, Paul ait lui-même la vision de ce que fera Ananias plus tard relève du grand-guignolesque ; en grec, l'emploi des temps est aberrant.

Les disciples n'ont pas été appelés « les saints » (9, 13) avant que les prêtres dissidents aient investi les Assemblées nazaréennes à la fin du premier siècle. La notion est empruntée aux communautés de type essénien (comme leur seront empruntés le rite du baptême et celui de la fraction du pain).

L'élection de Paul (9, 15) est faite sur le schéma de l'élection des prophètes de l'Ancien Testament.

A l'époque de ce récit (~ 33-34), le rite du baptême (9, 18) n'existe pas dans les Assemblées nazaréennes (le rite d'accueil était celui de l'imposition des mains).

La suite du récit est en contradiction avec ce que Paul nous apprend dans sa lettre aux Galates : il n'est pas resté tout de suite à Damas, il s'est retiré en « Arabie », puis il est revenu à Damas où il est resté trois ans ; ensuite il est allé à Jérusalem pour rencontrer Simon (plus probablement, tout le Conseil), puis il est retourné dans sa patrie, en Cilicie.

Malheureusement donc, de la « conversion de Paul », on ne peut rien savoir de certain. Le plus sûr est ce que Paul lui-même en dira dans sa plaidoirie devant le Sanhédrin lors de son dernier séjour à Jérusalem fin 58, début 59 (voir chapitres 22-23).

Les événements relatés de Damas et de Jérusalem sont donc, eux aussi, pure affabulation. Notamment que les « hellénistes » lui aient été hostiles au point de vouloir le tuer est une invention malveillante et stupide ; elle n'a d'autre fonction que de brouiller la perception de l'alliance de Paul avec les « hellénistes ».

Suit, jusqu'à 11, 19, un épisode concernant « Pierre » (invité à transgresser l'opposition entre nourritures pures et impures).

Nous reprenons à 11, 19, non sans avoir à hésiter, comme nous le verrons.

Paul et Barnabas : d'Antioche à Chypre, la Pamphylie et la Pisidie

Où il est question du « recueil » des paroles du Maître

Chapitre 11

(19) Ceux donc qui, à la suite des tribulations survenues à l'époque de *** (Etienne dans le texte) avaient été dispersés, parvinrent jusqu'en Phénicie, à Chypre et à Antioche ; ils ne disaient mot du recueil (*logos*) si ce n'est aux Juifs. Il y eut, parmi eux, des gens de Chypre et de Cyrène, qui, venus à Antioche, parlaient même aux Grecs, [annonçant la bonne nouvelle du Seigneur Jésus Messie].

La main du Seigneur était avec eux (*septantisme*). Un grand nombre, celui qui avait accordé sa foi, se tourna vers le Seigneur (*la phrase grecque laisse fort songeur*).

(22) On en fit un récit à l'Assemblée de Jérusalem et on envoya Barnabas à Antioche.

(23) Lequel, lorsqu'il arriva et découvrit la grâce de Dieu, se réjouit et il les invitait tous à rester attachés au Seigneur d'un cœur vaillant. (24) Car il était un homme de bien, plein de l'Esprit Saint et de foi. Et il ajouta une foule passablement nombreuse au Seigneur.

(25) (CB) Ayant appris que Saül était à Tarse, il alla l'y chercher et lorsqu'il l'eut rencontré, il l'encouragea à venir à Antioche. Sur place, pendant une année entière, l'Assemblée s'accrut (*traduction syriaque*) d'une foule nombreuse¹¹. C'est à cette époque que, pour la première fois, à Antioche, les disciples (*D : ekhrematisen = ekhrematisthen*) furent traités de *khrēstianoi* = Chrestiens¹². (27) En ces jours-là descendirent de Jérusalem vers Antioche des prophètes. La joie était débordante. Alors *que nous étions rassemblés et ne formions plus qu'un seul corps*¹³, l'un d'entre eux (de ces prophètes) nommé Agabos, sous l'inspiration de l'esprit, signala qu'il y aurait une grande famine sur toute la terre habitée. Elle survint au temps de

¹¹ TA –Texte alexandrin : « il leur arriva de se rassembler une année entière dans l'Assemblée (dans l'Eglise ?) et d'instruire une grande foule (*okhlon*) ». C'est un trait du rédacteur des *Actes des apôtres* d'employer systématiquement *okhlos*, qui signifie « cohue », pour désigner une « foule ».

¹² Des manuscrits proposent la lecture *khrēstianoi* et non *khristianoi*. Etant donné l'emploi du verbe *khrematizein*, je pense que *khrēstianoi* est la lecture correcte. Les disciples, jouant de la paronomase avec *khristianoi* (« adeptes d'un messie » / « royalistes »), acceptent d'être traités comme des « braves types », des gens serviables. En pleine province romaine de Syrie, ils ne pouvaient pas se laisser traiter (*khrematizesthai*) de « royalistes ». Et ils n'avaient rien à voir avec les mouvements messianistes dans le champ de la politique, avec les Zélotes.

¹³ *Sunestrammenōn de hēmōn...* Le groupe du participe, attesté dans le *CB*, est absent des versions orientales. *Sustrephesthai* signifie « se rassembler en une masse compacte » ; il s'agit-là d'une notation laissant entendre l'importance que prenait le groupe des « chrestiens » !

Claude. A proportion des biens dont il disposait, chacun des disciples en délimita (la quantité) à envoyer aux Frères habitant la Judée pour (suffire à) leur intendance. Pour la réalisation (de l'opération), ils envoyèrent aux Anciens¹⁴ (la collecte) par l'intermédiaire de Barnabas [...¹⁵].

Le passage confirme que celui qui intégrait une Assemblée nazaréenne devenait un « Frère ».

Les « frères » d'Antioche se font appeler « chrestiens » (« serviables ») (CB) et non « christiens » (royalistes) / messianistes).

Il est évident que la mention que porte le CB, « alors que nous étions rassemblés en un groupe compact » a été soustraite des versions orientales ; elle ne peut y avoir été rajoutée ; rien n'expliquerait que l'interpolateur ait ajouté gratuitement un « nous » entièrement isolé. En revanche la suppression du « nous » dénote une intention, celle d'effacer une marque qui permettrait d'identifier, par son narrateur, l'auteur du texte. Reprenons le passage significatif : « En ces jours-là descendirent de Jérusalem vers Antioche des prophètes. La joie était débordante. Alors que nous étions rassemblés et ne formions plus qu'un seul corps, l'un d'entre eux, nommé Agabos... ». Je rappelle que dans le type de texte auquel nous avons à faire (un compte rendu) le déictique personnel de la première personne (Je ou Nous) désigne le locuteur ou le scripteur. Celui qui écrit « nous » fait partie du groupe dont il parle (il est co-agent) et se désigne comme celui qui en écrit. De l'emploi du « nous », il est donc possible de déduire que le narrateur est membre du groupe qu'il vient de mentionner : il vient de Jérusalem, il fait partie des « prophètes » dont il parle (cela sera confirmé plus tard), il participe à l'exultation de tout le groupe ; à une occasion où tous les Frères d'Antioche étaient rassemblés avec les prophètes, il était présent, il a donc entendu la prophétie d'Agabos, qui faisait partie lui-même du groupe des prophètes. Dans les versions orientales, nous

¹⁴ L'emploi de la notion (Anciens) est remarquable. Le / les manipulateurs du mémoire de Silas n'y ont pas touché parce qu'ils considéraient qu'elle pouvait être interprétée au sens des « presbytres » des « Eglises », des prêtres.

¹⁵ « Et de Saül » ajoute le texte. Or Paul nous a expliqué qu'après 35 ou plutôt 36, il n'était retourné à Jérusalem que 14 ans plus tard, soit en 49 ou en 50. Plus loin, nous apprenons que Barnabas est revenu avec Marc.

constaterons que la seconde mention du « nous » de l'énonciation a été brouillée de telle sorte que le lecteur hésite sur l'identité du narrateur du récit « actes de Paul ».

Dans les premières pages de son mémoire, le sujet énonciateur a-t-il eu à se mettre en scène en tant qu'agent singulier (se désignant par « je ») ou membre d'un groupe, comme dans le cas présent ? Plus rien ne nous permet de le savoir. Mais il paraît assez probable qu'il a parlé de la fonction des prophètes dans l'Assemblée et de leur désignation, qu'il a raconté l'institution de l'Assemblée en s'y impliquant. Le prologue du 3^e évangile nous apprend qu'il s'est intéressé, depuis Jérusalem, à l'action de Jésus dès les premiers moments où on en a parlé.

Chapitre 12

(1) A la même époque, le roi Hérode fit saisir quelques disciples de l'Assemblée de Judée pour lui faire du mal et il fit exécuter au fil de l'épée Jacques, le frère de Jean (ou bien, plus justement : Jacques et son frère Jean¹⁶).

Les deux hommes exécutés sont les fils de Zébédée. Il est probable qu'ils ont été des activistes du messianisme de Jésus. Ils ont été surnommés les « fils du tonnerre ». Du dieu de la guerre ?

Suite : retour à Pierre, emprisonné par Hérode, miraculeusement sorti de prison. En sa merveilleuse providence, le Seigneur trouvait sans doute préférable que plusieurs gardes soient exécutés par Hérode plutôt que de perdre un homme qui devait encore aller à Rome pour y mourir en martyr.

(25) Barnabas [...] revint de Jérusalem lorsqu'il eut accompli son office ; il emmena Jean, surnommé Marc.

¹⁶ Voir M.-E. Boismard, (1994) « Le martyre de Jean » in Taylor J., *Les Actes des deux Apôtres*, pp. 339-379. Voir également un fragment de Papias, 11 : « Papias dans le deuxième livre rapporte (*leget*) que Jean le « théologue » et Jacques, son frère, ont été exécutés par des Juifs ». Malgré son titre, il est exclu que ce Jean, frère de Jacques, ait écrit l'Évangile qui porte son nom.

Chapitre 13

Je propose une traduction des chapitres 13 et 14, bien que plusieurs indices laissent percevoir l'intervention également d'une autre main que celle de Silas. Les disciples savaient, grâce au recueil des paroles dont la lecture en araméen et la traduction en grec étaient faites par les « prophètes », que Jésus de Nazareth avait disqualifié le jeûne. Que Paul et Barnabé (deux didaskaloi) aient été envoyés à Chypre en compagnie de Jean, dit Marc (un prophète, un lecteur et traducteur des paroles), cela est plausible. Que l'envoi en mission ait eu lieu selon la description qui nous en est faite, on peut en douter. Comme on peut douter que Paul ait rendu aveugle un magicien Juif du nom de Bar Jésus, « Fils de Jésus » et qu'il ait tenu dans la synagogue d'Antioche de Pisidie tout ou partie du discours qui lui est attribué. Il y a, dans le grec de ce chapitre, du moins selon le témoignage du CB, des aberrations syntaxiques. (Le lecteur n'oublie pas que la vulgate du texte grec des Actes des apôtres est issue d'une édition principalement alexandrine pour laquelle la langue grecque a été amendée). Je propose donc le mot à mot du texte du CB sans gommer les solécismes.

« (1) Il y avait à Antioche une Assemblée constituée avec ses prophètes et ses enseignants (*didaskaloi*), Barnabas, Syméon appelé Niger, Lucius, citoyen de Cyrène, Manaen, frère de lait du tétrarque Hérode, et (donc) Saül. Tandis qu'ils exerçaient leur office pour le Seigneur et en période de jeûne, le Saint-Esprit dit (!) : « Mettez à part, pour moi, Barnabas et Saül, pour l'œuvre pour laquelle je les fais appeler ». (3) Ayant alors jeûné, tous ayant adressé une prière, et leur ayant imposé les mains, (4) ceux donc qui, d'un côté, avaient été envoyés par le Saint-Esprit, s'étant rendu à Séleucie, y embarquèrent pour naviguer vers Chypre. (*Sic !*)

(5) Arrivés à Salamine, ils informèrent (de l'existence) du recueil du maître¹⁷ dans les synagogues des Juifs (Judéens). C'est qu'ils avaient avec eux Jean (Marc), qui leur servait de scribe et de lecteur¹⁸.

(6) Traversant toute l'île (D : *génitif absolu, incorrect*), jusqu'à Paphos, ils y tombèrent sur un magicien, un pseudo-prophète de Judée, se faisant appeler Bar-Jésus, (7) qui était en compagnie du proconsul Sergius Paulus, un homme intelligent. Ce dernier, ayant convoqué Barnabas et Saül, chercha (lui aussi) à entendre la Parole de Dieu (cf. *plus haut, la parole du maître*). (8) S'opposa à eux 'Etoimas' (TA : Elymas) le magicien – c'est de cette façon que se traduit son nom, en effet - ; il cherchait à détourner le proconsul de la foi, alors qu'il les écoutait avec un plaisir manifeste. (9) Saül, dit aussi Paul, rempli de l'Esprit-Saint, et ayant fixé des yeux (le magicien), (10) lui dit : « Plein de toutes sortes de ruses et de combines, fils du diable, ennemi de toute justice, n'auras-tu pas bientôt fini de rendre courbes les voies du Seigneur lorsqu'elles sont droites ? (11) Eh bien maintenant voici ! La main du Seigneur est sur toi et tu seras aveugle, ne voyant pas la lumière du soleil aussi longtemps qu'il le faudra ! » Aussitôt tomba sur lui un voile de ténèbres ; il tournait en rond, cherchant un guide qui le tînt par la main. (12) Le proconsul, voyant ce qui s'était passé, crut en Dieu, frappé de stupeur par l'enseignement (sic !) du Seigneur.

(13) Embarquant à Paphos, les compagnons de Paul (ceux qui étaient avec Paul) vinrent à Pergé de Pamphylie. Jean se sépara d'eux et retourna à Jérusalem.

De l'épisode du magicien, la traduction, qui respecte la syntaxe grecque du passage, invite à ne retenir comme authentiquement de la main de Silas que le verset 5, qui comporte, selon la traduction que je propose, une information importante : Paul argumentait à l'appui du recueil des paroles du maître. S'il ne cite jamais aucune parole de Jésus, c'est qu'il n'avait pas besoin de le faire. Le verset 13 appartenait aussi au texte du Mémoire : nous aurons confirmation plus

¹⁷ D : *tou kuriou* ; TA : *tou theou*. En grec (D) : *katēggeilan ton logon tou kuriou...* . Pour le sens de *kataggellein* = 'to lay an information', 'informer (de l'existence de)' voir le dictionnaire grec – anglais, LSJ.

¹⁸ *Huperētounta autois* : 'qui les servait' ; en quoi consistait le service de Jean ? Je pense, à faire un travail analogue à celui d'un secrétaire, de quelqu'un qui écrit sous dictée et donc, également, qui lit (sur consigne). Je fais donc l'hypothèse que les « prophètes » étaient les lecteurs devant l'Assemblée des « paroles du maître » et, selon la composition de l'Assemblée, ils en étaient aussi les traducteurs.

tard du fait que Jean (Marc) n'a pas voulu suivre Paul et Barnabas dans leur tour de la Pisidie.

(14) Eux-même, partis de Pergé, s'arrêtèrent sur leur route à Antioche de Pisidie ; ils entrèrent dans la synagogue le jour du sabbat et y prirent place. (15) Après la lecture de la Loi et des prophètes, les chefs de la synagogue envoyèrent auprès d'eux (un messager chargé de leur) dire : « Frères ! S'il y a en vous quelque argument de sagesse à adresser au peuple pour son encouragement, exposez-le ! » (16) Paul se leva et, faisant un geste de la main (pour obtenir le silence), il dit : « Israélites et vous, les craignant Dieu, écoutez ! (17) Le Dieu du peuple d'Israël que voici s'est choisi nos pères et il a élevé le peuple pendant qu'il séjournait en étranger sur la terre d'Egypte ; de son bras dans les hauteurs il les en a sortis. (18) Et pendant une période de quarante années, il les a nourris¹⁹ dans le désert. Après avoir exterminé sept peuples en Canaan, il a réparti le territoire en lots qu'il leur a donnés pendant une période de quatre cent cinquante ans. Et après cela, il leur a donné des Juges jusqu'au temps de Samuel, le prophète. (21) A partir de ce moment, ils réclamèrent un roi, et Dieu leur donna Saoul fils de Kis, un homme de la tribu de Benjamin dont le règne dura quarante ans. (22) Puis l'ayant détrôné, il suscita pour eux David pour roi, à qui il dit même, se faisant son témoin : « J'ai trouvé David, le fils de Jessé, un homme selon mon cœur, qui accomplira toutes mes volontés ». (23) Or Dieu, conformément à sa promesse, à partir de sa semence, a suscité pour Israël un sauveur, son Jésus²⁰, (24) Jean ayant proclamé auparavant, avant son entrée en scène, un baptême de la conversion à l'adresse de tout le peuple d'Israël. (25) Lorsque Jean arrivait au terme de sa course, il dit : « Qui soupçonnez-vous que je suis ? Je ne le suis pas ! Eh bien, voici ! Vient après moi celui dont je ne suis pas digne de détacher les sandales de ses pieds. » (26) Frères, fils de la famille d'Abraham et, parmi vous, les craignant Dieu, l'argument (*logos*) de ce salut nous a été envoyé à nous. (27) Les habitants de Jérusalem et leurs dirigeants ne l'ont pas reconnu (*ce logos*) et n'ont pas compris ce que les prophètes, qu'on lit chaque jour du sabbat, font entendre et en le mésinterprétant ils l'ont accompli : alors qu'ils ne trouvaient aucun motif de condamnation à mort en lui, ils le condamnèrent et le remirent à Pilate pour son exécution (son élévation). Afin que tout ce qui avait été écrit à son sujet fût achevé, ils demandèrent à Pilate de le suspendre à la traverse d'une croix ; il leur fut rendu, ils le détachèrent du bois et le déposèrent dans un tombeau.

¹⁹ *Etropophorēsen* : verbe signifiant « supporter les manières de quelqu'un » dont le sens est compris comme étant celui de *tropophoreō* « procurer de la nourriture » ; l'auteur est un habitué de la Septante plus que de la littérature grecque.

²⁰ Je suggère un jeu de mots.

(30) Dieu le réveilla d'entre les cadavres. (31) Et pendant plusieurs jours, il se rendit visible à ceux qui étaient montés de Galilée à Jérusalem, eux qui, désormais, sont ses témoins devant le peuple. (32) Et nous, nous vous annonçons la bonne nouvelle : la promesse que Dieu a faite à nos pères, voici qu'il l'a pleinement accomplie envers nous, leurs enfants, en remettant debout notre Seigneur Jésus (« Sauveur »), Messie, comme cela est écrit dans le psaume premier : « Tu es mon Fils ; c'est moi qui, aujourd'hui, te fais exister à jamais ; demande-le-moi et je te donnerai les nations, ton héritage, et pour ta possession toute la terre jusqu'à ses extrémités. » (34) Lorsqu'il l'a fait se relever d'entre les cadavres, qu'il ne serait plus destiné à la décomposition (des corps), il l'a entériné en ces termes : « Ce que j'ai donné de saint à David ne vous fera pas défaut. » (35) Ce qu'il met en rapport ailleurs : « Ce qui est saint et qui vient de toi, tu lui donneras de ne pas voir la décomposition ». (36) Or David, ayant contribué à la réalisation du dessein de Dieu par sa propre descendance, s'est endormi, a été ajouté aux tombeaux de ses pères et a connu la décomposition, (37) celui que Dieu a réveillé n'a pas connu la décomposition. (38) Qu'il vous soit donc connu, frères, que sont annoncés, par son intermédiaire, la rémission des manquements (à la Loi) et un changement de disposition pour tout ce dont vous n'avez pu être justifiés par la Loi de Moïse ; (39) quiconque met sa confiance en lui est justifié (gracié) par Dieu. (40) Veillez à ce que vous ne vous heurtiez à ce qui est dit dans les prophètes : « Vous les hommes du mépris, voyez, soyez remplis de stupeur, et disparaissez ! Car, au milieu de vos jours, je réalise une œuvre à laquelle vous ne croirez pas si quelqu'un vous la raconte ». Puis ils (?) se turent. (42) Lorsqu'ils sortirent, on les invita à reprendre ces propos le jour du sabbat suivant et de les glosier. (43) Après la dispersion de l'assemblée dans la synagogue, nombreux furent ceux, parmi les Juifs et prosélytes pieux, qui se firent les compagnons de Paul et de Barnabas. Ceux-ci, ajoutant aux propos qu'ils avaient tenus, les persuadèrent de rester fidèles à la grâce de Dieu. (44) Le jour du sabbat suivant, presque toute la ville se rassembla pour écouter l'argument / le recueil (*logos*) du Seigneur. (45) Lorsque les Juifs virent la foule, ils furent pleins de jalousie et opposèrent à ce que Paul exposait des blasphèmes. Paul et Barnabas ne se départirent pas de leur franc-parler : « Il était nécessaire de vous adresser à vous d'abord le recueil (?) de Dieu. Puisque vous le repoussez et que vous ne vous jugez pas dignes de la vie éternelle, voici : nous nous tournons vers les nations. (47) Ainsi nous l'ordonne le Seigneur :

Je t'établis fermement lumière des nations

Afin que tu sois leur salut jusqu'aux confins de la terre.

(48) Les nations qui les entendaient étaient transportées de joie et elles rendaient gloire au recueil (?) du Seigneur, et crurent tous ceux qui avaient pris place dans les

rangs marchant vers la vie éternelle. (49) Le (contenu du) recueil du Seigneur se répandit dans toute la contrée. (50) Les Juifs excitèrent (contre Paul et Barnabas) les femmes pieuses de haut rang et les notables de la ville ; ils les incitèrent à poursuivre Paul et Barnabas et les expulsèrent hors de leurs frontières. (51) Après avoir secoué la poussière de leurs pieds, ils s'éloignèrent en direction d'Iconium, (52) les disciples étaient remplis de la joie de l'Esprit Saint. »

Chapitre 14

Même scénario à Iconium : ils allèrent dans la synagogue des Juifs et parlèrent de telle sorte qu'une multitude de Juifs et de Grecs eurent confiance (crurent). (2) Parmi les Juifs, les chefs de la synagogue et ceux qui y occupaient une position éminente susciterent contre eux la persécution des justes et incitèrent les âmes des païens à faire le mal contre les Frères. Mais le Seigneur rétablit rapidement la paix. (Paul et Barnabas) séjournèrent assez longtemps (à l'endroit), parlant librement et avec franchise du Seigneur, qui témoignait en faveur du recueil (*logos*) de sa grâce, leur accordant sa force pour accomplir des signes et des prodiges. A cause de la parole oraculaire de Dieu (*logos = dabhar*), la majorité de la ville était divisée : les uns se ralliaient aux Juifs, les autres faisaient bloc avec les apôtres. Lorsque les païens et les Juifs, avec leurs chefs, se mirent en branle pour leur faire violence et pour les lapider, ils s'en aperçurent dès le premier moment et ils se réfugièrent dans les villes de Lycaonie, Lystres et Derbé ainsi que dans toute la contrée environnante. Ils y répandirent la bonne nouvelle et la majorité de la population allait au-devant de leur enseignement. Paul et Barnabas séjournaient à Lystres. Un homme était là, assis, incapable de se porter sur ses jambes et cela depuis sa naissance (dès le sein de sa mère) ; à aucun moment de sa vie il n'avait marché. Ce dernier entendit Paul parler : il était sous le coup de la peur (*sic !*). Paul, fixant les yeux sur lui et voyant qu'il avait confiance qu'il serait sauvé, dit d'une voix forte : « Je te le dis au nom du Seigneur Jésus, Christ, lève-toi, tiens-toi droit sur tes jambes et marche ! » Aussitôt, en un instant, il bondit sur ses pieds et se mit à marcher. Dans la bousculade de la cohue, lorsqu'on vit ce que Paul avait fait, des voix s'élèvèrent qui disaient en lycaonien : les dieux ont pris apparence humaine et sont descendus vers nous. Ils appelaient Barnabas ‘Zeus’, Paul ‘Hermès’, parce que c’était lui qui plaidait la cause (de Dieu). Les prêtres du vrai Zeus, ayant poussé pour eux, devant la ville, des taureaux et ayant apporté des guirlandes jusqu’aux portiques (du temple) voulaient offrir un sacrifice en présence de la cohue. (14) Ce qu’ayant entendu Barnabas et Paul, ils déchirèrent leurs manteaux et bondirent vers la foule (15) en crient et en disant : « Messieurs ! Que faites-vous

là ! Nous ne sommes que des hommes, qui n'éprouvons qu'humaines passions comme vous ! Nous vous annonçons la bonne nouvelle de Dieu, afin que vous vous détourniez de ces futilités et que vous vous tourniez vers le Dieu qui, lui, vit, celui qui a façonné le ciel et la terre et la mer et tout ce qui y habite. (16) Dans les générations précédentes, il a permis à toutes les nations de suivre leurs voies. (17) Et pourtant, il a laissé de nombreux témoignages de lui-même en répandant ses bienfaits : il a laissé tomber du ciel les pluies, favorisé les saisons des fruits, vous comblant de nourriture et comblant (18) vos cœurs de la joie des festins ». Tout en expliquant cela, ils eurent de la peine à empêcher la cohue de leur offrir un sacrifice.

(19) Tandis qu'ils séjournaient dans l'endroit et qu'ils y enseignaient, quelques Juifs vinrent d'Iconium et d'Antioche ; ils excitèrent la cohue, qui lapida Paul. Pensant qu'il était mort, on le traîna hors de la ville. (20) Les disciples étaient en cercle autour de lui : il se releva et pénétra dans la ville de Lystres.

Pour comprendre, considérons une carte d'Asie Mineure de l'époque romaine. Le groupe, parti de Chypre, arrive donc à un port près de Pergé, une ville de Pamphylie, à l'emplacement actuel d'Antalya, au sud de la Turquie. Ceux qui sont soudain devenus les « compagnons de Paul », reléguant dans l'ombre Barnabas, pourtant guide de la mission à Chypre, se dirigent vers le nord, s'éloignant d'Antioche sur Oronte, où se trouve l'Assemblée qui les a envoyés à Chypre. D'Antioche de Pisidie, à l'intérieur des terres, il se dirige ensuite vers Iconium, puis bifurque vers le sud, en direction de Lystre, prend enfin à nouveau la direction de l'Est pour se rendre à Derbé. Derbé l'a rapproché de Tarse, qui l'aurait rapproché d'Antioche, où Paul et ses compagnons doivent retourner. Mais, ils reviennent sur leurs pas, faisant en sens inverse leur premier parcours jusqu'à Pergé pour rejoindre Antioche par voie maritime.

Une partie du récit probablement nous manque où il nous était expliqué que l'idée de faire un détour par Antioche de Pisidie était sans doute une idée de Paul et que c'est la raison pour laquelle Jean Marc est retourné aussitôt à Antioche ; Paul ne lui pardonnera pas cette défection.

Etant donné ce qui est censé s'être passé dans chacune de ces cités, Paul ni Barnabas ne pouvaient y retourner sans risquer, sinon la mort, au moins une expulsion immédiate. Or ils y résident assez longtemps pour donner à la vie des

communautés « nazaréennes » une base solide. Il est probable que, dans un récit primitif, les deux apôtres n'ont pas eu affaire aux persécutions qui nous sont racontées dans ces deux chapitres, que la « lapidation » de Paul est une invention tardive.

Le discours dans la synagogue d'Antioche est un fatras baragouiné en grec.

Les récits de miracles comme ceux des chapitres 13 et 14 sont tout simplement une insulte à l'intelligence du lecteur. Que Paul ait rendu aveugle un magicien le fait entrer dans la catégorie de celui qu'il punit ; qu'il ait permis, d'un coup de pouce verbal, à un homme « qui ne se tenait pas sur ses jambes depuis la naissance et qui n'avait jamais marché », de sauter sur ses pieds et de gambader, c'est un radotage infâme pour tromper de pauvres âmes ignorantes et crédules. Certes les pluies et les moissons témoignent en faveur d'un Dieu bienfaisant, Zeus, Baal ou Yahvé, peu importe. Et les tremblements de terre ? Et les inondations ? Et les guerres ? Et les viols ? Etc., etc.

Pour celui qui lit ces chapitres dans la version du CB, le grec n'est pas loin du pur galimatias. Les solécismes y apparaissent presque dans chaque phrase. Et il y a des erreurs qui disculpent le copiste lui-même, dont les connaissances du grec n'étaient pas très sûres. Le texte n'a pas été écrit par un hellénophone : il est exclu que Silas en soit l'auteur.

Dans ce parcours, nombre des péripéties racontées sont vraisemblablement de la main de l'auteur du début des Actes (les actes de Pierre, inventés à la fin du siècle) soucieux de transformer Paul, d'apôtre des Nazaréens, en missionnaire de l'Eglise, de lui faire tenir un discours dans le style de ceux de Pierre, autrement dit dans le style des sadocides débattant avec les adeptes de la loi de Moïse et de lui faire faire des miracles sur son modèle [ingénument le traducteur de la TOB renvoie, sans sourciller, au récit du miracle accompli par Pierre en présence de Jean (Actes, chapitre 3)].

J'ai traduit ces deux chapitres pour que le lecteur prévenu en faveur de la doctrine de l'Eglise ait une idée de l'indigence du propos.

Le chapitre 16 laisse entendre que Paul était déjà passé à Lystres et Derbé. Le parcours Pergé, Antioche, Iconium, Lystres et Derbé et retour n'est probablement

pas une invention complète de l'auteur des « actes de Pierre ». En revanche, il est difficile de savoir ce qui s'est exactement passé.

La suite du récit (chapitre 15 notamment) laisse entendre que ce sont surtout les craignant Dieu, soit des païens, qui ont été sensibles à l'annonce de la bonne nouvelle par Paul et Barnabé, c'est-à-dire l'annonce de l'affranchissement de la Loi de Moïse et, complémentairement, la transformation de l'alliance en un pacte de confiance (pistis) en Jésus et en sa parole. L'attraction exercée sur les païens est la grande nouvelle que l'on rapportera à Antioche, celle qui motivera la rencontre de Jérusalem ; la politique de Paul avait d'emblée consisté à considérer que chacun devait rester dans l'état où il était (circoncis, incirconcis) au moment où il faisait allégeance à Jésus et s'intégrait dans une Assemblée nazaréenne.

La fin du chapitre 14 est indispensable pour comprendre la suite du récit. Il n'est pas impossible qu'il y ait là tout le récit primitif de Silas : un seul parcours de Derbé à Antioche et retour à Pergé et que l'essentiel ait été la création d'Assemblées, comprenant des Juifs et des païens, dans ces différentes villes ainsi que le dépôt d'un recueil des paroles.

Le lendemain il partit avec Barnabas pour Derbé. (21) Ils annoncèrent la bonne nouvelle dans la ville ; lorsqu'ils eurent formé de nombreux disciples, ils retournèrent à Lystres, puis à Iconium, puis à Antioche, (22) affermissant les âmes des disciples, les encourageant à rester constants dans leur engagement (foi) : car l'on ne va pas vers le règne de Dieu (dans le royaume de Dieu) sans souffrir de nombreuses tribulations. (23) Dans chaque Assemblée, ils firent élire un Conseil des Anciens [; après une prière votive, ils confièrent (les Anciens) au maître (à Jésus) envers qui ils avaient engagé leur foi]. (24) Ils traversèrent la Pisidie jusqu'en Pamphylie. (25) A Pergé, ils parlèrent à l'appui du recueil de paroles²¹ (du maître), puis ils descendirent à Attalia. (26) De là ils naviguèrent vers Antioche, où ils

²¹ *Lalēsantes en Pergēi ton logon* : l'emploi d'un verbe dont la forme peut avoir une valeur causative ou itérative et l'emploi sans détermination de *ton logon* suggèrent que *logos* signifie, là encore, « le recueil des paroles » (de Jésus) que *laleīn ton logon* signifie « parler à l'appui du recueil des paroles », s.-e. « du maître ». Il a y plusieurs occurrences du mot dans les deux chapitres (13 et 14). Barnabas et Paul avaient-ils pour mission principale de laisser un « recueil » des paroles dans les synagogues où ils passaient ?

avaient été confiés à la grâce de Dieu pour réaliser l'œuvre, qu'ils avaient accomplie. (27) Lorsqu'ils arrivèrent, ils firent convoquer l'Assemblée ; ils annoncèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux et (expliquèrent) qu'il avait ouvert pour les nations (les païens) la porte de la confiance (foi). (28) Ils restèrent longtemps en compagnie des disciples.

Les Chrétiens se rendent indépendants de la synagogue

Paul s'engage de manière résolue en faveur de l'enseignement de Jésus

Chapitre 15

(1) Et des gens venus de Judée enseignaient aux Frères que, s'ils n'étaient pas circoncis selon la coutume mosaïque, ils ne pouvaient être sauvés. (2) Comme les dissensions et le conflit de doctrine entre Paul et Barnabé d'un côté, ces gens-là de l'autre, s'enflaient – Paul en effet, soutenant avec force son point de vue, expliquait qu'il fallait rester dans l'état dans lequel on était lorsqu'on avait engagé sa foi – ceux qui étaient venus de Jérusalem insistèrent auprès de Paul, Barnabé et de quelques autres pour qu'ils montent vers la ville afin de rencontrer les Anciens²² de sorte que ces derniers formulent en leur présence un jugement sur l'objet de la dispute. (3) Les délégués de l'Assemblée (d'Antioche) [...]²³ (4) parvenus à Jérusalem, furent reçus magnifiquement par l'Assemblée et par les Anciens [...]²⁴.

²² Dans tout ce chapitre le texte porte « les apôtres et les Anciens » ; je rappelle que les « apôtres » de Jésus-Christ ne sont apparus qu'à la fin du siècle, ou au début du 2^e, au moment de l'écriture des évangiles de Matthieu et de Marc. En 49, les seuls apôtres présents à Jérusalem sont Paul, envoyé d'Antioche, et Barnabas, envoyé de Jérusalem. Les *presbuteroi* sont les membres du Conseil de l'Assemblée. Je pense que Jacques, frère aîné des enfants légitimes nés de la mère de Jésus (Marie) et de Joseph, ainsi que Jean (l'écrivain, probablement, et probablement un membre de la caste sacerdotale de Jérusalem, « le disciple *agapētos* » de l'évangile) ne sont devenus membres du Conseil qu'après l'exécution des fils de Zébédée, Jacques et Jean. Les deux personnages sont devenus des « colonnes » des « chrétiens », avec Simon et Paul. Que sont devenus André, Thomas et Matthieu ? La venue de Jacques et, surtout, de Jean les a-t-elle incités à se retirer ? Ou bien sont-ils morts ?

²³ [en traversant la Phénicie et la Samarie racontant dans le détail la conversion des païens (nations) et ils suscitaient l'allégresse parmi les frères.] Comme la traduction permet de le constater, la syntaxe (du CB) est incorrecte. C'est un trait relativement constant de l'auteur des « actes de Pierre » (de la fondation de l'Eglise) que d'exagérer le nombre des conversions et d'insister sur celles des « nations » (des païens).

²⁴ [annonçant tout ce que Dieu avait fait parmi eux] : le groupe du participe ne vaut guère mieux

Ceux qui leur avaient transmis l'ordre de monter vers les Anciens se levèrent (pour prendre la parole) ; ils faisaient partie de ceux qui avaient engagé leur foi en adeptes du choix de vie (*hairesis*) des Pharisiens ; ils expliquaient qu'il fallait ordonner de se faire circoncire et de respecter la Loi de Moïse. (6) Les Anciens se rassemblerent pour examiner cette proposition et en évaluer la justesse.

A partir de là, il nous faut examiner le texte du CB pour savoir ce qui s'est précisément passé, si effectivement Simon (et non Pierre) a pris la parole dans les termes qui nous sont rapportés dans le texte que je donne en note²⁵.

Le mot à mot est délibéré. Le lecteur peut tirer ses conclusions lui-même. Mais argumentons tout de même.

*L'auteur du compte rendu de la rencontre de Jérusalem vient de nous expliquer que les Anciens se sont retirés pour examiner entre eux le problème soulevé par des Pharisiens, membres de l'Assemblée nazaréenne. Il nous faut donc manifestement déjà supprimer la mention de Paul et Barnabas racontant à la « majorité » tous les signes et prodiges accomplis par Dieu en leur faveur (verset 12). Il nous faut ensuite changer Petros en Simon, pour l'accorder au Sumeōn de Jacques. La première phrase de la prise de parole de Simon est une contre-vérité pure et simple ; dans la version du CB, la syntaxe de la phrase est bancale ; la forme moyenne du verbe conjugué *exelexato* est un septantisme, normal sous la plume d'un spécialiste juif des écritures plus que dans la bouche de Simon ; la traduction mot à mot rend perceptible une formulation difficileuse : « Juges, mes frères ! Vous, vous savez que depuis les premiers jours (les jours des commencements) pour nous Dieu a élu que les nations (les païens) entendent de ma bouche le récit de l'évangile et qu'elles*

²⁵ que du remplissage.
Actes des Apôtres, 15, 7-13. [(7) Comme la discussion était vive, Pierre se leva dans l'esprit et leur dit : « Frères, membres du Conseil, vous savez que depuis les premiers jours Dieu* a élu pour nous que les nations entendent* par ma bouche le *logos* de l'évangile (ou : le recueil de la bonne nouvelle) et engagent leur confiance (croient / ait la foi !). (8) Celui qui connaît les coeurs, Dieu, a témoigné en leur faveur, ayant donné sur eux l'Esprit Saint comme il l'a fait pour nous. (9) Et il n'a fait aucune distinction entre nous et eux, ayant purifié leurs coeurs par la confiance (la foi ?). (10) *Voir plus bas.* (11) Eh bien, par la grâce du Seigneur Jésus, Christ, nous aurons confiance (nous croirons) être sauvés de la même façon que ceux-là. » (12) Toute la majorité (toute la masse des présents) fit le silence, et ils écoutaient Barnabas et Paul racontant tous les signes et prodiges que Dieu avait accomplis par leur intermédiaire parmi les nations. (13) Après qu'ils se furent tus, Jacques répondit...]

engagent leur foi. » Quoi qu'il en soit, dans la bouche de « Pierre », si nous en croyons le début du récit des Actes des apôtres, l'affirmation est fausse ; « Pierre » s'est exclusivement intéressé aux Judéens ; l'épître aux Galates de Paul nous apprend qu'encore après la réunion de Jérusalem, Simon ne se mêlait pas facilement aux Craignant-Dieu convertis au nazaréisme. Ce début du discours est donc à mettre entre parenthèses, en conséquence également les deux propositions suivantes (versets 8 et 9) où sont tirées des conséquences de ce qui est dit au verset 7. Le propos de Simon commence donc au verset 10 et nous supprimons le verset 11, qui est dépendant des versets 7, 8, 9 et dont le contenu idéologique est un anachronisme en 49 : pour les disciples de la première génération, il n'était pas encore question de la « foi qui sauve ». Le verset 12 est aberrant : ce n'est pas « la majorité » qui se tut après la prise de parole de Simon, c'est Simon lui-même ! En 13, il nous faut donc corriger « Après qu'ils se turent... » en « Après qu'il (Simon) se tut ». Enfin, autre anachronisme, il n'y aura logos tou euaggeliou qu'à partir du moment où il existera un « recueil » des évangiles. Le recueil des « paroles » de Jésus n'est pas un « évangile »

Nous retiendrons donc, du propos de Simon, une unique phrase.

(7) Comme la discussion était vive et s'enflait jusqu'à la dispute, (Simon²⁶) se leva et leur dit (aux Anciens) : « [...] (10) Or donc pourquoi essayez-vous d'obtenir de Dieu qu'il charge la nuque des disciples d'un joug que ni nos pères ni nous-mêmes n'avons eu la force de supporter ! [...]. » (13) Lorsqu'il se tut, Jacques se leva (au milieu des Anciens) et dit : « Frères ! Ecoutez-moi ! (14) Syméon a interprété de quelle façon d'emblée Dieu a eu le dessein d'accueillir, du milieu des nations, un peuple (15) à la gloire de son nom. Les arguments des prophètes parlent d'une même voix selon ce qu'en rapportent les écritures : (16) « Après cela, je m'attacherai à rebâtir la tente de David qui s'est écroulée, et je l'édifierai avec ses débris et je la relèverai (17) afin que les hommes qui resteront et toutes les nations

²⁶ Petros dans le texte. De cette prise de parole, nous pouvons tirer l'information que Simon était, en 49, voire plutôt en 50, à la tête du Conseil de l'Assemblée nazaréenne et que Jacques tenait sans doute à ce que ses positions doctrinales soient entendues.

jusqu'où est proclamé mon nom recherchent Dieu. C'est pour eux, dit le Seigneur, qu'il fera cela. » (18) Tout cela, le Seigneur l'a fait connaître depuis longtemps (19) C'est pourquoi, moi, je juge qu'il ne faut pas surcharger ceux qui, venant des nations, se tournent vers Dieu, (20) mais qu'il faut leur faire savoir par des envoyés de s'abstenir des souillures provenant des idoles, de la prostitution et du sang (des animaux sacrifiés selon les rites païens), (CB) et que ne soit pas fait aux autres ce qu'ils ne veulent pas qui leur soit fait. (21) Car depuis les générations les plus anciennes, en chaque ville, Moïse a des hérauts qui le proclament dans les synagogues en le lisant chaque jour du sabbat. » (22) Alors les Anciens avec toute l'Assemblée résolurent de choisir parmi eux des hommes et de les envoyer à Antioche avec Paul et Barnabas, à savoir Judas, appelé Bar Abbas et Silas, tous deux jouant au milieu des frères le rôle d'interprètes²⁷. (23) Ils leur demandèrent d'écrire une lettre dont le contenu était le suivant : « Les Anciens, Frères, aux Frères des nations, résidant à Antioche en Syrie, et en Cilicie, salut ! Après que nous avons entendu dire que certains d'entre nous, partis de Jérusalem, vous ont troublés en mettant sens dessus dessous vos vies par leurs arguments pour lesquels nous n'avions donné aucune instruction, nous avons résolu unanimement de choisir des hommes et de vous les envoyer en compagnie de Barnabas et de Paul, (26) lesquels, tous les deux, vous sont chers [...²⁸]. (27) Nous chargeons Judas et Silas, nos envoyés plénipotentiaires²⁹, de vous transmettre oralement ceci : (28) il (nous) a

²⁷ Dans le texte : *andras hēgoumenous...* « Des hommes jouant, au milieu des Frères, un rôle de dirigeant » ? Une telle notion s'appliquerait aux Anciens. « Des personnages en vue » est-il traduit dans la *TOB*. La notion de base du verbe employé est celle de « guider en s'appuyant sur des indices ou des signes », d'où la formation du nom « ex-égète », celui qui guide le lecteur pour l'aider à résoudre les difficultés d'un texte et à « s'en sortir ». La notion véhiculée par *anēr* n'est pas d'abord celle de « mâle de l'espèce humaine », mais, associée à une qualification, celle de « qui exerce la profession de » poète, potier, orateur, guerrier, etc. Un *anēr hēgoumenos* est donc quelqu'un qui exerce la ‘profession’ de ‘guide’ dans le domaine des ‘lettres’. Le passage nous confirme que Silas était « prophète » de l'Assemblée, soit « lecteur » des écrits et traducteur de l'araméen pour les hellénophones (ce que l'on peut déduire du rôle qu'il joue en la circonstance). Je pense donc que, dans le contexte, le verbe signifie « jouant le rôle d'interprètes ».

Quant à Judas, Barabbas, on peut se demander s'il n'est pas tout simplement le Barabbas du marchandage entre Pilate et le Conseil du Sanhédrin, un Judas qui fera sécession de la communauté au moment de la révolte de Judée. C'est la communauté nazaréenne qu'il aurait trahi, et non Jésus lui-même. *Cum grano salis*.

²⁸ [exposant sans relâche, en toute épreuve, leur vie pour la défense du nom de notre maître, Jésus, Christ]

²⁹ Je traduis par « charger des envoyés plénipotentiaires de... » le parfait *apelstakenai*

paru bon en effet [...]³⁰] de ne pas vous imposer d'autre fardeau que ce qui est nécessaire, (29) à savoir vous abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, de leur sang et de la prostitution, enfin de ne pas faire à autrui ce que vous ne voulez pas que l'on vous fasse³¹. Vous gardant vous-mêmes de cela, soyez heureux [avec l'appui du Saint-Esprit]. Portez-vous bien ! » (30) (Les envoyés) donc, prenant congé quelques jours plus tard, parvinrent jusqu'à Antioche ; ils réunirent la majorité (de l'Assemblée) à qui ils transmirent (le contenu) de la lettre (31) en la lisant : on fut grandement soulagé (*ekharēsan*) lorsqu'on entendit la recommandation. (32) Comme Judas et Silas étaient eux-mêmes des prophètes [...]³², ils raffermissaient et encourageaient les Frères par leurs explications. (33) Y ayant mis le temps qu'il fallait, ils se séparèrent en paix des Frères [qui avaient proféré des menaces]. (34) Silas décida de rester sur place. Seul Judas reprit la route³³ (vers Jérusalem).

(35) Paul et Barnabas restèrent encore quelque temps à Antioche, enseignant la doctrine (*logon*) du maître. (36) Un certain temps était passé ; Paul dit à Barnabas : « Revenons sur nos pas et allons voir comment vont les frères dans les villes dans lesquelles nous avons fait connaître le recueil du maître (*katēggelamen ton logon tou kuriou*). » (37) Barnabas délibérait d'emmener Jean, appelé Marc. (38) Paul ne

accordant à cet emploi du parfait sa valeur « d'achèvement » : « ils sont pleinement nos envoyés ».

³⁰ [au Saint-Esprit et à nous-mêmes].

³¹ Je pense que la formule, attestée seulement dans le *CB*, doit être retenue : demander à des frères venus de la loi mosaïque de ne pas faire aux « païens » ce qu'ils ne voudraient que ces derniers leur fassent, c'est leur demander de ne pas réclamer la circoncision, car les païens, de leur côté, pourraient leur réclamer de ne plus respecter aucune prescription de la loi mosaïque. Or Jacques défendait par les nazaréen une position « nazôréenne », rigoriste ; il vient de nous dire que la loi de Moïse est vénérable. Il demande simplement que l'on respecte sa position sur la Loi.

³² [pleins de l'Esprit-Saint]. L'Esprit Saint est contemporain des prêtres qui ont investi les Assemblées nazaréennes à la fin du premier siècle ; il leur était absolument nécessaire pour légitimer l'écriture de ce qui deviendra le Nouveau Testament.

³³ Dans le texte alexandrin (version orientale) manque le verset 34 de la version occidentale (*CB*) : « Silas décida de rester sur place, seul Judas se mit en route (vers Jérusalem) ». Nous verrons bientôt que « l'éditeur » final des *Actes des apôtres* s'est ingénier à effacer le plus possible les traces de Silas. La suppression du verset 34 irait dans ce sens : il fallait masquer l'identité entre le Silas qui accompagnera bientôt Paul et celui qui venait de Jérusalem. Il reste que le verset 34 ne se concilie pas avec le verset précédent, dans l'état actuel du texte. Il n'est peut-être pas utile de spéculer sur les raisons qui ont poussé Silas à rester à Antioche. La *lettre aux Galates* nous apprend qu'en 50 ou 51 l'Assemblée de Jérusalem était conduite par trois leaders : Simon, Jacques et Jean. Le « Jean » dont il s'agit-là n'est certainement pas le fils de Zébédée ; il est un membre de la caste sacerdotale de Jérusalem, qui se réfugiera plus tard à Ephèse, l'auteur probable de l'Évangile « de Jean ».

le voulait pas ; il expliquait que celui qui s'était séparé d'eux depuis la Pamphylie et qui ne les avait pas accompagnés pour accomplir l'œuvre pour laquelle ils avaient été envoyés, celui-là « ne serait pas avec eux, en aucun cas ! » (39) Le différend s'envenima si bien qu'ils se séparèrent. Barnabas emmena Marc avec lui et s'embarqua pour Chypre ; (40) Paul, acceptant l'offre que Silas lui faisait de l'accompagner, quitta les frères et partit [s'abandonnant à la grâce du Seigneur]. (41) Il traversa la Syrie et la Cilicie, affermissant les Assemblées en leur transmettant les recommandations des Anciens (*ceux de Jérusalem, évidemment*).

... en Grèce avec Silas

Chapitre 16

(1) Il fit halte à Derbé et à Lystres ; or il y avait là-bas un disciple du nom de Timothée, fils d'une juive ayant engagé sa foi (envers Jésus) et de père grec, en faveur de qui témoignaient les frères de Lystres et d'Iconium. (3) Paul voulut qu'il fasse la route avec lui ; en le recevant (dans sa compagnie), il le circonciit à cause des Juifs qui se trouvaient sur les lieux : tous savaient que son père était Grec. (4) Ils allaient de bourgades en bourgades ; ils annonçaient en toute franchise et liberté la parole du maître, Jésus, Messie ; en même temps, ils transmettaient les consignes des Anciens de l'Assemblée de Jérusalem. (5) [Les Assemblées étaient raffermies et s'accroissaient de nouveaux membres de jour en jour.] (6) Ils traversèrent la Phrygie

[et la contrée des Galates ; le Saint-Esprit les avait empêchés de répandre la parole de Dieu en Asie (= à Ephèse). (7) Parvenus en Mysie, ils voulaient marcher jusqu'en Bithynie, mais l'esprit de Jésus ne le leur permit pas. (8) Ils traversèrent donc]

(puis) la Mysie et s'arrêtèrent à Troas. (9) La nuit, dans un rêve, Paul eut la vision d'un soldat, un Macédonien, se tenant debout en face de lui, qui l'invitait et lui expliquait : « Fais la traversée en direction de la Macédoine et viens à notre

secours. » (10) Le rêve le réveilla ; alors il nous³⁴ raconta sa vision, que nous avons interprétée dans le sens où : « le maître nous appelle nous aussi, en plus de toi, pour annoncer la bonne nouvelle aux habitants de la Macédoine³⁵ ». (11) Le lendemain nous avons embarqué à Troas et avons fait la traversée en nous dirigeant tout droit vers Samothrace et, le jour suivant, vers Néapolis, (12) puis, de là, nous sommes allés à Philippi, qui est la capitale de la Macédoine et une colonie romaine.

Nous étions dans cette ville, y séjournant quelques jours. (13) Le jour du sabbat, nous franchissons les portes de la ville pour aller le long du fleuve où, à ce qu'il nous avait semblé, avait lieu la *proseukhè*³⁶. Nous nous sommes assis et avons commencé à parler avec les femmes qui s'étaient rassemblées à l'endroit. (14) L'une d'elles, nommée Lydie, marchande de pourpre venue de la ville de Thyatire, éprouvant une crainte respectueuse devant Dieu, [...] écouta attentivement ce que disait Paul. (15) [...] ; elle nous invita par ces mots : « Si vous jugez d'un

³⁴ Qui est ce « nous » ? Le contexte ne laisse place à aucune incertitude : ce sont Silas et Timothée, les deux seuls compagnons à qui Paul raconte son rêve. Et ce sont ces deux compagnons qui interprètent le rêve. Ce sont donc eux qui jouent le rôle décisif dans l'infléchissement du parcours de Paul du côté de la Grèce.

³⁵ TA (texte alexandrin) 16, 8 suivants : « Longeant la Mysie, ils allèrent à Troas où ils firent halte. (9) Et au cours de la nuit, Paul eut une vision en rêve ; un Macédonien était se tenant debout et l'appelant et lui disant : « Fais la traversée vers la Macédoine et viens à notre secours. » (10) Dès qu'il vit cette vision en rêve, aussitôt nous avons cherché à partir pour la Macédoine, nous mettant d'accord sur le fait que Dieu nous appelait pour les évangéliser. (11) Embarqués à Troas, nous nous sommes dirigés tout droit vers Samothrace... ». Tout commentaire est inutile : le rédacteur du texte alexandrin, dans la formulation de l'événement, a délibérément escamoté le rôle joué par Silas et Timothée.

³⁶ Ce mot, que l'on traduit par « prière » désigne le lieu de rassemblement pour célébrer le culte du *Kurios* (Yahvé) ; Flavius Josèphe l'emploie pour désigner la synagogue ; au sens propre, il désigne le culte lui-même, « l'ensemble des actions (rites) par lesquelles on invoque le dieu de l'appui de qui l'on se fait fort ».

³⁷ Le texte (CB) est le suivant : (Lydie). « (Lydie) entendit, dont le maître avait frappé et transpercé (*diēnuxen*) le cœur de telle sorte qu'elle soit attentive à ce dont Paul parlait. (15) Lorsqu'elle et toute sa maison furent baptisés... » Je rappelle que les Nazaréens ne pratiquaient pas le baptême comme rite d'entrée dans les Assemblées. *D* atteste l'usage d'un verbe rare, *dianussein*, remplacé par un verbe signifiant « ouvrir » dans la tradition orientale. Or ce verbe joue un rôle important dans le récit de la passion dans l'évangile de Jean, pour signifier le « coup », la « piqûre » qui « éveille » l'âme endormie et la remet sur la voie du « Seigneur » (Dieu). Comment Silas a-t-il raconté la rencontre des trois hommes avec Lydie ? Nous ne le saurons pas. Etant donné la manière dont elle invite les étrangers chez elle, il semble qu'elle leur a donné une preuve de la fiabilité de son engagement en faveur de l'enseignement de Jésus.

Un nouvel indice invite à rattacher l'interpolator des actes de la fondation de l'Eglise à l'école à laquelle peut se rattacher l'écriture de l'évangile de Jean. Faible indice, dira-t-on, puisqu'il ne s'agit que d'un verbe, *nussein* / *dianussein*, sauf qu'il est d'un emploi rare et qu'il apparaît, dans l'évangile, à un moment éminemment stratégique, immédiatement suivi

jugement certain que je suis digne de confiance pour votre maître³⁸, entrez dans ma maison pour vous y installer. » Elle ne nous laissa pas le choix de refuser.

(16) Un jour, alors que nous nous rendions à la prière, une servante, ayant en elle un esprit de divination, grâce à l'inspiration de qui elle rapportait beaucoup à ses maîtres, nous rencontra en chemin. (17) Elle nous suivait, Paul et nous-mêmes³⁹, en criaillant : « Voici les serviteurs du Dieu très haut, qui vous annoncent la bonne nouvelle de la voie qui offre un appui indéfectible. » (18) Elle faisait cela depuis de nombreux jours. Paul, excédé⁴⁰, s'étant retourné contre l'esprit, lui dit : « Je te l'ordonne ! Sors d'elle ! » et aussitôt il sortit. (19) Lorsque les maîtres durent constater qu'ils étaient privés des revenus qu'ils tiraient de leur servante, ils se saisirent de Paul et de Silas, les traînèrent jusque sur l'agora vers les archontes et, (20) les faisant comparaître devant les stratèges, ils dirent : « Ces hommes sèment le trouble dans notre ville. Ce sont des Juifs et ils mettent en place des coutumes qu'il n'est pas permis à d'authentiques Romains d'accepter et, encore moins, de pratiquer. » (22) Une cohue s'était amassée qui poussait force cris contre eux. Les stratèges firent arracher leur manteau et ordonnèrent de les fouetter. (23) Quand ils les eurent frappés de plusieurs coups, ils les firent jeter en prison [...⁴¹].

d'un commentaire sur la véracité du témoignage de celui qui a vu couler l'eau et le sang du flanc du crucifié qu'un soldat vient de « piquer » avec sa lance pour le sortir de son sommeil. L'interpolateur du verbe dans les *Actes* connaît bien la signification de son emploi dans l'évangile : la piqûre au cœur de Lydie a une signification analogue à la piqûre dans le flanc (par métonymie, au cœur) du crucifié : elle fait alors couler l'eau du baptême au moment où Paul et Silas sortent de l'espace du Moyen-Orient et pénètrent en Grèce d'où se répandra l'évangile parmi les Nations. Inutile de dire que c'est le verbe *dianoigein* (ouvrir) qui a remplacé *dianussein* dans la version orientale, que la transformation s'est faite dans le sens version occidentale > version orientale et que nous avons-là un autre indice que le texte de la version occidentale (*D*) est plus ancien que celui des textes antiochiens et alexandrins.

³⁸ C'est-à-dire pour celui dont Paul et Silas viennent de parler, Jésus de Nazareth.

³⁹ C'est-à-dire, moi-même, Silas, et Timothée.

⁴⁰ J'adopte la traduction conventionnelle du participe *diapōnētheis*. Leçon en *D* : Paul s'étant retourné contre l'esprit, *καὶ διαπονηθείς*, dit : « Je t'ordonne au nom de Jésus, Christ, afin que tu sortes d'elle. » La version orientale corrige le sémitisme *paraggellō hina...* et inverse la position des deux participes explicatifs. Le texte de Silas a donc été corrigé ; il s'était sans doute contenté d'écrire : « Paul, s'étant retourné contre l'esprit *καὶ διαπονηθείς*, lui dit : « Je te l'ordonne ! Sors d'elle ! » Selon la construction attestée par *D*, je ne suis pas sûr que la traduction proposée par le dictionnaire (« excédé ») soit pertinente. La pratique de l'expulsion des « esprits » existait bien avant qu'elle ne se fasse aussi « au nom de Jésus, Christ ». Pour combattre l'esprit, l'exorciste doit se remplir de colère de la même façon qu'un guerrier affrontant un adversaire redoutable. Cela suffisait pour impressionner une servante. Pour les événements extraordinaires de la nuit (27-34), voir le commentaire plus loin.

⁴¹

(35) Le jour venu, les stratèges se réunirent pour la même affaire sur l'agora et [...] ils chargèrent les licteurs de dire au gardien : « Libérez les hommes qui t'ont été livrés hier. » (36) Le gardien pénétra (dans la prison) et rapporta à Paul ces propos : « Les stratèges me chargent de vous libérer. Sortez et filez votre chemin. » (37) Paul dit : « Alors que nous n'étions coupables de rien, ils nous ont fait fouetter en public sans jugement, nous des Romains, et nous ont jetés en prison, et maintenant ils nous expulsent en cachette ! Eh bien, non ! Qu'ils viennent eux-mêmes pour nous conduire hors de prison. » (38) Les licteurs rapportèrent le propos aux stratèges. Lorsqu'ils entendirent qu'ils étaient Romains, (39) ils eurent peur et, arrivés dans la prison, accompagnés de nombreux amis, ils les invitèrent à quitter les lieux en disant : « Nous ignorions votre état, que vous étiez des hommes relevant du droit (des citoyens romains). » En les conduisant hors de la prison, ils leur firent la recommandation suivante : « Quittez cette ville de peur qu'à nouveau les gens ne se rassemblent contre nous en poussant des cris contre vous. » (40) Lorsqu'ils sortirent de prison, ils allèrent chez Lydie ; après avoir vu les frères et après leur avoir adressé quelques exhortations, ils partirent.

Comme le dit joliment le traducteur de la TOB, il semble que le miracle de Philippi, le tremblement de terre qui libère Paul et Silas de leurs liens et la conversion du gardien, ne faisait pas partie du récit primitif. A partir du verset 35, le récit ignore tout des événements de la nuit. Malheureusement le récit des actes de Paul par Silas est truffé d'interpolations dont le niveau, pour la plupart, ne dépasse pas celui de la plus détestable des littératures, la littérature édifiante destinée à nourrir la crédulité par de pieuses niaiseries. Les belles âmes feraient bien de s'aviser enfin qu'elles sont les plus mauvais garants de la cause qu'elles prétendent défendre. Vraiment, l'enrobement des actes de Paul par les actes des apôtres (le prétendu récit de la naissance de l'Eglise) entache les croyances du christianisme de la tare originelle de la bêtise. Le plus scandaleux, c'est que des théologiens, dits exégètes, continuent à défendre le contenu prétendument « spirituel » de ce texte. Le traducteur et commentateur de la TOB peut, dans un même souffle, sur la même page (403) affirmer que « l'épisode de la libération

miraculeuse semble inséré après coup dans le récit de l'exorcisme de la servante » (note w) et que « après les interventions divines qui dirigent Paul vers la Macédoine, le récit insiste sur la fondation de l'Eglise de Philippi (en réalité, une Assemblée), avec la double confirmation des 'missionnaires' (!) par la puissance du Christ (la réussite de l'exorcisme et le miracle nocturne, je suppose). Confronté au paganisme dans une ville romaine, le christianisme sort victorieux du combat » (note n). Quel combat ? Celui de l'obscurantisme contre les Lumières ?

Le passage nous apprend que Silas, lui aussi, était citoyen romain.

Enfin, il est probable que dans toutes les villes où ils s'arrêtaient, ceux qui avaient engagé leur foi en faveur de l'enseignement de Jésus de Nazareth laissaient sur place, sous forme de codex vraisemblablement, le recueil des « paroles du maître » avec celui des anecdotes de Simon, ces recueils que Polycarpe, le saint évêque de Smyrne, s'ingéniera à tous faire disparaître. Or, à la fin du siècle, ils existaient à au moins un exemplaire dans toutes les Assemblées Nazaréennes, en Judée, en Galilée, etc., en Syrie, en Asie, en Grèce, en Italie, à Rome, etc., en araméen et en grec, des Assemblées, il est vrai, devenues plus ou moins clandestines après la condamnation de Paul et Silas en 64 et l'exercice, qui en a découlé, de la censure romaine sur l'enseignement de Jésus (sur les codices) ! J'ai fait plus haut l'hypothèse que l'envoi de Barnabas et Paul à Chypre, le détour par la Pisidie au retour, avait pour raison la « diffusion » du recueil des paroles du maître. Cela signifierait que l'une des activités principales des Assemblées nazaréennes a été la copie de l'enseignement dans des codices, beaucoup plus commodes à transporter que des rouleaux ou des parchemins. Et moins fragiles.

Chapitre 17

(1) Après avoir traversé Amphipolis, ils arrivèrent à Apollonie et de là à Thessalonique, où il y avait une synagogue des Juifs. (2) Selon son habitude, Paul s'approcha d'eux. Pendant trois jours du sabbat, il dialogua avec eux à l'appui des Ecritures 3 [...]. (4) Certains parmi eux se laissèrent persuader et s'attachèrent à l'enseignement de Paul et de Silas (je souligne) ; parmi les craignant Dieu, ils

étaient nombreux, des Grecs en nombre et plusieurs femmes de haut rang. (5) Les Judéens qui ne se laissaient pas convaincre rameutèrent de ces hommes vils traînant sur les places publiques et firent grand tapage dans la ville. Ils se placèrent, pour en bloquer les issues, autour de la maison d'un Jason ; ils cherchaient à les en faire sortir pour les faire comparaître devant l'Assemblée du peuple. (6) Comme ils ne les avaient pas trouvés, eux, ils traînèrent Jason et certains de ses Frères devant les édiles (« politarques ») criant et expliquant : « Ceux qui bouleversent les fondements du monde habité, les voici ; ils sont ici ; (7) Jason leur donne asile dans sa demeure ; tous ces gens-là agissent à l'encontre des décrets de César, eux qui expliquent qu'il existe un autre *basileus*, Jésus⁴² ! » (8) [...]

Verset 8 : « Ils troublerent les édiles et la foule ; entendant cela... » : texte confus sur le plan syntaxique ; la « foule » a été rajoutée.

(9) Les édiles obtinrent de Jason et des autres une caution, puis ils les relâchèrent. (10) Dès la nuit suivante, des frères accompagnèrent Paul et Silas à Béroé jusque dans la synagogue des Judéens, puis ils s'en retournèrent. (11) Les Judéens de l'endroit étaient moins rustres que ceux de Thessalonique. Ils reçurent le recueil (*ton logon*) avec un grand empressement ; chaque jour ils cherchaient à discerner dans les écritures s'il en allait bien conformément au message que Paul rapportait. (12) Certains d'entre eux accordèrent leur créance, certains la refusèrent ; parmi les Grecs, des hommes et les femmes de haut rang, le nombre de ceux qui accordèrent leur créance n'était pas négligeable. (13) Lorsque les Judéens de Thessalonique eurent compris que Paul faisait connaître l'existence du recueil⁴³ à Bérée aussi, ils y vinrent et ils n'eurent de cesse d'agiter et de troubler la foule jusqu'à (la

⁴² Sur ce problème, voir l'établissement du texte grec. Le mot que l'on traduit par « roi » est le mot *basileus*, qui ne désigne pas un roi à proprement parler, mais le membre d'un Conseil, un homme qui détient l'autorité de la parole et donc, également, un juge. A Athènes, Paul conférera à Jésus le titre de « juge » (*anēr*, sous-entendre *dikaios*).

⁴³ Sur le sens de *kataggellein*, voir note à 13, 5. Le syntagme « le *logos* de Dieu » est employé dans les « actes de Pierre » (première partie des *Actes des apôtres*). L'irruption des juifs de Thessalonique à Bérée est indispensable à la logique du récit (elle oblige Paul à prendre la fuite). Je pense donc qu'il était question, dans le contexte, du « recueil (des paroles) *du maître* ».

transformer en) cohue. (14) Les Frères équipèrent Paul pour qu'il s'éloigne par mer ; Silas et Timothée restèrent sur place. (15) Ceux qui étaient chargés de mettre Paul en sécurité le conduisirent jusqu'à Athènes [...⁴⁴]. Ils se chargèrent de transmettre à Silas et à Timothée la recommandation de Paul qui leur demandait de le rejoindre aussi vite que possible, puis ils s'en allèrent.

(16) A Athènes, en les attendant, Paul aiguisait sa propre inspiration tandis qu'il contemplait, dans la ville, des statues de dieux partout répandues⁴⁵. (17) Et donc, dans la synagogue, il dialoguait avec les Juifs et avec les craignant Dieu, et, tout le long du jour, sur l'agora avec ceux qu'il rencontrait sur son chemin. (18) Il y eut des philosophes épicuriens et stoïciens pour prendre langue avec lui. Certains entraient en matière : « Qu'est-ce que ce glaneur de semences⁴⁶ peut bien vouloir récolter (*legein*) ? » Et d'autres : « Il a tout l'air de faire de la propagande pour des dieux étrangers. » (19) Après plusieurs jours, ils se saisirent de lui et le conduisirent devant l'Aréopage ; ils cherchaient à s'informer : « Nous avons autorité pour savoir à quoi nous en tenir à propos de cette doctrine nouvelle (révolutionnaire) que tu es en train de répandre. (20) Tu fais entendre à nos oreilles des propos qui ont d'étranges résonances. Nous voulons donc en avoir le cœur net et savoir ce que cela pourrait bien être. » (21) Tous les Athéniens et les étrangers qui résident chez eux ne trouvaient pas de plus belle occupation que de parler de ou entendre parler de choses ébouriffantes. (22) Paul prit place au milieu de l'Aréopage : « Juges Athéniens ! Je considère que vous êtes remplis de la crainte des dieux plus que de toute autre chose. (23) Tandis que je me promenais et que je cherchais à obtenir des informations fiables sur vos monuments les plus vénérables, j'ai même trouvé un

⁴⁴ [ils avaient franchi les limites de la Thessalie, car (Paul) avait été empêché d'y proclamer la parole de Dieu] (CB). La remarque manque dans la version orientale, qui, en l'occurrence est la plus fidèle au texte de Silas, chez qui il n'est jamais question, dans les actes de Paul, de « proclamer (*kēruxai ton logon*) ».

⁴⁵ *Kateidōlon ousan tēn polin...* Un peu plus tard, Paul qualifiera de *sebesmata* (de monuments vénérables) tous ces *eidōla*. Une ville *kateidōlos*, c'est une ville où sont partout répandues des *eidōla*, non pas des « idoles » (le concept est propre à la Septante), mais des figurines des dieux invisibles, figurines qui n'en sont pas des « représentations », mais sont aux dieux ce que sont les images par rapport à la réalité.

⁴⁶ *Spermologos*, « celui qui amasse des semences », « qui rassemble des semences ». Façon de qualifier la curiosité de Paul, qui parcourait la ville et à chaque statue ou monument s'arrêtait pour interroger. Je tiens compte du jeu verbal entre *spermologos* et *legei*, qui, en contexte, a son sens originel de « récolter ». On pourrait également traduire par « grappilleur de pépins ».

autel sur lequel il était écrit : « Au dieu inconnu ». Ce envers quoi vous manifestez votre piété alors qu'il vous est inconnu, voilà ce que je vous fais connaître, (24) Dieu : il a façonné le monde et tout ce qu'il contient ; étant donné qu'il est l'administrateur souverain (*kurios*) du ciel et de la terre, il ne saurait établir sa demeure dans des temples faits de mains d'homme⁴⁷ ; (25) il ne manque de rien , et ce n'est donc pas non plus des mains des hommes qu'il requiert du soin et un culte ; car, ayant donné à tout la vie avec le souffle, (26) il a aussi entièrement façonné tout groupe humain, faisant en sorte qu'à partir d'un seul sang l'homme établit sa demeure sur toute la face de la terre ; il a fixé à l'avance les moments propices pour la délimitation de leur établissement sur une terre, (27) mais surtout faisant en sorte que (lui, l'être humain) cherche à savoir ce qu'est le divin, soit qu'il procède en tâtonnant, soit qu'il le découvre, et en vérité la distance de lui à chacun d'entre nous n'est pas grande : (28) nous vivons en effet et nous nous mouvons en lui, et, comme certains de vos poètes l'ont bellement formulé : « Nous sommes aussi de sa famille ». (29) Puisque nous sommes de sa famille, nous n'avons nulle obligation de rendre un culte par de l'or, de l'argent ou de la pierre ayant reçu les empreintes de l'art ou de considérer que le divin est à la semblance des supputations que les hommes s'en font. (30) Passant outre à ces temps d'ignorance, Dieu fait présentement savoir à tous les hommes [31] qu'il a arrêté le jour où il se dispose à juger la terre habitée en (toute) justice, par l'intermédiaire d'un juge (*andri*) qu'il a désigné, en offrant à tous (les hommes) une garantie⁴⁸, du fait qu'il l'a relevé d'entre les cadavres... »

(32) En entendant parler d'un relèvement d'entre les cadavres, (d'un cadavre remis debout) les uns en eurent un rire de gorge, les autres dirent : (33) « A ce sujet

⁴⁷ (D) Etant donné la terminaison de l'optatif (*katoikoi*) attestée dans le *CB* seulement, il faut lire *ouk an ... naous katoikoī...* (*katoikeīn* est normalement suivi de l'accusatif).

⁴⁸ « Garantie » traduit *pistin*, « pacte de confiance » ; Dieu a offert une garantie de l'imminence de l'instauration de son règne selon la justice en le ressuscitant des morts ; la résurrection est l'équivalent d'un pacte de confiance, qui engage ceux qui y croient en faveur des valeurs définies dans l'enseignement de Jésus de Nazareth. Pour l'analyse de la syntaxe de cette phrase, j'ai adopté les explications d'Alessandra Lukinovich, notamment en ce qui concerne le groupe $\alpha v\delta\pi\grave{\imath} \tilde{\phi} \omega\pi\sigma\epsilon\tau$ (« un homme – je préfère un juge – *qu'il a désigné* ») en le ressuscitant.

– ou : au sujet de cet homme, nous t'écouterons à nouveau (nous ferons une nouvelle audience). » 34 C'est ainsi que Paul sortit du milieu d'entre eux⁴⁹.

... *Paul en Galatie, Phrygie, Asie (Ephèse)*

Chapitre 18

(1) Paul se retira d'Athènes pour aller à Corinthe (2) ; y ayant trouvé un Juif du nom d'Akylas, originaire du Pont, récemment arrivé d'Italie, et Priscille, son épouse, parce que Claude avait décrété que tous les [Chrestiens]⁵⁰ devaient se tenir à l'écart de Rome, il vint auprès d'eux ; (3) parce qu'il exerçait le même métier que (le mari), il resta auprès d'eux et il travaillait.

[(4) Chaque jour de sabbat il faisait route jusque vers la synagogue, il y discutait introduisant le nom du Seigneur Jésus ; il persuadait non seulement des Juifs mais aussi des Grecs. (5) Lorsque Silas et Timothée arrivèrent de Macédoine, alors Paul ne fit plus que discourir, engageant avec force, pour les Juifs, son témoignage, le Messie, c'est Jésus. ... »]

Versets 5 – 6, la syntaxe grecque se disloque clairement. Le contenu – une rupture avec les juifs – est contradictoire avec ce qui suit : Paul s'installe près de la synagogue. Il est le reflet de la situation tardive – à partir des années 80 –, celle de la rupture entre les Nazaréens, ou sans doute, plutôt, les « christiens » et les juifs, adeptes de la loi mosaique. Verset 4, « il introduisait le nom du Seigneur

⁴⁹ [(34) Quelques-uns des juges ne se séparèrent pas de Paul, parmi lesquels Denys l'Aréopagite...] Dans le *CB*, la syntaxe de la phrase est de type sémitique (suite de deux verbes conjugués sans connecteur).

⁵⁰ Dans le texte : « tous les Judéens ». Il vaut la peine de s'arrêter auprès du décret de Claude dans ce contexte. Le présent passage dit que Claude avait décrété l'interdit pour « tous les Judéens » de séjourner dans Rome. On situe ce décret au début des années 40, à l'époque où Hérode sévit contre les Nazaréens. Paul arrive à Corinthe vers 51 (il quittera la ville en 52). Au moment où il arrive « Akylas et Priscille » viennent également d'arriver (« récemment venus d'Italie »). Le décret de Claude date donc de la fin des années 40, voire du début des années 50. Suétone affirme que l'empereur « bannit de Rome tous les Judéens en raison des troubles qu'ils causaient à l'instigation d'un certain Chrestus ». Le passage présent des *Actes des Apôtres* invite à supposer que l'empereur « avait décrété que tous les Chrestiens devaient quitter Rome » mais non « tous les Judéens ». Flavius Josèphe, en tous les cas, ne mentionne pas l'existence d'un tel décret dans sa brève mention de l'histoire des Judéens au temps de Claude (*Guerre des Juifs*, livre II, chapitres 11 et 12).

Jésus » est une formule dont l’arrière-plan idéologique est celui de la divinisation du Nazaréen : le « nom » de Jésus devient chargé de puissance, tient lieu de sa personne.

(5) Lorsque Silas et Timothée arrivèrent de Macédoine [...], (7) Paul déménagea ; il entra chez un certain Titius Justus, un homme craignant Dieu, dont la maison jouxtait la synagogue. (8) Le chef de la synagogue, Krispos, lui et toute sa maison, engagea sa foi envers le maître...

Versets suivants, jusqu’à 11 : la syntaxe du texte grec du Codex et le contenu montrent des faiblesses certaines (« et beaucoup des Corinthiens, entendant, engageaient leur foi et ils étaient baptisés, engageant leur foi envers Dieu au nom de notre Seigneur Jésus-Christ... »). « *Le Seigneur* » parle en songe à Paul, « *dans la nuit* » (au lieu de « *une nuit* ») et l’encourage à parler sans crainte : « *personne n’entreprendra de lui faire du mal, car il dispose d’un peuple nombreux dans la ville* ». Encore le contexte des conflits au tournant du premier et du deuxième siècle.

(11) Il resta à Corinthe un an et demi, leur enseignant le (contenu du) recueil du maître⁵¹. (12) Alors que Gallion était proconsul d’Achaïe⁵², les Juifs unanimes entreprirent une action contre Paul ; ils l’empoignèrent et le conduisirent devant le prétoire. (13) Ils l’accusaient en criant : « L’individu persuade les hommes de vénérer Dieu en infraction avec la Loi (*entendre* : de Moïse). (14) Paul, déjà ouvrait la bouche, quand Gallion dit aux juifs : « S’il s’agissait de quelque infraction au droit ou de quelque indigne fourberie, Juifs, j’accepterais d’entendre votre plaidoirie. (15) Si vous avez quelque dispute portant sur la doctrine ou sur des noms ou sur la Loi qui sont de votre ressort, vous y pourvoirez vous-mêmes. Je ne consens pas à être juge en la matière. » (16) Et il les congédia. (17) Tous [...] s’emparèrent

⁵¹ (CB) Le recueil du maître : (« de Dieu » dans le texte). Que celui qui jugera arbitraire cette correction songe à ce que comporte d’arbitraire absolu l’affirmation qu’il y a « une parole de Dieu ».

⁵² En 51-52 ou 52-53.

⁵³ Texte occidental : « tous (les Grecs) », surgis comme d’un coup de baguette magique. Il faudrait plutôt compléter : « tous les Juifs ».

alors de Sosthène, le chef de la synagogue, et le frappèrent alors qu'il était encore présent devant la tribune. Gallion resta indifférent à ce qui se passait. (18) Paul de son côté resta encore quelques jours, puis, ayant pris ses dernières dispositions avec les Frères, il s'embarqua pour la Syrie, en compagnie d'Akylas et de Priscille. [A la suite d'un vœu, il s'était fait raser les cheveux à Cenchréées.] (19) Ils débarquèrent à Ephèse ; [le jour du sabbat suivant,] il laissa Akylas et Priscille sur place [...] (22) puis il fit route, par mer, jusqu'à Césarée [...], d'où il marcha jusqu'à Antioche. (23) Il y resta quelque temps puis il repartit, traversant à la suite la contrée des Galates et la Phrygie et affermissant tous les disciples.

Encore un passage où l'auteur des ‘actes de Pierre’ a introduit dans le texte son tartinage à la syntaxe laborieuse: Paul aurait donc fait vœu par lequel il se consacrait à Dieu, il serait entré en contact avec la synagogue d’Ephèse, où on lui aurait demandé de rester quelque temps (le verbe ἐρωτάω a pu être employé, à l'époque hellénistique dans le sens de αἰτέω, ‘demander à quelqu'un’ au sens de ‘le prier de faire quelque chose’, mais Silas l'emploie toujours dans le sens ‘d'interroger’) ; il est évident que Paul laisse sur place ses compagnons, non pour entrer dans la synagogue, mais pour reprendre la mer, en direction de Césarée.

Je vois dans l'allusion à Ephèse une autre trace de l'école qui rédigera les Evangiles sous la conduite d'Ignace d'Antioche.

Combien de temps dure ce périple en Galatie et Phrygie ? Un an ? Deux ans ? (de 53 ou 54 à 56 ?).

N'oublions pas que pendant ce temps, Silas est resté en Grèce, mais qu'il a sans doute quitté Corinthe pour aller à Philippi.

(24) Un juif du nom d'Apollônios, originaire d'Alexandrie, redoutable débatteur, débarqua à Ephèse. Il était un grand connaisseur des Ecritures. Dans sa patrie, il avait eu des échos⁵⁴ du recueil du maître : [...] il ne connaissait que le baptême de Jean].

⁵⁴ *Katēkheomai* comporte deux sens : « entendre parler de quelque chose » dont la nouvelle se transmet de bouche à oreille ; « être endoctriné » par un enseignement oral qui consiste à

Il est étrange que quelqu'un qui « bouillonnait de la force de l'Esprit et enseignait précisément ce qui concerne Jésus », comme il est dit au verset 25, n'ait connu « que le baptême de Jean » et n'ait donc rien su des modalités de l'accueil – par l'imposition des mains – dans les Assemblées nazaréennes. Comme ailleurs dans les actes de Paul, le baptême de Jean est un intrus.

(26) Il se mit donc à parler en toute liberté et franchise dans la synagogue. Akylas et Priscille, qui l'avaient entendu, se chargèrent de l'instruire et lui exposèrent la voie avec plus d'exactitude. Séjournaient à Ephèse des Corinthiens ; lorsqu'ils l'eurent entendu, ils l'invitèrent à les suivre dans leur patrie. (27) Comme (Apollônios) approuvait (la proposition), ceux d'Ephèse écrivirent aux disciples de Corinthe, leur demandant d'accueillir l'homme qu'il leur fallait (*andra*), qui fit le voyage vers l'Achaïe et y séjourna. Il fut d'un grand secours [dans les Assemblées.] (28) Il réfutait en effet les Judéens par des arguments d'une grande vigueur, débattant avec eux en public [et démontrant par les écritures que Jésus était le Messie⁵⁵].

Chapitre 19

(1) Comme Paul, voulait, de sa propre initiative, aller à Jérusalem, il retourna vers la province d'Asie⁵⁶.

Après avoir parcouru le haut pays (de la Phrygie), Paul arrive à Ephèse.

[...]

⁵⁵ faire répéter jusqu'à ce qu'elles soient sues par cœur des formules.
Est-ce que cela a été la source du conflit entre les partisans de Paul et ceux d'Apollônios à Corinthe ? Ou s'agit-il d'une interpolation chrétienne ? J'inclinerais personnellement dans ce sens.

⁵⁶ La version orientale propose : « Alors qu'Apollo était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru le haut-pays, est arrivé à Ephèse... ». Si Paul avait eu l'intention d'aller à Jérusalem, le plus simple, pour lui, était quoi qu'il en soit, depuis la Phrygie, de rejoindre la côte pour prendre un bateau.

(8) Il s'introduisit dans la synagogue où il parla en toute liberté et en toute franchise pendant trois mois, dialoguant de manière persuasive à propos du règne de Dieu. (9) Comme il y en avait qui refusaient obstinément de se laisser persuader et qu'ils répandaient des propos diffamatoires sur la voie (chrestienne) en présence de la majorité des païens (en Assemblée), (Paul) se sépara (des Judéens = des adeptes de la loi de Moïse) ; il prit les disciples à l'écart, conduisant ses entretiens quotidiens, de la cinquième à la dixième heure, dans l'école d'un certain Tyrannios. (10) Cela dura pendant deux ans, de sorte que tous les habitants de l'Asie (de la province d'Ephèse), Juifs et Grecs, entendirent parler du recueil / de la doctrine⁵⁷ du maître.

(11-20) *Paul opère des guérisons et chasse les démons par le simple contact de ses vêtements ; des Juifs eux aussi tentent d'exorciser les démons 'au nom du Seigneur Jésus' ! Mal leur en prend :ils subissent l'assaut du démon ! Les magiciens païens renoncent à leurs pratiques et brûlent leurs grimoires,, dont la valeur s'élevait à 50 000 pièces d'argent ! Ne sommes-nous pas à Ephèse, la cité des écrits secrets ?*

(21) Alors (après ces deux années d'enseignement) Paul se détermina à traverser la Macédoine et l'Achaïe, puis à faire expédition jusqu'à Jérusalem ; il dit : « Après que je serai allé à Jérusalem, il me faudra également voir Rome. » (22) Il envoya en Macédoine deux des hommes à son service, Eraste et Timothée, lui-même prolongea son séjour en Asie de quelque temps.

Le verset 22 n'a peut-être d'autre fonction que d'autoriser le récit suivant, en tous les cas de la main d'un hellénophone.

⁵⁷ Que signifie le pluriel *tous logous* en D ? Serait-ce une allusion à l'existence des « deux » recueils, celui des anecdotes de Simon, transcris par Jean-Marc et celui de l'enseignement de Jésus ? La version orientale dit ἀκοῦσατ τὸν λόγον τοῦ κυρίου, ce qui peut s'interpréter dans le sens de « entendre parler du recueil du maître » ou « entendre parler (des paroles qui se trouvent dans) le recueil... ».

(23) C'est à cette époque que la voie (nazaréenne) provoqua des turbulences. (24) Un certain Démétrios, qui avait une fabrique d'objets en argent, faisait des reproductions en argent du temple d'Artémis. Il fournissait beaucoup de travail aux artisans. (25) L'homme rassembla les artisans concernés par cette activité et leur dit : « Compagnons artisans ! Vous savez que l'abondance de nos ressources dépend de cette activité (la fabrique des temples). (26) Vous entendez dire, et vous le voyez de vos yeux, que l'autre-là, ce Paul quel qu'il soit, a dévoyé une foule importante non seulement d'Ephèse, mais aussi de l'Asie, en la persuadant que les dieux faits de main d'homme ne sont pas des dieux. (27) Non seulement cela risque de mener notre partage à la ruine, mais même le temple de la grande déesse, d'Artémis, sera compté pour rien, il sera détruit (le sanctuaire) que toute l'Asie et toute la terre habitée vénèrent. » (28) A ces mots, la fureur les submergea et ils se mirent à courir dans les rues de part et d'autre des immeubles en criant : « Grande est l'Artémis des Ephésiens ». Toute la ville était pleine de confusion. On se dirigea d'un seul élan vers le théâtre *en s'emparant de Gaius et d'Aristarque, des Macédoniens, compagnons de voyage de Paul.* (30) Paul voulait se présenter devant le peuple assemblé. Les disciples l'en empêchaient. (31) Certains des Asiarques, amis de Paul, lui firent savoir de ne pas se livrer (en se rendant) dans le théâtre. (32) Des cris discordants fusaiient de tous côtés, car l'Assemblée était agitée de mouvements contradictoires et la plupart ne savaient pas pourquoi ils étaient venus là. (33) Des Juifs l'ayant poussé en avant, on fit avancer Alexandre. Ce dernier, ayant agité la main, voulait se défendre du peuple (!). (34) Ayant reconnu qu'il était Juif, il y eut une seule voix de tous, qui hurlèrent pendant près de deux heures : « Grande est l'Artémis des Ephésiens. »

(35) Ayant calmé la foule en agitant la main, le secrétaire (de l'Assemblée) dit : « Ephésiens ! Quel est l'homme qui ne reconnaît pas (*ginōsgei*) que notre Cité est la gardienne du temple de la grande Artémis et de (la statue) tombée du ciel. (36) Il n'est pas possible de contredire à cela. Il faut donc que vous vous ressaisissiez et ne rien faire dans la précipitation. (37) Vous avez amené ici ces hommes qui ne sont ni sacrilèges, ni blasphémateurs de notre déesse. (38) Si Démétrios, que voici, et les artisans qui le suivent détiennent contre eux des arguments de l'accusation, il existe des procès publics, il existe des proconsuls. Qu'ils se mettent en accusation les uns les autres. (39) Si vous avez d'autres affaires à soumettre, l'Assemblée légale les réglera. (40) En vérité, nous risquons aujourd'hui d'être poursuivis pour sédition, car il n'existe aucun motif pour lequel nous pourrons expliquer et justifier ce rassemblement. » (41) A ces mots, il mit fin à l'Assemblée.

... Paul, avec l'appui de Silas, à la conquête de Rome

Chapitre 20

(1) [...]⁵⁸, Paul convoqua les disciples, leur fit de nombreuses recommandations, puis, après l’accolade, il partit pour la Macédoine, (2) dont il traversa les divers districts, engagé dans un vaste débat⁵⁹, puis il alla en Hellade⁶⁰, y séjournant trois mois. (3) A cause d’un complot des Judéens, alors qu’il voulait embarquer pour la Syrie, il en décida autrement⁶¹, il revint sur ses pas à travers la Macédoine. (4) Au moment où il allait sortir du territoire l’accompagnaient Sôpatros, fils de Pyrrhos, de Bérée, Aristarque et Secundus de Thessalonique, Gaïus et Timothée de Derbé, Eutychos et Trophimos d’Ephèse. (5) Ceux-ci, l’y ayant devancé, l’attendaient à Troas [pendant qu’il retournait à Philippe pour me demander de l’accompagner⁶²...] (6) Quant à nous, nous⁶³ avons quitté Philippes et navigué après les jours des Azymes, pour les rejoindre à Troas cinq jours plus tard ; nous y avons séjourné sept jours.

⁵⁸ [Après la fin du tumulte]...

⁵⁹ *D* : *Khrēsamenoi pollōi logōi* : *« recourant à une abondante argumentation ».

⁶⁰ Au sud de la Thessalie.

⁶¹ Dans *D*, retour d’un leitmotiv du rédacteur des « actes de Pierre », l’inspiration de l’Esprit qui fait que Paul modifie ce qu’il avait l’intention de faire. La lecture que je propose est une reconstitution de ce qui a pu être le texte primitif à l’appui du *CB* et de la *vulgate*.

⁶² Des compagnons de route ont précédé Paul à Troas, où, est-il écrit, « ἐμείνοντες αὐτόν », « ils l’attendaient » ; cet emploi du passé *duratif* ménage un intervalle de temps, un durée pendant laquelle Paul, de son côté, faisait autre chose. Or il faisait ce que laisse entendre la suite des informations : « Nous avons quitté Philippes ». Entre la séparation du groupe et le moment où Paul le rejoint à Troas, un nouvel agent est introduit dans le texte comme par magie. En réalité, dans le récit primitif, le noyau verbal « ils attendaient » était complété par une information du type de celle que j’ai introduite en italiques, et qui explique ce que Paul « faisait » à Philippes : il y était allé pour convaincre Silas de le suivre jusqu’à Rome.

⁶³ A partir de ce moment, le narrateur usera jusqu’à la fin du récit du « nous », c’est-à-dire de la forme personnelle par laquelle il se désigne comme le locuteur et le scripteur de la narration et co-agent. Celui qui raconte accompagnera désormais Paul jusqu’au bout de son parcours. Le « nous » est apparu, dans la version du *CB*, à la fin du chapitre 11, au moment où des « prophètes » sont venus de Jérusalem à Antioche, puis juste avant la première traversée vers la Macédoine (chapitre 16). Si, à ce moment-là, il était à la rigueur possible de prendre Timothée pour le narrateur, le passage présent lève toute ambiguïté : Timothée, avec d’autres, attend Paul et son compagnon, qu’il est allé chercher à Philippes, à Troas. Ultime confirmation : le narrateur s’appelle Silas. Pourquoi ne dit-il pas explicitement que Paul est venu le chercher à Philippes ? Il est probable, il est certain qu’il l’a écrit, mais que, encore une fois, son nom a été effacé. Entre le moment où Paul demande au groupe qui l’accompagne de le précéder et de l’attendre à Troas et celui où « quant à nous (Paul et moi qui raconte) nous avons quitté Philippes », le récit comporte une ellipse, d’une phrase ou d’un paragraphe.

(7) [...] *Encore un récit interpolé : le premier jour de la semaine, après le sabbat – soit un dimanche pour nous – le soir, Paul et ses compagnons sont censés s’être réunis pour « rompre le pain ». Or l’institution n’est apparue qu’au moment où « épiscope » a été placé à la tête du Conseil et des Assemblées nazaréennes, se transformant dès lors en Eglises chrétiennes, dont l’eucharistie devenait le rite central. (‘Rompre le pain’ est le terme technique qui signale le rite eucharistique.) La scène est construite sur le même modèle que celui des récits évangéliques, la veille de l’arrestation de Jésus, notamment sur celui du récit de Jean ; dans le contexte de la dernière cène, Jésus tient un long discours avant de « quitter » les siens. Elle renvoie également à d’autres résurrections modèles, dans l’histoire d’Elisée et à la résurrection de Tabitha par Pierre : il s’agit encore de dresser un parallèle précis entre Pierre et Paul et de faire entrer Paul dans le moule ecclésiastique. Un jeune homme, Eutype (« Heureuse fortune ! »), assis sur le rebord d’une fenêtre, s’endort pendant le discours de Paul, tombe à la renverse dans la rue, devons-nous supposer, se tue ; Paul se précipite, « tomba sur lui » (cf. Elisée) et le prend dans ses bras : « son âme est en lui ! », dit-il. S’il en était ainsi, c’est qu’elle ne l’avait jamais quittée, quoi qu’en dise la version de D : « on le releva, mort ». Quoi qu’il en soit, encore : Eutype était assis sur le rebord d’une fenêtre ; selon toute vraisemblance, il était penché en avant ; en s’endormant, il serait tombé en avant. Y aurait-il même un emprunt à l’Odyssée, à la mort d’Elpenor, qui s’est fracassé les os en tombant d’un toit au cours d’une trop longue soirée de préparatifs à un voyage vers le royaume des morts ? Mais Paul, c’est tout de même autre chose qu’Ulysse : il remet debout les cadavres, lui !*

(13) Nous de notre côté (*les compagnons de Paul et le narrateur, Silas*) nous avons embarqué et nous avons navigué jusqu’à Assos (à l’entrée du Bosphore), où nous devions reprendre Paul (en notre compagnie). Telles étaient les instructions qu’il nous avait données, car, lui-même, irait à pied. (14) Lorsqu’il se mêla à notre groupe à Assos, nous l’avons repris avec nous pour aller à Mitylène, (15) nous avons embarqué le jour suivant, naviguant tout droit en direction de Chios, puis, le jour suivant, nous avons longé les côtes de Samos ; [nous avons attendu à l’abri

d'une anse (?)], le lendemain nous sommes allés à Milet. (16) Paul avait en effet résolument décidé de naviguer devant Ephèse sans s'y arrêter, évitant absolument d'être retenu pour quelque raison que ce soit dans la province d'Asie : il faisait en sorte d'être arrivé à Jérusalem le jour de la Pentecôte.

(17) A Milet, il manda les Anciens de l'Assemblée d'Ephèse. (18) Lorsqu'ils se présentèrent et qu'ils furent rassemblés en un même lieu, il leur dit : « Frères, depuis le premier jour où j'ai mis le pied en Asie (pour y rester) pour une durée de trois ans et même plus, vous savez de quelle façon je me suis comporté avec vous, (19) en tout temps servant le Seigneur dans une disposition pleine d'humilité, dans les larmes et dans les épreuves qui m'ont assailli dans les périodes de complots des Juifs, (20) de quelle façon j'ai toujours pourvu aux moyens utiles pour vous annoncer la bonne nouvelle et vous instruire, et dans des demeures privées et en public, (21) attestant et pour les Juifs et pour les Grecs le changement de disposition d'esprit envers Dieu ('la conversion à Dieu') et le pacte de confiance (la foi) à l'appui de notre Seigneur Jésus, Christ.

J'ai délibérément 'respecté' la syntaxe de ce début de discours. Le traducteur de la TOB, qui, habituellement mentionne la version du CB, en la circonstance ne la mentionne pas ; la version alexandrine, au lieu des 'trois ans et même plus' s'agissant de la durée du séjour de Paul en Asie, parle de 'tout le temps' passé. Or 'trois ans et demi' est en contradiction avec la mention explicite de la durée du séjour de Paul à Ephèse (dans la province d'Asie, donc) plus haut (19, 1-8) : deux ans et trois mois. L'auteur de ce prétendu discours de Paul aux Anciens d'Ephèse a mal relu ce qui se trouve pourtant juste dans le chapitre précédent. Sous l'identité de Paul se cache quelque 'épiscopé' des débuts de l'Eglise. Je donne tout de même la suite de la traduction, qui nous fournira encore quelques renseignements.

(22) Et voici que maintenant, pieds et poings liés, prisonnier du Saint-Esprit, je m'avance vers Jérusalem, ignorant tout de ce qui, là-bas, viendra à ma rencontre, (23) si ce n'est que le Saint-Esprit, dans chacune des villes (que je traverse ?) se fait témoin en ma faveur et me dit que des liens et des tribulations m'attendent à Jérusalem. (24) Mais je m'en moque comme d'une guigne et je n'accorde pas non plus de prix à ma vie pour [ne pas] achever ma course et le service de la Parole qui m'a été remis par le Seigneur Jésus, m'entremettre pour les Juifs et les Grecs comme témoin en faveur de la bonne nouvelle de la grâce de Dieu. (25) Et voici que maintenant je sais que, vous tous, vous ne verrez plus ma face, vous au milieu de qui je suis allé et venu, proclamant le règne de

Jésus. (26) Jusqu'à ce jour, donc, je suis pur du sang de tous ; je n'ai en effet épargné aucun effort (27) pour annoncer tout le dessein de Dieu à notre égard. (28) Faites attention à vous-mêmes et prenez soin de tout le petit troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis 'épisopes' afin de faire paître l'Eglise du Seigneur, qu'il s'est acquise comme un bien très précieux par son propre sang. (29) Quant à moi, je sais bien que viendront après mon départ⁶⁴ des loups qui vous seront pesants et n'épargneront pas le petit troupeau, (31) (je sais bien) que, parmi vous, se lèveront des hommes (*andres*) qui parleront de manière perverse pour détourner les disciples et les entraîner derrière eux. (31) C'est pourquoi restez vigilants, vous souvenant que, pendant trois ans, nuit et jour, je n'ai cessé de vous adresser dans les larmes, à chacun d'entre vous, des admonestations. (32) Et présentement, je vous confie à Dieu et à la parole / au compte (?) (*logos*) de sa grâce, lui qui a puissance pour vous installer dans une maison et un domaine et pour vous donner un lot en partage au milieu de tous ceux qui auront été rendus purs et saints. (33) Je n'ai désiré obtenir d'aucun d'entre vous de l'or, de l'argent ou le moindre manteau. (34) Vous savez que ces mains ont pourvu à tous mes besoins et aux besoins de ceux qui étaient en ma compagnie. (35) En tout, je vous ai montré l'exemple : il faut s'occuper des faibles (des malades) en s'éreignant de cette façon, se souvenir des paroles du Seigneur Jésus, qu'il a dit⁶⁵ : «On est bienheureux à donner plutôt qu'à recevoir». » (36) A ces mots, s'agenouillant, il adressa une prière votive avec tous ceux qui étaient présents. (37) Et tous de pleurer en abondance et de jeter les bras autour du cou de Paul et de lui donner des baisers, frappés de douleur surtout à cause de ce qu'il avait dit : ils ne verraien plus son visage. Ils l'accompagnèrent jusqu'au navire.

La version de D laisse clairement identifier le sabir sémitico-grec de l'auteur de ce passage (cf. par exemple verset 24 : eh bien, je n'ai de compte de personne et je n'accorde pas à ma vie le prix de moi-même pour achever ma course et mon service...). La claire allusion aux 'épisopes' chargés de veiller sur le petit troupeau que Jésus-christ s'est acquis par son sang situe ce discours dans le contexte des lettres d'Ignace d'Antioche ; elle est l'équivalent d'une « lettre aux

⁶⁴ Le sens obvie de *aphixis* de la version alexandrine est celui de « arrivée » ! *D* porte *aphexis*, 'défection' ou 'action de (se) détacher', donc 'séparation'.

⁶⁵ *D* porte *makarios*, masculin, ce que la version alexandrine a restitué sous une forme grammaticale apparemment plus correcte : *makarion estin...* Le malheur, c'est que cela n'amende guère le sens de la formule : « Donner plutôt que recevoir est chose bienheureuse » ! Le traducteur de la TOB propose la traduction conventionnelle : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ». On peut traduire la sentence dans *D* : « On est bienheureux à donner plutôt qu'à recevoir ». La sentence n'est pas nécessairement un éloge du don. Celui qui reçoit ne peut éprouver la plénitude du bonheur. Est-ce que Jésus a prononcé la formule ?

Ephésiens », voire un condensé de la première lettre d'Ignace, aux Ephésiens justement. Il n'est pas impossible qu'elle doive jouer également, dans les Actes, un rôle analogue à celui de la lettre d'Ignace d'Antioche aux Romains. Comme Paul, qui est allé à Rome pour faire estampiller un « recueil » de paroles, l'a authentifié – après coup – par son martyre, Ignace aspirait à rejoindre Rome pour y être dévoré par les fauves, pour y mourir en martyr : c'est ainsi que lui aussi ferait estampiller une œuvre, l'Evangile quadriptyque (Matthieu, Jean, Luc, Marc) et apposeraient sur elle le sceau de l'imprimatur divin, à coups de crocs analogues aux clous (inventés par Ignace, probablement) de la crucifixion. Pour extraire du sang du corps du crucifié, Jean se contentera du coup de la pointe d'une lance.

... Protection des procurateurs de Judée

Chapitre 21

Après qu'ils se furent arrachés à nous, nous avons pris le large et nous avons navigué en ligne droite jusqu'à Cos, puis le lendemain jusqu'à Rhodes, de là en direction de Patara puis de Myre. (2) Nous y avons trouvé un navire en partance pour la Phénicie, nous y avons embarqué et avons pris le large, (3) jusqu'à ce qu'apparaisse Chypre, que nous avons laissée sur notre gauche pour naviguer jusqu'en Syrie. Nous avons débarqué à Tyr, où le navire déchargeait de sa cargaison. (4) Nous y avons trouvé des disciples ; nous sommes restés sept jours à l'endroit. [Il y en avait qui, sous l'effet d'une inspiration, déconseillèrent à Paul d'aller à Jérusalem⁶⁶]. (5) Au jour convenu (avec le capitaine du navire), nous avons quitté (nos hôtes) ; dans notre marche (vers le navire), tous (les disciples) nous accompagnaient, nous précédant, avec femmes et enfants, jusqu'au sortir de la ville. Nous nous sommes agenouillés, avons prié, (6) puis nous avons pris congé les uns des autres en nous embrassant et nous sommes montés sur le navire ; les autres sont

⁶⁶ Supposons que la remarque faisait partie du récit de Silas ; il est probable que le bruit circulait en Syrie que les autorités juives de Jérusalem ne cachaient pas leur hostilité à son égard et leur intention de le poursuivre.

retournés à leurs affaires. (7) Poursuivant (avec le même navire) notre navigation depuis Tyr, nous avons débarqué à Ptolémaïs ; nous sommes allés saluer les frères et nous sommes restés une journée auprès d'eux. (8) Nous les avons quittés le lendemain pour aller (à pied) à Césarée ; nous sommes allés (loger) dans la maison de Philippe⁶⁷, qui faisait partie des sept (Anciens) [...].

[...⁶⁸]

(15) Après quelques jours, nous avons pris congé⁶⁹ et nous sommes montés à Jérusalem ; (16) des disciples partis de Césarée nous accompagnèrent, qui nous conduisirent auprès de celui chez qui nous avons été accueillis, Mnason, un Cypriote, disciple de la première heure. (17) Arrivés à Jérusalem, les frères nous ont accueillis avec joie. (18) Le jour suivant, Paul était introduit avec nous auprès de Jacques ; tous les Anciens étaient rassemblés chez lui. (19) Après les salutations, il décrivit dans le détail tout ce que Dieu avait fait parmi les païens grâce à son service.

Dans l'état actuel, le texte de la version alexandrine poursuit :

⁶⁷ Depuis le verset 3 au verset 21, le texte est celui de la version alexandrine en raison d'une lacune dans le *CB*. Philippe est dit « l'évangéliste » en même temps que « faisant partie des sept ». Dans la liste des « sept » que nous découvrons une citation de Papias par Eusèbe de Césarée, se trouve un « Philippe ». Les sept de la liste de Papias sont les membres du Conseil de l'Assemblée de Jérusalem, sept Anciens (*presbuteroi* = *presbytres* > *prêtres*), qui seront bientôt à nouveau mentionnés, auprès de Jacques. La description détaillée que fait Silas de son parcours avec Paul depuis la ville de Philippi, en Macédoine, est destinée au tribunal de César à Rome. Elle atteste d'abord la qualité de témoin de Silas, entré en contact avec Paul dès l'année 50, redevenu son compagnon constant vers 57-58. La mention selon laquelle « Philippe » est dit « l'évangéliste » ne peut guère intéresser le préfet du tribunal romain. En revanche, elle intéressait ceux qui ont transformé le « mémoire » de Silas en texte de propagande de l'Eglise. Il est probable que la mention suivante n'avait également rien à faire dans le mémoire : (9) : « Il avait quatre filles, vierges, qui prophétisaient » (ce qui veut peut-être simplement dire : « qui faisaient la lecture en Assemblée », comme « *parthenos* » (« vierge ») peut simplement vouloir dire « en âge de porter un enfant »).

⁶⁸ Verset 10, l'absence de *hēmōn* (« nous »), sujet requis par le participe absolu *epimenontōn* (« alors que nous nous attardions ») suffit à disqualifier tout le petit récit qui suit : un prophète venu de Jérusalem, Agabos, exécute, cette fois inspiré par le Saint-Esprit, sur Paul, à la façon des prophètes de la tradition juive, un geste symbolique qu'il commente : les autorités de Jérusalem l'arrêteront, le feront prisonnier et le livreront aux Romains. Il n'était pas nécessaire d'être inspiré pour une telle mise en scène ; en outre, la prophétie ne s'accorde pas tout-à-fait à la réalité : les autorités juives pensaient bien pouvoir exécuter Paul elles-mêmes. Paul n'a pas été remis aux autorités romaines : il a cherché refuge auprès d'elles.

⁶⁹ La version orientale ajoute une note dramatique : « nous étant équipés » pour affronter les ennemis de Jérusalem !

« (20) Quand ils l'eurent entendu, ils rendirent gloire au Seigneur en disant : « Frère, tu as à l'esprit (*theōreis*) les myriades d'adeptes fermement ancrés dans la foi judaïque et tous ceux-là sont pleins de zèle pour la Loi. (21) Ils ont entendu dire que tu proposes dans ton enseignement de rejeter la Loi de Moïse... (22) Qu'en est-il donc ? Ils entendront dire que tu te trouves ici... »

La logique de la réponse au récit de Paul nous manque, cette logique que la version du verset 22 du CB permet de reconstituer : « Pourquoi donc faut-il rassembler une majorité (s.-e. du Sanhédrin) : (les juifs = les adeptes de la Loi mosaïque) entendront que tu es là... ». Ce que nous lisons dans le Codex ne fait sens que si nous supposons que Paul, à la fin de son récit en présence de Jacques, des membres du Conseil et des propres compagnons (dont Silas) a déclaré son intention d'aller s'expliquer devant le Sanhédrin. Personne ne l'empêchera de le faire : il faut donc trouver un moyen de l'introduire dans le temple. Je propose donc de reconstituer le récit de Silas comme suit (je reprends le verset 19) :

(19) Après les salutations, il décrivit dans le détail tout ce que Dieu avait fait parmi les païens grâce à son service. [Puis, en conséquence de la situation qu'il avait décrite, l'importance croissante du nombre des chrestiens, il expliquait quelle était son intention : obtenir d'une majorité du sanhédrin la légitimité de son intention d'aller à Rome demander la reconnaissance de l'hairesis chrestienne comme l'une des voies du judaïsme. D'où]

(20) Quand ils l'eurent entendu, ils rendirent gloire au Seigneur *tout en* lui disant : « Frère, tu as à l'esprit (*theōreis*) les myriades d'adeptes fermement ancrés dans la foi judaïque et tous ceux-là sont pleins de zèle pour la Loi. (21) Ils ont entendu dire que tu proposes dans ton enseignement à tous les juifs vivant parmi les Nations de se séparer de la Loi de Moïse (de l'apostasier) en leur expliquant qu'ils n'ont pas à circoncire leurs enfants et qu'ils n'ont pas à se conformer à ses coutumes. (22) Pourquoi donc faut-il rassembler une majorité ? Ils entendront dire que tu es arrivé. (23) Fais donc ce que nous t'expliquons. Il y a de notre groupe (de notre Assemblée) quatre hommes tenus par un vœu, qu'ils ont prononcé sur eux-mêmes. (24) T'en étant chargé, sois purifié avec eux ; assume leur dépense là où et

au moment où ils se raseront la tête ; alors tous reconnaîtront que les bruits que l'on répandait sur toi n'étaient que du vent, mais que tu marchais en respectant toi-même la loi. (25) En ce qui concerne les païens (les membres des nations) qui ont engagé leur foi, ils n'ont aucun argument à t'opposer. Car nous-mêmes nous leur avons fait savoir officiellement que nous avons jugé qu'il leur fallait se garder des viandes sacrifiées aux idoles, des chairs dont le sang n'a pas été vidé, et de la prostitution. » (26) Alors Paul, ayant accepté de se charger des hommes, le jour suivant, s'étant soumis à un rite de purification avec eux, alla jusqu'au temple et y entra, y faisant savoir l'achèvement des jours de la purification au moment où sera apportée l'offrande en faveur de chaque un d'entre eux.

(27) Au moment où les sept jours arrivèrent à échéance, des juifs venus d'Asie virent (Paul) dans le temple. Ils agitèrent la foule et (28) mirent la main sur lui en criant : « Israélites ! Venez à notre secours ! Voici l'homme qui partout donne à tout le monde un enseignement hostile au peuple, à la loi et à ce Lieu. En outre il a introduit des Grecs dans le sanctuaire et il a profané ce lieu saint. » (29) Auparavant en effet, ils avaient vu Trophime d'Ephèse dans la ville avec lui ; ils pensaient que Paul l'avait conduit et introduit dans le temple. (30) Toute la ville en fut ébranlée ; le peuple accourut ; on s'empara de Paul et on le traîna hors du temple et aussitôt les portes en furent verrouillées.

(31) Tandis qu'on cherchait à le tuer, le bruit, que toute la ville de Jérusalem était agitée de soubresauts, remonta jusqu'au tribun de la cohorte ; (32) immédiatement, il prit avec lui des soldats et un centurion, il rejoignit (l'attroupement) au pas de course. Les autres, lorsqu'ils virent le tribun avec des soldats, cessèrent de frapper Paul. (33) Le tribun s'approcha (de Paul), s'en empara et le fit attacher avec deux chaînes, puis il s'informa : « Qui était-il ? Qu'a-t-il fait ? » (34) Dans la foule, des voix discordantes se faisaient entendre de tous les côtés ; comme il ne pouvait pas se faire un jugement certain à cause du tumulte, (le tribun) ordonna de le conduire dans l'enceinte (de la forteresse). (35) Lorsqu'il arriva à l'escalier, à ce moment les soldats durent porter Paul (pour l'aider à monter les marches) à cause de la forte poussée (la violence) du peuple, (36) car une multitude l'accompagnait qui criait : « Exécute-le ! » (37) Alors qu'il allait être introduit dans la forteresse, (Paul)

s'adresse au tribun : « M'est-il permis de te parler ? » L'autre lui dit : « Tu sais parler grec ? (38) Tu n'es pas l'Egyptien qui, les jours précédents, a provoqué le soulèvement de quatre mille sicaires et les a emmenés dans le désert ? » (39) Paul lui dit : « Je suis juif né à Tarse en Cilicie, citoyen d'une ville connue. Je t'en prie, confie-moi le soin de parler au peuple. » (40) Comme le tribun le lui accordait, Paul, se tenant debout sur les marches de l'escalier, fit au peuple un signe de la main l'invitant à se calmer (à faire silence).

Suit un discours que Paul aurait adressé à la foule depuis l'escalier. Ce discours est une nouvelle occasion, pour l'inventeur des « Actes des Apôtres » de raconter la légende de Paul, conversion comprise. Or, étant donné l'excitation de la foule, il est impossible qu'on l'ait laissé parler. Cherchons donc la suite du chapitre 21 au chapitre 22, à la fin du discours fictif de Paul, lorsqu'il nous est dit (22, 23).

« Mais comme les gens de la foule hurlaient, jetaient leurs manteaux, soulevaient de la poussière dans l'air (24) Le tribun ordonna de l'introduire dans l'enceinte (de la forteresse), disant de le soumettre à un interrogatoire en usant du fouet afin qu'il aboutisse à une conclusion certaine sur la cause pour laquelle on vociférait à ce point contre lui. (25) Lorsqu'on l'attacha avec des courroies tendues, Paul dit au centurion qui se tenait à ses côtés : « Vous est-il bien permis de donner le fouet à un Romain, qui plus est, sans avoir procédé à un examen ? » (26) Lorsqu'il entendit cela, le centurion se dirigea vers le tribun à qui il transmit l'information en expliquant : « Sais-tu bien ce que tu vas faire ? C'est que l'homme, là, est Romain ! » (27) Le tribun s'approcha et lui dit : « Explique-moi (*lege*). Tu es Romain ? » L'autre lui dit : « Oui ! » (28) Le tribun lui répondit : « J'ai acquis cette citoyenneté au prix d'une grosse somme. » Paul lui dit : « Moi, je suis même né Romain ». (29) Aussitôt ceux qui allaient le fouetter s'écartèrent et le tribun eut peur lorsqu'il eut reconnu qu'il était Romain et qu'il l'avait fait enchaîner. (30) Le lendemain, désireux de connaître en toute certitude le chef d'accusation des Juifs, il le libéra ; il fit convoquer les chefs des prêtres et tout le Sanhédrin ; il conduisit Paul devant eux et le fit placer debout (prêt à parler).

Chapitre 23

(1) Regardant fixement l'Assemblée (du Sanhédrin), Paul dit : « Juges, mes frères, en toute bonne conscience, jusqu'à ce jour, Dieu est celui qui guide ma conduite civique ». (2) L'archiprêtre Ananias⁷⁰ ordonna à ses assistants de le frapper sur la bouche. (3) Alors Paul lui dit : « Dieu ne tardera pas à te frapper, poussiéreuse carcasse ! Et toi, tu es assis, me jugeant selon la loi, et, en infraction à la loi, tu ordonnes de me frapper ! » (4) Les assistants lui dirent : « C'est l'archiprêtre de Dieu que tu insultes ! » Paul dit : « Je ne me représentais pas, frères, qu'il est archiprêtre. Car il est écrit : « Tu ne parleras pas mal d'un guide du peuple⁷¹ ».

(6) Paul, qui avait reconnu qu'une partie (du Sanhédrin) était composée de Sadducéens (prêtres), l'autre partie de Pharisiens, cria : « Juges, (mes frères) ! Je suis Pharisiens, fils de Pharisiens. Je suis jugé parce que je suis fondé à croire en la résurrection des morts (au relèvement des cadavres). » (7) A peine eut-il parlé en ces termes qu'il y eut une scission entre Pharisiens et Sadducéens et la majorité fut partagée. (8) Les Sadducéens en effet argumentent en affirmant qu'il n'y a pas résurrection, n'y ayant ni anges, ni esprit, les Pharisiens admettent l'existence des deux. (9) Ce fut un grand chahut ; quelques-uns des scribes du parti des Pharisiens se levèrent et ferraillaient en disant : « Nous ne découvrons rien de mal en cet homme. Et si c'était un esprit, ou un ange, qui lui a parlé ? »

(10) Comme la dissension s'intensifiait, le tribun, craignant qu'ils ne tirent Paul à hue et à dia et ne le dilacèrent, donna le signal à une compagnie de soldats de pénétrer dans le tribunal, de l'enlever du milieu d'entre eux et de le conduire dans la forteresse.

⁷⁰ Ananias avait été grand prêtre, il ne l'était plus. Il semble que c'est à lui que l'on a confié la tâche d'obtenir la condamnation de Paul. Il est probable que les familles qui conduisaient la politique du temple se défaient du grand-prêtre d'alors, Ismaël ben Phabhi, nommé par le roi Agrrippa II, Voir plus loin.

⁷¹ Et si Paul en a mal parlé, c'est qu'il n'est pas un guide du peuple !

Suit une apparition nocturne.

Dans le récit suivant, ce qui est certain c'est que le tribun, Claudio Lysias, a appris l'existence d'un complot d'un groupe de Juifs décidés à tuer Paul et qu'il l'a, en conséquence, fait transférer de nuit à Césarée pour le mettre sous la protection du procurateur de Judée, Félix. En ce qui me concerne, je doute d'abord que les conjurés juifs se soient anathémisés – se soient voués à la malédiction divine – s'ils ne tuaient pas Paul, ensuite que le complot ait été dénoncé conformément au récit qui nous en est fait. Le dénonciateur est censé être un fils de la sœur de Paul (que faisait-elle à Jérusalem ?) ; le récit comporte une confusion entre le verbe erōtaō (interroger) et le verbe aiteomai (demander de faire quelque chose, prier de faire). Je laisse au lecteur de juger de la « qualité » du récit de la dénonciation : il est inutilement circonstancié ; l'auteur a accumulé les détails pour « faire vrai », et du coup, il a accumulé les invraisemblances : comment donc le fils de la sœur de Paul aurait-il pu avoir connaissance d'un complot ? Le centurion pouvait-il le conduire au tribun sans lui demander ce qu'il avait à lui dire ? Ne suffisait-il donc pas qu'il parle au centurion ? Etc. Enfin, invraisemblances suprêmes : 1- comment 40 Juifs auraient-ils pu se mettre en embuscade entre la forteresse Antonia et la salle du Sanhédrin sur l'esplanade du temple ? 2- L'auteur du récit oublie de nous dire que les autorités juives sont venues demander au tribun de convoquer une séance du sanhédrin pour le lendemain ! Le style des phrases est passablement maladroit. L'auteur des 'Actes des Apôtres', par exemple, ayant lu, dans la lettre du tribun qu'on lui avait dénoncé un complot, en a imaginé le récit. Pour les miracles, il ne manquait pas d'imagination ; pour reconstituer un épisode du monde réel (un complot), il était totalement dénué de sens pratique. Or les précautions que Lysias prend pour faire conduire Paul à Césarée, de nuit, laissent clairement entendre qu'il craignait un guet-apens contre une escorte légère, entre Jérusalem et Antipatris.

(12) Le jour venu, des Juifs se rassemblèrent pour un complot et, sous peine d'anathème, jurèrent qu'ils ne boiraient ni ne mangeraient tant qu'ils n'auraient tué Paul.

(13) Ceux qui se conjurèrent de cette façon étaient plus de quarante. (14) Ils vinrent auprès des prêtres et des Anciens et leur dirent : « Sous peine d'anathème, nous avons juré de ne

goûter à rien tant que nous n'aurons pas tué Paul. (15) Maintenant donc, demandez une citation à comparaître au tribun et au Sanhédrin, afin que (le tribun) conduise Paul vers vous dans l'idée que vous devez examiner de plus près tout ce qui le concerne. Quant à nous, nous sommes prêts à le tuer avant qu'il ne s'approche (du tribunal ?) » (16) Le fils de la sœur de Paul ayant entendu parler de l'embuscade, alla vers la forteresse, y pénétra et l'annonça à Paul. (17) Paul appela auprès de lui un des centurions et lui dit : « Conduis ce jeune homme auprès du tribun ; il a quelque chose à lui annoncer ». (18) Le centurion emmenant le jeune homme, le conduisit auprès du tribun et dit : « Paul, le prisonnier, m'a fait appeler auprès de lui pour me demander (*erōtēsen*) de conduire ce jeune homme vers toi, étant donné qu'il a quelque chose à te dire ». (19) Le prenant par la main et s'étant retiré, le tribun s'informa en privé. « Qu'est-ce ce que tu as à m'annoncer ? » (20) Il lui dit : « Les Juifs se sont engagés par contrat pour te demander (*erōtōsai*) ‘afin que’, demain, tu conduises Paul vers le Sanhédrin sous prétexte de s'informer plus précisément en ce qui le concerne. (21) Toi, donc, ne te laisse pas persuader par eux ; plus de quarante hommes parmi eux, en effet, sont en embuscade ; ils ont juré, sous peine d'anathème, de ne pas manger ni de boire tant qu'ils ne l'auront pas tué, et ils sont maintenant prêts et ils attendent que tu donnes un ordre. » (22) Le tribun donna congé au jeune homme, lui ordonnant de ne dire à personne : « Tu m'as dénoncé ces choses. »

(23) Ayant convoqué deux de ses centurions, (le tribun) leur commanda de tenir prêts deux cents soldats, soixante-dix cavaliers et deux cents auxiliaires afin que, dès la troisième heure de la nuit (21 heures) ils se mettent en marche vers Césarée, (24) à leur côté un char attelé où ils feront monter Paul afin de le conduire sous la bonne garde du gouverneur Félix. Il craignait en effet que les Juifs ne l'enlèvent (en route) et ne le tuent et que lui-même ne soit mis en accusation pour concussion.

(25) Il écrivit une lettre qu'il leur remit :

« Claudio Lysias à Félix, procurateur disposant de l'autorité suprême, salut ! L'accusé que voici (*andra*), dont les Juifs se sont emparés et qu'ils se disposaient à exécuter, après m'être présenté avec une compagnie de soldats, je le leur ai enlevé ayant appris qu'il était Romain. Comme je voulais connaître après coup la cause pour laquelle ils le mettaient en accusation, je l'ai conduit devant leur Sanhédrin. J'ai dû constater à son propos qu'on le poursuivait au sujet de disputes doctrinales portant sur leur loi, ne justifiant en aucun cas une condamnation à mort ou son

enchaînement. (30) Ayant appris par une dénonciation que les Juifs fomentaient un complot contre l'accusé, je l'ai fait escorter jusqu'à toi ; j'ai également ordonné à ses accusateurs de plaider leur cause sous ton autorité.

Porte-toi bien !»

(31) Les soldats, conformément aux instructions qu'ils avaient reçues, se chargèrent de Paul et le conduisirent, au cours de la nuit, à Antipatris. (32) Le lendemain, ils laissèrent les cavaliers continuer la route avec lui et retournèrent vers leur campement. Les cavaliers parvinrent à Césarée, ils remirent au procurateur la lettre et conduisirent Paul en sa présence. (34) Il lut, lui demanda alors de quelle éparchie il était ; apprenant qu'il était de Cilicie, il dit : « Je t'entendrai lorsque tes accusateurs seront sur place. » [Il ordonna qu'il soit gardé dans le prétoire d'Hérode⁷²].

Chapitre 24

Après cinq jours, le chef des prêtres Ananias⁷³ descendit (à Césarée) avec quelques membres du Conseil et un avocat, un certain Tertyllos : ils avaient demandé au procurateur d'engager une procédure contre Paul. (2) Ce dernier fut cité ; Tertyllos exposa le premier la cause de l'accusation, en ces termes :

« Nous jouissons d'une grande paix grâce à toi et grâce aux heureuses dispositions dont ce peuple a bénéficié par ta prévoyance, (3) nous t'accueillons de toute façon et partout, très puissant Félix, avec de grands

⁷² Le verbe de cette proposition est en grec au participe aoriste (*keleusas*) ; un coordonnant (*de* par exemple) fait défaut ; ou bien il s'agit d'une erreur de copiste – mais il n'existe aucune variante – ou bien d'un détail ajouté après coup.

⁷³ Ananias (Hananiah) a exercé la fonction de grand-prêtre jusqu'en 52 au plus tard ; il n'était donc pas « le » grand-prêtre vers 58-59 ; il ne peut s'agir de ben Hanan non plus, puisqu'à cette époque, le grand prêtre était Ismaël ben Phabhi. Il est peu probable que le nom d'Ananias ait été introduit tardivement dans le texte, même si les chrétiens du début du deuxième siècle ne devaient pas ignorer qu'Ananias a été assassiné au début de la révolte de Judée et qu'il leur ait plu de voir dans ce meurtre un châtiment divin à l'encontre du persécuteur. Il est possible, aussi, qu'Ananias ait effectivement conduit la délégation venue de Jérusalem, étant donné qu'il avait exercé la fonction de grand prêtre. Il l'a fait en lieu et place d'Ismaël ben Phabhi, trop modéré, voire, peut-être favorable aux chrétiens. Autrement dit, la politique du temple est restée sous l'influence du clan Hanan depuis 14 jusqu'en 64, voire jusqu'en 66.

témoignages de reconnaissance⁷⁴. (4) Mais que je ne t'importune pas plus longtemps ! Je t'invite donc à nous écouter brièvement avec cette bienveillance qui te caractérise.

(5) Ayant établi⁷⁵ que cet homme (cet accusé) est un fléau, qu'il suscite des séditions contre tous les Juifs répandus sur la terre habitée et qu'il est à la tête de la secte des [...⁷⁶], (6) lui qui a tenté de profaner le temple, nous nous en étions rendus maîtres *et nous voulions le juger selon notre loi*. (7) Mais le tribun Lysias survenant l'a emmené, l'arrachant de nos mains, usant d'une grande violence, (8) ordonnant à ses accusateurs de venir auprès de toi. Tu pourras réexaminer toute l'affaire auprès (de Lysias) et aboutir à une conclusion certaine sur nos griefs. » (9)

[Les Juifs aussi s'entremirent, affirmant qu'il en était bien ainsi.]

(10) Le procureur lui ayant fait signe de plaider, Paul répondit :

« Sachant que tu es juge de ce peuple depuis plusieurs années, je prends ma défense avec confiance, (11) puisqu'il t'est possible de vérifier qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis monté au temple de Jérusalem pour m'y prosterner ; (12) ils ne m'ont trouvé discutant avec quelqu'un ou provoquant un attroupement de la foule ni dans le temple, ni dans les synagogues, ni dans la ville ; (13) ils ne peuvent non plus t'apporter des arguments en faveur de leur accusation. (14) Voici ce dont je conviens pour toi : conformément à cette voie, qu'ils appellent une secte (*hairesis* : aussi bien « choix de vie »), j'offre à notre Dieu ancestral un culte de la façon suivante : j'accorde créance à tout ce qui est conforme à la loi et à

⁷⁴ La syntaxe de la phrase, telle qu'elle est reproduite, est incorrecte. Je la corrige en ajoutant un complément au verbe *apodekhometha* : « Nous t'accueillons » (*s'apodekhometha*).

⁷⁵ Telle qu'elle est restituée, la syntaxe de la phrase allant des versets 5 à 8 est incorrecte. Il lui manque un verbe conjugué ! Le texte doit donc être reconstitué à partir de tous les éléments attestés dans la tradition manuscrite (voir l'édition Nestle, notes aux versets 6-8). Dès lors, il apparaît qu'il faut restituer le noyau de phrase suivant : *kata ton hēmeteron nomon ēthēlesamen krīnai*, « nous avons voulu le juger selon notre loi ».

⁷⁶ Nazaréens dans le texte. La désignation est mise probablement pour « Nazaréens », peut-être « Galiléens ». La qualification « *Nazarēnos* », pour désigner Jésus, n'apparaît qu'en Marc et en Luc ; Jean, Matthieu et les *Actes* le désignent exclusivement sous la qualification « *Nazōraios* », que Jean probablement a inventée pour distinguer « Jésus le Nazaréen » de « Jésus-Christ ». Nous avons vu à plusieurs reprises que le rédacteur des *Actes des Apôtres* écrivait dans la mouvance de l'école d'écriture johannique.

tout ce qui est écrit dans les prophètes, (15) fondé à croire à l'appui de Dieu, qu'il y aura une résurrection des justes et des injustes, celle que ceux-ci admettent eux aussi. (16) Dans ces conditions, moi-même, je mets tout mon soin à me savoir, en tout, sans reproche envers Dieu ou envers les hommes. (17) Alors que, pendant des années, j'avais fait des aumônes à ce peuple, je me suis présenté (à eux) apportant des offrandes. (18) *En cela ils m'ont trouvé, purifié, dans le temple, ni au milieu de la foule ni au milieu d'un tumulte.* (19) Certains des Juifs venus d'Asie, qui devraient être présents sous ta juridiction et porter contre moi leur accusation, s'ils en avaient une, (20) ou ceux-là mêmes, ici présents, qu'ils disent ce qu'ils peuvent me reprocher alors que je me tenais à la barre des accusés dans le Sanhédrin ou lorsque je me suis récrié, debout au milieu de tous, ne faisant entendre que ce seul argument : « C'est à propos de la résurrection des morts que vous me jugez aujourd'hui ! »

(22) Félix, qui se faisait une idée assez précise de la voie⁷⁷ (Galiléenne), leur donna rendez-vous pour plus tard, en disant : « Lorsque le tribun Lysias descendra (jusqu'ici), je démêlerai votre affaire. » (23) Il transmit l'ordre au centurion de surveiller Paul, veillant à ce qu'il soit libre de ses mouvements et que personne de son entourage ne soit empêché de le servir. (24) Quelques jours plus tard, Félix, se présenta avec Drusilla, son épouse, juive, *qui demandait à voir Paul pour l'entendre parler du recueil⁷⁸ et à qui il voulait bien donner satisfaction* ; il fit venir Paul (en leur présence⁷⁹). (25) Comme il discutait de justice, de maîtrise des passions, du

⁷⁷ Il en est qui interprètent cet emploi absolu de la notion « la voie », sans autre précision, dans le sens où il signifierait qu'elle est la voie par excellence, l'unique (la voie chrétienne donc, mouture sacerdotale) qui conduit à Dieu, seul vrai Dieu. Je ferai plutôt l'hypothèse que, dans la version primitive, la voie était qualifiée, en tant que « galiléenne » ; au moment où les actes de Paul, rédigés par Silas, ont été immersés dans les viscosités mentales du récit de la fondation de l'Eglise et le baragouin théologique de « Pierre », la désignation a été modifiée en « *nazōraīos* ». Sur la fabrique chrétienne de cette désignation, voir les remarques ci-dessus.

⁷⁸ En italiques, traduction latine de la version syriaque. Je pense que « *verbum* » (« parole ») est une traduction de « *logon* » auquel je rends l'une de ses significations prégnantes en grec. Il se pourrait que *logos* ait pris le sens de « parole » pour traduire *dabhar* précisément dans la littérature hébraïque du premier siècle.

⁷⁹ Suivrait : [et il l'entendit (sur ce qu'il avait à dire) de la foi en Jésus-Christ.] La formule n'apparaît nulle part ailleurs ; dans tout le Nouveau Testament, il n'est question de la « foi en Jésus-Christ » qu'en *Galates* 2, 16, dans un contexte où il est question de l'opposition

jugement à venir, Félix prit peur et l'interrompit pour lui dire : « Pour l'heure, suis ton chemin. Quand l'occasion favorable s'en présentera, je te ferai à nouveau venir. » (26) [...] En suite de quoi, il le faisait venir assez souvent en sa compagnie. (27) Au terme de la durée de deux années, Félix eut Porcius Festus pour successeur. Il avait permis que Paul restât sous sa surveillance à cause de Drusilla⁸⁰.

... devant Festus et Agrippa

Chapitre 25

Festus, trois jours après avoir revêtu sa fonction d'éparque (procureur), monta à Jérusalem en partant de Césarée (Maritime). Les chefs des prêtres et les notables de Judée lui firent savoir (leur action) contre Paul. Ils lui demandèrent de leur accorder la faveur de l'envoyer sous escorte à Jérusalem⁸¹. Festus leur répondit qu'il garderait Paul (sous sa garde) à Césarée où il retournerait le plus vite possible. « Ceux qui, parmi vous, disposent de l'autorité pour cela, qu'ils descendent avec moi (à Césarée) et, s'il y a en cet homme quelque chose de nocif, qu'ils l'en accusent. » Après avoir donc séjourné parmi eux pas plus de huit à dix jours, il descendit à Césarée ; dès le lendemain, siégeant dans le prétoire, il ordonna que l'on amenât Paul. Lorsque ce dernier fut présent, les Judéens que l'on avait chargés de

entre les œuvres de la foi et celles de la Loi. Félix, un procureur romain, destinataire d'un discours sur la *foi* (*pacte de confiance*) en un Messie, en un roi, c'est tout de même une belle trouvaille.

⁸⁰

Variante de la dernière phrase : « Félix avait laissé Paul emprisonné, dans les chaînes, pour complaire aux Juifs. » L'information contredit une indication du contexte : Paul était libre de ses mouvements ; il jouissait d'une liberté conditionnelle. Il est peu probable que Félix ait escompté que Paul lui demanderait de le libérer ou qu'il l'ait retenu prisonnier pour complaire aux Juifs. Paul avait intérêt à rester sous la protection des Romains. Il est probable que Félix a fait traîner les choses en longueur, jusqu'à la limite des deux ans légaux, pour ne pas avoir à juger. Et donc il est probable en effet que Drusilla, la sœur de Bérénice et d'Agrippa, tenait à la présence de Paul.

Festus est arrivé à Césarée au printemps de l'année 61. La comparution de Paul (et de Silas) devant le préfet du prétoire de Rome a eu lieu en 64, l'année de l'arrivée à Rome de Flavius Josèphe, probable représentant des autorités de Jérusalem au procès de Paul. A Rome ils ont attendu également deux années entières de comparaître devant le préfet du prétoire. Ils y sont donc arrivés en 62, après avoir passé l'hiver à Malte.

Pour l'établissement du texte, étant donné les lacunes du *CB* à partir du chapitre 22, j'ai retenu les leçons de la traduction syriaque.

⁸¹

[pour le tuer en chemin dans une embuscade]. Les prêtres n'ont certainement dit à Festus que telle était leur intention !

venir depuis Jérusalem firent cercle autour de lui, l'accusant de nombreux griefs, graves, auxquels manquait la force de la preuve. Paul se défendait en disant qu'il n'avait commis aucune faute ni contre la loi des Judéens, ni contre le temple, ni à l'encontre de César. Festus, qui voulait faire plaisir aux Judéens en leur accordant une faveur, répondit à Paul : « Veux-tu monter à Jérusalem pour y être jugé sous mon autorité. » Paul dit : « Je suis là, debout, fermement arrêté, dans le tribunal de César, où il me faut être jugé. Je n'ai commis aucune injustice contre les Judéens, comme tu le reconnais toi aussi, avec de meilleures raisons (qu'eux). Si donc j'enfreins le droit et s'il est avéré que j'ai commis un acte qui mérite la mort, je ne supplie pas que l'on écarte de moi la mort. Si aucune des accusations qu'ils portent contre moi n'a le moindre fondement, personne n'a pouvoir de (me contraindre) à leur offrir une faveur. J'en appelle à César. » Alors Festus, après s'être entretenu avec ses assesseurs, répondit : « Tu en as appelé à César (tu es donc sous le coup de ton appel) : tu feras route vers César (avec tes propres provisions). (Ou : tu feras expédition vers César). »

(13) Quelques jours plus tard, Agrippa le roi et Bérénice (sa sœur), après avoir salué Festus, s'installèrent à Césarée. Comme ils y passaient plusieurs jours, Festus exposa au roi l'accusation portée contre Paul, lui expliquant : « Il y a ici un homme que Félix nous a laissé en tant que prisonnier. Lorsque je suis arrivé à Jérusalem, les chefs des prêtres et les Anciens des Judéens me l'ont dénoncé réclamant que je le condamne. Je leur ai répondu que ce n'est pas la coutume des Romains d'offrir la faveur d'un être humain, quel qu'il soit, avant que l'accusé ne soit mis en présence de ses accusateurs et qu'il n'obtienne l'occasion de se défendre contre ce dont on l'accuse. Ils sont donc venus avec moi jusqu'ici ; sans différer l'affaire, dès le jour suivant, siégeant dans le prétoire, j'ai ordonné que l'on amenât l'homme. Ses accusateurs ont fait cercle autour de lui ; ils ne portaient contre lui aucune accusation dont j'aie pu supposer qu'il y en eût d'infâmes. Ils se disputaient avec lui sur des questions de doctrine concernant leur propre culte du divin (crainte des dieux) et au sujet d'un certain Jésus, que l'on a fait mourir⁸², dont Paul disait avec

⁸² *Tethnēkotos* : je suppose une valeur causative de ce parfait : « que l'on a fait mourir ».

insistance qu'il vivait. (20) Comme j'étais dans l'embarras en ce qui concerne leur dispute sur des questions de doctrine, je suggérais (à Paul) : « Est-ce qu'il souhaiterait aller jusqu'à Jérusalem pour y être jugé sur ces questions ? » Paul ayant réclamé d'être gardé pour un verdict qui serait celui de César-Auguste, j'ai ordonné de le garder jusqu'au moment où je le ferais escorter jusqu'à César. » (22) Agrippa de dire à Festus : « Je souhaiterais moi aussi entendre l'homme (le bonhomme) ». « Tu l'entendras demain, lui dit-il ». Le lendemain, donc, Agrippa et Bérénice vinrent en grand équipage ; ils pénétrèrent dans le prétoire avec les officiers supérieurs et les hommes les plus en vue de la ville ; sur ordre de Festus, on amena Paul. Festus dit alors : « Roi Agrippa et vous tous ici présents, vous avez-là, bien visible sous les yeux, l'individu au sujet duquel toute une multitude de Judéens sont tombés sur moi à Jérusalem et ici même en criant qu'il ne devait plus vivre. Quant à moi, tout ce que j'ai surpris en lui, c'est qu'il n'avait rien fait qui lui méritât la mort. Mais lui, que vous avez-là sous les yeux, en a appelé à César Auguste ; j'ai décidé de le lui envoyer. Or à son sujet, je n'ai rien de très solide à écrire au *kurios* (au souverain juge). Voilà pourquoi je l'ai fait conduire jusqu'à vous et avant tout jusqu'à toi, Roi Agrippa, de sorte qu'à l'issue de ce nouvel examen j'aurai de quoi écrire (formuler une accusation écrite). Car cela n'a pas de sens, me semble-t-il, d'envoyer un prisonnier et de n'avoir rien à signaler à son propos, pas même un seul motif d'accusation. »

26

Agrippa dit à Paul : « On t'a confié la tâche de plaider sur toi-même » (de prendre ta propre défense). Après avoir tendu le bras, Paul exposa sa défense : « Au sujet de tout ce pour quoi je suis poursuivi par les Judéens, roi Agrippa, je m'estime heureux d'avoir aujourd'hui à me défendre sous ton autorité, surtout en raison du fait que tu es un connaisseur de toutes les coutumes judéennes et de leurs disputes doctrinales. C'est pourquoi je te prie de m'écouter d'un cœur magnanime. Quelle fut ma manière de vivre dès ma jeunesse, acquise dès le principe dans mon peuple, et cela à Jérusalem, tous les Judéens le savent : que j'aurai vécu, dans le respect le

plus exact de ses règles, selon le choix de vie (la secte) des Pharisiens, s'ils le veulent, ils peuvent en témoigner, en reconnaissant (ce que j'étais) en ce temps-là. Et maintenant, c'est parce que je suis fondé à croire que s'est accomplie la promesse faite par Dieu à nos Pères, espérance dont les douze tribus de notre peuple attendent l'accomplissement, en célébrant nuit et jour le culte dans la plus grande contention de l'esprit, c'est parce que je suis fondé à croire en cet accomplissement que je suis là debout, mis en accusation. Roi, c'est parce que je suis fondé à croire en cet accomplissement que je suis mis en accusation par les Judéens ! Chez vous, y a-t-il là quelque chose d'incroyable si Dieu rend la vie à des cadavres ?

[Moi, donc, je m'étais convaincu de m'opposer avec force au nom de Jésus le Nazoréen. Ce que j'ai fait aussi à Jérusalem : en ayant obtenu le pouvoir de la part des chefs des prêtres, j'ai fait mettre en prison de nombreux saints, j'avais déposé mon jeton de vote de ceux que l'on exécutait, et dans toutes les synagogues, leur infligeant une punition, souvent je les forçais à blasphémer ; débordant de fureur contre eux je les poursuivais jusque dans les villes hors du territoire de Judée. Dans ces circonstances, alors que je m'acheminais vers Damas, disposant d'un pouvoir de la part des chefs des prêtres et revêtu du soin (de les poursuivre), au milieu du jour, sur la route, Roi, j'ai vu, venue du ciel, plus intense que la lumière du soleil, une lumière m'envelopper de sa clarté moi et tous ceux qui cheminaient avec moi. Tous nous sommes tombés à terre ; j'ai alors entendu une voix qui me parlait en dialecte hébreu (en araméen) : « Saül ! Saül ! Pourquoi me poursuis-tu ? Ruer contre l'aiguillon est d'un entêtement stupide. » Je lui ai dit : « Seigneur, qui es-tu ? » Le Seigneur dit : « Je Suis, celui que tu poursuis en tant que Jésus. Eh bien, relève-toi et tiens-toi sur tes pieds. Je me suis fait voir à toi pour cela, te mettre à ma disposition en tant que serviteur (*hupērētēs*) et témoin de ce que de moi tu as vu et de ce que de moi je te ferai voir, te choisissant et te mettant à part du peuple et des nations, auxquelles c'est moi qui t'enverrai en mission pour leur ouvrir les yeux, pour les détourner des ténèbres et les tourner vers la lumière et les détourner du pouvoir de Satan pour les tourner vers Dieu, afin qu'ils obtiennent la rémission de leurs fautes (l'acquittement de leurs manquements à la loi) et le lot de leur partage parmi les parfaitement saints par leur foi envers moi. Dès lors, roi Agrippa, je n'ai pas manifesté ma défiance devant la vision céleste, mais, d'abord à Damas et à Jérusalem, puis dans toute la Judée et à toutes les nations je transmettais le message de se convertir et de se tourner vers Dieu, accomplissant des œuvres qui valaient bien le prix d'une conversion.]*

C'est à cause de cela (*c'est-à-dire* : la vie rendue à des cadavres) que les Juifs se sont saisis de moi dans le temple, tentant de me tenir entre leurs mains et de disposer de moi à leur guise. Ayant obtenu le secours de Dieu jusqu'à ce jour, occupant, tel un soldat dans le rang, une position ferme, je témoigne devant petits et grands, ne rapportant rien d'autre (*ouden legōn*) de ce qui devait advenir que ce dont les prophètes [et « Moïse »] ont parlé : « s'il⁸³ a souffert et qu'il soit le premier à avoir été relevé d'entre les cadavres, un homme, un juge (ἀνήρ) se dispose à proclamer pour le peuple (juif) et pour toutes les nations [le règne de Dieu⁸⁴] ».

Comme il exposait sa défense en ces termes, Festus s'écrie à haute voix : « Paul, tu délires ! Tu as trop lu ! Avec toutes tes lettres, tu te heurtes de tous côtés à du délire ! » Mais Paul de lui répondre : « Je ne délire pas, Festus, juge souverain ! mais je fais entendre des paroles de vérité et de bon sens. Le roi est instruit de ces choses, devant qui aussi je parle en toute franchise. Que ces choses lui aient échappé, je n'en croirai rien : l'affaire ne s'est pas déroulée et ne continue pas à se dérouler dans un recoin obscur. Roi Agrippa, tu accordes ta confiance aux prophètes ? Je vois bien que tu leur accordes ta confiance. » Le roi Agrippa de dire à Paul : « Encore un peu, et tu me persuades d'agir en *chrestien* (χρηστιανός : *Sinaïticus*). » Paul (de lui répondre) : « Qu'il s'en fallût de peu ou de beaucoup, je ferai un vœu à Dieu pour que non seulement toi, mais aussi tous ceux qui m'écoutent aujourd'hui deviennent tels que je suis moi-même, sans ces chaînes bien sûr ! » *Lorsqu'il eut dit cela*, le roi, le procureur, Bérénice et le Conseil qui les

⁸³ « Le Messie » dans le texte. Celui qui a remanié le Mémoire de Silas en « Actes des Apôtres » a, je pense, substitué le titre de Messie à soit « homme », soit « fils de l'homme », seul titre que Jésus de Nazareth s'est conféré lors de sa comparution devant le Sanhédrin. Comment un procureur romain aurait-il pu prêter une oreille favorable à l'annonce de la venue d'un « roi » ?

⁸⁴ En introduisant « Christ » comme sujet, le scribe qui a manipulé le texte a substitué φῶς (la lumière) soit à φός (homme par opposition à femme), soit à un mot analogue, ἀνήρ, et par là a fait de la lumière le complément du verbe καταγγέλλειν, « annoncer ». Pour cela, il fallait effacer le complément de cet infinitif, je suppose quelque chose comme « le règne de Dieu ». Quant au syntagme φῶς καταγγέλλειν, « annoncer / proclamer une lumière », il serait un *hapax legomenon* dans toute la littérature grecque antique. Il est vrai que φός, « homme » = *vir* est rarement employé en prose. Supposons que le texte portait ἀνήρ, « homme en tant que juge » [c'est sous cette métonymie que Paul, devant l'Aréopage (17, 31) désignait Jésus]. La substitution de φῶς (la lumière) à ἀνήρ a pu être induite par l'homonymie φῶς – φός et la synonymie φός – ἀνήρ.

assistait mirent fin à la séance et, s'étant retirés, ils délibérèrent, concluant : « Le bonhomme que voici ne s'adonne à aucune affaire qui mérite la mort ou la prison. » Agrippa dit à Festus : « L'homme pouvait être remis en liberté totale, s'il n'était sous le coup de son appel adressé à César ».

... destination Rome : porter assistance à César !

Chapitre 27

(1) *C'est ainsi que le procurateur décida de l'envoyer à César et il confia Paul et ses compagnons à un centurion portant le nom de Julius, de la cohorte Augste. Lorsqu'il fut décidé que le moment était favorable pour embarquer pour l'Italie, (2) nous avons pris le large sur un navire d'Adramyttium, qui devait se diriger vers les ports de l'Asie (province d'Ephèse) ; Aristarque, Macédonien de Thessalonique, nous accompagnait. (3) Le lendemain nous abordions à Sidon ; Julius traitait Paul avec humanité ; il l'autorisa à aller vers des amis pour en obtenir des soins. (4) Reprenant le large depuis là, nous avons navigué à l'abri de la côte cypriote étant donné que les vents nous étaient contraires, (5) nous avons continué la navigation au large de la Cilicie et de la Pamphylie et nous avons abordé, après quinze jours, à Myre, en Lycie. (6) Le centurion y trouva un navire alexandrin qui faisait route vers l'Italie ; il nous y fit monter. (7) Nous avancions lentement au cours de nombreux jours et nous sommes arrivés avec beaucoup de difficulté à Cnide tant le vent nous freinait. (puis) nous avons navigué, pour nous mettre à l'abri de la Crète, en direction de Salmoné ; (8) longeant le cap avec peine, nous sommes arrivés au lieu-dit « Beaux-Ports », près de la ville de Lasaia. (9) Cela avait pris beaucoup de temps ; comme on avait passé l'époque du Jeûne, naviguer devenait risqué ; Paul faisait ses recommandations (dans le sens de la prudence) en expliquant : « Messieurs ! A ce que j'observe, la navigation ne se fera pas sans que non seulement la cargaison et le navire mais nos vies mêmes aient à subir la violence (des vents) entraînant de graves pertes. » (11) Le centurion se fiait au pilote et au subrécargue plutôt qu'aux arguments de Paul. (12) Comme le port n'était pas*

exposé de manière favorable pour l'hivernage, la majorité était d'avis qu'il (fallait) s'éloigner de l'endroit pour, s'il était possible d'y aborder, hiverner à Phénix, un port de Crète regardant⁸⁵ du côté du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.

(13) Une brise du Sud fit croire que l'on maîtriserait bien l'entreprise ; on hissa les voiles et on longea les côtes de Crète en se tenant à faible distance. (14) Après peu de temps un vent de tempête, appelé Euraquilon, s'abattit sur l'île (15) et emporta le navire ; comme il n'était pas possible de tenir le bateau face au vent, y renonçant, nous l'avons laissé filer. (16) Comme nous courions à l'abri d'un îlot appelé Cauda, nous avons réussi à maîtriser, non sans peine, notre canot, le soulevant (sur le navire) avec les lanières de cuir de bœuf dont ils se servaient pour ceinturer le navire. (Les marins) craignaient que le navire ne fût déporté vers le rivage de la Syrte : ils mirent à la mer l'ancre flottante et c'est ainsi qu'on se laissa porter. (18) Etant donné la violence de la tempête, le jour suivant, ils jetaient le fret à la mer et le troisième jour ils ont pris l'initiative de jeter le gréement du navire. (20) Le soleil et les astres restèrent invisibles pendant plusieurs jours, la tempête ne perdait pas de son intensité ; désormais, de quelque côté que nous regardions, tout espoir d'être sauvés nous était ôté. (21) Les provisions faisaient gravement défaut ; alors Paul se plaça au milieu des marins et des soldats pour dire :

- Marins et soldats ! Il aurait fallu suivre mes recommandations et ne pas quitter la Crète pour y gagner cette violence que nous subissons et les dommages dont nous la payons ! (22) Eh bien maintenant, je vous invite à ne pas vous décourager ; aucune de vos vies ne sera perdue, seul le navire le sera. (23) Cette nuit, en effet, un messager du Dieu auquel j'appartiens et à qui je rends un culte est venu m'assister, m'expliquant : <Paul, sois sans peur. Il te faut te présenter à César et l'assister, et voici : Dieu te fait grâce de la vie et de celle de tous ceux qui naviguent avec toi. (25) C'est pourquoi, marins et soldats, courage ! J'ai confiance en Dieu ; tout se déroulera de la façon dont il me l'a fait dire : (26) nous devons nous échouer sur une île, je ne sais laquelle. »

⁸⁵ Soit, probablement, un port à l'abri de la bise.

(27) Vint la quatorzième nuit où nous dérivions sur la mer Adriatique⁸⁶ ; au milieu de la nuit, les marins soupçonnèrent que quelque masse de terre ferme exerçait une poussée sur eux. (28) En laissant filer la sonde, ils trouvèrent vingt brasses, à quelque distance de là, laissant à nouveau filer la sonde, ils trouvèrent quinze brasses. (29) Craignant que nous ne nous échouions sur une côte rocheuse, ils jetèrent depuis la proue quatre ancras : il leur restait à souhaiter que vienne le jour. (30) Comme les marins cherchaient à fuir le navire et comme ils avaient laissé aller le canot à la mer sous prétexte que les (cordages des) ancras de la proue allaient se distendre, (31) Paul dit au centurion et aux soldats : « Si ceux-là ne restent pas sur le navire, vous ne pouvez être sauvés. » (32) Alors les soldats coupèrent les filins qui retenaient le canot et le laissèrent s'éloigner en pleines eaux.

(33) Ἀχρι δὲ οὗ ἡμέρα ἡμελλεν γίνεσθαι παρεκάλει ὁ Παῦλος μεταλαβεῖν τροφῆς λέγων, Τεσσαρες και δεκάτην σήμερον ἡμέραν προσδοκῶντες ἄσιτοι διατελεῖτε, μηθὲν προσλαβόμενοι· (34) διὸ παρακαλῶ ὑμᾶς μεταλαβεῖν τροφῆς, τοῦτο γὰρ πρὸς τῆς ὡμετέρας σωτηρίας ὑπάρχει· οὐδενὸς γὰρ ὑμῶν θρὶξ ἀπὸ τῆς κεφαλῆς ἀπολεῖται. (35) εἴπας δὲ ταῦτα καὶ λαβὼν ἄρτον εὐχαρίστησεν τῷ θεῷ ἐνώπιον πάντων καὶ κλάσας ἤρξατο ἐσθίειν. (36) εὐθυμοι δὲ γενόμενοι πάντες καὶ αὐτοὶ προσελάβοντο τροφῆς. (37) ἡμεθα δὲ αἱ πᾶσαι ψυχαὶ ἐν τῷ πλοίῳ διακόσιαι ἐβδομήκοντα ἔξ. (38) κορεσθέντες δὲ τροφῆς ἐκούφιζον τὸ πλοῖον ἐκβαλλόμενοι τὸν σῖτον εἰς τὴν θάλασσαν.

(33) Jusqu'au moment où le jour allait poindre, Paul invitait tout le monde à participer à la nourriture, expliquant : « Alors qu'aujourd'hui, (le quatorzième jour), vous êtes attendant le quatorzième jour, vous continuez à ne pas prendre de la nourriture, ne vous procurant rien d'autre. (34) C'est pourquoi je vous invite à prendre part à de la nourriture, cela en effet est à votre disposition (de le faire) en raison du salut (qui vous est offert), car un cheveu de personne d'entre vous ne tombera de sa tête. (35) Ayant dit cela et ayant pris du pain, il rendit grâces à Dieu en présence de tout le monde et l'ayant rompu il se mit à manger. (37) Nous, toutes les âmes dans le navire, nous étions assis, deux cent soixante-seize en tout. (38) Rassasiés de nourriture, ils allégeaient le navire en jetant la nourriture céréalière dans la mer.

Il nous suffira de considérer le plan du contenu⁸⁷ : pourquoi est-ce Paul, un prisonnier, qui prend l'initiative de manger et d'inviter à manger ? Il invite à ‘metalabein trophēs’, à participer au partage de la nourriture à disposition non pas

⁸⁶ Partie de la Méditerranée entre la côte de Libye et l'Italie.

⁸⁷ Sur les singularités de la formulation, voir l'établissement du texte grec, au passage.

« pour le salut », mais en provenance du salut, d'un salut qui est offert. Entre ce qui se passe sur le navire ensuite, λαβὼν ἄρτον εὐχαριστησεν τῷ θεῷ ἐνώπιον πάντων καὶ κλάσας..., et ce qui se passe lors de la cène (Luc, 22, 19) λαβὼν ἄρτον εὐχαριστήσας ἔκλασεν..., la parenté dans la formulation est étroite. Enfin le nombre de 276 « âmes » qui se sont rassasiées de cette nourriture n'est certainement pas factuel ; les passagers sont sur un navire de transport de marchandises : le nombre des passagers y était très réduit. 276, c'est 12 x 23, un chiffre probablement symbolique d'une totalité, d'un degré en dessous de la totalité de ceux qui seront sauvés à la fin des temps.

(39) Lorsque le jour apparut, (les marins) tentaient d'identifier la terre sans y réussir ; ils devinaient une baie avec une plage rocheuse vers laquelle ils délibéraient d'aller pour, si possible, y échouer le navire . (40) Détachant toutes les ancre, ils les laissèrent aller à la mer ; ils défirent les attaches des gouvernails puis, hissant la voile de beaupré, ils la tenaient au vent soufflant en direction de la plage. Ils repoussèrent à la gaffe le navire qu'ils avaient affalé dans un bras de mer : il fut impossible d'ébranler la proue, qui s'était enfoncée dans le sol, mais la violence de la houle détacha la poupe. (42) Craignant qu'ils ne prennent la fuite en plongeant, les soldats avaient l'intention de tuer les prisonniers ; (43) le centurion, dont l'intention était de sauver Paul, les empêcha d'exécuter leur dessein ; il ordonna à ceux qui savaient plonger et nager de s'élancer les premiers pour se diriger vers la terre ferme, aux autres de s'enfoncer dans l'eau, les uns en prenant appui sur des planches, les autres sur le dos de quelques passagers du navire. Et c'est ainsi qu'il se fit que tous touchèrent terre et furent sauvés.

Chapitre 28

(1) Une fois en sécurité, nous avons reconnu l'île : Malte. (2) Les gens de l'île, qui ne parlent pas grec, nous accueillirent en faisant preuve de beaucoup d'humanité ; Ils nous portèrent à tous secours en allumant un grand feu à cause de la pluie qui menaçait et du froid. (3) Paul ayant rassemblé du petit-bois sec en

quantité et l'ayant posé sur le bûcher, une *eghidna*, échappant à la chaleur, s'attacha à sa main. (4) Lorsque les gens de l'endroit virent la bête suspendue à la main, ils se dirent entre eux : « Il faut que cet homme soit un sacré meurtrier lui à qui la justice n'a pas permis de vivre alors qu'il avait échappé à la mer ». (5) Paul, ayant secoué la bête dans le feu ne souffrit aucun mal. (6) Eux s'attendaient à ce que sa blessure s'enflamme ou à ce qu'il tombe tout soudain, mort. Ils attendirent longtemps : comme ils ne voyaient rien d'anormal lui arriver, ils changèrent d'opinion ; « c'est un dieu », disaient-ils.

« Eghidna » est habituellement traduit « vipère ». Le mot peut désigner aussi bien un serpent venimeux qu'un serpent non venimeux. Qu'une « vipère » attende d'être dans le feu pour sortir d'un tas de bois, cela relèverait d'un véritable miracle. Une vipère mord et immédiatement se retire sans bruit pour se cacher, elle ne « s'attache pas » à une main, par exemple ; il peut arriver qu'une couleuvre reste accrochée en raison de crocs recourbés. Que cette « petite bête sauvage » n'ait jamais eu d'effet sur Paul, ce n'est donc pas étonnant : si morsure il y a eu, ce qui est possible, c'est celle d'une couleuvre. « Ce récit de miracle [...] et le suivant (vv. 7-10) », en réalité n'en sont pas ; contrairement à ce que dit le commentateur de la TOB au passage, ils ne « manifestent » pas « que Dieu est toujours avec Paul », mais qu'il suffit que de savants exégète aient foi dans le Dieu de vérité et père de Jésus-Christ, pour être crédules.

La suite (7-10) est un récit de guérison complémentaire de la guérison de la belle-mère de Pierre dans les Évangiles : ici c'est le père de Publius qui est guéri de sa fièvre ! Naturellement, une guérison en entraîne une foule. La supercherie se dénonce dès le premier syntagme de l'épisode : en de tois peri ton topou ekeīnon ... Le narrateur, Silas, qui est en même temps membre du groupe dont il raconte les péripéties, aurait employé un déictique de proximité, lié au « je » (« nous ») de la narration, tonde. Ekeīnos, « ce lieu là-bas », « ce lieu illustre » dénonce la main d'un interpolateur, ayant écrit bien plus tard et ailleurs, renvoyant à « ce » lieu « devenu célèbre » où Paul a échoué à Malte et où il a été l'objet des faveurs de Dieu.

(11) Après trois mois, nous avons embarqué dans un navire alexandrin qui avait hiverné dans l'île : il portait pour enseigne les Dioscures. (12) Nous avons abordé à Syracuse, où nous sommes restés trois jours, (13) d'où nous avons navigué jusqu'à Reghion en suivant les côtes ; après un jour d'attente, lorsque le vent du Sud a soufflé, après deux jours de navigation, nous sommes arrivés à Pouzzoles, (14) où des Frères que nous y avons trouvés nous ont invités à rester auprès d'eux sept jours. [...⁸⁸] (15)[...⁸⁹].

(16) Lorsque nous sommes arrivés à Rome, le centurion remit les prisonniers au stratopédarque ; on remit à Paul le soin de son propre domicile où résider avec le soldat qui le gardait.

(17) Après trois jours il se fit qu'il convoqua en premier les juifs. Lorsqu'ils furent rassemblés, il leur dit : « Frères ! Alors que je ne m'oppose en rien au peuple ou aux coutumes ancestrales, prisonnier depuis Jérusalem, j'ai été livré aux mains des Romains. (18) Ces derniers, après examen, voulaient me libérer : (ils ne voyaient) en moi aucun motif de me condamner à mort. (19) Les Juéens s'y opposèrent ; j'ai été contraint d'en appeler à César, non pas que j'aie quelque accusation à porter contre mon peuple. (20) C'est en raison de cette cause (qui nous oppose) que je vous ai mandés pour vous voir et pour vous parler, car c'est pour la défense de l'espérance d'Israël que me voici assailli de tous côtés par la détresse⁹⁰. » (21) Ils lui dirent : « De notre côté, nous n'avons reçu de Judée aucune lettre qui te concerne ni aucun de nos frères non plus n'est survenu qui nous ait transmis un message ou qui ait déblatéré contre toi. (22) Nous jugeons qu'il vaut la peine que nous entendions de toi ce que tu es en train de mitonner, car en ce qui concerne ce choix de vie que tu viens d'évoquer (*hairesis*), il nous est connu qu'il est combattu de tous les côtés. » (23) Ils lui fixèrent donc un jour de rendez-vous ;

⁸⁸ « C'est de cette façon que nous sommes allés jusqu'à Rome. » Emploi d'une terminaison verbale qui ne faisait pas partie de la langue de Silas.

⁸⁹ Morphologie du verbe fautive ; le passage parle de « frères » venus de Rome dont il ne sera plus question à Rome même.

⁹⁰ Il existe deux mots qu'opposent la présence ou l'absence d'aspiration : *halusis* / *alusis* ; l'un signifie « les chaînes » (« l'impossibilité de se détacher »), l'autre « la détresse » (l'état de celui qui est voué à l'errance) ; Paul n'est justement pas « dans les chaînes ». Il loue sa propre maison.

ils vinrent dans son domicile, assez nombreux ; depuis la première heure du matin jusqu'au soir, il leur fit un exposé, à partir de Moïse et des prophètes, engageant avec force son témoignage, sur le royaume de Dieu (le règne de Dieu), cherchant à les persuader en ce qui concerne Jésus ; et les uns se laissaient persuader par ses arguments, les autres n'y adhéraient pas. (25) Ils se dispersèrent en désaccord les uns avec les autres, après que Paul, aux uns et aux autres, ne leur eut adressé qu'une seule parole : « Bien ! Le Souffle Saint a parlé par la bouche du prophète Esaïe (Isaïe) à vos pères, en disant :

« Marche vers ce peuple et dis-lui :
Vous aurez beau tendre l'oreille, en aucun cas vous n'entendrez ;
Vous aurez beau regarder, vous n'y verrez absolument rien ;
(27) car l'intelligence de ce peuple s'est épaissie,
Et ils ont écouté d'une oreille pesante,
Et leurs paupières se sont fermées sur leurs yeux,
De peur qu'ils ne voient de leurs propres yeux
Et qu'ils n'entendent de leurs propres oreilles
Et qu'ils ne comprennent avec leur cœur et qu'ils ne fassent retour sur eux-mêmes...»

Alors, moi, je les guérirai.

Qu'il vous soit donc connu que cette guérison de Dieu a été envoyée aux nations. Elles entendront *elles aussi.* »

(29) Lorsqu'il leur eut dit cela, les juifs s'éloignèrent engagés entre eux dans une profonde discussion doctrinale.

(30) Il resta pendant toute la durée des deux années (d'attente du procès) dans le domicile personnel qu'il louait ; tous ceux qui venaient jusque chez lui, il les accueillait, [(31) ~~proclamant le règne de Dieu et~~ ⁹¹] transmettant les enseignements du maître, de Jésus⁹², en toute liberté de parole et franchise, sans que rien ni personne ne l'en empêchât.

⁹¹ Κηρύσσων (*kērussōn*) ; un héraut n'annonce pas à l'avance une victoire, par exemple, il la proclame. Paul ne pouvait pas « proclamer » un règne de Dieu à venir.

⁹² Les éditeurs ont retenu : « ... l'enseignement de Jésus, Christ... ». Ni Paul, ni Silas n'ont jamais considéré le « maître » comme « Christ », ni comme « Seigneur », portant le masque

Epilogue

*Le Mémoire des Chrestiens – seule partie des *Actes des apôtres* écrite en grec de la *koinè* par Silas et qui ne peut être reconstituée qu’après élimination de toutes les scories en sabir sémitico-grec – s’achève sur une information : Paul est resté, en liberté surveillée, dans la maison – ou le local – qu’il louait, pendant la durée des deux années légales d’attente de son procès.*

Celui qui a écrit la conclusion laisse entendre que le procès a eu lieu, puisqu’il mentionne la durée légale de son attente. Mais dans ce cas, pourquoi ne parle-t-il pas de son issue ? Pour conjurer, par son silence, l’échec ? Ou parce que la conclusion que nous lisons a été écrite par Silas, la veille d’un procès perdu, à l’issue duquel non seulement Paul mais également son avocat auraient été exécutés.

Cette exécution de Paul et du narrateur de ses « actes » est la seule hypothèse qui explique que le compte rendu s’achève à l’annonce de son procès et soit muet sur ce qui a pu advenir ensuite des deux hommes. Les allusions à un Paul survivant dans les Epîtres valent ce que valent des informations que nous tirerions des Récits vrais de Lucien.

Le mémoire de Silas laisse soupçonner que la « voie nazaréenne » a représenté, pour le judaïsme de la voie mosaïque, une véritable menace : il s’en est fallu de peu qu’elle n’obtienne la reconnaissance des Romains, à qui un judaïsme sans le temple, débarrassé de la sacralité de la Loi et de la névrose d’une élection divine, n’aurait pas manqué d’être agréable. Les autorités de Jérusalem n’ont, semble-t-il, reculé devant aucun moyen, non seulement pour empêcher son expansion, mais pour tenter de la faire disparaître. En fossilisant l’institution mosaïque, les pharisiens de la refondation, les derniers Tannaïtes, ont provoqué l’expulsion du nazaréisme hors de la synagogue : ils ont indirectement favorisé la fondation d’une institution qui tentera, elle, à l’appui des despotismes politiques, de les expulser du

monde habité, hélas, dans la logique de leur propre auto-exclusion. Toute la force du christianisme aura été dans sa fidélité à une demande essentielle de Jésus de Nazareth : que vos inclusions ne soient pas exclusives. Et c'est cette fidélité-là qui impliquera la disparition des Eglises, en tant qu'elles sont des institutions dont les inclusions sont exclusives, en contradiction pure et simple avec le contenu de la plaidoirie de Paul – probablement reformulée par Silas au moment de rédiger le mémoire – devant l'Aréopage.

Flavius Josèphe a rendu un très mauvais service au judaïsme conforme au cœur des prêtres aristocrates de Jérusalem du moins. Je n'hésite pas à le dire : il est probable qu'il a joué le rôle principal, en association avec Tigellin et Poppée, dans l'incendie de Rome (le fait semble avéré en ce qui concerne Tigellin) et dans ses conséquences : la tentative d'exterminer les Chrestiens de Rome, ce qui voulait dire, dans l'esprit de l'aristocrate du temple, la populace juive de Rome. Si les juifs de Rome ignoraient tout des poursuites des autorités de Jérusalem contre Paul, c'est peut-être bien parce que ces dernières ne pouvaient pas compter sur leur allégeance.

Entre la plaidoirie de Paul devant l'Aréopage et celle qu'il a tenue devant Festus et Agrippa, il y a un lien.

Que l'Aréopage ait été l'endroit où s'est joué le destin de l'égalité civique à Athènes entre 593 et 508 de l'ère ancienne, de l'abolition du privilège aristocratique – selon lequel il existerait des individus occupant une position au-dessus du commun des hommes – et qu'il ait été également le lieu de la déclaration paulinienne et silasienne de l'égalité de tous les hommes, de toutes ethnies, de toutes langues, surtout, de toutes conditions, cette conjonction donne aux deux événements l'allure d'une seule et unique fondation d'un pacte symbolique étendu à toute l'humanité. La première et unique affirmation universelle de l'égalité de tous les êtres humains a été nazaréenne. Elle n'était pas totalitaire parce qu'elle était émise depuis un repère origine inappropriable, un tombeau vide (et non depuis un trône dans un palais ou, pire, un palais temple). En ce vide, ce qui se manifeste, ce n'est ni l'Etre, ni l'Un, mais Rien. Ici peut prendre appui notre 'pistis', notre foi dans le destin d'une terre accueillante à tous et à tout ce qui existe, à condition que

nous réussissions à neutraliser les Poppées, Tigellins, Nérons et autres Josèphes-les-sacrificateurs. Non seulement les relations de domination sont illégitimes (contradictoires avec un pacte symbolique universel impliqué par le fait que tout être humain use de signes à double niveau d'articulation qui, en même temps qu'ils signifient, symbolisent entre eux ceux qui en usent), mais elles ne peuvent se maintenir que par l'exercice d'une violence prétendant reposer sur une Loi, divine, naturelle ou économique ou biologique.